TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 986

DERNIÈRE ÉDITION

— MARDI 27 MAI 1980

*Présidée par le chancelier Kreisky*

**Une mission de l'Internationale socialiste séjourne à Téhéran**

LIRE PAGE 3

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

**2,20 F**

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie 600 l. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

## L'échéance des négociations sur la Palestine

### Un échec prévisible

Le miracle tant attendu n'a pas eu lieu, et la date fatidique du 26 mai, fixée par le traité israélo-égyptien de Washington comme terme de l'accord entre Le Caire et Jérusalem sur l'autonomie palestinienne, est passée sans que les deux partenaires aient pu concilier leurs positions. Les négociations s'étaient pourtant ouvertes dans un climat d'euphorie, il y a un an exactement, dans la ville de Beersheba, dans le désert du Néguev, et s'étaient depuis poursuivies alternativement en Egypte et en Israël. Ces pourparlers, qui se sont déroulés en présence d'un représentant américain, devaient définir les modalités et le contenu d'une « autonomie » palestinienne qui permettrait de faire du traité de paix séparé israélo-égyptien un accord global inaugurant une nouvelle ère de coopération entre les Arabes et les Israéliens.

Douze mois de pourparlers ardus n'ont abouti à rien. Le désaccord est demeuré entier. Il porte d'abord sur l'étendue des pouvoirs de la future administration autonome que les Egyptiens voudraient aussi larges que possible, alors que les Israéliens souhaitent les voir limités aux seules tâches administratives. Jérusalem entend par ailleurs garder une responsabilité totale et exclusive *sur le maintien de* la sécurité de la Cisjordanie et de Gaza, tandis que Le Caire souhaite que cette mission soit transférée au conseil autonome assisté par une force de police locale.

Une autre pierre d'achoppement de taille a été l'insistance de Jérusalem à multiplier les implantations dans les territoires occupés, implantations que les Egyptiens, comme les Américains, tiennent pour « *illégales* » et souhaitent voir supprimer au plus tôt. Le gouvernement de M. Begin n'a pas cessé, pour sa part, de réaffirmer le « droit historique » d'installer les Juifs partout où bon lui semble en Eretz Israël. Enfin, dernier obstacle et non des moindres : la volonté de M. Begin de proclamer officiellement Jérusalem la « capitale éternelle et indivisible » d'Israël. C'est d'ailleurs un projet de loi dans ce sens, soumis à la Knesset, qui a constitué la goutte qui a fait déborder le vase et a poussé le président Sadate à suspendre « sine die », il y a une quinzaine de jours, les négociations sur l'autonomie des Palestiniens.

Il est vrai que depuis lors le raïs s'est déclaré prêt à renouer le dialogue, mais il a pris soin d'ajouter qu'une éventuelle reprise des négociations ne devrait pas être soumise à des « condi*tions préalables* ». C'est-à-dire que tous les problèmes, y compris celui particulièrement délicat posé par Jérusalem devraient être remis sur la table des négociations. Il a, au demeurant, donné de nombreuses preuves de sa *bonne volonté et de sa détermination* d'arriver à un accord qui permettrait d'aboutir à un règlement honorable entre Israéliens et Egyptiens sur l'autonomie palestinienne.

Le départ de M. Ezer Weizman, qui a tenu à préciser que la raison de sa démission ne tenait pas uniquement à un désaccord à propos du budget, mais était également et surtout liée aux « erreurs » commises dans la conduite des négociations sur l'autonomie, ne facilitera pas une éventuelle reprise des pourparlers. L'ancien ministre de la défense était l'interlocuteur préféré du président Sadate, qui en appréciait la modération et le « réalisme ». La presse du Caire vient à nouveau de se déchaîner contre M. Begin, accusé de « vouloir tout prendre sans rien donner », « de miner la voie des négociations et d'entraîner Israël au bord du gouffre ».

Le président Sadate, déjà moins soutenu à Washington par une administration paralysée par la proximité de l'échéance électorale, doit faire face, à Jérusalem, à un gouvernement qui, pour l'instant du moins, ne compte que des « faucons ».

### • Jérusalem et Le Caire ne sont pas parvenus à un accord à la date prévue du 26 mai
### • M. Weizman a quitté le cabinet israélien pour protester contre les « erreurs » de M. Begin

*Les états-majors des différents partis de la coalition au pouvoir devaient se réunir, ce lundi 26 mai à Jérusalem, pour examiner la situation après le départ du gouvernement de M. Ezer Weizman.*

*Avec la démission du ministre de la défense et celle du député Hillel Zeidel, qui a quitté le Likoud, la majorité gouvernementale à la Knesset n'est plus que de soixante-trois sur cent vingt députés. A mesure que cette majorité se rétrécit (elle était de soixante-seize députés, il y a trois ans) se rapproche l'éventualité d'élections anticipées, évoquées par M. Weizman le mois dernier.*

*Dimanche matin, avant de quitter le conseil des ministres, M. Weizman s'est lancé dans un violent réquisitoire, dénonçant le « mauvais fonctionnement » du gouvernement, les « excès » de la politique d'implantation, l' « improvisation » dans le domaine économique, et les « erreurs » commises dans la conduite des négociations sur l'autonomie.*

*Les conditions d'une éventuelle reprise de ces négociations devaient être examinées, lundi soir, par M. Begin et l'ambassadeur d'Israël au Caire, M. Eliahou Ben Elissar, qui a été rappelé en consultation.*

De notre correspondant

Jérusalem. — Selon toute vraisemblance, M. Begin, comme il l'avait fait après le départ de M. Dayan, va assurer lui-même pendant un temps la succession de M. Weizman, afin d'éviter un conflit supplémentaire. En effet, M. Sharon brigue le poste de ministre de la défense, *alors que les modérés* du mouvement démocratique et du parti libéral s'y opposent en soulignant qu'il serait dangereux de confier la tutelle de l'administration militaire dans les territoires occupés à celui qui est le champion de la colonisation et l'ami des extrémistes du Goush Emounim.

Une autre candidature est annoncée : celle de M. Moshé Ahrens, président de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

## M. Raymond Barre en Norvège

### Les entretiens d'Oslo porteront sur la coopération économique

M. Raymond Barre a quitté Paris, lundi matin 26 mai, pour un voyage de trois jours en Norvège. C'est la première visite dans ce pays d'un chef de gouvernement français. Avant de se rendre à Oslo, où il doit être officiellement accueilli, mardi, par M. Odvar Nordli, le chef du gouvernement norvégien, puis *reçu par le roi* Olav V, *le premier ministre visite* ce lundi après-midi, au large du port de Stavanger, les installations du gisement de gaz naturel de Frigg, en mer du Nord. L'exploitation de ce secteur est assurée par la société Elf-Aquitaine-Norge.

M. Barre assistera également aux cérémonies qui doivent marquer, mercredi dans le nord du pays, le quarantième anniversaire de la bataille de Narvik, à laquelle participa un corps expéditionnaire franco-britannique. Il est accompagné de sa femme et de deux membres du gouvernement, MM. André Giraud, ministre de l'industrie, et Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, doit rejoindre le premier ministre à Narvik.

Le déplacement de M. Barre est aussi motivé par des considérations économiques : la coopération franco-norvégienne dans les domaines industriel et énergétique se développe d'une manière très consistante.

Côté français, outre les activités pétrolières, les projets de contrats industriels concernent essentiellement la vente d'avions Corvette et d'hélicoptères par la SNIAS, et celle d'équipements pour la production d'aluminium. En contrepartie, la Norvège recherche des transferts de technologies et des investissements créateurs d'emplois.

« Le Monde », qui a consacré le 24 mai un supplément à la Norvège, évoquera dans son prochain numéro la bataille de Narvik.

### *Une diplomatie tranquille*

par JACQUES AMALRIC

La diplomatie ne tiendra sans doute pas une grande place dans les entretiens que M. Barre aura à Oslo : aucun problème sérieux n'existe entre les deux pays, sinon celui d'une certaine méconnaissance. En fait, il aura fallu que la Norvège se découvre Etat pétrolier pour que la France daigne lever les yeux vers cette interminable terre toute gerçurée. Certes, le premier ministre fera le pèlerinage de Narvik, mais il fera surtout celui de Stavanger, capitale du gaz et du pétrole, symbole de la bataille des hydrocarbures et non plus du fer.

Les Norvégiens sont gens réalistes. Où en seraient-ils aujourd'hui si tel n'était pas le cas ? Ils ne peuvent cependant cacher une certaine désillusion à contempler l'indifférence dont ils faisaient l'objet avant que leur mer n'avoue contenir d'autres richesses que du poisson. D'où peut-être leur ferme résolution de ne pas céder à la folie de l'or noir, d'en maîtriser le mieux possible l'extraction pour faire durer le magot et aussi pour préserver leur façon de vivre. Les Norvégiens ont aussi, il est vrai, leur part de responsabilité dans cette superbe ignorance Paris-Oslo : en bons marchands qu'ils sont, ils se sont toujours sentis beaucoup plus attirés par la Grande-Bretagne. Contrairement à Londres, ils n'ont d'ailleurs jamais révisé leurs positions à l'égard du Marché commun : *le rejet de l'adhésion*, par un référendum organisé il y a huit ans, n'est sérieusement contesté par personne, même si certains dirigeants seraient tentés par une plus grande concertation politique avec les Neuf. La grande majorité des Norvégiens sont sans doute persuadés aujourd'hui que seul ce rejet leur a permis de sauver leur âme, de préserver leur spécificité et même de protéger l'exceptionnelle beauté de leurs paysages.

Dans leur magnifique solitude, les Norvégiens n'en oublient pas cependant d'autres périls : Mourmansk, la plus grande base nucléaire soviétique, n'est située qu'à quelques dizaines de kilomètres de leur frontière du nord.

(Lire la suite page 5.)

POINT

### Plogoff et le fait nucléaire

*Juillet 1977 : un mort, cent blessés devant Creys-Malville. Mai 1980 : un « test noz » à Plogoff. Les grandes manifestations antinucléaires se suivent mais ne se ressemblent pas. Lorsque la police veut bien ne pas s'en mêler les rassemblements populaires contre l'atome sont autant d'occasions de s'informer, de se retrouver et même de s'amuser. Seraient-ils le dernier refuge de la convivialité ?*

*Le dernier rassemblement autour de Plogoff étonnera. Les violences de Creys-Malville, le semi-échec électoral des écologistes, la poursuite implacable du programme de construction des centrales paraissaient avoir épuisé l'opposition au nucléaire.*

∴

*Si l'on en croit les sondages, la majorité des Français, après l'avoir longtemps refusé, semblent avoir accepté le fait nucléaire. Comment, d'ailleurs, s'en passer ? Pourtant, sur le terrain, les points de résistance se multiplient : à Golfech, au Pellerin, à Flamanville, à Nogent-sur-Seine, à Cattenom, à Chooz, à Saint-Priest comme à Plogoff, on dit non. Et cette permanence de la contestation peut s'observer dans tous les pays où les citoyens ont la liberté de s'exprimer. Cela aussi est un fait.*

*Mais le refus a sans doute changé de nature. Ce n'est plus tellement la peur prétendument « irrationnelle » de l'atome qui mobilise, c'est tout ce que son utilisation pacifique implique : la gêne de chantiers interminables et gigantesques, la destruction des sites sans doute. Mais, surtout, les atteintes répétées aux libertés locales.*

∴

*Cette volonté d'imposer coûte que coûte la réalisation du programme nucléaire choque le sentiment des populations intéressées. Nombre de Français souhaitent à présent orienter eux-mêmes le devenir de leur commune et de leur petit pays. Lorsque, comme tout récemment à Plogoff, ils ont tenté de le dire à l'occasion de l'enquête publique, Paris leur a expédié des compagnies de gendarmes mobiles.*

*Le nucléaire révèle le divorce entre la technocratie camouflée sous les procédures de la démocratie formelle et les souhaits populaires d'une démocratie nouvelle à inventer. Comment concilier, aujourd'hui, la volonté de participation des citoyens et les nécessaires décisions nationales. Plogoff pose la question.*

(Lire page 28.)

## Un voyage au bout du désastre

### *I. — Les décombres du Cambodge*

Convoquée par les Nations unies, à la demande des pays non communistes d'Asie du Sud-Est, une conférence internationale sur l'aide humanitaire aux populations cambodgiennes se tient les 26 et 27 mai à Genève, en l'absence de représentants de trois des principaux intéressés, Phnom-Penh, Hanoï et Moscou, qui ont voulu éviter d'avoir à répondre à des accusations.

A l'issue de cette conférence, la communauté *internationale* devrait être *invitée* à accroître sa contribution financière — 263 millions de dollars sont indispensables d'ici à la fin de l'année — au programme de secours d'urgence.

Les pays donateurs ne souhaitent généralement pas s'engager à fournir leur assistance sans avoir obtenu la garantie que celle-ci sera distribuée de façon efficace et équitable.

Totalement ruiné par dix ans d'épreuves, le Cambodge tente de revivre, comme le rapporte notre envoyé spécial Roland-Pierre Paringaux dans une série de quatre articles, dont nous commençons la publication.

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Phnom-Penh. — Tout, ou presque tout, est encore ruines et deuils : au ras du sol, dans les corps, dans les têtes. Affaibli, toujours menacé, le peuple khmer s'efforce de revivre avec une énergie que le manque quasi absolu de moyens rend certes admirable mais aussi, notamment dans la capitale, avec des excès, une insouciance et un égoïsme incontestables. Quinze mois après le déferlement militaire vietnamien, suivi de la dislocation de l'appareil totalitaire des Khmers rouges et d'une « *libération* » dans un chaos qui préfigurait de nouveaux drames, le bilan d'une décennie démentielle s'étale partout. Elle explique à tel point le présent qu'il faut d'abord la rappeler pour mesurer les difficultés et les incertitudes auxquelles sont confrontés le Cambodge et son peuple. Au sortir de dix années d'enfer, la convalescence ressemble fort à un purgatoire, en compagnie de nouveaux « *anges gardiens* ». Mais, si les espoirs demeurent incertains, du moins le désespoir n'est-il plus certitude.

Voyager à travers le Cambodge, c'est d'abord recenser les décombres. De Phnom-Penh à Battambang, de Kompong-Thom à Pursat et de Svay-Rieng à Takeo, ce qui domine — mise à part la présence militaire vietnamienne, — ce sont les ruines, *les ravages physiques, les mutilations* des guerres successives et l'étalage interminable du génie destructeur des hommes. Au Cambodge, pays du sourire fracassé et sanglant, les villes, les villages, les hôpitaux, les écoles, les pagodes, les maisons, les routes, les ponts, les forêts, les véhicules en tous genres, rien n'a été épargné. On suit, au fil des éboulements et des carcasses, la chronologie du désastre.

(Lire la suite page 4.)



AU JOUR LE JOUR

### Flagrants délires

*Le vol d'une boîte de petits pois dans une grande surface pourra être puni de la réclusion à perpétuité — pas moins ! — si le voleur avait un couteau dans sa poche.*

*La « tentative de menace » (sic) d'une atteinte aux biens pourra être punie de cinq ans de prison.*

*La grève ou l'appel à la grève dans les transports, deux ans de prison.*

*Mais, rassurez-vous, pour des infractions identiques, les peines encourues par les riches seront deux fois moins lourdes que celles encourues par les pauvres.*

*Une chance pour les auteurs de ces suggestions dignes du regretté Pierre Dac que notre droit pénal ignore la procédure des flagrants délires...*

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

AU FESTIVAL DE NANCY

## *L'irlandais du dimanche*

Des compagnies du monde presque entier convergeant vers Nancy pour le Festival mondial du théâtre, n'était-il pas naturel, par esprit de contradiction, de se tenir fin prêt à assister au nouveau spectacle d'une troupe qui habite Nancy tout au long de l'année, qui a pris pour nom 4 Litres 12 ?

Cette troupe ne fait pas, au Festival, malgré sa sédentarité, cavalier seul. Le papier ronéoté qu'elle distribue aux spectateurs porte, en effet, deux phrases d'Artaud qu'il convient de recopier ici, pour que les choses soient claires :

*« Je dis que la scène est un lieu physique et concret qui demande qu'on le remplisse et qu'on lui fasse parler son langage concret.*

*» Je dis que ce langage concret, destiné aux sens et indépendant de la parole, doit satisfaire d'abord les sens, qu'il y a une poésie pour les sens comme il y en a une pour le langage, et que ce langage physique et concret auquel je fais allusion n'est vraiment théâtral que dans la mesure où les pensées qu'il exprime échappent au langage articulé. »*

Oui, ces deux phrases d'Artaud méritent d'être ici relues parce qu'elles définissent avec clarté ce qui est, ce qui a été depuis sa création, la ligne de conduite du *Festival* de *Nancy*, ce *qui* fait que ce Festival est fondamentalement différent du Festival d'Avignon par exemple, et donc irremplaçable.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

# idées

## ÉTERNELLE ALBION ?

**Les ministres des affaires étrangères des Neuf se retrouvent, les 28 et 29 mai, à Bruxelles, pour tenter d'apporter une solution aux problèmes de la contribution britannique au budget communautaire et de la fixation des prix agricoles. Ce rendez-vous, qui est un peu celui de la dernière chance, est l'occasion d'une interrogation sur l'attitude du Royaume-Uni vis-à-vis de l'Europe. Pour Philippe *Chateaureynaud*, la *vérité* est qu'il est resté fidèle à une conception qui a peu à voir avec le traité de Rome. Jean-Louis Burban montre en effet que la notion de transfert des ressources est la clé de la réalité communautaire. Quant à *Emmanuel Decarra*, qui admire beaucoup la patrie de Shakespeare, il conseille aux Français d'en imiter la légendaire ténacité.**

## UNE STRATÉGIE DE LA CONTINUITÉ

par PHILIPPE CHATEAUREYNAUD (*)

QUATRE grands projets d'union européenne, auxquels le Grande-Bretagne a été associée (dont elle a pris parfois l'intiative), fournissent matière à réflexion : le mémorandum Briand en 1930, le Conseil de l'Europe en 1949, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1950, enfin l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E. ou E.F.T.A.) en 1960.

Rappelons les faits : dans un discours prononcé le 5 septembre 1929 devant l'Assemblée de la *société des Nations*, *Aristide* Briand, alors ministre des affaires étrangères français, évoque la nécessité d'établir un « lien fédéral » entre les Etats européens. Aristide Briand est un Européen convaincu, qui milite depuis déjà longtemps dans divers mouvements européens. Il est chargé par ses collègues européens d'instituer une consultation générale des gouvernements. C'est ainsi que le 1er mai 1930 un mémorandum est adressé pour étude à vingt-six pays européens.

Le projet se caractérise par sa timidité, et l'idée de « lien fédéral » évoquée ci-dessus ne recouvre en réalité qu'une forme d'association très souple entre Etats. Il est en effet proposé, grâce à un appareil institutionnel classique, de regrouper les Etats européens au sein d'une Union dont les objectifs seraient avant tout économiques.

Pour ne heurter aucune susceptibilité, ni des Etats destinataires ni d'autres puissances non-européennes, le projet fait preuve d'une grande prudence ; les relations entre les membres de l'Union seront établies dans le cadre de la S.D.N., la *« souveraineté absolue »* des Etats est réservée, les décisions seront prises par une *conférence européenne* — organe intergouvernemental dans lequel chaque Etat disposera d'une voix, — enfin l'Union ne sera tournée contre aucun pays extérieur (pas de bloc douanier).

Le projet est diversement accueilli, mais dans l'ensemble assez favorablement, seuf par le Grande-Bretagne, qui fournit une réponse négative étayée par trois constatations :

— Tout d'abord *« il n'est pas sûr que l'établissement d'institutions internationales nouvelles et indépendantes soit nécessaire ou désirable »* ;

— Ensuite, une Union européenne *« exclusive et indépendante, de la nature qui est proposée, accentue ou suscite des tendances, des rivalités et des hostilités intercontinentales qu'il importe, dans l'intérêt général, de diminuer ou d'éviter »* ; il est donc *« indispensable que les mesures prises pour resserrer la coopération européenne* ne *provoquent ni inquiétude ni mécontentement dans oucun* outre *continent »* ;

— Enfin, *« il existe des considérations particulières dont le gouvernement de So Mojesté dans le Royoume-Uni, en so qualité de membre du British Commenwealth of Nations, doit tenir compte »*.

Dans cette réponse, on trouve *déjà des éléments de la politique* européenne de la Grande-Bretagne qui ne sont pas démentis de nos jours : volonté de ne pas aliéner sa souveraineté au bénéfice d'une organisation européenne, souci de préserver les intérêts des Etats-Unis (qui craignaient effectivement qu'une union douanière totale des Etats européens ne leur soit hostile), enfin affirmation de sa vocation mondiale, à travers le Commonwealth notamment.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les Etats européens sont écrasés économiquement et politiquement, la suprématie mondiale étant partagée entre deux super-puissances, les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Mais la Grande-Bretagne, militairement invaincue, conserve son indépendance et des illusions qui ne seront pas sans conséquences, alors que commence l'ère des réalisations européennes.

C'est pourtant par un Anglais, en la personne de Winston Churchill (discours de Zurich du 19 décembre 1946), que l'idée d'une union européenne est relancée. Elle aboutira finalement à la création du Conseil de l'Europe, après de laborieuses négociations au cours desquelles les Anglais firent triompher — contre les Français et les Belges, et avec l'appui des pays scandinaves — leur thèse d'une organisation strictement « intergouvernementale.

Ainsi, le Conseil, dont le statut est approuvé le 5 mai 1949, dispose d'une compétence de principe très étendue, mais — consacrant pour une large part le point de vue britannique — ses organes sont tenus en bride, leurs moyens d'action sont limités, enfin toute possibilité d'évolution de l'organisation par ses propres moyens dans le sens d'une intégration est rejetée. Pour ce qui est de l'Assemblée consultative, ses pouvoirs sont très limités, ses membres ne sont que des représentants des Etats et votent par délégation nationale. Par la suite, la Grande-Bretagne s'est opposée à toute tentative pour transformer le Conseil de l'Europe en une organisation nantie d'une réelle autorité politique et dotée de pouvoirs effectifs.

### Des aspects plus complexes

Cet épisode de la création du *Conseil de l'Europe constitue une* réaffirmation de la politique européenne de la Grande-Bretagne, déjà évoquée à propos du Mémorandum Briand : hostilité à toute organisation procédant d'un statut écrit aux termes duquel elle devrait abandonner une parcelle de ses droits souverains, et qui, d'autre part, compromettrait ses relations avec les pays du Commonwealth.

Mais cette période nous renseigne également sur des aspects plus complexes de cette politique: la Grande-Bretagne n'entend pas être mise à l'écart du « concert » européen et accepte de participer à une organisation, à condition qu'elle puisse en contrôler et l'activité (d'où l'imposition de règles d'unanimité et la recherche d'appuis comme ceux des pays scandinaves) et le devenir (d'où le blocage de toute évolution).

Lorsque, le 9 mai 1950, M. Robert Schuman, s'adressant au gouvernement allemand, mais, *par-delà, à tous les pays européens*, propose de créer un marché commun du charbon et de *l'acier, l'accueil de* plusieurs gouvernements est immédiatement favorable, non seulement celui de la République fédérale allemande, mais également ceux des Etats du Benelux et de l'Italie. La Grande-Bretagne, quant à elle, irritée d'avoir été tenue à l'écart du projet français, refuse la proposition qui lui est faite de participer aux négociations.

Par la voie de son premier ministre travailliste, elle fait connaître, le 27 mai 1950, que le système imaginé par le projet s'oppose à la fois à la politique dirigiste menée par le gouvernement anglais et à sa conception de la souveraineté nationale. Mais cette réponse ne correspond pas uniquement à un sentiment anti-européen propre au Labour, car, le 28 novembre 1951, Sir David Mawxell-Fyfe, nouveau ministre de l'intérieur conservateur, déclare à Strasbourg à propos de la C.E.C.A. : *« Pour nous, une fédération signifie la décision de transférer, par avance et de façon définitive, certaines fonctions gouvernementales à un organisme fédéral, avec, en conséquence, une séparation définie avec précision entre les pouvoirs fédéraux et l'Etat. Nous ne croyons pas qu'il soit possible à un pays dans notre position de faire un tel pas. »* En clair, la Grande-Bretagne n'entend pas s'insérer dans un système fédéral qui entraînerait des limitations de ses droits souverains et qui serait dangereux pour ses relations avec les Etats-Unis et incompatible avec ses obligations au sein du Commonwealth.

Comme chacun sait, la C.E.C.A. s'est faite sans la Grande-Bretagne, *mais sans* que *ce pays ne se* soit, à l'époque, senti isolé, le plan Schuman ne constituant à ses yeux qu'une *mesure de désengagement* du gouvernement français face aux difficultés qu'il rencontrait dans sa politique charbonnière à l'égard de l'Allemagne.

En 1957, M. Reginald Maudling, membre du gouvernement britannique, fut désigné au sein de l'O.E.C.E. comme président d'un comité ministériel chargé de préparer une grande zone de libre-échange européenne. Les négociations dureront plus d'un an mais seront suspendues en novembre 1958 et rompues en mars 1959, par suite de l'intransigeance britannique.

Or l'objectif britannique en 1957 était clair : diluer le Marché commun dans une *zone* de libres échanges commerciaux, dont seraient absents l'union économique — et, spécialement, la politique agricole — le régime des investissements, la promotion sociale, c'est-à-dire en fait les principales virtualités du traité de Rome.

La France, attachée au principe d'un tarif extérieur commun, auquel s'opposait la Grande-Bretagne, emporta l'adhésion de ses partenaires du Marché commun et le résultat fut une prise de conscience plus ferme des Six ainsi qu'une accélération du processus d'intégration communautaire.

Cet échec fut ressenti comme une défaite pour la Grande-Bretagne. Dès mars 1959, des fédérations d'entreprises de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, *du Danemark, de la Norvège, de* la Suède et de la Suisse, prirent l'initiative de négociations pour *établir un régime* préférentiel commun accordant aux pays signataires des avantages économiques comparables aux premières réductions tarifaires entrées en vigueur dans le cadre de la C.E.E.

Ainsi, le 20 novembre 1959, fut instituée l'European Free Trade Association (E.F.T.A. ou A.E.L.E.) qui entra en vigueur le 3 mai 1960 et qui, dans l'immédiat, para au danger que constituait la C.E.E., sans compter que, dans l'esprit de ses promoteurs, elle devait permettre aux pays membres de se trouver en meilleure position *pour négocier ultérieurement* avec la C.E.E.

Cette association est intéressante à plus d'un titre, car elle a permis à le Grande-Bretagne de donner la pleine mesure de sa politique européenne :

— Elimination des droits de douane entre les Etats membres par la suppression des restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation, mais sans l'instauration d'un tarif extérieur commun ;

— Exclusion de certains secteurs « sensibles » de l'économie anglaise : l'agriculture, la pêche, les capitaux ;

— Maintien d'un régime préférentiel de la Grande-Bretagne vis-à-vis des pays du Commonwealth ;

— *Enfin, absence* d'organes superétatiques, de procédures communautaires ou de processus d'*intégration politique* de l'Association.

Cela n'empêcha pas, toutefois, la Grande-Bretagne d'être à *l'origine* d'*une grave crise de* l'A.E.L.E., lorsque, en octobre 1964, les travaillistes, arrivés au pouvoir, décidèrent *unilatéralement* — et semble-t-il sans consultation préalable de leurs partenaires — d'augmenter de 15 % leurs droits à l'importation, afin de faire face à la détérioration de la balance des comptes de leur pays. Ni les protestations des autres membres de l'A.E.L.E., ni celles de la Commission de la C.E.E., ni celles du GATT (accord général international sur les tarifs douaniers et le commerce), ni celles de l'Assemblée consultative du Conseil de l'O.C.D.E. et de l'Assemblée de l'U.E.O. ne suffirent pour faire *revenir* la Grande-Bretagne sur sa décision.

En janvier 1972, la Grande-Bretagne, admise, comme le Danemark, au sein de la Communauté européenne, quitte l'A.E.L.E. Etait-ce, comme le déclarait M. Macmillan le 1er août 1961 devant les Communes, lors de la première tentative d'adhésion, parce que l'on peut mieux *« conduire de l'intérieur que de l'extérieur »* ? Etait-ce pour y introduire les mêmes principes qu'elle avait fait *prévaloir dans* l'A.E.L.E., et qu'elle n'a cessé de maintenir depuis plus de cinquante ans ?

Il semble bien que les difficultés de la Communauté européenne provoquées par la Grande-Bretagne puissent effectivement *trouver* une explication beaucoup plus ancienne.

(*) Professeur à l'Institut juridique de Périgueux (université de Bordeaux).

## PAS D'EUROPE SANS TRANSFERT

par J.-L. BURBAN (*)

DANS la crise européenne qui atteint en ce moment son paroxysme, il y a, comme pour les autres crises (nombreuses) qui depuis vingt ans ponctuent l'histoire du Marché commun, *une solution communautaire* et une autre.

La solution communautaire est celle qui consiste à reconnaître que Britanniques et Français ont *tour à tour tort et raison* et que leur conflit ne se pose pas en termes de dilemme. L'autre solution, c'est celle qui consiste à rester sur ses positions, à rompre, à se retirer du Marché commun ou à en expulser les Britanniques.

Les Britanniques ont raison de *critiquer* la PAC, et tout bien pesé leurs critiques trouvent écho jusqu'en France, chez les socialistes par exemple, au nom desquels le père de la PAC, Edgard Pisani, vient de présenter un plan de réforme en profondeur. Mais les Français ont raison de faire de la préférence communautaire et du système des prélèvements agricoles, son corollaire, la pierre angulaire du Marché commun. Alors la solution communautaire ? Elle consiste à maintenir la préférence communautaire, à *réorienter* le F.E.O.G.A., mais à reconnaître à la Grande-Bretagne le droit d'obtenir, non point évidemment un remboursement de sa « contribution », mais une authentique politique régionale et sociale européenne. Car, s'il n'est pas normal qu'une authentique Communauté européenne permette à ses Etats membres de s'approvisionner en dehors de la C.E.E. avant de le faire au-dedans, il n'est pas davantage normal qu'une authentique Communauté européenne rassemble des pays ou des régions dont le niveau de vie varie du simple au sextuple entre Hambourg et Naples ou Belfast. Pour ne pas *dire du simple en décuple* lorsque le Portugal ou la Grèce auront adhéré ! La solution *communautaire, authentiquement* communautaire, c'est donc de redistribuer à travers une politique *régionale et sociale le* manque à gagner à des pays qui, comme la Grande-Bretagne, ont pris l'habitude de s'approvisionner à bon marché au cours mondial en produits alimentaires et doivent en conséquence payer d'énormes prélèvements.

Or cette *solution* communautaire apparemment simple suppose un authentique esprit communautaire. En effet, elle suppose moins une diminution des dépenses agricoles dans le budget communautaire, qu'une augmentation générale du budget en *vue de promouvoir* cette politique régionale et sociale. Or le budget européen, on le sait, ne peut être accru que par une augmentation de la part de T.V.A. versée par chaque Etat membre à la Communauté et qui constitue l'essentiel des ressources propres *de cette Communauté depuis* 1975.

Or le traité de Luxembourg qui a institué ce prélèvement de T.V.A. au profit de la C.E.E. l'a plafonné à *1 %* du montant des T.V.A. nationales. A l'heure actuelle, il a déjà atteint 0,80 %.

Il faudrait donc « crever » ce plafond pour promouvoir cette authentique politique régionale et sociale, et cela dépend des gouvernements et des parlements nationaux. En outre, à partir du *moment où notre Communauté se* doterait d'une telle politique régionale et sociale, les Etats membres les *plus riches*, Allemagne en tête par conséquent, devraient les financer en grande partie. On comprend dès lors pourquoi l'Allemagne préfère se ranger du côté français pour un veto pur et simple aux revendications britanniques ! Il est d'ailleurs à noter que la Grande-Bretagne a déjà en 1974, lorsqu'elle menaçait de se retirer du Marché commun, indiqué que son maintien était lié à l'adoption d'un Fonds européen de développement régional.

Mais ce Fonds régional arraché par les Anglais était doté de ressources sans commune mesure avec les problèmes à résoudre. Et c'est pourquoi, avec beaucoup de clairvoyance, le Parlement européen, faisant usage de ses pouvoirs budgétaires tout neufs, n'avait pas hésité dès 1978 à entrer en conflit avec le conseil à propos du budget 1979, en décidant de doubler de sa propre autorité la dotation du FEDER (1). Et c'est pourquoi, allant plus loin encore en 1979, le Parlement européen a carrément rejeté le budget 1980 de façon à bien montrer qu'il existe à cette crise une *solution communautaire*.

### La contribution initiale

En vérité, il était inévitable que dans cette communauté européenne qui n'a toujours pas choisi entre la formule de la simple coopération intergouvernementale et la supranationalité se pose un jour le problème de fond. Il est de savoir si chaque Etat membre doit retrouver à travers les dépenses communautaires sa contribution initiale, auquel cas il vaut mieux que chacun « reprenne ses billes » et qu'il n'y ait plus de communauté du tout, ou bien si un transfert de ressources doit s'opérer des Etats membres riches vers les *moins* favorisés, auquel cas il y aura une Communauté européenne.

Il en fut de même à l'époque où les Etats qui aujourd'hui composent la Communauté européenne se sont eux-mêmes unifiés économiquement ou politiquement à partir de régions au degré de développement bien différent, la France et la Grande-Bretagne au dix-huitième siècle, l'Allemagne et l'Italie au dix-neuvième.

L'échelle a aujourd'hui changé, mais pas la nature du problème. Il faut choisir une bonne fois pour toutes : ou l'esprit communautaire ou pas d'Europe du tout, avec toutes les conséquences politiques, économiques et sociales qui en découlent.

(1) Fonds européen de développement régional.

(*) Chargé de cours à la faculté de droit de Metz.

## L'AIMER, C'EST L'IMITER

par EMMANUEL DECARRA (*)

PEU avant sa mort, en 1934, *Philippe Berthelot, qui fut* douze ans secrétaire général du Quai d'Orsay, avait *écrit un discours qu'il devait* prononcer comme hôte d'honneur d'un dîner France-Grande-Bretagne (1). Ses idées sur ce couple de nations ont gardé une telle actualité qu'il peut sembler opportun de les rappeler :

*« Dans ma carrière, j'ai assisté et participé à de nombreuses négociations entre Français et Anglais : j'ai pu apprécier les méthodes et les talents respectifs.*

*« Le Français a une confiance complète dans la démonstration juridique. Il pense qu'il y a une vérité, cherche à la dégager logiquement et croit qu'elle s'impose. D'autre part, il introduit toujours la sensibilité dans son jeu, car il désire plaire. Il compte sur les arguments, mais aussi sur les sentiments. Quand les uns et les autres se heurtent à une négation réaliste, pure et simple, il s'en étonne et en souffre. »*

*Ne croirait-on pas lire un portrait du président de la République* dosant la rationalité et *la « décrispation »*, le goût *de démontrer et* celui de plaire. Aux dernières négociations de Luxembourg, la diplomatie française avait préparé un exposé des « principes » du Marché commun, à opposer aux « prétentions » britanniques. D'ailleurs, Berthelot illustrait les deux directions de la mentalité française, en comparant Poincaré, l'homme *du « Non, car... »* et de la démonstration juridique, et Briand, l'homme du *« Oui, mais... » qui « se fiait pour convaincre à son éloquence conciliante, à sa finesse persuasive »*. Face à ces *deux volets* de l'esprit français, l'Anglais semble irréductible.

*« L'Anglais me paraît exclure la sensibilité quand il est chargé d'une négociation. Son idéalisme ne perd jamais* de vue les *intérêts de l'Empire. Il ne croit pas à l'absolu du droit. Aussi s'en tient-il à ses instructions et fixe-t-il d'avance le point au-delà duquel il ne doit en aucun cas céder. Sa devise est :* « Right or wrong, my country. » *Ce magnifique loyalisme, cet acte de foi, sont une grande force. Il sait dire « non ». Peut-être aime-t-il le dire. Comme Méphistophélès, il pourrait répondre à Faust :* « Je suis celui qui dit « non. »

Pour *illustrer* cette opposition du *« Oui, mais... »* français et du *« Non »* britannique, Berthelot rappelait sa « première leçon de diplomatie », lorsqu'il était secrétaire d'une commission franco-anglaise chargée de délimiter la frontière entre le Laos et la Birmanie. Le négociateur britannique, un colonel jovial, commença par un petit discours : *« Le secrétaire d'Etat m'a dit : « Si vous cédez un » pouce de territoire, c'est » comme si vous abandonniez » un morceau de Hyde Park. »* Après deux semaines de négociations, où les Français démontrèrent avec une logique parfaite leur bon droit, face à de faibles arguments, le colonel répétait encore la même instruction : *« Le secrétaire d'Etat m'a dit... »*

C'est André Siegfried qui, dans son livre sur *l'Ame des peuples*, titrait un chapitre : « La ténacité anglaise » (2). Au moment où la presse française invective Mme Thatcher, un effort de psychologie collective serait préférable. Là encore, la leçon *mérite d'être écoutée : « Quand nous prétendons raisonner avec eux, les convaincre par des arguments qui nous semblent irréfutables, nous avons l'impression de ne trouver personne en face de nous et plutôt encore de nous heurter à une sorte de mur. C'est qu'ils se placent dans la discussion sur un autre terrain, plus exactement sur un autre plan : aucune argumentation ne les en délogera. Ainsi lorsque nous discutons avec les Anglais, nous ne devons* en *aucun cas marchander. Ils nous assimileraient à des mercantis, perdent eux-mêmes toute mesure dans le jugement de leur interlocuteur. La bonne attitude c'est d'indiquer sa position et de s'y tenir, sans qu'il* soit *même nécessaire de dire pourquoi. Notre fermeté nous rendra sympathiques* et *nous obtiendrons plus ainsi que par la plus savante argumentation. »*

Avant de se préparer à de nouveaux marchandages, comme celui du sommet de Luxembourg, qui a déconsidéré l'Europe, il serait bon que les négociateurs français n'oublient pas ces exemples du passé, et qu'on puisse parler de « ténacité française ». La leçon est d'autant plus précieuse qu'elle provient de grands anglophiles. Mais aimer la Grande-Bretagne, ce n'est pas lui céder, c'est l'imiter.

(1) Auguste Bréal, *Philippe Berthelot*, Gallimard, 1937.
(2) André Siegfried, *l'Ame des peuples*, Hachette, 1950.

(*) Maître de conférences à l'I.E.P. de Paris.

Le Monde

# étranger

## PROCHE-ORIENT

### Iran

DÉLÉGUÉS PAR L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

## MM. Kreisky, Palme et Gonzalez ont eu un premier entretien avec le président Bani Sadr

Une délégation de l'Internationale socialiste conduite par le chancelier autrichien Bruno Kreisky est arrivée le dimanche 25 mai à Téhéran. Elle a eu un entretien de trois heures dans la soirée du même jour avec le président Bani Sadr qui a porté sur *« tous les aspects de la révolution iranienne »*.

MM. Kresky, Palme, ancien premier ministre de Suède, et Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, ont également participé à un dîner de travail chez M. Ali Reza Nobari, gouverneur de la banque centrale iranienne, considéré comme un proche de M. Bani Sadr, qui s'était rendu la semaine dernière à Vienne et avait contribué à mettre au point cette visite.

Les trois visiteurs ont souligné qu'ils n'étaient pas venus engager une médiation dans la crise des otages américains, mais effectuaient un voyage d'étude visant à améliorer la compréhension de la révolution islamique iranienne par les Européens.

Le chancelier a déclaré que le groupe comptait revoir le président Bani Sadr lundi, et espérait également rencontrer l'ayatollah Behechti, chef du parti républicain islamique, formation dominante du nouveau Parlement.

Comme on lui demandait si l'entretien avec le président Bani Sadr avait abordé la question des cinquante-trois otages américains détenus depuis six mois, M. Palme a déclaré que *« toutes les questions intéressantes »* avaient été évoquées, mais il s'est refusé à toute précision. De source proche des visiteurs, on indique cependant que la question des otages n'était pas au centre de la conversation. Les trois hommes pourraient cependant la soulever au cours de leur deuxième entretien, lundi. Les Iraniens considèrent comme positif le fait que la délégation souhaite rencontrer l'ayatollah Behechti.

A propos de l'entrevue avec le président Bani Sadr, M. Palme a déclaré : *« Nous avons fait un large tour d'horizon. Nous sommes venus pour entendre ce qu'ils pensent de leur révolution, et pour leurs plans* d'*avenir dans un contexte mondial. »*

Aucune rencontre des trois hommes avec M. Adib Daoudy, le membre syrien de la commission des Nations unies sur l'Iran, n'est prévue. M. Daoudy, qui a rencontré, samedi, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, a d'ailleurs déclaré qu'il n'y avait *« rien de commun »* entre les deux missions.

Le chancelier Kreisky a fait savoir qu'il quitterait Téhéran lundi soir, et il est probable que ses deux compagnons feront de même.

A l'unanimité de ses quinze juges, la Cour internationale de justice a décidé samedi 24 mai à La Haye que *« le gouvernement iranien doit assurer la libération immédiate des ressortissants des Etats-Unis détenus en otages »* et restituer les locaux de l'ambassade américaine de Téhéran (nos dernières éditions du 25-26 mai). La Cour a donc confirmé quant au fond l'ordonnance qu'elle avait rendue le 15 décembre 1979, à titre provisoire, à la suite de la plainte introduite par le gouvernement américain contre l'Iran.

Par treize voix contre deux — celles des juges soviétique Platon Morozov et syrien Salah El Dine Tarazi, — la Cour a en outre *décidé que, par son comportement*, l'Iran a violé à plusieurs égards et continue de violer les obligations qu'il a à l'égard des Etats-Unis en vertu des conventions internationales en vigueur entre les deux pays ainsi que des règles de droit international consacrées par une longue pratique.

Par douze voix contre trois (le juge polonais Manfred Lachs s'est joint aux deux premiers opposants sur cette question), la Cour a décidé que l'Iran était tenu à réparer envers les Etats-Unis le préjudice causé par les événements du 4 novembre et leur suite. La Cour réserve la suite de la procédure au cas où les parties ne pourraient se mettre d'accord à ce sujet.

#### Téhéran rejette la décision de la Cour de La Haye

La Cour a d'autre part décidé à l'unanimité qu'aucun membre du personnel diplomatique et consulaire des Etats-Unis ne peut être retenu en Iran pour y être soumis à une forme quelconque de procédure judiciaire ou pour y participer en qualité de témoin.

Le représentant des Etats-Unis, M. Stephen Schwebel, s'est déclaré *« très satisfait »* de ce jugement *« cinglant »*.

Tout en manifestant de la *« compréhension »* pour les motifs qui ont incité les autorités américaines à engager leur raid du 24 avril afin de libérer les otages, la Cour observe qu'*« une opération entreprise dans ces circonstances est de nature à nuire au respect des règles judiciaires dans les relations internationales »*.

A Téhéran, les autorités ont réagi en publiant un communiqué dans lequel elles affirment que l'Iran *« ne reconnaît aucune compétence »* à la Cour internationale de La Haye et ne cédera pas aux *« pressions »*. Téhéran rappelle que *« le soin de décider du sort des diplomates américains sera réglé par le nouveau parlement qui se réunira à partir du 28 mai »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

#### ARRESTATION A TÉHÉRAN D'ÉMISSAIRES DE LA POPULATION KURDE

Neuf gouverneurs et maires de cinq villes kurdes ont été arrêtés samedi 24 mai à Téhéran.

Ces neuf personnalités, accusées de collaboration avec les combattants kurdes, étaient venues à Téhéran pour dénoncer devant le Conseil de la révolution et le président de la République les conséquences du blocus économique par l'armée de plusieurs villes kurdes.

Les neuf Kurdes, parmi lesquels les gouverneurs et maires de Mahabad, de Sardacht et de Boukan, n'ont pu discuter qu'avec M. Forouhar, membre de la « commission de bonne volonté » au Kurdistan, qui leur avait promis de transmettre leurs demandes aux autorités. — *(A.F.P.)*

## AMÉRIQUES

### États-Unis

#### AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE AU PRÉSIDENT CARTER D'INTERVENIR DANS LA QUESTION DE LA PEINE DE MORT

Londres *(A.F.P.)*. — Amnesty International a lancé lundi 26 mai un appel au président Carter pour qu'il crée une commission chargée d'examiner la question de la peine de mort aux Etats-Unis.

L'organisation humanitaire internationale estime que cette commission devrait établir si les exécutions aux Etats-Unis ont lieu en violation des engagements internationaux de ce pays en faveur des droits de l'homme. Les conséquences de la peine de mort sur la criminalité, la société et le comportement social doivent également être examinées par cette commission, estime Amnesty International.

L'organisation rappelle qu'elle a adressé le 14 avril au président Carter une proposition recommandant un moratoire des exécutions aux Etats-Unis jusqu'à la publication des conclusions de cette commission d'enquête.

Selon Amnesty International, plus de six cents personnes sont actuellement condamnées à mort aux Etats-Unis.

**[Rappelons que la quasi-totalité des condamnations à mort aux Etats-Unis sont prononcées par la justice des Etats, qui ne dépend pas de l'autorité fédérale, et que le président n'a pas le pouvoir de décréter un moratoire des exécutions. Le grand débat sur la peine de mort se déroula devant la Cour suprême qui, dans ses derniers arrêts sur la question, n'a pu se décider à la mettre hors la loi.]**

● *Les bandes magnétiques de Watergate* vont être mises à la disposition du public, qui pourra les écouter au cours de séances gratuites organisées par les archives nationales, a-t-on appris, vendredi 23 mai, à Washington. Ces bandes contiennent les conversations entre le président Nixon et ses collaborateurs au cours desquelles sont évoqués les moyens d'étouffer le scandale provoqué par le cambriolage du quartier général démocrate en 1972. — *(Reuter.)*

● *Des désordres* se sont produits au camp de réfugiés cubains de la base aérienne d'Eglin, en Floride, a annoncé, le samedi 24 mai, un porte-parole de l'armée de l'air des Etats-Unis. Deux mille des quelque huit mille cinq cents réfugiés du camp, mécontents de la lenteur avec laquelle ils sont relogés, ont tenté de sortir de force et se sont heurtés à la police militaire. Un entrepôt contenant des vivres a également été pillé, et environ cent personnes se sont enfuies, a ajouté le porte-parole. La plupart d'entre elles ont regagné le camp quelques heures plus tard, et la police locale a organisé des recherches pour retrouver les autres, a-t-il précisé. — *(A.F.P.)*

### El Salvador

#### DES ORGANISATIONS DE GUÉRILLA AFFIRMENT AVOIR TUÉ DE NOMBREUX MILITAIRES

San-Salvador *(A.F.P., U.P.I.)*. — Deux organisations de guérilla, l'Armée révolutionnaire populaire (E.R.P.) et les Forces populaires de libération (F.P.L.), ont annoncé dans des communiqués rendus publics séparément le samedi 24 mai avoir tué ou blessé la semaine dernière deux cent vingt-cinq soldats ou membres des groupes paramilitaires d'extrême droite. De leur côté, les Forces armées de la résistance nationale (FARN), qui avaient réalisé des attaques coordonnées contre six villes du pays, vendredi 23 mai, ont annoncé qu'elles s'apprêtaient à déclencher de nouvelles offensives *« dans les prochaines heures »* avec l'armement récupéré *vendredi*.

Les conceptions stratégiques de ces différentes organisations semblent encore assez éloignées. Ainsi l'E.R.P. et les FARN appellent, elles, à la *« grande insurrection populaire »* et à *« l'offensive finale »*, alors que les F.P.L. ont situé leurs attaques dans le cadre d'une *« guerre populaire prolongée »* de style vietnamien.

## A TRAVERS LE MONDE

### Colombie

● UNE MISSION FRANÇAISE composée de trois médecins et un avocat, membres du Comité international contre la répression, est arrivée le dimanche 25 mai à Bogota pour tenter d'obtenir des informations sur *le sort de cinq médecins* colombiens détenus depuis plusieurs mois pour avoir, selon le comité, dispensé des soins à des guérilleros. La mission française — composée du professeur Pierre Betourne, des docteurs Pierre Rivière et Louis Leguay, et de Mᵉ Mourad Oussedik — a sollicité une entrevue avec le président Julio Cesar Turbay, à qui elle souhaite remettre une pétition signée par huit cents médecins et chercheurs français. Elle espère, d'autre part, pouvoir s'entretenir avec les détenus. — *(A.F.P.)*

### Nicaragua

● UNE TENTATIVE D'ASSASSINAT contre M. Moises Hassan, membre de la junte de gouvernement, a eu lieu le vendredi 23 mai. La police a révélé que quelques jours auparavant un autre membre du gouvernement avait également été *pris pour cible* par des hommes armés, et que M. Hassan avait lui-même été déjà l'objet d'une tentative de ce genre. — *(U.P.I.)*

### République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE a arrêté samedi 24 mai plus de cent lycéens métis après avoir lancé de violentes charges à la matraque pour disperser des manifestations anti-apartheid dans le centre et dans la banlieue du Cap, a annoncé un porte-parole officiel. Trois mille lycéens métis, en grève depuis cinq semaines pour protester contre le *racisme dans l'enseignement*, s'étaient rassemblés dans la rue principale du Cap, Adderley Street, où, selon la police, ils avaient commencé à piller les magasins. Selon des témoins, plusieurs lycéens ont été blessés par les brigades anti-émeutes. — *(A.F.P.)*

● UN PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DU CAP, M. Neville Alexander, a été arrêté dimanche 25 mars à l'aéroport de cette ville. Il avait été frappé d'un « ordre d'interdit » (restrictions à la liberté de déplacement) pour cinq ans, en 1974, après sa libération de la prison de Robben-Island, où il avait été détenu pendant dix ans pour avoir mené des actions de sabotage. M. Alexander, qui a fait ses études à l'université de Tübingen (R.F.A.), devait se rendre en République fédérale d'Allemagne pour assister à une conférence. — *(A.F.P.)*

### Israël

## L'échéance des négociations sur la Palestine

*(Suite de la première page.)*

Si M. Ahrens était nommé, il *viendrait renforcer les rangs des « faucons »,* largement majoritaires après l'arrivée au cabinet de M. Itzhak Shamir, ministre des affaires étrangères et de M. Ygal Horowitz, ministre des finances, qui eux aussi, en 1978, avaient désapprouvé les accords de Camp David.

Dans les rangs de l'opposition, on réclame la démission du cabinet tout entier. Au parti travailliste, on fait remarquer que M. Weizman était le *« dernier lien du gouvernement avec la réalité »* et que son départ, après celui de M. Dayan, aurait pour effet d'affaiblir la position d'Israël sur le plan international et de rendre plus difficiles les rapports avec l'Egypte et les Etats-Unis, précisément au moment où les pourparlers sur l'autonomie sont dans l'impasse. M. Shimon Pérès a téléphoné à M. Weizman pour le féliciter de son courage et, dans une interview télévisée, il a redit qu'il n'écartait pas l'hypothèse d'une participation de M. Weizman à un gouvernement dirigé par les travaillistes.

Les modérés du mouvement démocratique, animé par M. Yadin, vice-premier ministre, après bien des hésitations et malgré de nombreuses convergences de vues avec M. Weizman, ont décidé, à la fin du mois d'avril, de conserver une attitude de soutien conditionnel au gouvernement, car, avec sept sièges à la Knesset, ils représentent un appoint de voix indispensable pour le maintien d'une majorité qui n'a cessé de se rétrécir et qui est plus que jamais à la merci de la moindre défection. Ils savent, par ailleurs, qu'eux-mêmes risquent de disparaître, ou de subir de lourdes pertes, aux prochaines élections.

Au parti libéral (membre du Likoud), on a tenu à peu près le même raisonnement. D'autant que les éléments les plus modérés, favorables à une remise en cause de leur alliance, ont perdu de leur influence au sein de cette formation lors du congrès qui a eu lieu au début de ce mois. On dit, à Jérusalem, que les démocrates et les libéraux pourraient être à l'origine, avec M. Weizman, de la création d'un nouveau mouvement centriste lié aux travaillistes en cas de victoire de ces derniers.

#### La position des religieux

Le parti national religieux, qui a été le premier à évoquer publiquement la possibilité d'élections anticipées (*le Monde* du 20 mars) est en proie, lui aussi, à des hésitations. Il est le seul parti de la majorité à pouvoir compter sur une relative stabilité de son électorat. Mais il voudrait obtenir avant le scrutin quelques garanties de la part du parti travailliste qui semble assuré de revenir au pouvoir et qui, dans le passé, a toujours fait alliance avec le P.N.R.

L'idée d'un rassemblement au centre inquiète les nationaux religieux, car ce projet, s'il voit le jour, serait concurrent du leur, les travaillistes pouvant être tentés de s'allier avec de nouveaux partenaires plutôt qu'avec le P.N.R., qui, depuis deux ans, a donné tous les signes d'un virage à droite, se trouvant particulièrement sous l'influence du Gouch Emounim.

D'autre part, les dirigeants du P.N.R. constatent que le parti travailliste, malgré des déclarations de ses membres et les prévisions des instituts de sondage qui le donnent largement vainqueur aux prochaines élections, ne se montre pas vraiment prêt à prendre la relève. Le parti travailliste est divisé. Une compétition de plus en plus âpre oppose maintenant M. Shimon Pérès, président du parti depuis deux ans, candidat désigné au poste de premier ministre, à M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre, qui bénéficie du soutien des amis de l'autre leader du parti, Ygal Allon, décédé le 29 février. Toutes les dernières enquêtes d'opinion — qui jouent un rôle déterminant — laissent croire que le parti remporterait un succès plus important si M. Rabin était en tête de liste au lieu de M. Pérès.

L'incertitude de cette lutte pour le pouvoir chez les travaillistes ne peut que prolonger l'existence du gouvernement de M. Begin. M. Weizman, *lui*, n'a pas attendu la fin de ce gouvernement en état de survie artificielle. Ce n'est pas dans son tempérament. Et il savait que, en demeurant en situation de conflit permanent avec le reste du gouvernement, il risquait, comme l'indiquent encore les sondages, d'user sa très grande popularité qui est son seul atout.

Dans les milieux politiques des territoires occupés, on est partagé entre la satisfaction de voir le cabinet de M. Begin connaître de nouveaux et graves ennuis, et la crainte de subir une politique plus sévère dès lors que M. Weizman ne sera plus là pour tempérer les exigences manifestées par les ultras pour une répression accrue. M. Elias Freij, maire de Bethléem, a déclaré que la démission de M. Weizman marquait peut-être la fin des espoirs de coexistence entre juifs et arabes. Il a souligné que M. Weizman avait souvent montré qu'il savait *« comprendre »* la situation en Cisjordanie. Le maire de Gaza, M. Rachad Chawa, a déclaré, lui aussi, qu'il regrettait le départ de M. Weizman, qui représentait au sein du gouvernement israélien un *« courant modéré »*.

FRANCIS CORNU.

## Un « faucon » devenu « colombe »

De notre correspondant

Jérusalem. — « Mon pire ennemi est mon franc-parler. » *M. Ezer Weizman avait pris l'habitude de faire cet aveu, car il n'ignorait pas que l'opinion publique israélienne a tendance à considérer ce défaut comme une qualité. On ne peut compter le nombre de fois où il a menacé de démissionner ou claqué la porte du conseil des ministres — au sens propre du terme. Il est fréquemment revenu sur ses emportements au prix de quelques contradictions évidentes. Dans la classe politique son inconstance n'était guère appréciée alors que son impétuosité lui valait les faveurs populaires. M. Weizman ne cultivait pas le secret, l'habileté manœuvrière et le don de dissimulation d'un Moshe Dayan — dont la popularité n'a jamais été grande, faut-il le préciser. Ayant souvent partagé les mêmes points de vue, les deux hommes ne pouvaient être plus différents. La presse israélienne a toujours été à l'affût des commentaires abrupts que M. Weizman formulait parfois avec toute la verdeur d'un langage très « militaire ». On se délectait des passes d'armes verbales qui l'opposaient à certains des ses collègues du gouvernement et dernièrement à M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture et chef de file du clan des « faucons » devenu en quelques mois largement majoritaire.*

*Neveu de Haïm Weizman, l'un des fondateurs et premier président de l'Etat, il est né en 1924 à Tel-Aviv. Durant la seconde guerre mondiale à dix-huit ans, il s'engage dans la Royal Air Force et combat sur les fronts d'Afrique et d'Europe. Lors de la guerre d'indépendance d'Israël, il participe activement à la création des premières unités aériennes. Devenu général puis commandant en chef de l'armée de l'air, il imposa sa conviction qu'Israël ne peut garantir sa survie sans la suprématie aérienne. C'est sous ses ordres que les Mirage, frappés de l'étoile de David, assurent, en quelques heures, le succès israélien dans la guerre de 1967. En 1969, il quitte l'armée pour commencer une carrière politique au sein du Front libéral et nationaliste (Gahal) qui s'associera plus tard au Herout, le parti de M. Begin. Son entrée dans le cabinet de Golda Meïr au poste de ministre des transports (décembre 1969 - août 1970) marque un net « glissement à droite » du gouvernement et attire nombre de travaillistes. Il est alors considéré comme un « faucon », l'un des partisans les plus acharnés du « Grand Israël » et de la colonisation des territoires occupés. En 1971, il mène une campagne pour exiger la démission de M. Dayan dont il deviendra sept ans plus tard l'allié au sein du gouvernement de M. Begin. En 1977, il contribua grandement à la victoire du Likoud.*

#### Dès 1973...

*Mais, depuis, l'attitude de M. Weizman a considérablement évolué. Il semble même que cette évolution se soit dessinée dès 1973, M. Weizman ayant été frappé par les difficultés militaires rencontrées pendant la guerre de Kippour et le malaise qu'a connu ensuite la société israélienne.*

*Nommé ministre de la défense en juin 1977, il se déclara favo- en juin 1977, il se déclare favorable à une politique* [sic: printed "ment libérale"] *ment libérale dans les territoires occupés. Il n'hésite pas à limoger des dirigeants de l'administration militaire après une « bavure » et il autorise le retour d'un membre du gouvernement national palestinien exilé deux ans plus tôt. Cette politique de détente est interrompue lorsque les personnalités de Cisjordanie manifestent leur hostilité aux accords de Camp David. Dès ce moment, les éléments les plus durs du gouvernement israélien reprochent à M. Weizman son « laxisme ».*

*Le ministre de la défense parvient toutefois à limiter une répression accrue et déclare notamment : « Je ne laisserai pas des juifs battre des Arabes. » En novembre 1979, il joue un rôle modérateur quand le maire de Naplouse est menacé d'expulsion. Pressé par l'ensemble de ses collègues de réagir vigoureusement après le regain d'agitation des derniers mois en Cisjordanie et surtout après l'attentat d'Hébron, il a ordonné l'expulsion des maires d'Hébron et de Khalkhoul, mais il a fait savoir qu'il redoutait les conséquences d'une riposte excessive.*

*Opposé à toute négociation avec l'O.L.P., M. Weizman a été avec M. Dayan l'un de ceux qui ont souhaité favoriser à terme une éventuelle discussion avec des personnalités modérées dans les territoires occupés.*

*M. Weizman a souvent dénoncé les menées du mouvement extrémiste Goush Emounim et l'influence grandissante des colons au sein du gouvernement. Il a tenté de s'opposer à la création de plusieurs « colonies sauvages » et combattu le développement à outrance de la politique d'implantation prônée par M. Sharon, ce qui a déclenché de nombreux éclats entre les deux hommes.*

*Depuis le début des pourparlers avec l'Egypte à la fin de 1977, M. Weizman a été l'un des principaux négociateurs israéliens et a été plus d'une fois envoyé au Caire pour « arrondir les angles » lorsque des difficultés apparaissaient. Il était de beaucoup celui avec lequel les dirigeants égyptiens, et notamment le président Sadate, avaient les meilleurs rapports, parfois très familiers. En Israël, sa « compréhension » à l'égard des positions égyptiennes a fréquemment été critiquée.*

*Il n'a cessé d'expliquer depuis deux ans qu'il ne fallait pas, par trop d'exigences, risquer de mettre dans l'embarras le gouvernement égyptien, de plus en plus isolé au sein du monde arabe. Récemment, il en était venu à juger que ses efforts étaient vains et c'est pour cela qu'il ne participait presque plus aux pourparlers sur l'autonomie. L'interruption de ceux-ci explique en grande partie son départ du gouvernement.*

FRANCIS CORNU.

# ASIE

## Afghanistan

### Tandis que se poursuivent les manifestations antisoviétques à Kaboul

## «La Pravda» affirme que la conférence d'Islamabad a servi les «intérêts des impérialistes»

Les manifestations antisoviétiques se poursuivalent, samedi 24 mai, à Kaboul. Selon un homme d'affaires indien arrivé à New-Delhi et cité par l'agence Reuter, sept personnes auraient été tuées lorsque l'armée afghane a ouvert le feu sur une foule de jeunes gens et de jeunes filles. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place dans le centre de la capitale que survolaient à basse altitude des hélicoptères.

Radio-Kaboul a, d'autre part, confirmé, le 26 mai, que des rebelles avaient attaqué le siège de la police de Hérat, à l'ouest du pays. Des combats opposeraient les insurgés — qui contrôlent certains secteurs-clés de la ville — aux forces soviéto-afghanes.

D'autre part, les mouvements de résistance au Pakistan ont indiqué, le 24 mai, que les résistants battaient en retraite devant une offensive soviétique dans la vallée de Rai-Palch, à l'est de la province du Kunar. Des milliers de villageois auraient pris la fuite. L'offensive aurait pour objectif le bouclage de la frontière afghano-pakistanaise.

Les résolutions sur l'Afghanistan, adoptées le 22 mai par la conférence islamique, ont été critiquées, dimanche, par la *Pravda*. Le journal écrit que ces résolutions sont *« conformes aux intérêts des forces impérialistes »* qui ambitionnent de faire de ce pays *« une place forte pour leurs aventures »*.

Le quotidien passe sous silence l'offre de constitution par les pays islamiques d'un comité spécial chargé de prendre contact avec toutes les parties intéressées au conflit afghan et accuse le Pakistan et les *« pays musulmans réactionnaires »* d'avoir dominé les débats. La *Pravda* rend toutefois hommage par ailleurs à *« certains milieux occidentaux* (allusion à la France) *qui, raisonnant d'une façon réaliste, sont conscients de la nécessité d'étudier sérieusement la position afghane »*.

## Inde

## La campagne électorale dans neuf États est marquée par de graves incidents

*New-Delhi (A.F.P., A.P., U.P.I.).* Marquée par de graves incidents, la campagne pour les élections législatives des 28 et 31 mai dans neuf Etats de la Fédération indienne, avait fait, le 26 mai, sept morts, dont trois candidats.

Dans l'ensemble des Etats, le Parti du Congrès (Indira), au pouvoir à New-Delhi, s'oppose à des partis régionaux et à des formations nationales représentées au Parlement central. L'influence du fils du premier ministre, M. Sanjay Gandhi, a été déterminante, semble-t-il, dans le choix des candidats du Congrès (I). Cependant, Mme Gandhi a déclaré dans une interview qu'il était « *absurde* » de considérer que son fils lui succéderait à la tête du parti gouvernemental. Ce sera « *au peuple de décider* », a-t-elle dit.

Les conditions dans lesquelles ont été désignés les candidats du Congrès (I), notamment en Uttar-Pradesh, sont à l'origine de la démission du secrétaire général du parti, M. C. N. Bahuguna, et de ses partisans. A la suite de cette défection, la formation de Mme Gandhi a perdu la majorité des deux tiers à la *Chambre basse*, mais elle pourrait la retrouver si, comme il y a lieu de le penser, elle bénéficie de l'appui d'un parti du *sud* du pays, le D.M.K. La majorité des deux tiers est requise pour adopter tout amendement constitutionnel.

Enfin, Mme Gandhi a déclaré dans une interview que l'Inde était prête à discuter de la normalisation de ses relations avec la China sans condition préalable, précisant que le différend frontalier entre les deux pays n'était pas un obstacle à l'ouverture de discussions. « *Si la Chine regarde les choses en face — ce qu'elle n'a malheureusement pas fait, — elle devrait voir qu'il est tout à fait dans l'intérêt de l'Asie que tous les pays asiatiques travaillent ensemble à leur propre bien et ne se laissent pas prendre au jeu des grandes puissances* », a-t-elle dit.

Le premier ministre a précisé qu'elle se rendrait en Chine après la visite en Inde, prévue pour cette année, du ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua.





## Cambodge

# Un voyage au bout du désastre

*(Suite de la première page.)*

Quelle machine infernale a emprunté systématiquement ces rues et ces routes en recrachant derrière elle, sur les talus et dans les fossés, dans un furieux vacarme, ces milliers de tas de pierres, ces squelettes de métal tordus.

L'âge de pierre et l'âge de fer semblent se confondre en débris : ceux des blindés « Made in U.S.A. » de la République lonnolienne achèvent de rouiller non loin de ceux fabriqués en U.R.S.S. et en Chine qui équipaient les armées nord-vietnamienne et khmère rouge alors alliées. Témoignage de leur rupture, des véhicules et des armements chinois fournis à Pol Pot gisent éclatés çà et là, de même que ceux frappés de l'étoile jaune de Hanoi.

Par la fenêtre de la Mercedes — seule marque automobile curieusement épargnée, confort oblige, par les dirigeants khmers rouges, — on guette une localité, un village, connus jadis. « *C'est où, Toing-Kauk, Kompong-Trabek ? — Déjà passé...* » Etait-ce ces éboulis de pierres *sous les bananiers* ? Au bord du Mékong, Neak-Luong rasée, pulvérisée et enterrée en 1973 par une « *erreur* » des octoréacteurs de l'*US Air Force*. Ce qui n'a pas été démantelé, fracassé ou pillé s'effrite et se dégrade, mais on se bat pour y habiter. Le Cambodge est une litanie funèbre de ravages sans précédent.

Ailleurs, dans les banlieues de Phnom-Penh, de Siem-Reap, de Kompong-Cham et de tant d'autres lieux, on visite les fosses communes : ossements plus ou moins blanchis, lambeaux terreux de hardes noires, crânes fracassés par les massues de l'Angkar (l'« *Organisation* » des Khmers rouges). Les vivants viennent à la sauvette récupérer l'or des mâchoires, et les morts contribuent ainsi à la relance de l'économie. A Siem-Reap, des enfants rentrant de l'école rient et se bousculent; ils traversent l'ossuaire sans y prêter attention.

### D'un cimetière à l'autre

*Sépulture* ouverte, abandonnée en pleine nature, comme tant d'autres débris auprès desquels la vie renaît. A quelques centaines de mètres de là, un « *nouveau cimetière* » entretenu et gardé. C'est celui des soldats vietnamiens « *morts pour la libération du Cambodge* » et ensevelis en terre khmère, non loin des temples d'Angkor, symboles de la grandeur du passé. Aujourd'hui, une nouvelle propagande impute toutes les destructions, jusqu'à la moindre pierre, à la « *volonté de génocide* » des Khmers rouges. On ne prête qu'aux riches, et, en la matière, c'est de bonne guerre. Mais ce n'est pas tout à fait exact. En dix ans, le Cambodge a connu trois guerres : celle de 1970-1975, celle des Khmers rouges contre les villes et toutes les influences externes, enfin celle des Vietnamiens contre le Kampuchéa démocratique.

Si la palme des destructions matérielles toutes catégories revient sans conteste à l'aviation américaine, les divisions vietnamiennes, alliées aux révolutionnaires khmers contre l'armée de la République y ont eu aussi leur part. Ce n'est pas minimiser les ravages dus à la haine iconoclaste des Khmers rouges que de rappeler la prédilection des militaires pour les pagodes — bien souvent les seules constructions en dur dans les campagnes, — dont ils faisaient leurs postes de commandement, les transformant *ipso facto* en cibles pour les canons adverses. A Svay-Rieng, désormais ville-carcasse, proche de la frontière vietnamienne, des responsables de la province tentaient de nous convaincre, au cours d'une entrée en matière désormais rituelle, de la responsabilité des « *polpotiens* ». Comme nous leur signalions que nous avions connu la ville déjà à demi ravagée en 1972 et que nous avions été témoins à deux reprises, en 1978, de l'intensité de la guerre frontalière khméro-vietnamienne dans ce secteur, ils répliquèrent par un aimable : « *Ah ! bon, si vous êtes au courant !* »

La guerre, de 1970 à 1975, avait déjà terriblement dévasté le Cambodge et fait près d'un million de victimes. Pour le « *rebâtir* », à leur façon, les Khmers rouges ont parachevé ces ravages par d'autres destructions plus fondamentales, mais pas moins mortelles : *celles de tout* le *corps* social traditionnel, des valeurs religieuses, familiales, culturelles et autres. M. Pol Pot a systématiquement procédé, par les méthodes expéditives que l'on sait, à la désintégration de l'identité khmère traditionnelle et moderne pour façonner un « *homme nouveau* », mélange de paysan moyen âgeux à la fois serf et révolutionnaire.

*Après avoir fait table rase du* passé, obsédé par le souci d'autosuffisance et la maîtrise des eaux, le régime du Kampuchéa démocratique s'est aussi appliqué à transformer l'environnement. D'un bout à l'autre du pays, le quadrillage des rizières, des diguettes, des barrages, réservoirs et canaux immenses — toutes réalisations qui ont coûté cher en vies et en souffrances — témoignent d'un labeur impressionnant. Ces réalisations sont aujourd'hui jugées aberrantes et inefficaces. « *Au lieu de retenir les eaux, elles provoquaient la sécheresse* », dit un cadre vietnamien. Elles sont, dans la plupart des cas, laissées à l'abandon, s'effritent et se désagrègent. Pour M. Ieng Sary, ministre des affaires étrangères du régime déchu, ces travaux ruraux devaient assurer l' « *abondance* » au Cambodge en 1979.

On est également frappé de constater que, trois ans après l'abandon forcé des villes et villages anciens pour des cahutes provisoires, la campagne se couvrait de nouveaux *villages sur* pilotis aux maisons toutes identiques mais d'assez bonne facture : les « *villages Pol Pot* ».

On n'aime guère en parler aujourd'hui. Leur conception était, paraît-il, « *diabolique* » et permettait de « *surveiller chaque détail* » de la vie des foyers.

De même, des usines et les plantations d'hévéas fonctionnaient avec l'assistance d'experts de Chine et de Corée du Nord. Il suffit, pour se convaincre de la réalité de ces transformations, de se reporter au panégyrique fait sur la situation au Cambodge à la fin de 1977 par le prince Souphanouvong, président du Laos. Quel que puisse être le jugement porté sur le bien-fondé de l'intervention militaire vietnamienne, il faut constater qu'elle a fait éclater cette structure collectiviste et engendré pour la troisième fois en dix ans un chaos, fût-il « *libérateur* ». La famine n'a pas tardé à suivre.

### Un million, deux millions trois millions de victimes ?

*Quant* aux victimes, qui les comptabilisera jamais ? Les propagandes se les arrachent, multiplient comptes et décomptes macabres. Mais personne n'a jamais su ni le nombre exact des morts de la « *guerre de 1970-1975* » ni d'ailleurs celui de la population. Le chiffre monstrueux de trois millions de morts, victimes de la violence révolutionnaire des Khmers rouges, a été avancé *a priori*. Officiellement, on a d'abord fait état de quatre millions de survivants, puis de cinq. On parle désormais de près de six millions, sans compter plusieurs centaines de milliers de personnes, agglutinées le long de la frontière thaïlandaise ou hébergées dans des camps.

M. Tang Sarim, « *ministre chargé de l'aide* », nous a d'abord affirmé qu'il fondait ses distributions alimentaires sur un chiffre de six millions d'habitants. Comme nous nous étonnions de cette estimation, fort éloignée de celles de la propagande officielle, il a eu cette réponse surprenante : « *Il y a eu un million de naissances en 1979* ».

Ce qui reviendrait à attribuer la palme mondiale de la natalité au régime des Khmers rouges, et à *infirmer* la *propagande sur le* génocide et la stérilité. Conscient de la difficulté, le ministre a trouvé cette explication : « *En vérité, nous avons cinq millions d'habitants mais nous comptons jusqu'à six dans nos prévisions.* »

Où est la vérité ? Qui mesurera, au-delà des visages ouverts ou fermés, l'étendue des ravages intérieurs, la profondeur des traumatismes psychiques du peuple khmer ? C'est sur cette toile de fond épouvantable, qu'il faut garder présente à l'esprit pour comprendre les énormes difficultés du présent, que la vie reprend de mille façons, rafistolée de bric et de broc et que le corps social disloqué se reforme et recrée, déjà, ses clivages et ses différences.

*A Phnom-Penh*, un régime sans soutien populaire favorise la reconstitution de catégories sociales privilégiées (fonctionnaires, militaires, ouvriers, petits commerçants et intermédiaires) en mettant libéralement à leur disposition les produits et les véhicules de l'assistance étrangère et en tolérant les trafics lucratifs dont elle fait l'objet. Dans les campagnes les plus déshéritées, la population souffre en attendant la pluie. Certes, les citadins, de plus en plus nombreux à peupler la carcasse d'une capitale qui se gonfle comme une sangsue, ne produisent pas leur nourriture. Mais l'aide que reçoit cette nouvelle clientèle politique, pourtant minoritaire, paraît disproportionnée. La logique qui veut que les paysans (90 % de la force de production) « *se débrouilleront toujours* » les condamne souvent à la disette, au pire à la famine. Ce type de raisonnement montre avec quelle facilité les citadins oublient les causes de la guerre des campagnes contre les villes.

*Dans certaines régions, où la* médiocre récolte de janvier a vite été dévorée et où les semences ont subi le même sort, des villages entiers ont faim et les populations connaissent une misère physiologique évidente, ce qui ne facilitera guère leur productivité au moment crucial des labours.

La situation n'est toutefois pas uniforme. Dans les provinces du nord-ouest, à *Battambang* et à Siem-Reap, elle paraît non seulement meilleure, mais encore des milliers de familles bénéficient du *gigantesque trafic du riz fourni* gratuitement par les organisations internationales et de la contrebande des biens de consommation venant de la frontière thaïlandaise. A pied, à bicyclette, en carrioles à cheval, charrettes à bœufs et avec des véhicules de toute sorte — y compris bon nombre de camions fournis par l'aide internationale — des dizaines de milliers de personnes font proliférer les circuits parallèles. Tous n'ont pas cette possibilité.

### Les paysans et les citadins

A Takéo, à Svay-Rieng, à Pursat, des milliers de paysans végètent *misérablement*, *haillonneux*, émaciés, écrasés de chaleur, beaucoup regardent passer les convois de vivres sans y avoir la moindre part. Les *informations* recueillies pendant deux semaines de déplacements en province font apparaître que, dans le meilleur des cas, les distributions, parfois espacées de plusieurs mois, ne dépassent jamais 2 kilos de riz, de maïs ou de farine, soit cinq jours de ration *minimale*. *Par comparaison*, les fonctionnaires et les membres adultes de leurs familles touchent chacun 13 kilos de riz et leurs enfants la moitié. A Phnom-Penh, des citadins qui n'appartiennent pas à l'administration reçoivent néanmoins 7 à 8 kilos par mois. On comprend que la ville agisse sur les campagnes comme un aimant, et que bien des personnes interrogées pensent que les secours « *profitent toujours aux mêmes* ».

Dans les régions limitrophes du Vietnam, les plus touchées par les guerres, l'exode rural s'accentue. Des familles mendient leur subsistance de village en village. Les paysans privilégiés, ceux qui ont des bœufs ou une bicyclette, s'en sortent en faisant du colportage et du troc. Les autorités confirment parfois cette situation inquiétante. M. Thach Chau, l'un des responsables de Svay-Rieng (à 120 kilomètres au sud-est de Phnom-Penh), nous dit : « *La population manque de riz depuis la fin avril. Toute la récolte a été mangée. Nous n'avons plus de stocks. Les distributions sont insuffisantes. Si nous ne sommes pas régulièrement approvisionnés pendant les pluies, nous ne pourrons pas éviter la famine.* »

Après une nouvelle « année zéro », à l'approche de la deuxième saison des pluies, toute la réhabilitation du pays, son avenir et l'état de santé de ses habitants vont dépendre du riz. Celui de l'aide internationale pour sa survie immédiate, et celui des rizières khmères pour la résurrection de l'économie.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Prochain article :

LA RÉSURRECTION

## Chine

## M. Geng Biao négocie à Washington l'achat de matériels militaires américains

M. Geng Biao, vice-premier ministre, membre du bureau politique et secrétaire général de la commission militaire du parti communiste chinois, est arrivé dimanche à Washington et devait entamer ce lundi 26 mai des conversations avec le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown.

La visite de M. Geng Biao aux *Etats-Unis* doit *se prolonger* jusqu'au 4 juin. Elle répond à celle que M. Brown avait faite en Chine au mois de janvier dernier et elle a *été préparée* sur place depuis deux semaines par une mission militaire chinoise conduite par le général Liu Huaqing, chef d'*état*-major *général* adjoint de l'armée.

Les entretiens porteront principalement sur la vente par les *Etats-Unis* à la *Chine* soit d'équipements militaires d'intérêt défensif ou logistique (avions de transport, hélicoptères, véhicules, *matériel de transmission, etc.*) soit de technologies avancées d'intérêt civil mais pouvant avoir des applications militaires (station de réception au sol pour satellite d'observation de type « Landsat » notamment).

Jusqu'à présent, les responsables américains n'ont pas envisagé de livrer à la Chine d'autres types de matériels militaires. Avant de quitter Pékin toutefois, M. Geng Biao a déclaré au cours d'une conférence de presse que la République populaire espérait être sur un pied d'égalité avec les autres pays qui acquièrent des armements aux Etats-Unis, tels l'*Egypte* ou l'*Arabie Saoudite*, auxquels ont été livrés notamment des appareils de combat.

Les entretiens militaires sino-américains ont été précédés par les essais réussis des premiers missiles balistiques chinois intercontinentaux (*le Monde* des 20 et 22 mai). Cette circonstance pourrait conduire les responsables américains à soulever à nouveau avec M. Geng Biao le sujet, déjà abordé, en janvier, à Pékin, par M. Brown, d'une éventuelle participation de la Chine à des programmes de contrôle des armements nucléaires.

### A l'occasion de la Pentecôte

### TRENTE ÉVÊQUES ASSISTENT A LA MESSE PONTIFICALE A PÉKIN

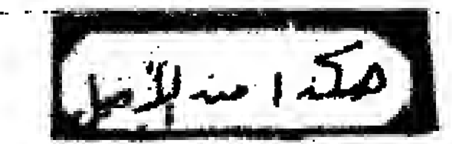
**Pékin (Reuter). — Les personnalités religieuses qui participent actuellement au synode de l'Eglise catholique patriotique de Chine ont assisté, dimanche 25 mai, à la messe pontificale célébrée à l'église du Nantang. Une trentaine d'évêques chinois et plus de soixante-dix prêtres venus de toutes les régions de Chine entouraient l'évêque de Pékin, Mgr Fu Tieshan.**

**La messe pontificale a été chantée en latin, *suivant les rites pré*conciliaires. Environ sept cents fidèles se pressaient dans l'église et ont entouré les évêques à l'issue de l'office pour demander leur bénédiction.**

**Ce rassemblement de responsables de l'Eglise catholique patriotique est le plus important en Chine depuis près de vingt ans.**

● *La réception traditionnellement organisée à Pékin* par le corps diplomatique africain à l'occasion de la journée de l'Unité de l'Afrique a été annulée cette année par crainte de manifestations. Les étudiants africains de la capitale avaient en effet fait connaître leur intention de protester contre le fait qu'un de leurs camarades originaire de Sierra-Leone, ait été retenu près d'une dizaine de jours et malmené par la police pour avoir eu des relations sexuelles avec une jeune Chinoise. — *(A.F.P.)*

● *L'auteur d'un vol de plus de 40 kilos d'or*, commis en 1961, qui avait été condamné à mort le 30 avril dernier, a été exécuté dans le nord-est de la Chine, a rapporté lundi 26 mai, le *Quotidien du peuple* en première page. Son épouse et complice, avait été, elle aussi, *condamnée à mort*, mais avec un sursis de deux ans. Avant la découverte de *son* vol, le supplicié s'était distingué à plusieurs reprises dans son usine pour son activisme, obtenant le titre d'« *ouvrier modèle* » et devenant membre du parti. — *(A.F.P.)*



# DIPLOMATIE

## La France a tenu à l'U.R.S.S. un langage d'une grande fermeté

### déclare M. François-Poncet

Parlant le samedi 24 mai au « Journal inattendu » de R.T.L., M. François-Poncet a déclaré que le gouvernement français, tant au cours de la visite de M. Gromyko à Paris qu'au sommet de Varsovie, a tenu à l'U.R.S.S. « *un langage d'une grande fermeté* ». Indiquant que le projet de sommet d'un « *petit nombre de grandes puissances responsables* » évoqué par M. Giscard d'Estaing, pourrait se tenir « *à partir du début de 1981* », à la condition que de nouvelles causes de tension ne soient pas apparues d'ici là, notamment en Afghanistan, le ministre français des affaires étrangères a ajouté : « *Il est important que l'Union soviétique tienne compte de cette préoccupation, j'allais dire de cette mise en garde* ». Selon lui, la France est « *dans le camp occidental* », mais « *alliance ne signifie pas alignement* ». « *Il peut arriver que dans certaines situations, nous nous mettions* d'accord (avec les Etats-Unis) *pour avoir des politiques qui sont différentes tout en étant parallèles* ».

### Une mise en garde de l'ambassadeur des Etats-Unis

Pour sa part, M. Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis en France, a traité des relations euro-américaines dans un discours prononcé, dimanche 25 mai, à l'occasion du Memorial Day, au cimetière américain de Saint-Avold, en Moselle. Relevant que l'Europe est en paix depuis trente-cinq ans, l'ambassadeur a dit : « *Cette situation n'est pas un cadeau. Elle représente un énorme effort de la part des démocraties occidentales, et surtout une volonté politique de coopérer au sein d'une alliance dont le but bien défini est d'éviter une nouvelle guerre. Tout fléchissement de cette volonté, tout relâchement de cette coopération ouvrirait la voie à une aventure des plus dangereuses.* »

Selon M. Hartman, « *le danger d'une hésitation de notre part a été mis en relief très crûment par les événements d'Afghanistan... L'installation d'une force militaire soviétique dans ce pays fait planer, à terme, une grave menace sur les sources d'énergie de l'Europe, du Japon et des Etats-Unis. Nos intérêts vitaux à tous sont directement menacés et c'est à partir de tels conflits d'intérêts qu'explosent les guerres. Il me paraît donc de la plus haute importance, je dirais presque pour la survie de nos sociétés, que vous, Européens, et nous, Américains, regardions ensemble la situation au Moyen-Orient bien en face, et en tirions des conclusions communes* ».

∴

Sous le titre « Un ambassadeur donneur de leçon », Max Léon écrit dans *l'Humanité* :

« *Slon Son Excellence, il ne fallait donc pas aller à Varsovie et, au contraire, compromettre un peu plus les relations Est-Ouest et la détente.*

» *M. l'ambassadeur aurait souhaité sans doute que les paras français participent à la brillante opération de Tabas dans le désert iranien ?*

» *Mais le rôle d'un ambassadeur accrédité à Paris est-il de dicter à la France ce que devrait être sa politique ?* »

### Selon M. Poniatowski

## L'EUROPE DOIT « SOUTENIR LA REMONTÉE EN CHARGE DES ÉTATS-UNIS »

M. Michel Poniatowski évoque la situation internationale dans *Prospective hebdo*, bulletin de l'Institut de prespective politique, dont il est le fondateur (numéro du 23 mai). Il note que la tension actuelle est caractérisée par « *deux facteurs de risques accrus* » : « *La remontée en puissance des Etats-Unis sur le plan militaire demandera entre trois et cinq ans et ajoutera à la tension ; la capacité de tir nucléaires à grande distance de la Chine inquiète profondément les Russes.* » Il souligne ensuite que, face à cette situation, la « *riposte européenne* » devrait consister à « *soutenir la remontée en charge stratégique et géopolitique des U.S.A. pour rétablir un nécessaire équilibre international ; lutter contre les facteurs de finlandisation de l'Europe ; agir pour réduire une tension et les risques de* « collision » *et de guerre dont l'Europe serait la première et peut-être la seule victime, les superpuissances ayant intérêt à porter leurs épreuves de force sur un territoire tiers* ».

L'ancien ministre d'Etat ajoute : « *Si la période de tension qui s'ouvre peut être traversée sans trop de dommage, nous entrerons alors dans une période marquée par la complémentarité des pays du monde avancé. Nous pouvons penser à notre planète sous bien des formes. L'une d'elles est de concevoir l'unité et la réciproque dépendance des pays avancés : l'U.R.S.S., les deux Europes, les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, l'Afrique du Sud. Déjà ces pays s'imbriquent et l'imbrication, si elle suit la pente naturelle des événements, ira croissant (...).*

» *A plus long terme, le grand problème résidera dans les rapports entre les pays avancés, disposant d'une culture, d'une technologie, d'une science toujours plus sophistiquées et raffinées, et le reste du monde. Ainsi voyons-nous se dessiner, pour le monde avancé, trois étapes marquées par la menace, la complémentarité, la solidarité et la nécessité pour survivre pacifiquement d'une vision globale projetée sur un quart de siècle des problèmes qui se posent au sein du monde avancé et entre ce monde et les autres Etats de la planète.* »

## La presse soviétique exalte « l'esprit de Varsovie »

De notre correspondant

Moscou. — Si « *l'esprit souffle où il veut* », il ne fait aucun doute pour les commentateurs soviétiques qu'en ce mois de mai c'est Varsovie qu'il a choisi. Deux événements justifient cette appréciation : le sommet des Etats socialistes et, « *après lui* », la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing. Naturellement, admet l'agence Novosti, « *après lui* » ne veut pas nécessairement dire « *par voie de conséquence* » ; mais les deux événements « *possèdent un tel potentiel de conséquences durables que l'on est en droit d'utiliser l'expression : esprit de Varsovie* ». En quoi consiste-t-il ?

Le commentateur de l'agence de presse soviétique, dont les articles sont essentiellement destinés à l'étranger, en donne une définition qui ne correspond pas exactement à l'interprétation du gouvernement français. En lui-même, l'amalgame entre les deux réunions est déjà gênant, mais les Soviétiques vont encore plus loin par la manière dont ils introduisent, pour l'évacuer immédiatement, la question afghane.

L'essence de « *l'esprit de Varsovie* » tient en un « *retour au dialogue après une période d'éloignement et d'hostilité* ». Occidentaux et Soviétiques ne sont pas d'accord sur les causes de cette tension. Pour les premiers, c'est l'Afghanistan ; pour les seconds, l'hostilité a commencé bien avant. « *Mais, ce n'est pas ce qui compte maintenant*, affirme Novosti. *La question est de savoir si l'on admet ce prétexte* (ou pour l'Occident cette « *raison* ») *pour faire dérailler la paix.* » Or, l'esprit de Varsovie signifie « *un appel à revenir à la diplomatie après une période d'anti-diplomatie, à revenir au bon sens et à la politique de détente* ».

« *Car*, renchérit la *Pravda* du dimanche 25 mai, *les pays socialistes ne peuvent pas faire tout tout seuls. Leurs actions unilatérales en faveur de la paix, aussi colossales soient-elles, ne suffisent pas. Il faut absolument chercher des contacts avec tous ceux qui sont intéressés et prêts à faire un pas en direction de ces efforts pacifiques.* » D'où « *la signification importante* » de la rencontre Brejnev-Giscard d'Estaing qui a montré, poursuit le journal du P.C. soviétique, que « *des divergences dans l'approche de telle ou telle question concrète de la vie internationale* (sous-entendu l'Afghanistan) *ne créent pas des obstacles insurmontables dans la recherche d'une voie pour le maintien et le renforcement du processus de détente* ». Et la *Pravda* conclut en lançant un appel à la coopération de toutes les forces éprises de paix et à l'isolement des partisans de la guerre froide.

Si les chefs d'Etat s'estiment trop occupés pour participer au sommet mondial proposé par le pacte de Varsovie, qu'ils regardent comme le leur conseille Novosti, « *combien de temps Leonid Brejnev consacre à la cause de la paix* ». Voilà l'exemple à suivre. Esprit de Varsovie, es-tu là ?

DANIEL VERNET.

● *Le conseil des ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO) *a prix fin dimanche* 25 mai à l'issue de quatre jours de travaux dans la capitale togolaise. Les ministres des seize pays de la communauté ont adopté un rapport portant sur les tarifs douaniers, le commerce, la libre circulation des biens et des personnes, les transports, les télécommunications, l'énergie et l'agriculture. Ce rapport sera soumis à l'approbation des chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront à partir de mardi à Lomé. — *(A.F.P.)*

# EUROPE

## M. Barre en Norvège

*(Suite de la première page.)*

On sait bien à Oslo que cette formidable concentration de sous-marins — deux cents, trois cents, dont la moitié nucléaires ? — ne vise pas la Norvège. Mais on sait aussi que l'U.R.S.S., en cas de conflit ou de tension extrême, sera sans doute prête à tout pour protéger cette zone stratégique, y compris donc à s'assurer du contrôle du Finnmark, la partie la plus septentrionale de la Norvège.

La politique de défense de la Norvège ne vise certainement pas à s'opposer à une telle éventualité : le rapport des forces est par trop inégal. Mais l'appartenance à l'OTAN, estime-t-on, *devrait convaincre l'U.R.S.S.* que toute attaque contre le pays sera considérée comme une agression contre l'alliance, et non pas comme une opération locale sans conséquences majeures. L'inconvénient de cette situation n'a jamais été sous-estimé à Moscou, dont la presse tente régulièrement d'intimider Oslo et dénonce comme autant de provocations *tout effort* — pourtant *modeste* — dans le domaine militaire. C'était encore le cas il y a quelques semaines, lorsque vingt-quatre mille hommes appartenant à sept pays membres de l'OTAN, ont participé aux manœuvres Anorak Express dans le nord du pays.

La Norvège, pourtant, évite soigneusement tout ce qui pourrait passer pour une provocation : aucune arme nucléaire n'est stationnée sur son territoire et elle s'est engagée unilatéralement à ne concéder aucune base militaire *à un pays étranger* tant qu'elle ne sera pas attaquée ou menacée de l'être. Elle n'en participe pas moins au vaste réseau de l'OTAN de détection des sous-marins *soviétiques* et c'est sans doute *trop* pour Moscou. Elle a aussi décidé d'accepter le stockage sur son sol de certains équipements militaires lourds (américains) estimant qu'en cas d'attaque conventionnelle, les alliés n'auraient ni le temps, ni la capacité de transporter un tel matériel. Cette décision a également été fort critiquée par Moscou. M. Nordli, le premier ministre travailliste, l'a justifiée en invoquant un renforcement de la présence militaire soviétique dans la région de Mourmansk.

Ce genre de campagne soviétique n'émeut pas outre-mesure les Norvégiens : les sondages indiquent aujourd'hui un plus fort soutien à l'OTAN que dans les années 1950-1960. Les innombrables incidents mettant en cause des bateaux soviétiques trop « curieux », les inlassables efforts de Moscou pour s'imposer *de facto comme co-puissance* tutélaire du Spitzberg, les tergiversations des représentants du Kremlin dans les interminables et intermittentes négociations sur le partage de la mer de Barents, sont sans doute pour beaucoup dans le refus des Norvégiens de se considérer comme d'impardonnables fauteurs de guerre. Ils n'ignorent pas, au demeurant, qu'avec une armée d'active d'environ cinquante mille hommes seulement — mais dont les effectifs pourraient être rapidement multipliés par six en cas de mobilisation — on ne peut guère les *soupçonner d'intentions* bellicistes. Certains militaires norvégiens ne manquent d'ailleurs pas de dénoncer régulièrement l'insuffisance de l'effort militaire du pays. Ainsi par exemple, l'amiral Herlofson, inspecteur général de la marine, selon lequel, si la politique actuelle n'est pas modifiée, la Norvège n'aura ni poseur de mines anti-sous-marins ni bâtiments d'*escorte en 1990*.

Le refus de la Norvège de se livrer à toute provocation à l'égard de l'U.R.S.S. se retrouve dans l'affaire des *euromissiles* : M. Knut Frydenlund, le ministre des affaires étrangères, s'est encore déclaré, la semaine dernière, favorable à des négociations entre l'OTAN et le pacte de Varsovie pour éviter si possible le déploiement (en 1983) des Pershing-2 et des missiles de croisière destinés à faire pièce aux SS-20 soviétiques que l'U.R.S.S. a commencé à mettre en place depuis plusieurs années. *Cette préférence traditionnelle* de la négociation n'exclut pas la fermeté politique ; c'est en des termes très nets, par exemple, que M. Nordli avait condamné l'invasion de l'Afghanistan, « *violation inacceptable du mode de conduite qui constitue le fondement de la* politique *internationale* », avant de recommander aux sportifs norvégiens de boycotter les Jeux olympiques de Moscou. Car ces hommes du froid, qui ont su en quelques dizaines d'années passer de la plus noire inégalité à une démocratie sans doute imparfaite mais (donc ?) réelle, sont aujourd'hui particulièrement sensibles à toutes les violations des droits de l'homme. Nonobstant le rachat du *France*, qui ne constitue après tout qu'une violation de nos traditions patriotiques...

JACQUES AMALRIC.

### Union soviétique

## LES PETITES CUILLERS DE LA BELLE-MÈRE DE M. SAKHAROV

Mme Ruth Bonnar, belle-mère du physicien André Sakharov, est arrivée, samedi 24 mai, à Paris. Elle a été accueillie à son arrivée dans la soirée par quelques amis et par sa petite-fille Tatiana Yenkélévitch, qui vit aux Etats-Unis depuis quelque temps déjà (*le Monde* du 24 mai). Agée de quatre-vingts ans, Mme Bonner est munie d'un visa de sortie de six mois. Elle compte passer ce temps, avant de regagner l'U.R.S.S., auprès de sa petite-fille et de ses arrière-petits-enfants. Elle s'est refusée à toute déclaration.

A l'aéroport de Moscou, ses bagages avaient été longuement fouillés. Les douaniers ont, en fin de compte, saisi trois cuillers en bois et une petite boîte ronde d'une valeur de 80 kopecks (1,30 franc environ). En effet, il est à présent interdit d'exporter les « objets d'art » qui n'ont pas été achetés avec des devises.

### Espagne

## MADRID ET LES PARTIS BASQUES S'OPPOSENT A PROPOS DE LA LUTTE CONTRE L'ETA

Bilbao *(A.F.P., Reuter)*. — Madrid et les partis basques viennent de s'engager dans une nouvelle épreuve de force à propos de la lutte contre l'ETA.

Le ministre espagnol de l'intérieur, M. Juan José Roson, a présenté, au milieu de la semaine dernière, un plan stratégique global de lutte contre le terrorisme, qui apparaît comme une déclaration de guerre à l'ETA. M. Roson — qui annonce une augmentation des effectifs des corps de sécurité, des actions judiciaires sévères contre ceux qui font l'apologie du terrorisme, des poursuites contre ceux qui refusent de collaborer avec la police — a également réaffirmé qu'il était opposé à tout type de négociation avec l'ETA *et* à toute mesure d'amnistie.

Dans un communiqué particulièrement dur, le parti nationaliste basque (P.N.V.), majoritaire dans le gouvernement autonome basque, se prononce au contraire en faveur de la négociation avec l'ETA. « *Le problème basque a des racines politiques et il doit être uniquement abordé avec des mesures politiques* », poursuit le P.N.V., qui condamne également « *tout type de violence, y compris celle de l'ETA* », mais n'utilise pas une seule fois le mot « *terrorisme* ».

Les milieux bien informés soulignent que M. Roson a ainsi fait l'unanimité des partis basques contre son plan alors que précisément il recherchait leur appui dans l'espoir de déclencher une réaction civique.

### Turquie

● A ANKARA, Mme Sevine Ozguner, membre du conseil de l'Union des médecins de Turquie, connue pour son appartenance à des mouvements de gauche, a été tuée le vendredi 23 mai à son domicile.

# AFRIQUE

## Ethiopie

### La visite du président Mengistu, à Khartoum consacre la réconciliation avec le Soudan

*De notre correspondant en Afrique orientale*

Nairobi. — Entre le Soudan et l'Ethiopie, le processus de réconciliation se poursuit. Le colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, a commencé, samedi 24 mai, une visite officielle de cinq jours à Khartoum, où il participe aux cérémonies marquant le onzième anniversaire de la révolution soudanaise. C'est la première fois, depuis la chute de l'empereur Haïlé Selassié en 1974, qu'un dirigeant d'Addis-Abeba se rend au Soudan.

Après trois années de brouille, dues à la persistance des querelles *frontalières* et, surtout, à l'appui actif apporté par Khartoum à la cause des combattants érythréens, les deux pays ont amorcé un rapprochement en mars. Au terme d'une réunion conjolote tenue au début de ce mois, ils ont décidé de *« réactiver les liens commerciaux traditionnels »* et conclu un accord culturel. Des consultations régulières porteront sur les *« problèmes de défense et de sécurité »*. Surtout, il a été décidé d' *« encourager et de faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés de chacun des deux pays »*. Le Soudan abrite quelque cinq cent mille réfugiés d'Ethiopie, Erythréens pour la plupart. Leur présence pose de graves problèmes au gouvernement de M. Nemeiry.

Samedi soir, le colonel Mengistu a vivement attaqué les opposants à son régime ayant choisi l'exil : *« Ils ont*, a-t-il dit, *été trompés ou manipulés par les ennemis de classe de l'Ethiopie, les nobles et les propriétaires. En outre, ils ont assombri nos relations de bon voisinage »*, affirmant toutefois que son gouvernement ne nourrissait à leur égard aucune *« intention de revanche »*. Il a appelé ses hôtes à *« l'ouverture d'une nouvelle page entre l'Ethiopie et le Soudan »*. *« Devons-nous*, a-t-il demandé, *sacrifier les efforts de nos deux peuples frères aux intérêts d'une minorité de destructeurs qui ne représentent rien et ne sont utiles à personne ? »*

Le rapprochement entre Khartoum et Addis-Abeba est accueilli très favorablement au Kenya, qui entretient de bonnes relations avec les deux capitales. Une réunion tripartite pourrait se tenir prochainement. — J.-P. L.

## Libye

### A la suite du sommet de Nice

### LE PRÉSIDENT KADHAFI MENACE DE ROMPRE AVEC LES ALLIÉS AFRICAINS DE LA FRANCE

Le colonel Kadhafi, *« chef de la révolution libyenne »*, a sévèrement critiqué, dimanche 25 mai, les pays africains francophones qui se réunissent tous les ans sous l'égide de la France et a menacé de fermer leurs ambassades à Tripoli, *« laissant à l'ambassade de France le soin de les représenter »*.

Parlant devant les ambassadeurs et les mouvements de libération africains à Tripoli, à l'occasion de la Journée de l'Afrique, le colonel Khadafi a déclaré : *« La réunion annuelle, devenue traditionnelle, des pays francophones sous la houlette du président français est une honte pour les Africains qui ne peuvent considérer ces pays comme ayant vraiment réalisé leur indépendance. »*

Après avoir affirmé que le seul but de l'*« impérialisme est de piller l'Afrique et de perpétuer la relation esclave et maître »*, le colonel Kadhafi a ajouté : *« Si les pays africains francophones continuent à se réunir sous la direction de la France, le peuple libyen envisagera de cesser d'aider économiquement ces pays, de fermer leurs ambassades à Tripoli et de considérer l'ambassade de France comme étant leur porte-parole. »*

Le colonel Kadhafi a cependant salué le retrait des troupes français du Tchad, tout en regrettant leur installation dans des pays limitrophes qui *« permettraient leur retour au Tchad si la guerre civile continue »*. *« Si on le lui demande officiellement, la Libye œuvrera pour faire rétablir la paix au Tchad, et elle en a les moyens »*, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

## Zimbabwe

### M. MUGABE S'ENGAGE A LUTTER CONTRE LES OPPOSANTS ARMÉS AU RÉGIME DU MOZAMBIQUE

Les armées du Zimbabwe et du Mozambique vont mener des actions militaires communes pour éliminer les opposants armés au régime du président Samora Machel à Maputo, a annoncé samedi 24 mai à Salisbury le premier ministre du Zimbabwe. M. Mugabe qui a eu vendredi trois heures d'entretiens avec le président Machel dans le port mozambicain de Beira, a déclaré que son pays avait le *« devoir »* d'éliminer les *éléments anti-Frelimo (Front* de libération du Mozambique) qui se trouvent encore sur le territoire zimbabwéen. Il a également accusé l'Afrique du Sud d'abriter des groupes dissidents mozambicains et zambiens qui étaient basés en Rhodésie avant l'indépendance du pays.

Cette déclaration coïncide avec des informations faisant état de l'arrivée de nombreux réfugiés du Mozambique au sud-est du Zimbabwe, qui déclarent fuir de violents combats entre les troupes régulières et des guérilleros.

Un groupe d'opposition au président Machel, le Mouvement de résistance nationale (M.N.R.), qui avait des bases en Rhodésie sous les régimes précédents, a admis cette semaine à Johannesburg que son chef militaire, le commandant André Matsangaisse, avait été tué au cours d'un accrochage avec l'armée mozambicaine. — *(A.F.P.)*

## Le conflit saharien

### LE POLISARIO ASSURE AVOIR INFLIGÉ DE « LOURDES PERTES » A UNE GARNISON MAROCAINE

*(De notre correspondant.)*

Alger. — Le Polisario a annoncé *dimanche 25 mai* qu'il avait *« infligé de lourdes pertes aux troupes marocaines »* lors de l'attaque d'Abateh, localité située en territoire marocain, au sud de l'oued Draa, à environ cent cinquante kilomètres à l'est de Tarfaya. Dans ces combats, qui se seraient déroulés le 23 mai, les forces armées royales auraient perdu cent *douze tués et autant de blessés*. Vingt-neuf blindés et véhicules auraient été détruits ainsi qu'une importante quantité d'armes lourdes. Cet assaut succédait, selon les Sahraouis, à une autre opération menée contre la même ville le 20 mai et au cours de laquelle l'armée marocaine aurait eu cinquante-sept morts et vingt et un blessés.

La presse algéroise a reconnu ces derniers jours que les forces *chérifiennes* avaient réussi à briser l'encerclement de Zak. Quelque vingt mille hommes auraient été engagés par Rabat dans l'opération et assureraient la protection d'un « couloir » de trente kilomètres de long entre Zak et Lengab. Des convois ont pu ainsi ravitailler la garnison de quelque sept mille hommes assiégée depuis *plusieurs mois* et évacuer du 8 au 10 mai la population civile forte de six mille âmes environ vers Goulimine et Assa. — D. J.

## Maroc

### La réponse au référendum du 23 mai (99,71 % de « oui ») est présentée comme un « renouvellement de l'allégeance au roi »

*De notre correspondant*

Rabat. — Les Marocains ont répondu oui par 99,71 % des votants, le vendredi 23 mai, au premier référendum sur la réforme du conseil de régence dont le président ne sera plus le prince Moulay Abdallah, frère du roi, *mais* le président de la *Cour* suprême, tandis que l'âge requis pour régner sera abaissé de dix-huit à seize ans.

On peut se demander si la masse des six millions et demi d'électeurs marocains qui ont participé au vote dans la proportion de 96,93 % des inscrits a prêté vraiment attention au contenu de la question. En fait, comme l'a reconnu le ministre de l'intérieur, M. Basri, dans la conférence de presse qu'il a tenue samedi, *« ce référendum a tourné à un véritable renouvellement* de *la Baïa (allégeance) à sa Majesté le roi de tous les Marocains* pris *individuellement* et *dans leur ensemble politique, ethnique et social »*.

Les partis politiques de la majorité avaient fait leur campagne sur le thème du renforcement des liens qui unissent la royauté au peuple. Les Marocains ont dit oui à leur roi beaucoup plus qu'aux réformes proposées, dont le détail donne d'ailleurs lieu à des interprétations divergentes. Tel est, notamment, le cas pour l'abaissement de la majorité du roi, dont la plupart des observateurs tirent la conclusion que le souverain a voulu laisser planer un doute sur le choix de son successeur qui, dans la monarchie marocaine, n'est pas forcément le fils aîné.

Quoi qu'il en soit, le succès remporté par le roi, vendredi, servira à n'en pas douter de réplique à tous les commentaires et supputations sur la fragilité du régime marocain et sur la lassitude supposée du peuple face à la guerre du Sahara.

Pour préparer le deuxième référendum fixé au 30 mai, le roi Hassan II s'est adressé à son peuple dimanche 25 mai pour la troisième fois en deux semaines. Il s'agit, cette fois d'amender deux articles de la Constitution concernant le Parlement. Le roi propose de prolonger la durée du mandat des parlementaires de quatre à six ans en invoquant la nécessité d'harmoniser la durée du mandat des parlementaires avec celle des mandats des élus locaux. En effet, un tiers du Parlement est élu indirectement par les élus locaux et les représentants des chambres professionnelles. Or, leur mandat est de six ans, alors que celui des députés était jusqu'ici de quatre ans.

L'opération aurait pu se faire sans *opposition* n'était l'impopularité des députés de l'actuel Parlement. Prolonger leur mandat *posait* quelques problèmes, et l'opposition communiste et socialiste a invité à voter « non ». Les socialistes conseillent même à leurs électeurs de boycotter la consultation. Peut-être est-ce la raison de la prudence du roi, qui, contrairement à ce que laissaient entendre les officiels, ne s'est pas prononcé sur le caractère rétroactif de l'*amendement soumis* à référendum.

ROLAND DELCOUR.

## Algérie

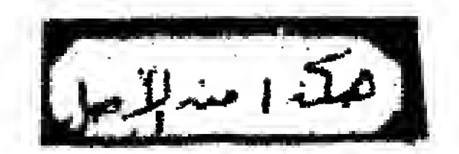
● *Une certaine effervescence continue à régner dans les universités d'Alger*, où se poursuivait, dimanche 25 mai, la grève déclenchée au début de la semaine pour obtenir la libération des vingt-quatre personnes arrêtées lors des événements de Tizi-Ouzou et qui doivent être jugées par la Cour de sûreté de l'Etat. Les enseignements sont sérieusement perturbés, *notamment* à l'université des sciences et techniques de Bab-Ezzouar, à l'est de la capitale.

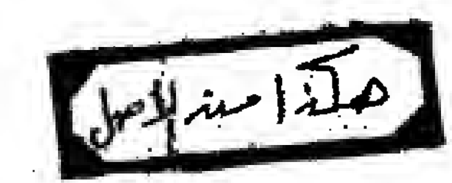
Celle-ci a été investie samedi par plusieurs centaines d'étudiants *« nationalistes »* se réclamant de l'arabisme et de l'Islam qui, venus de l'extérieur et usant de pierres et de gourdins, se sont employés à *« évacuer »* les étudiants et enseignants, grévistes ou non, qui se trouvaient sur le campus. *Les affrontements* ont *fait* une trentaine de blessés. D'autres heurts auraient eu lieu dimanche. Samedi et dimanche, l'université centrale au cœur de la ville a été momentanément fermée par la police qui en a contrôlé étroitement les accès. — *(Corresp.)*

## Tunisie

● *M. Abdelaziz Mathari, ancien ministre des finances, a été nommé gouverneur de la Banque centrale de Tunisie*, aux termes d'un décret pris par le président Habib Bourguiba. M. Mathari remplace M. Mohamed Ghenima à la tête de l'institut d'émission de Tunisie, poste qui lui donne rang de ministre. Agé de cinquante-huit ans, M. Abdelaziz *Mathari*, qui a été *ministre* des finances de décembre 1977 à avril 1980, est un spécialiste du secteur bancaire et de la gestion des entreprises. Après avoir dirigé différentes banques tunisiennes de 1957 à 1971, il a été nommé en mars 1971 à la tête de la SIFIDA (Société d'investissement et de financement du développement en Afrique). — *A.F.P.*









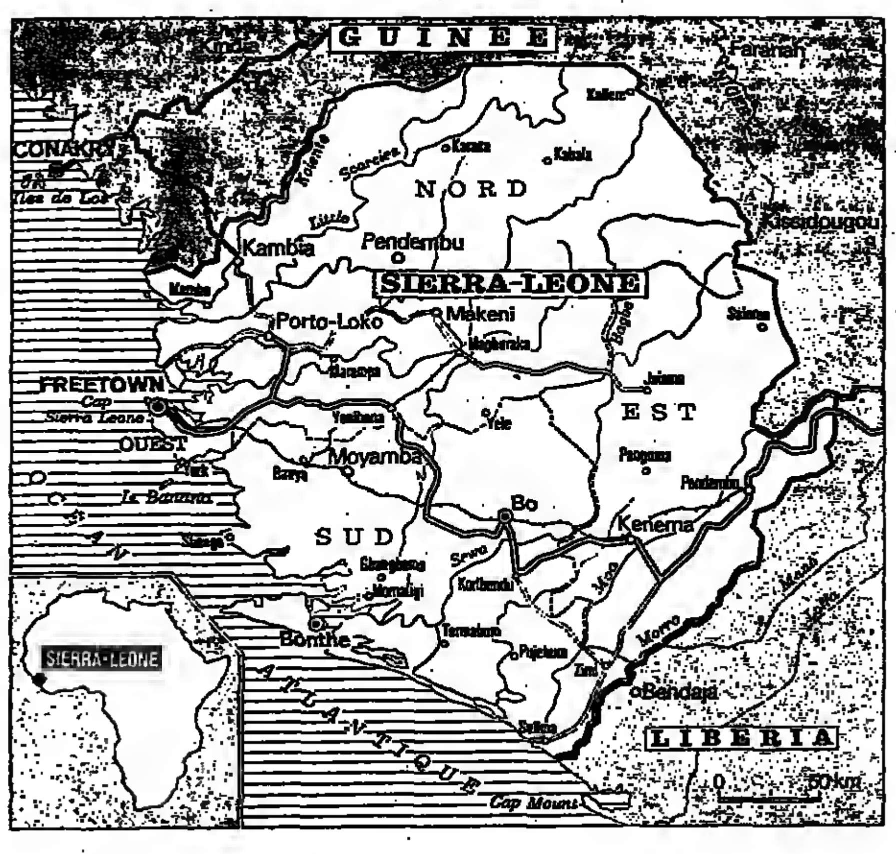
# La Sierra-Leone à l'heure de l'O.U.A.




**Petit pays situé sur la côte de l'Afrique occidentale, la Sierra-Leone s'apprête à accueillir fin juin et début juillet, la grande fête annuelle du continent : le conseil des ministres puis le sommet de l'Organisation de l'unité africaine, auquel prennent part, habituellement, au moins une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement. A cette occasion, le président de la Sierra-Leone, M. Siaka Stevens, sera porté pour un an à la présidence de l'organisation panafricaine.**

**Tout en étant une source indiscutable de prestige, l'accueil de plus de trois mille délégués, invités, fonctionnaires et journalistes, n'est pas une mince affaire. Freetown, l'ancienne capitale des *« créoles »*, ces esclaves affranchis par les Britanniques voilà deux siècles, perd de sa nonchalance pour s'ouvrir sur le monde extérieur. Les infrastructures mises en place ou améliorées à cette occasion — hôtels, routes, ferry-boats et piste aérienne — devront contribuer à relancer une économie stagnante. Pour avoir *bénéficié, ces dernières années*, d'une relative stabilité politique, la Sierra-Leone n'a pas, pour antant, en effet, réussi à sortir de sa léthargie.**

**Pour la première fois, le président de ce pays anglophone a participé à un sommet franco-africain, celui qui s'est tenu à Nice les 8 et 9 mai. M. Stevens espère ainsi multiplier les contacts avec les États francophones qui entourent son pays, à l'exception du Libéria voisin, où le coup d'État du 12 avril a provoqué une certaine inquiétude à Freetown. Cet ensemble de données explique sans doute pourquoi la France tout autant que la Sierra-Leone souhaitent renforcer une coopération encore embryonnaire.**




**Située entre la Guinée et le Libéria, la Sierra-Leone a une superficie de 72 328 kilomètres carrés et compte une population de moins de quatre millions d'habitants. Les principales ressources sont le diamant, la bauxite, le café, le cacao et le riz. Ancienne colonie de la Couronne, le pays est indépendant depuis 1961.**

## Un pays qui vit à deux rythmes différents

QUAND, dans le courant du mois d'avril, l'air devient lourd et que de sombres nuages s'agglutinent à l'horizon, annonciateurs d'orages et de formidables rideaux de pluies, la Sierra-Leone accomplit sa mue annuelle. Les touristes désertent le complexe hôtelier du cap Sierra, à l'extrémité de cette péninsule qui embrasse la magnifique baie de Freetown. Ailleurs, ou, plutôt, un peu partout, le riz prend son élan. Le retour des pluies, dans *cette société rurale*, est une renaissance, la revanche de la nature.

Cette année, l'accueil du sommet de l'O.U.A. a légèrement *cassé ce rythme*. Dans les *rues* qui serpentent entre les vieilles maisons *crios* qui donnent encore son charme à la capitale sierra-léonaise, sur ces avenues qui se glissent entre Freetown et la plage de Lumley, qui borde le cap Sierra, cantonniers et électriciens sont à la tâche même le dimanche. Ici, on termine d'installer des lampadaires. Là, des équipes d'ouvriers réparent des chaussées bien abîmées. Désertés par les touristes en mal de dépaysement, de bronzage et d'exotisme, les hôtels s'apprêtent à refaire le plein pour quinze jours au moins.

Dans une forêt domaniale qui s'étale sur des collines à quelques kilomètres du centre ville, le gouvernement a *fait construire* le « village de l'O.U.A. », soit soixante petites maisons plutôt coquettes et très confortables qui seront réservées aux chefs d'Etat et de gouvernement. L'ensemble est agrémenté d'un restaurant et de deux courts de tennis. Des locaux ont été prévus pour les services de sécurité. Chaque bungalow disposera d'une équipe de service, cuisiniers compris.

Au cap Sierra, le centre de conférence a été agrandi afin de pouvoir accueillir environ trois mille personnes et l'hôtel Mintubani, qui le jouxte, a été doté d'une aile supplémentaire. A quelques centaines de mètres plus loin, le gouvernement a fait construire un bel hôtel, le Mamy Yoko, qui ouvrira ses portes fin mai ou début juin et dont la gestion a été confiée à U.T.H., la filiale hôtelière d'U.T.A. En tenant compte de *l'hôtel Cape Sierra, la capacité* de cette presqu'île située au bout de la longue plage de Lumley a donc été portée à environ cinq cents chambres de première catégorie. *Deux casinos et plusieurs* restaurants complètent cet ensemble touristique, le premier dans l'histoire de ce pays dont l'énorme potentiel — plages, réserves d'animaux, sites de montagne — est demeuré, jusqu'ici, pratiquement inexploité.

Le sommet de l'O.U.A. a également été l'occasion de réaménager l'aéroport international qui se trouve sur l'île de Lungi, face à Freetown. Pour garer les avions des chefs d'Etat, le parking aérien a été élargi. Le projet de construire un nouvel aéroport *continental*, *facilitant* l'accès à Freetown, a été abandonné en raison de son coût trop élevé. L'aéroport de Lungi a été doté d'un *système* d'atterrissage aux instruments. De nouvelles jetées ont été construites pour faciliter la navette, entre l'île et le continent, de trois gros ferry-boats commandés au Japon et qui remplaceront les deux vieux bâtiments actuels.

L'approche du sommet et les retards pris sur plusieurs chantiers ont donné à Freetown cet air de fébrilité bien inhabituel en fin de saison touristique. Au rez-de-chaussée du ministère des affaires étrangères, des bureaux ont été affectés à l'organisation de la conférence et plusieurs hauts fonctionnaires travaillent sur des organigrammes neufs collés aux murs. A l'hôtel Brookfields, dont la terrasse est le rendez-vous de fin d'après-midi des hommes d'affaires et des fonctionnaires, des bungalows ont été construits en série. Sur les étalages du marché africain, les *inévitables tee-shirts imprimés* à la gloire du panafricanisme ont fait leur apparition.

### Une stabilité politique

La vieille cité ouest-africaine des « hommes libres » semble s'habituer à ces changements qui tentent d'en secouer la somnolence. A l'heure de la sieste, le moment la plus étouffant quand la pluie ne vient pas, seuls les enfants de Freetown paraissent encore conserver assez d'insouciante énergie pour se remuer et crier. Le monde des ministères délabrés s'assoupit si possible dans un maigre courant d'air ou sous un ventilateur. Secrétaires et plantons affichent une gentille *force d'inertie bien compréhensible*. Il aura fallu la venue de l'O.U.A. pour remuer un peu cette pesante atmosphère, la percée d'égouts et la réfection de trottoirs créant, ici et là, quelques bruyants embouteillages. Les sirènes des motards — les futures escortes des chefs d'Etat — y mettent également du leur.

Le centre-ville est dominé par la silhouette bien peu élégante de la State House, un palais présidentiel qui fait penser à une H.L.M. des années 50 bâtie sur les fondations d'un ancien fort britannique. Quelques vieux canons bien briqués témoignent d'un passé colonial vieux déjà de près de vingt ans. On y rentre et y circule comme dans un moulin, le poste de garde se contentant de demander au visiteur s'il connaît son chemin. Cette torpeur tropicale a tout de même un avantage : elle sert l'image d'un régime dominé par un patriarche, M. Siaka Stevens, qui se veut à la fois ferme et rassurant.

Au pouvoir depuis 1971, le « vieux » de la Sierra-Leone semble avoir réussi, ces dernières années, à offrir au pays une stabilité politique qui lui a fait défaut pendant la première décennie de l'indépendance, quand les militaires profitaient des appels d'air provoqués par les politiciens pour fomenter des complots. Il y a eu, bien entendu, quelques pressions. Après les dernières élections législatives, tenues en 1977, les quinze élus (sur cent députés) du Sierra *Leone People's Party (S.L.P.P.)* — l'opposition de l'époque — furent contraints soit de se démettre soit de rejoindre les rangs du parti de M. Stevens, l'All People's Congress Party (A.P.C.).

J.-C. P.

*(Lire la suite page 12.)*

## L'Afrique doit en revenir à la concertation

### nous déclare le président Stevens

**Le président Stevens s'apprête à accueillir avec « humilité et gratitude » la présidence de l'Organisation de l'unité africaine qu'il doit assurer, pour un an, à compter de juillet. Dans l'esprit du sommet extraordinaire de l'organisation panafricaine, réuni à Lagos fin avril, il entend porter une attention particulière, pendant la durée de son mandat, aux problèmes d' « intégration économique » du continent ainsi qu'au développement de relations « plus équilibrées » entre l'Afrique et les pays industrialisés.**

**« Sur le plan politique, nous devons en revenir à nos traditions africaines de consultation et de concertation, quelles que soient nos sources de désaccord », nous a-t-il également déclaré début mai en nous recevant dans son bureau de Freetown. Ce vieil homme, qui aime bien la plaisanterie et entend plaider le bon sens, en impose visiblement à des collaborateurs qui l'écoutent respectueusement. Sur son bureau s'étalent pêle-mêle souvenirs de voyage *et cadeaux* de *visiteurs. Dans le concert* du panafricanisme, M. Stevens fait figure de modéré et de conciliateur. Voici les réponses qu'il a bien voulu donner à nos questions.**

● *L'un des plus sérieux problèmes auxquels l'O.U.A. est aujourd'hui confrontée est la multiplication des conflits interafricains. Quelles seront, à ce sujet, vos priorités ?*

— Je suis, bien entendu, l'avocat des règlements pacifiques. Mon approche sera celle de la médiation et de la conciliation. Je crois qu'il faudra se saisir des conflits le plus tôt possible, quand ils sont encore à l'état embryonnaire. Il faudra créer des sous-comités spéciaux qui pourront enquêter et intervenir rapidement. Une autre méthode sera le recours à un « Conseil de sécurité politique », créé dans le cadre de l'O.U.A., qui pourra se réunir sans préavis et offrira une plate-forme aux plaintes éventuelles des intéressés. Ce comité pourrait être installé à Addis-Abeba, siège du secrétariat général de l'O.U.A.

● *Que pensez-vous du récent coup d'Etat au Libéria, du Conseil populaire de rédemption qui dirige depuis ce pays et des exécutions de dignitaires de l'ancien régime ? Ces événements vont-ils avoir des incidences sur vos relations avec Monrovia et, si oui, dans quelle mesure ?*

— Nous manquons d'informations. Nous avons fait une démarche pour exprimer notre inquiétude à la suite de l'arrestation et de l'exécution de treize personnalités en l'espace de quelques jours seulement, ce qui n'a guère laissé de temps à la tenue d'un véritable procès, sans parler de la défense des inculpés. Lors du sommet de l'O.U.A. à Lagos, le président Shagari s'est montré très ferme (1). J'espère, pour ma part, que cette question sera clarifiée avant le sommet que nous accueillerons en juillet.

● *Que pensez-vous des sommets annuels franco-africains ? Croyez-vous, en outre, que le « trilogue » provoqué l'an dernier par M. Giscard d'Estaing entre l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique, peut contribuer à établir des ponts ?*

— Ce qui rassemble ne peut être qu'utile. Le « trilogue » est une bonne idée. Je suis partisan des rencontres, des contacts directs, des face-à-face — ainsi que vous le dites, vous les *Français*. Je *viens d'aller voir* moi-même le président Chadli à Alger et je crois qu'il m'a apporté quelque chose et que je lui ai apporté quelque chose. Les sommets *franco-africains* sont une bonne chose. J'apprécie la nouvelle approche française, qui est régionale. Elle contribue à nous sortir de notre isolement. Dans les conférences panafricaines, je vois les délégués francophones s'embrasser. Nous, les anglophones, nous sommes victimes de notre réserve...

● *Où en sont, à ce propos, les relations entre la France et la Sierra-Leone ?*

— Les progrès sont heureux. Nous recevons une aide considérable, notamment dans le domaine des communications. La Caisse centrale de coopération fait désormais partie du tableau. J'en suis très heureux et j'ai bon espoir en ce qui concerne l'avenir.

● *Vous qui avez été, par le passé, l'avocat du multipartisme, vous dirigez aujourd'hui un régime de parti unique. Pourquoi ?*

— Le proverbe dit que seuls Dieu et les fous ne changent pas. Nous avons changé de système parce que nous avons découvert que le multipartisme constituait une perte d'énergie. Nous n'avons pas assez de gens de valeur, notre taux d'alphabétisation et d'instruction est trop bas pour que nous puissions nous permettre un tel luxe. Ce n'est pas possible. Notre capital, nous devons l'investir dans un seul endroit pour le moment. En outre, dans nos langues tribales, il n'y a pas de mot pour signifier « opposition loyale ». L'opposition et la loyauté sont deux termes contradictoires. Lors d'une rencontre, en province, avec des *paromount chiefs* (grands chefs), l'un d'entre eux m'avait dit à l'époque qu'ils étaient perplexes devant la multiplicité des partis.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE POMONTI.

*(Lire la suite page 15.)*

(1) Les autorités du Nigéria ont refusé l'accès de leur territoire à la délégation du Libéria présidée par M. Matthews, nouveau ministre des affaires étrangères. M. Senghor, chef d'Etat du Sénégal, a présidé à titre intérimaire la conférence extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement réunie pour élaborer un plan économique.

# De la « longue marche » à la stabilité

par PHILIPPE DECRAENE

« L'HISTOIRE immédiate » de la Sierra-Léone commence avec la « *longue marche* » des frères Margaï (Milton et Albert). Après s'être violemment opposés, les deux hommes se sont succédé à la tête de l'Etat jusqu'à la prise du pouvoir par l'armée en mars 1967. Tandis que Sir Milton cherche surtout à créer un lien national entre créoles et autochtones, Sir Albert s'efforça de réaliser l'unité politique entre ces deux blocs en mettant en place un parti unique.

Ethnologue réputé pour ses études sur la société secrète du Poro, Albert Margaï, anobli plus tard par la reine Elizabeth, cachait sous l'allure d'un aristocrate britannique une volonté farouche de soustraire les autochtones à la tutelle des créoles. Issu d'une grande famille de chefs traditionnels mendes, il était, en dépit d'un tempérament conservateur, décidé à éviter que la Sierra-Leone ne devienne un nouveau Libéria. Ces positions ne l'empêchèrent pas de se heurter très vite au progressisme radical du docteur John Karefe Smart, médecin loko, ou au militantisme de M. Siaka Stevens, syndicaliste limba, qui, après un régime militaire relativement éphémère, allait à son tour accéder à la magistrature suprême en avril 1968.

## « Palmiers verts » contre « Soleil levant »

Au pouvoir, le docteur Milton Margaï s'efforça, tout en s'appuyant sur ses compatriotes mendes, d'associer les représentants des autres ethnies au gouvernement, notamment les Temnes, dont un des leaders les plus influents était M. Kandar Buren. Le maître des destinées du pays avait choisi de s'appuyer à la fois sur les chefs traditionnels et sur la société secrète du Poro pour gouverner. Les tenants des « palmiers verts », emblème du Sierra-Leone People's Party (S.L.P.P.), étaient fréquemment des adeptes du Poro...

Après la promulgation de la Constitution de 1952, le docteur Milton, devenu Sir Milton, fit route commune avec son jeune frère, l'avocat Albert Margaï, et avec M. Siaka Stevens. Mais les élections de 1957 mirent en relief les divisions qui affaiblissaient les adversaires des créoles. En 1960, le docteur Albert Margaï et M. Siaka Stevens fondaient cidé à éviter que la Sierra-Leone ne Party (P.N.P.).

La convocation d'une conférence constitutionnelle à Londres, en avril 1960, pour fixer la date d'accession du pays à l'indépendance réconcilia momentanément presque tous les leaders politiques locaux. Pourtant, en mai 1960, M. Siaka Stevens créait l'All Peoples Congress (A.C.P.), dont l'emblème est un soleil levant. Il repassait alors à l'opposition, boycottant les cérémonies du 27 avril 1961 lors de la proclamation de l'indépendance. Les élections générales de 1962 permirent au parti gouvernemental de conserver la majorité. L'A.C.P. remportera des succès appréciables en pays temne et à Freetown même.

La mort de Sir Milton Margaï, en avril 1964, ne posa pas de problème de succession, son frère Albert recueillant presque naturellement son héritage, en dépit des divergences qui existaient entre les deux hommes. La Sierra-Leone apparaissait encore comme un modèle de démocratie parlementaire de type anglo-saxon, tandis que la dictature du parti unique s'était déjà imposée dans la plupart des pays africains francophones.

Parvenu au pouvoir, « Big Albert » se découvrit des affinités idéologiques inattendues avec son frère. Tout en multipliant les déclarations « *révolutionnaires* » et les professions de foi panafricaines à l'adresse des pays voisins, tout en ralliant le clan des Africains les plus progressistes — dont la Guinée, avec laquelle il conclut un accord de défense mutuelle en 1966, — Sir Albert Margaï mit en œuvre, en Sierra-Leone, une politique plus conservatrice que celle de son prédécesseur.

Décidé à conserver le pouvoir, « Big Albert » se rendit très rapidement insupportable à ses concitoyens. Par complicité ou impuissance, il fut à l'origine d'une grave gabegie financière. Après dissipation des réserves du Produce Marketing Board, fonds de stabilisation des cours de denrées agricoles, il mena la Sierra-Leone au seuil de la banqueroute. Faisant à nouveau alliance avec quelques créoles, il constitua le « groupe de Moyamba », du nom du district dont il est originaire. Le système républicain n'est pas alors en cause, mais l'usage, à leur profit exclusif, qu'en font Sir Albert Margaï et ses amis politiques.

## La tentation du parti unique

Circonstance aggravante, au moment précis où les difficultés économiques culminaient, M. Albert Margaï faisait, en janvier 1966, déposer au Parlement une motion réclamant l'institution du parti unique. Pour n'avoir pas médité le précédent de l'abbé Fulbert Youlou qui, à Brazzaville, trois ans plus tôt, avait précipité sa chute en prenant une initiative analogue, « Big Albert » donna des armes à ses adversaires.

La polémique instaurée autour du parti unique prit un tour aigu en mai, à la suite du dépôt d'une requête devant la Cour de justice de l'Etat par les membres de l'opposition. En janvier 1967, éclatèrent dans la capitale de violentes manifestations anti-gouvernementales, tandis que le premier ministre annonçait la découverte d'un complot militaire. Douze officiers furent arrêtés, dont le colonel John Bangura. Le Parlement fut dissous le 17 février. Sir Albert Margaï comptait sur de nouvelles élections, prévues entre le 17 et le 21 mars, pour renforcer son autorité. En fait, il était déjà décidé à conserver le pouvoir quels que soient les résultats du scrutin. Dès lors, il entreprit une épuration au sein de l'armée.

Dès 1966, le major Genda était licencié de l'armée et nommé à l'ambassade de Sierra-Leone à Washington. Le mécontentement croissait au sein d'une armée dont le colonel John Bangura était le porte-parole. Les plaintes se multipliaient à l'adresse du général David Lansana. La nomination du colonel frondeur comme adjoint au commandant en chef des forces armées ne suffit pas à dissiper le malaise.

Les Mendes restèrent plus fidèles au parti gouvernemental qu'à son chef. Aussi ce dernier cherche-t-il peut-être à regagner leur faveur lorsque, à la veille des élections générales, il fit arrêter huit officiers et cinq sous-officiers temnes impliqués, à ses dires, dans « *le complot du 6 février* ». Parmi eux figuraient le colonel John Bangura, ancien aide de camp du gouvernement général, trois lieutenants et trois capitaines.

Les résultats des élections du 18 mars reflètent exactement la structure tribale du pays : le S.L.P.P. de M. Albert Margaï obtient trente-deux sièges en pays mende ; l'A.C.P. obtient trente-deux sièges en pays temne grâce aux électeurs créoles hostiles au gouvernement ; les indépendants enlèvent deux sièges.

La formation d'un nouveau gouvernement s'impose et le gouverneur général, Sir Henry Lighfoot-Boston, suggère la mise en place d'un cabinet de coalition. L'opposition refuse. M. Siaka Stevens estima que des truquages électoraux l'ont frustré d'une importante partie de sa victoire. Les militants de l'A.P.C. se regroupent devant le palais du gouverneur général pour réclamer le pouvoir, les 21 et 22 mars. Les premières manifestations se déroulent dans le calme, mais, le 22 mars, les forces de l'ordre ouvrent le feu faisant quatre morts et plusieurs blessés.

## Le putsch du général Lansana

Une série de putschs éclatent alors, à un rythme encore inégalé en Afrique : trois en une semaine. Le 21 mars, au moment où Siaka Stevens est convoqué à State-House pour prêter serment comme premier ministre, le brigadier général David Lansana fait encercler le palais par ses troupes.

La Constitution est suspendue. Les partis politiques sont dissous. Toute activité politique est interdite. Le général Lansana, Sir Albert Margaï et M. Siaka Stevens, Sir Henry Lighfoot-Boston sont placés en résidence surveillée. Les membres du conseil justifient leur attitude par la volonté du général Lansana d'imposer à nouveau Sir Albert Margaï, en dépit du verdict populaire.

En réalité, les avis sont partagés au sein de l'armée. Quelques officiers reprochent effectivement au général Lansana son comportement. Mais d'autres redoutent le caractère alors réputé révolutionnaire de l'A.P.C. Tous estiment que les civils ont failli à leur mission. Ils considèrent que la vacance du pouvoir justifie une action de leur part.

Contrairement au coup d'Etat qui, un an plus tôt, a entraîné l'éviction du docteur Nkrumah au Ghana, le putsch est totalement improvisé. A preuve, la mise à l'écart d'« *oncle Ambroise* » dès le 26, sous le seul prétexte qu'il était d'origine mende, et son remplacement par son collègue d'origine créole, Andrew Juxon-Smith. Détail significatif, les deux hommes, qui rentrent à Freetown par le même avion, apprennent à l'escale des Canaries, l'un sa destitution, l'autre sa promotion.

Le lieutenant-colonel (presque immédiatement promu général) Juxon-Smith, qui prend la tête du Conseil national de réforme, est une personnalité complexe, l'homme des paradoxes. Né en 1931, portant un nom à consonance créole, il est en fait d'origine mandingue par son père et d'origine mende par sa mère. Elevé dans le protestantisme par sa grand-mère, il affirma pratiquer avec une foi égale, à la suite d'une vision nocturne qu'il a reçue, le protestantisme et l'Islam. Prétendant incarner l'unité de la Sierra-Leone, il unit dans la même admiration feu Sir Milton Margaï et le leader Wallace-Johnson, qui se réclame du marxisme.

Convient-il de parler d'enthousiasme juvénile lorsque le nouveau président du Conseil national de réforme menace de « nettoyer les écuries d'Augias », de combattre le népotisme et le tribalisme ? Avant de rappeler les civils, les dirigeants militaires décident de se donner un temps pratiquement illimité. Après avoir remis en liberté le gouverneur général, qui prend la route de l'exil moins de deux semaines plus tard pour « *raisons de santé* », le Conseil national de réforme confirme sa décision de légiférer seul.

Huit journaux, dont ceux du S.L.P.P. et de l'A.P.C., partis dissous, sont supprimés. Une centaine de Peuhls, tenus pour responsables des désordres du 20 mars, passent en justice devant les tribunaux de Freetown. Le nombre des ministères, désormais dénommés départements ministériels, est ramené à neuf.

Le président du Conseil national de réforme tient conférence de presse sur conférence de presse, annonce son intention de coopérer avec les chefs traditionnels, dissout le conseil municipal de Freetown, fait savoir que le général Lansana sera envoyé en mission spéciale aux Etats-Unis.

Le 5 avril, l'usage du mot « *tribu* » est proscrit et remplacé par celui de « *nationalité* ». Le lendemain, un nouveau procureur général est nommé. Sir Albert Margaï et M. Siaka Stevens, libérés, sont placés en résidence surveillée le 11 avril. Puis Andrew Juxon-Smith précisa que « *le gouvernement militaire ne remettra le pouvoir aux civils qu'après des élections, qui auront lieu* « *en temps utile* ».

## Douze officiers en 1961...

Curieuse armée qui, au moment de l'indépendance, ne comptait que douze officiers et qui, cinq ans plus tard, en dépit des revendications de la troupe, n'en comptait encore que soixante-huit et se plaignait amèrement des liens étroits entre son général et M. Albert Margaï. Après cette série de putschs, le manque d'officiers se fait à nouveau sentir par suite du départ de plusieurs officiers supérieurs appelés à d'autres tâches. En dépit des efforts de la puissance coloniale, qui s'est attachée à ce que le nombre des Mendes ne dépasse jamais 40 % des effectifs des forces armées, les tensions tribales restent vives.

Quelques réformes sont hâtivement mises en route. On augmente les impôts et on réduit les dépenses. L'accès de la capitale reste interdit. D'autres personnalités politiques sont libérées, remplacées immédiatement par d'anciens ministres du gouvernement Margaï. Les commissions d'enquête se multiplient. C'est à nouveau la confusion.

Les Sierra-Léonais s'impatientent. Des discussions, dignes de talmudistes, s'instaurent entre militaires pour apprécier le degré de truquage des résultats électoraux de mars 1966. En août, ont lieu de nouvelles libérations de personnalités civiles arrêtées sans avoir jamais été inculpées. C'est le cas de l'ancien attorney général Berlan Macauley condamné, le mois suivant, à trois mois de prison pour offense à une commission d'enquête.

L'hétérodoxie la plus totale préside aux décisions du Conseil de réforme. Les exportations d'huile de palme, principale ressource agricole du pays, diminuent de 60 % par rapport à l'année précédente. La Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et le Fonds monétaire international consentent, à des titres divers, une aide financière et technique d'urgence au gouvernement Juxon-Smith. La situation économique reste pourtant aussi préoccupante que sous l'autorité de Sir Albert Margaï.



Des chercheurs de diamants.

L'exploitation diamantifère, qui profite à d'innombrables trafiquants étrangers, est plus rigoureusement réglementée. Une banque nationale de développement est créée.

Curieusement, l'opinion locale ne reste pas passive. En mai 1967, les habitants de Freetown manifestent et réclament un retour au régime civil. Les militaires lèvent quarante-huit heures plus tard l'assignation à résidence de Sir Albert Margaï et de M. Siaka Stevens, auxquels

## Le coup d'Etat des sergents

La liberté totale de mouvement ayant été consentie en décembre à Sir Albert Margaï, un Comité du pouvoir civil est créé par décret le 27 janvier 1968. Les deux anciens partis sont présentés dans le nouvel organisme, mais M. Siaka Stevens estime plus prudent d'attendre à Conakry, en Guinée, les résultats des travaux du Comité. Les militaires souhaitent organiser de nouvelles élections. Les civils désapprouvent cette consultation électorale et préconisent la fin du régime militaire pour le 1er juillet 1968.

Tandis que les militaires et les civils débattent de l'opportunité d'organiser des élections, éclate, le 18 avril, un nouveau coup d'Etat militaire. Comme à Monravia, en avril de cette année, c'est un sous-officier totalement inconnu de ses compatriotes qui accède au premier plan de la scène politique. En effet, un sergent-chef, un certain Mamadou Rogers, fait savoir, à la radio, l'arrestation de quarante officiers supérieurs appartenant à l'armée et à la police. Un Mouvement révolutionnaire anti-corruption (C.A.C.R.M.) est formé sous la présidence d'un sous-officier du nom de Patrick Conteh, sur lequel on ne possède pas plus d'informations que sur Mamadou Rogers. Il remplace le Conseil national de réforme. Scénario classique, les militaires annoncent le prochain retour des civils et dénoncent la corruption des hommes auxquels ils se substituent.

Le général Juxon-Smith est arrêté. Le C.A.C.R.M. se dissout presque immédiatement en faveur du Conseil national provisoire (National Interim Council ou NIC) formé avec sept officiers, dont le colonel Bangura et le lieutenant-colonel Genda. Un étonnant chassé-croisé intervient : deux anciens prisonniers accèdent aux plus hautes responsabilités ; les hommes qu'ils remplacent prennent le chemin de la prison. Le colonel Bangura, qui a, semble-t-il, organisé le coup d'Etat à partir de Conakry avec l'accord de M. Siaka Stevens, est nommé commandant en chef de l'armée. L'ancien exilé politique fait ainsi une brillante rentrée politique comme le lieutenant-colonel Patrick Ambrose Genda. Ecarté un an plus tôt par son collègue Juxon-Smith, il devient chef d'état-major adjoint. La nomination de ces deux hommes, l'un temne, l'autre mende, rétablit momentanément l'équilibre entre le nord et le sud du pays.

Parmi les inconnus qui, durant quelques heures, prennent le devant de la scène politique, il faut ajouter au sergent-chef Mamadou Rogers et au sous-officier Patrick Conteh un commissaire de police dénommé Patrick Parker.

En dépit de la confusion apparente due à la diffusion de nouvelles contradictoires et aux difficultés de transmission à partir de l'intérieur du pays, il semble que l'objectif des putschistes soit de rétablir un régime civil en remettant le pouvoir aux dirigeants de l'A.C.P.

Le 24 avril, M. Banja Tejansie, président de la Cour suprême, devient gouverneur général et, trois jours plus tard, il recueille la prestation de serment de M. Siaka Stevens comme premier ministre. Pour la première fois, des militaires africains s'emparent du pouvoir pour le remettre à des civils. Pour la première fois également, des forces armées africaines se trouvent pratiquement privées de chef, par suite de l'arrestation de presque tous les officiers supérieurs — soit près de quatre-vingts personnes.

## La chasse aux généraux

Après des funérailles nationales en l'honneur du seul soldat tué à Freetown (il y a sans doute eu d'autres tués à Daru et à Wilberforce où ont éclaté des mutineries), un premier gouvernement comprenant dix ministres est constitué. Il est présenté aux élus de mars 1967 qui n'avaient encore jamais eu l'occasion de siéger. Quelques jours plus tard, le cabinet est élargi et sept nouveaux ministres sont désignés. La démocratie semble rétablie puisque, sur les dix-sept ministres, onze seulement appartiennent à l'A.P.C., les vainqueurs de l'épreuve de force ayant tout de même réservé une place à leurs anciens adversaires politiques.

M. Siaka Stevens prend des mesures d'austérité et décide une réduction du traitement des ministres. Il s'agit de mesures répressives à l'égard des militaires ayant joué un rôle direct dans le putsch de mars 1967.

L'épuration entreprise au sein de l'armée atteint une telle ampleur que le gouvernement envisage de faire appel à des officiers britanniques ou canadiens pour remplacer les postes laissés vacants. Estimant que le régime militaire a couvert une corruption plus grave que celle qui existait sous le régime de M. Albert Margaï, affirmant que le coup d'Etat de mars 1967 a causé une quarantaine de morts, M. Siaka Stevens poursuit, avec un acharnement particulier, les généraux Lansana et Juxon-Smith.

Rappelé de New-York par le gouvernement civil, le général Lansana s'est réfugié au Libéria avec sa femme et ses huit enfants. Le gouvernement sierra-léonais demande son extradition. M. Brewah, ministre des affaires étrangères, va personnellement le chercher à Monrovia. Un tribunal de Monrovia se livre à une véritable parodie de justice, affirmant que le traité d'extradition signé en 1892 entre la Grande-Bretagne et le Libéria reste valable concernant la Sierra-Leone, ancienne colonie britannique. Les Libériens livrent le général Lansana. Le tribunal a l'hypocrisie d'ajouter qu'il espère que le condamné sera jugé uniquement pour le délit mentionné dans la demande d'extradition — c'est-à-dire l'arrestation illégale du gouverneur général et du premier ministre, en mars 1967.

Le général Juxon-Smith, inculpé de « *haute trahison* », comparaît en justice en octobre, en compagnie de trois commandants, d'un capitaine et de plusieurs officiers de police. Les civils ne sont pas épargnés. Partisan du libéralisme lorsqu'il se trouvait dans l'opposition, M. Siaka Stevens est très vite convaincu des vertus de l'autocratie. Après avoir vainement interdit les réunions publiques pour trois mois, le premier ministre fait arrêter, en mai, une quarantaine d'anciens collaborateurs de M. Albert Margaï, dont M. Bertan Macaulay, ancien attorney général.

L'accès au pouvoir a décidément pour effet immédiat de faire oublier aux hommes politiques sierra-léonais tous les principes auxquels ils semblaient indéfectiblement attachés quelques heures plus tôt. M. Siaka Stevens, champion acharné du bipartisme sous le régime de M. Albert Margaï, déclare dès juillet : « *Je suis partisan d'un grand parti qui regrouperait toutes les bonnes volontés du pays. Je me suis aperçu que le parti unique est une nécessité pour l'Afrique. Il faut créer l'union nationale... (1)* »

## Un ancien démocrate converti

Champion du progressisme le plus intransigeant jusqu'en 1966, le nouveau premier ministre, auquel on demanda s'il se considère comme socialiste, se pose en pragmatique et déclare, quelques semaines après avoir été mis en place par les militaires : « *En fait, je ne me suis jamais soucié de ces idéologies. L'histoire de mon pays est trop courte pour que nous puissions prendre le temps de penser en termes idéologiques... (2)* »

On comprend, dans ces circonstances, que la situation locale ne soit pas sûre et que les nouveaux dirigeants s'en inquiètent. En juillet, M. Siaka Stevens annonce la découverte d'une menace imminente d'invasion de son pays par des mercenaires étrangers. Les aéroports sont fermés. Les vols à l'intérieur et à l'extérieur du pays sont

---

(1) *Ce que je crois*, par Siaka Stevens, « Jeune Afrique », n° 391 des 1er et 7 juillet 1968, p. 14.

(2) Interview de M. Siaka Stevens par M. A. Gooding, *Parallèles*, Genève, troisième trimestre 1968, p. 5.

## précaire

suspendus. La troupe et la police gardent la moindre piste d'atterrissage. Le gouvernement rappelle à la radio « *les réservistes de la marine* », détail qui ne manque pas d'humour lorsqu'on sait que les seuls chiffres jamais publiés officiellement sur les effectifs de la marine sierra-léonaise font état de soixante hommes.

En septembre et en octobre, des désordres éclatent à 300 kilomètres de la capitale dans la ville de Bo, fief électoral de l'ancien parti gouvernemental. Les troupes sierra-léonaises interviennent. Apparemment, le manque d'officiers ne semble pas nuire à l'efficacité des forces de l'ordre, qui répriment avec vigueur le mouvement, comme elles le feront quelques jours plus tard dans la zone d'exploitation des diamants, où une certaine agitation se manifeste. Le pays ne paraît pas à la veille de trouver une véritable stabilité et semble tout aussi difficile à gouverner par les civils que par les militaires. Pire, il paraît prévisible que les militaires qui ont porté M. Siaka Stevens au pouvoir puissent un jour prétendre avoir un droit de regard sur l'action présidentielle. Sans compter que ceux de leurs compagnons d'armes, plus gradés qu'eux, emprisonnés par Siaka Stevens leur demanderont tôt ou tard raison.

Autant d'« *évidences* » qui resteront en fait lettre morte, déjouant ainsi tous les pronostics.

Si M. Siaka Stevens estime que le moment est venu d'adopter un régime de parti unique, c'est notamment parce que, en mai, pour la première fois depuis 1973, l'opposition — le parti du peuple de Sierra-Leone (S.L.P.P.) — avait enlevé quinze sièges sur les cent que compte l'Assemblée nationale. « *Le moment est venu pour notre pays d'adopter un système de parti politique unique s'il ne veut pas se désintégrer en factions tribales, avec tout ce que cela impliquerait* », déclara alors le président Stevens. *Cet argument est souvent utilisé* en Afrique, parce que les partis tendent à recruter leurs partisans selon des critères plus tribaux qu'idéologiques et parce qu'un *parti unique apparaît comme le* seul véritable rempart de l'unité nationale.

Quoi qu'il en soit, en dépit des foucades présidentielles, malgré les pressions exercées sur ceux qui ne se soumettent pas inconditionnellement à la ligue gouvernementale, la Sierra-Leone, depuis la mise au pas des mutins impénitents par le « *vieil homme* » est un des rares pays d'Afrique où l'opposition peut encore faire entendre sa voix par ses députés siégeant au Parlement.

### Une atmosphère d'incertitude

Sans céder à la tentation des *comparaisons outrancières*, comme celle qui consiste à tracer un parallèle entre l'Ouganda et la Sierra-Leone, on doit pourtant admettre que le rôle de l'armée n'a pas pris fin avec l'*accession de Siaka Stevens* à la magistrature suprême. En effet, l'atmosphère d'incertitude et de stabilité précaire qui n'a cessé de régner depuis l'accession de l'ancienne possession britannique à la souveraineté internationale laisse planer de façon à peu près permanente la m e n a c e de nouveaux putschs. Même si une réédition de la « *brillante* » série de 1967 paraît peu vraisemblable...

En mai 1971 d'ailleurs, écarté du pouvoir pendant vingt-quatre heures par un groupe de mutins que *conduit* le général Bangoura, Siaka Stevens a fait appel aux parachutistes de la Guinée voisine. Son collègue et ami Sekou Touré, passé comme lui du syndicalisme à la politique, lui a envoyé plusieurs compagnies de l'armée guinéenne. Sans que cette ingérence suscite la moindre protestation d'aucune chancellerie, ni même le moindre commentaire critique de la part de la presse internationale. Les soldats guinéens resteront plusieurs mois à *Freetown et seront utilisés* par le président Stevens comme g a r d e prétorienne personnelle. M. Sekou Touré qui a, un moment, caressé l'espoir d'une fusion entre la *Sierra-Leone et la Guinée ne* rapatriera qu'à contrecœur ce petit corps expéditionnaire.

En janvier 1975, une cour martiale prononce *six condamnations* à mort et un acquittement à la suite du jugement de sept militaires accusés de participation à un complot. Découverte en juin 1974, la conspiration prévoyait l'éviction de Siaka Stevens de la présidence à la faveur d'un déplacement que ce dernier effectuait alors en Roumanie. Le 19 juillet 1975, huit personnes, dont deux officiers, condamnées, dont le nom ne fut pas rendu public, sont pendues au gibet de la prison de Pademba Road, dans la banlieue de Freetown. Mais ces mesures n'assurent point pour autant le régime civil sur ses bases. Bien que reconduit, par un vote unanime du Parlement, pour un nouveau mandat de cinq ans, le président Stevens doit faire face à la montée de la contestation étudiante et à de graves difficultés économiques et financières. En février 1977, il proclama l'état d'urgence à la suite de troubles à l'université. En mars 1979, ce sont les lycéens de Freetown qui, appuyant un mouvement revendicatif déclenché par les chauffeurs de taxi, sont durant plusieurs jours maîtres du centre de la capitale où l'armée doit intervenir.

L'économie souffre du développement spectaculaire de la contrebande. Celle-ci détourne des caisses de l'Etat d'importantes rentrées fiscales, et le déficit du budget a doublé entre 1973 et 1976, passant de 25 à 50 millions de leones. Le mécontentement des élites locales, qui entretiennent à l'université de Freetown un climat permanent de contestation, le spectre de la banqueroute (3) que mettent en évidence l'absence de liquidités pour le paiement régulier des salaires des fonctionnaires, pourraient bien un jour ou l'autre faire de nouveau sortir les aspirants mutins de leurs casernes. Reste à savoir ce que pensera le président Stevens du prochain putsch, lui qui déclarait quelque temps avant de briser la tentative du coup d'Etat de mars 1971 : « *Je considère qu'il faut a p p r o u v e r certains coups d'Etat : ceux qui, parce qu'ils vont dans le sens de l'histoire, sont assurés de la réussite...* »

PHILIPPE DECRAËNE.

(3) Philippe Decraëne, « La Sierra-Leone ou les diamants de la misère ». *Le Monde* du 5 février et des 6 et 7 février 1977.

# Colonisation et décolonisation réussies

par OLIVIER GASSOUIN (*)

« L*A plus grande faiblesse du Libéria fut de n'avoir pas eu à subir les avantages d'une domination coloniale étrangère.* » Cette boutade du président Tubman, le créateur du Libéria moderne, lui a-t-elle été inspirée par l'exemple de la toute proche Sierra-Leone, parvenue à l'indépendance un peu moins de cent vingt ans après son voisin libérien avec une économie prospère, un équipement satisfaisant, des institutions d'enseignement réputées ?

La Sierra-Leone, à la veille du départ des Anglais, en 1961, était faite de deux parties de superficies très inégales : la péninsule, siège *de la colonie, à laquelle s'ajoutaient* quelques îles, et le territoire proprement continental sur lequel s'étendait le protectorat.

C'est dans la péninsule qu'en 1787 un groupe de philanthropes anglais, avec l'approbation de leur gouvernement, avait installé d'anciens esclaves d'origines diverses. Ce modeste établissement qui, au début, se réduisait à une bourgade, Freetown, « *la ville libre* », construite sur un terrain acheté à un roitelet local, devint, en 1807, colonie de la Couronne. Le gouvernement de Londres, résolument anti-esclavagiste, en fit un centre de la lutte contre la traite des Noirs. Les esclaves libérés après arraisonnement par une escadre britannique des navires transporteurs de toutes nationalités vinrent, jusqu'à la disparition de la traite vers le milieu du dix-neuvième siècle, grossir le noyau originel. Freetown prit l'allure d'une petite capitale. Elle devint, pendant un certain temps, celle des établissements anglais de l'Afrique occidentale.

Cette communauté, après des épreuves courageusement surmontées (en particulier les razzias des tribus du voisinage), fit preuve d'esprit d'initiative, et le pays — toute la péninsule était peu à peu après *acquisitions successives*, passée sous la souveraineté britannique — connut une prospérité croissante grâce à la sage administration de gouverneurs attentivement contrôlés par l'autorité métropolitaine. De celle-ci, ils avaient reçu des consignes formelles : pas de discrimination raciale (1), pas d'expéditions militaires, pas d'agrandissements territoriaux, si ce n'est, en cas de nécessité absolue, par la voie d'accords librement négociés avec les potentats du voisinage. Les missions religieuses, fort influentes dans le milieu des anciens colons profondément christianisés, apportèrent aux gouverneurs, dans le domaine de l'instruction publique, une précieuse collaboration. On leur doit la plus vieille université d'Afrique, *Fourah Bay College*.

La réussite des créoles — *ce nom* donné par les Anglais aux Noirs venus d'Amérique s'étendit à tous les habitants de la colonie, à l'exception des autochtones, — eut deux conséquences déterminantes pour l'avenir du pays. A l'extérieur, l'essor de leurs activités commerciales exigeait l'apaisement des incessantes querelles tribales, ce qui impliquait une présence britannique plus visible et plus contraignante ; à l'intérieur, l'enrichissement de nombreux créoles, leur accession aux professions libérales et à la fonction publique, les incitaient à *réclamer une plus large participation* au gouvernement de la colonie. Sur le premier point, les autorités métropolitaines, soucieuses de la sécurité des commerçants étrangers, anglais d'abord, et désireuses de procurer des ressources à l'administration de Freetown par la perception de taxes sur les échanges, décidèrent par étapes de renforcer leur emprise sur les chefs locaux : le protectorat fut institué en 1896. Sur le second point, en revanche, le Colonial Office commençait à s'alarmer des revendications créoles et de ce qu'il pensait être une aspiration à l'autonomie. *Ne* parlait-on pas dans certains milieux de Freetown d'un *home rule* à l'irlandaise ?

La maladresse d'un gouverneur précipite l'évolution. Pour financer les dépenses du nouveau protectorat, il décide, en 1898, contre l'avis du plus respecté des juristes créoles, Sir Samuel Lewis, d'imposer aux populations désormais soumises à l'autorité britannique le paiement d'une taxe sur les propriétés foncières (*house* and *land tax*). Les grands chefs, qui, en dépit des accords, n'avaient pas été consultés sur l'institution d'un protectorat, levèrent l'étendard de la révolte. Celle-ci fit des centaines de victimes — des Blancs et des créoles, commerçants et missionnaires, et encore plus de Noirs — et ruina le pays.

### La répression

La répression fut sévère. Le principe d'autorité l'emportait sur le traditionnel penchant des Anglais au *libéralisme ; l'Europe était en pleine* fièvre colonialiste. Quant aux créoles, qui n'étaient, bien entendu, pour rien dans l'insurrection de tribus pour lesquelles ils n'avaient aucune sympathie, ils furent les premiers à en souffrir. Londres y vit l'occasion de briser leurs velléités d'autonomisme.

Vingt ans plus tard, les autochtones prirent le relais. Le gouvernement de Londres, au lendemain des troubles, et pour se concilier les nouveaux « *protégés* », avait créé à leur intention des établissements d'enseignement de bonne qualité : *ils eurent un grand succès*. Un pasteur wesleyen écrivait en 1904 : « *Les Européens qui préfèrent l'obéissance passive d'indigènes non évolués aux prétentions des créoles instruits se trouveront bientôt en présence d'une classe d'indigènes également instruits* dont les *prétentions, elles aussi, s'affirmeront rapidement.* »

*Les principales ethnies, mendé et* temné, ne méritaient pas d'être tenues pour « *non-évoluées* ». Elles avaient une sorte d'organisation politique, assez floue, mais relativement *ancienne* et *entretenaient* de longue date des rapports avec les autorités de Freetown. Le problème de la réunification ne présentait pas, il s'en fallait de beaucoup, les mêmes difficultés qu'au Libéria.

### Le déclin de l'influence des créoles

Des réformes successives modifièrent peu à peu le fonctionnement des institutions dans le sens d'une plus grande participation des autochtones au détriment des créoles dont l'influence ne cessa de décliner. Le gouvernement anglais, patiemment (constitutions de 1924, 1951, 1956-1958), s'acheminait vers la création d'un Etat démocratique dominé par les élus du protectorat. Des partis politiques, issus des groupes de contestation, se formaient. L'indépendance fut proclamée le 27 avril 1961. La distinction administrative entre colonie et protectorat fut abolie. Le nouvel Etat prenait sa place dans le Commonwealth. Le premier ministre, chef du parti le plus important, fut Sir Milton Margaï, médecin appartenant à l'ethnie mendé.

L'histoire de la Sierra-Leone aurait-elle pu prendre un autre cours, plus favorable au maintien de la *suprématie créole sur la péninsule* ? Peut-être, si, en 1877, le projet de création envisagé à Londres d'un port franc dans la magnifique baie de Sierra-Leone avait pris corps. *Une telle initiative*, en donnant une forte impulsion à la vie économique de la colonie, eût été dans la ligne de l'entreprise conçue par les philanthropes anglais du dix-huitième siècle. *Les créoles* y auraient trouvé le plein emploi de leurs qualités propres, de ce sens des affaires et de l'intérêt public dont ils avaient donné tant de preuves tout au long du dix-neuvième siècle. Freetown et la péninsule auraient eu le moyen de constituer une entité politique indépendante, économiquement liée à un hinterland qui se fût sans doute étendu bien au-delà des frontières actuelles de la Sierra-Leone. Cette population dite « créole », d'origine africaine, mais sincèrement acquise aux valeurs de la civilisation européenne, eût pu jouer le rôle d'un trait d'union entre deux mondes.

### Une œuvre respectable

Le projet, qui avait été sérieusement étudié, fut abandonné pour une simple raison financière : le Colonial Office était convaincu que le Parlement refuserait les crédits nécessaires à sa mise en œuvre. Sans doute la fusion politique était-elle inévitable ; mais elle se serait accomplie par étapes, bénéficiant de l'expérience acquise par les deux entités nationales après quelques années d'indépendance, sans que rien fût sacrifié du capital intellectuel et moral apporté par l'une et l'autre.

En dépit des erreurs commises à la fin du *siècle dernier* et imputables, dans une large mesure, à l'esprit de l'époque, l'œuvre accom*plie par les Anglais en Sierra-Leone*, née de préoccupations humanitaires et religieuses, mérite le respect. Le président Tubman n'avait pas tort de regretter que son pays n'eût pas eu la *chance d'avoir* un tuteur possédant au même degré que le gouvernement de la Grande-Bretagne le sens de ses responsabilités.

Vieux pays, riche d'expérience et de culture, la Sierra-Leone, sous la direction expérimentée de M. Siaka Stevens, doit être, dans une Afrique occidentale menacée par la crise libérienne, un facteur de stabilité.

(*) Ancien ambassadeur de France en Sierra-Leone.

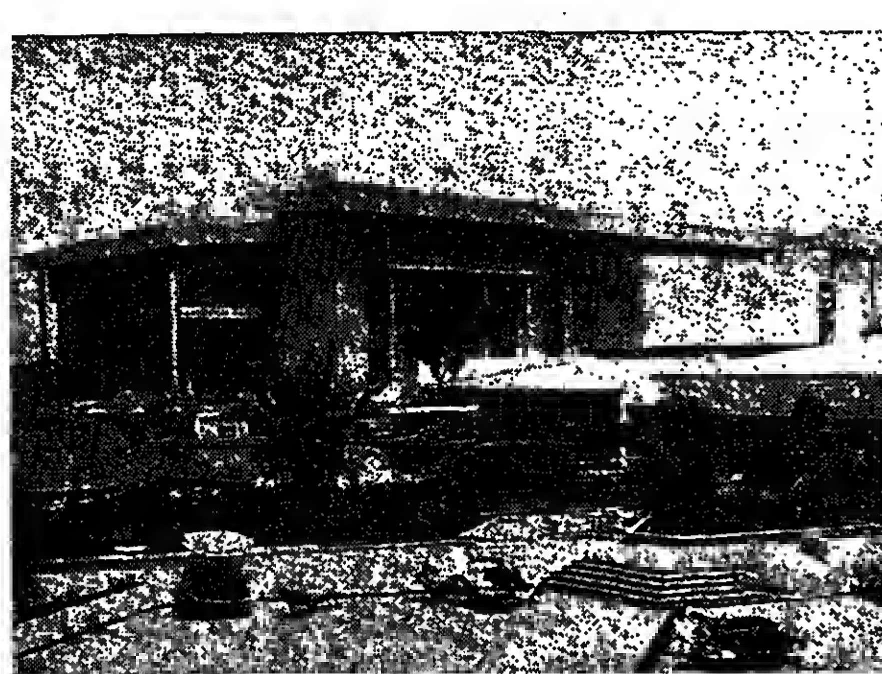
(1) *De la Compagnie de Sierra-Leone en 1787 : « Blancs et Noirs doivent être traités sur un pied de stricte égalité. »* Du gouverneur Sir Charles Mac Carthy, débarquant d'Angleterre : « *Je n'admettrai aucune discrimination fondée sur la couleur de la peau. Nous sommes tous des hommes libres, de même niveau* » (1817). De lord Grey, secrétaire d'Etat : « *Le but du gouvernement doit être, dans toutes ses décisions, de briser les malheureuses distinctions existant entre personnes d'une couleur différente.* »

(PUBLICITE)

Sierra Leone, que l'on évoquait dans la première moitié de ce siècle, comme « l'Athènes de l'*Afrique* » et ensuite, comme « le pays des diamants », attirera l'attention du monde entier, en juin-juillet, en tant qu'hôte des quarante-neuf nations membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) dans sa capitale Freetown.

# SIERRA

## Vers une croissance



Le Centre de conférence du sommet de l'O.U.A.



Le village où séjourneront les participants au sommet.

## *L'économie nationale*

COMME de nombreux pays en voie de développement, *l'économie de la Sierra* Leone est *composée de deux écomies* différentes. L'économie non monétisée d'una part, qui est constituée en grande partie par l'agriculture, qui occupe plus de 70 % de la population active. Le secteur monétisé d'autre part, dominé par l'industrie minière (notamment le diamant et la bauxite).

Le Gross Domeslic Project (G.D.P.) (le plan de redressement), en lacteur prix, représentait en 1976-77 : 667,2 millions de La (monnaie = Le), puis 728,8 millions de Le en 1977-78 indiquent un taux de croissance de 10 % par an pendant toute cette période.

Le taux de croissance économique de la Sierra Leone a été marqué par la demande fluctuente de produits de première nécessité. *La relation étroite entre* le plan de *redressement* (G.D.P.) et les exportations en Sierra Leone s'explique par le fait que les recettes du gouvernement, les impôts et les disponibilités du commerce extérieur en vue de favoriser l'importation de merchandises, sont tous très dépendents des profits dus aux exportations.

L'économie du pays s'appuie sur les secteurs agricole, minier, commercial et industriel et, plus récemment, touristique. En 1976-1977, le produit national brut (P.N.B.) de 667,2 millions de Le (1) était constitué pour la plus grande part par l'agriculture. L'exploitation de la forêt et de la pêche représentaient 263,9 millions de *Le, soit 39,9 % du P.N.B.* puis, *le commerce* de gros et de détail, l'hôtellerie et la restauration 88,6 millions de Le, soit 13,4 %, les transports et communications 71,1 millions de Le, soit 10,7 %. L'industrie et l'artisanat n'avaient contribué au P.N.B. que pour 35,4 millions de Le soit 5,4 %.

L'économie doit sa personnalité au secteur minier. En 1976-1977, il représentait 67,7 millions de Le, soit 10,2 % du P.N.B., l'exploitation des mines de diamants représentant la part principale de ce secteur. La même année, sur une facture totale à l'exportation de 147 650 000 Le, les mines représentaient 70 875 000 Le, soit 48 %. La valeur totale des diamants exportés s'élevait à 62 989 000 Le, soit 42 % de toutes les exportations et 88,8 % de toutes les exportations de minerais.

Une grande partie de l'activité économique n'appartient ni au secteur moderne ni au secteur urbain encore informe. A nouveau en 1976-1977, la part du secteur non monétisé dans le G.D.P. s'élevait à 200,6 millions de Le, soit 30,3 %. Elle était principalement composée par la production agricole, 183,4 millions de Le soit 91,4 %. La propriété immobilière représentait le reste, soit 8,8 %.

La tendence économique de 1977-1978 à 1978-1979 fait apparaître un rétablissement après la grave crise de 1974-1975. En fait, l'économie a progressé de 3,3 % entre 1976-1977 et 1977-1978. Cette amélioration étant principalement due à l'augmentation des prix mondiaux appliquée aux exportations agricoles, bien que la lente réaction de l'offre agricole à un réajustement des *tarifs n'ait pas permis au* pays de bénéficier totalement de cette augmentation de prix.

La contribution du secteur minier à l'économie en 1977-1978 et 1978-1979 a diminué. Les conséquences de ce changement structurel de l'économie ont cependant été atténuées par la hausse sans précédent du cours du diamant fin 1978.

(1) La leone vaut environ 4 F.

## Un aperçu géographique

La Sierra Leone est située sur le renflement *de la côte ouest de l'Afrique* entre le 7° et le 10° degré de latitude nord et 13° de longitude ouest. Elle a une frontière commune avec la République Populaire de Guinée au nord-est, *au* nord et au nord-ouest, et avec le Libéria au sud. Elle est bordée au sud-est par l'Atlantique. Son rivage s'étend sur 341 kilomètres de la République de Guinée au nord de l'estuaire du Mano.

Le pays a une superficie de 733,26 km2. Près de la côte, la partie nord se compose de marécages étendus, au-dessous du niveau de la mer, *qui donnent* l'une *des meilleures terres* du pays pour la culture du riz. Plus à l'est, des terres relativement basses par rapport au niveau de la mer, forment la « ceinture côtière » et donnent naissance à des collines ondulées et l'altitude du pays s'élève dans son ensemble. Le quart nord-est du pays est constitué d'un plateau de 915 m d'altitude dont les sommets s'élèvent au-dessus de 1 830 m dans les monts Loma et la région des collines de Tingi.

Pour des raisons administratives, le pays est divisé en trois provinces (voir *ci-dessous*). *plus la région ouest* :

1) Province du nord : 1 046 000 habitants. Ville principale : Makeni située à 182 km de Freetown ;

2) Province du sud : 596 000 habitants. *Bo*, principale ville se trouve à 242 km de la capitale ;

3) Province de l'est : 776 000 habitants. Kenema (776 000 habitants se situe à 309 km de Freetown.

La partie sud, qui représente un territoire d'une superficie de 420 km2, se compose de la péninsule de Sierra Leone, où se trouve *la* capitale Freetown qui est aussi le principal centre commercial.

Cette région se situe à 300 m d'altitude et est une des rares parties de la côte ouest de l'Afrique où l'on rencontre de hautes terres si près de la mer.

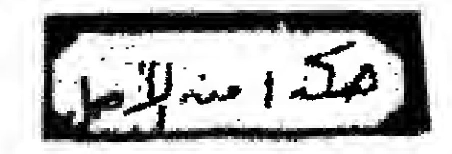
Freetown est également le port principal *par* où transite la plus grande partie des exportations et des importations. Sa position de port le plus à l'ouest de l'Afrique est très importante *aussi bien pour les marchés intercontinentaux* que pour les marchés interafricains.

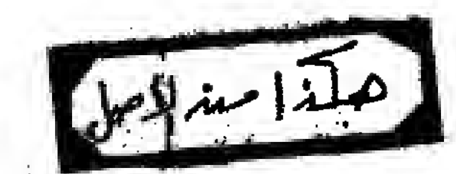
### Trois millions d'habitants

La population de la Sierra Leone, d'après le *recensement* effectué en 1974, s'élève à trois millions d'habitants *appartenant* à plus de quinze tribus. Les Temne, les Lokos, les Korankos et les Limbas se situent principalement dans les régions du nord et du centre.

Les Mendes, qui constituent la grande partie de la population du sud, *représentent à peu près les deux tiers de* la population du pays.

Il y a aussi les Creoles, qui sont surtout établis dans la région sud, les Susus, les Madingos, les Foulahos, les Konos et les Kissis.





IERRA

s une croissan







# LEONE

## économique soutenue et équilibrée

### L'agriculture

BIEN que relativement sous-développée l'agriculture est le secteur le plus important de l'économie en Sierra Leone. Elle permet la subsistance de plus de 75 % de la production et représente environ 30 % du G.D.P.

Jusqu'à la période de forte expansion des ressources minérales en Sierra Leone, au *début* des *années 50, l'agriculture était non* seulement la principale activité de la population, mais elle représentait, en valeur, la plus grande part des exportations du pays. Le gouvernement souhaite aujourd'hui que l'agriculture retrouve cette prédominance afin de réduire l'actuelle dépendance aux mines de diamant et d'assurer un niveau de vie plus élevé aux fermiers et à leur familles.

Les principaux produits agricoles sont le riz, le cacao, le café, les arachides, le manioc, le gingembre, le maïs, et certaines variétés de légumes et de graines. Le millet est une récolte mineure importante dans certaines régions du pays. Le riz, alimentation de base, est le plus importante des monocultures, il couvre 62 % des terres cultivées et occupe environ 81 % des fermiers dans tout le pays. *Il n'est généralement pas exporté, mais le gouvernement* envisage de développer sa culture pour couvrir les besoins du pays dans un avenir proche.

Le manioc, les arachides, le maïs et autres graines sont cultivées exclusivement pour la consommation locale, mais la production d'arachides augmente, car le National Produce Company (filiale de S.L.P.M.B.) en *envisage l'exportation.* Le café représentait 37 % des revenus liés à l'exportation en 1977-1978, part qui devrait augmenter *substantiellement* dans les années à venir.

L'apparition de grandes exploitations agricoles est un phénomène relativement récent et celles, rares, déjà en fonctionnement appartiennent en totalité, ou en *partie,* au gouvernement. On leur impose de plus la culture de produits nécessitant un équipement onéreux suivant un calendrier précis, par exemple, les palmiers à *huile, le caoutchouc* et la canne *à sucre.*

Conscient de la complexité des problèmes des fermiers, le gouvernement attache une grande importance à une approche globale du développement agricole. Cette approche offre des « contrats globaux » aux fermiers, ainsi que la possibilité de s'agrandir, d'acquérir une formation, d'obtenir des crédits et de *bénéficier de facilités d'infrastructures et de commercialisation.* Ce système a été adopté dans les régions agricoles de toutes les provinces.

*L'élevage de bétail,* porcs et volailles, est une activité agricole tout aussi importante. Le bétail du pays est constitué de chèvres et de moutons. Il est concentré dans la région de Savanah au nord-est.

### Le commerce extérieur

LE commerce extérieur joue un rôle important dans l'économie de la Sierra Leone. Le pays exporte principalement des matières premières, le secteur minier d'abord avec 78,4 % de la valeur totale des exporta*tions, dont 61,8 % reviennent* aux diamants. La part de l'agriculture dans la valeur totale des exportations est d'environ 21,6 %.

Sept produits sont exportés : les diamants, la bauxite, le rutile (oxyde naturel de titane), les *produits dérivés du palmier,* le *cacao,* le café et le gingembre.

Le Bureau de marketing *des produits* de Sierra Leone (S.L.P.M.B.) est l'agence statutaire détenant les monopoles de la commercialisation *des produits exportés et fixant les prix à la* production. Elle achète les marchandises aux fermiers, fixe les cours à chaque saison puis revend sur les marchés outre-mer au meilleur cours possible.

Les périodes de diminution des revenus des exportations telles que 1965-1968 et 1970-1972 ainsi que 1977 et 1978 furent des périodes de stagnation économique, alors qu'une période de rapide augmentation des exportations telle *que 1969-1970 fut aussi une période de forte* croissance économique. De même, la flambée des prix, commencée en 1976 et qui se poursuivit tout au long du premier semestre 1977 permit une forte augmentation des revenus du secteur agricole, facilitant ainsi le rétablissement de la *balance* des paiements pour la période 1976-1977.

Les exportations s'élèvent en 1978 à 158,2 millions de Le, alors que les importations avoisinaient 290,8 millions de Le ((FOB) entraînant un déficit commercial de 132,6 millions de Le.

La Sierra Leone est un grand importateur, non seulement de produits intermédiaires (matières premières utilisées dans la production de *produits finis), et de produits de base,* mais aussi de produits de consommation. En 1979, la Sierra Leone a exporté des produits manufacturés, des denrées alimentaires, des machines, des biens d'équipement pour les transports, des produits divers, du fuel et des lubrifiants, des produits chimiques, des boissons, du tabac et des matières brutes.



L'exploitation de la bauxite.

### L'activité minière

LA Sierra Leone a d'importantes *ressources* minières et tire une grande part de son revenu de l'extraction de minerais, la plus importante étant celle du diamant. Les exportations de minerai représentent environ 70 % des exportations totales, dont 60 % reviennent aux diamants.

L'histoire minière de la Sierra Leone remonte au début des années 30 avec la création du Consolidated African Selection Trust, — *société* mère de l'ancienne Sierra Leone Selection Trust, — qui commença l'extraction des minerais dans la *province* du nord-est de *la Sierra Leone dans le district de Kono.*

La Sierra Leone Selection Trust détenait le monopole de l'extraction du diamant dans le pays en 1935, ce qui lui donne l'exclusivité de la prospection, de la production et de la *commercialisation des diamants. En* 1955, le gouvernement lui retira ce monopole et la société dut délimiter deux concessions minières dans les *districts* de Kono et de *Kenema,* respectivement Yengema et Tongo. Cette mesure s'avère alors nécessaire en raison d'une poussée d'extraction illégale du diamant.

En 1970, le gouvernement, à l'issue de négociations avec *le S.L.S.T., devint actionnaire majoritaire* avec 51 % des parts dans les concessions d'extraction du diamant. La National Diamond Mining Company Ltd. ou Diminco fut alors créée, en vue d'extraire les *diamants sur* les concessions de Yengema et de Tongo.

L'exploitation à ciel ouvert, à l'aide de *machines Dragline, est la méthode pratiquée,* et environ treize endroits différents sont exploités en moyenne au même moment sur les deux concessions.

Ces dernières années, on s'est aperçu que l'exploitation des alluvions n'était plus aussi productive qu'auparavant, et que les produits extraits par la société Diminco étaient en *diminution.* La production est passée de 435 491 carats en 1976-1977 à 380 600 carats en 1977-1978 et à 305 600 carats en 1978-1979. La société espère cependant commencer l'exploitation de Kimberlite, dans un proche avenir, ce qui devrait augmenter la durée de vie des concessions.

Le gouvernement a entrepris des démarches positives, en vue de réduire la fraude, en diminuant les droits de douanes à l'exportation sur les pierres précieuses (pesant 14,8 carats et plus, de 7 1/2 % à 2 1/2 %).

*Cette mesure a eu pour conséquence une* impressionnante augmentation de l'exportation totale des diamants, passant de 101,3 millions de Le en 1977-1978, à 117 millions de Le en 1978-1979.

Les exportations de bauxite ont été stables : 6 730 000 tonnes en 1977-1978 et en 1978-1979. En valeur, elles sont passées de 6,6 millions de Le en 1977-1978 à 10,8 millions de Le en 1978-1979 du fait de l'augmentation des cours pratiqués sur le marché mondial.

Le gouvernement engage actuellement des négociations avec Alusuisse en ce qui concerne le gisement de bauxite de Port Loko et l'établissement d'une usine d'aluminium.

Jusqu'en 1975, on extrayait du minerai de fer en Sierra Leone, ce qui représentait même le deuxième plus gros revenu du commerce extérieur du pays. La société qui exploitait ce minerai, *Delco,* a *cessé son* activité, et le gouvernement recherche une *société* outre-mer susceptible de reprendre la concession et de recommencer les *travaux* d'*extraction.*

Le Rutile Mining Company, Sierra Rutile Ltd. a repris son activité en mars 1979, après cinq années d'arrêt, et un premier chargement de 7 000 tonnes a été exporté en novembre 1979. La société qui a repris la concession appar*tenant autrefois* à Sherbro Minerals, qui s'est retiré en 1971, a construit une nouvelle drague et une usine de traitement par voie humide, et sa capacité de *production atteint 100 000 tonnes* par an.

Près de 600 millions de dollars ont été investis dans la société par la maison mère, Bethlehem Steel Corporation, et Nord Resources. Une partie de cette somme est également composée par des prêts du gouvernement U.S., de la banque EXIM et d'autres *sociétés financières.*

La Sierra Leone appartient à plusieurs associations inter-gouvernementales impliquées dans la production et l'exportation de minerai. Parmi celles-ci on trouve l'International Bauxite Association et l'Association of Iron Ore Exporting Countries. Elle peut ainsi coopérer avec les autres producteurs de minerai en vue d'*optimiser les résultats provenant* de *ses* ressources minières.



# Un pays qui vit à deux rythmes différents

(Suite de la page 7.)

Le 5 juin 1978, en effet, à l'occasion d'un référendum constitutionnel, une écrasante majorité des électeurs approuva l'instauration du monopartisme. L'A.P.C. devenu ainsi seule formation politique légale, la plupart des dirigeants du S.L.P.P. ne se firent pas trop longtemps prier pour rallier le parti unique, et l'un d'entre eux, M. Salia Jusu Sheriff, siège depuis deux ans au comité central de l'A.P.C.

Depuis les manifestations d'hostilité dont le campus universitaire de Fourah-Bay College fut le théâtre début 1977, qui furent sévèrement réprimées, le gouvernement n'hésitant pas à décréter un couvre-feu pendant plus de cinq semaines, la vie politique est calme. Il y a eu une petite alerte, en août 1979, parce que le ravitaillement en riz s'est interrompu. Rupture réelle de stock ou tactique habituelle des spéculateurs ? Toujours est-il que le gouvernement décida de dissoudre la Rice Corporation — un organisme d'Etat chargé de la commercialisation du riz et croulant sous la corruption — et fit la chasse aux spéculateurs, en l'occurrence plutôt sierra-léonais que libanais. La soudure s'est faite un mois plus tard et, depuis, le riz ne semble avoir jamais sérieusement manqué sur le marché.

Le dernier incident — moins grave qu'on a pu le penser, mais qui souligne la fragilité de l'économie — a été la protestation, en mars 1980, des chauffeurs de taxi de Freetown pour obtenir une augmentation de leurs tarifs à la suite d'une sérieuse augmentation (40 %) du prix de l'essence. Les écoliers de la capitale, qui doivent utiliser ce moyen de transport en l'absence d'un réseau d'autobus, ont manifesté à leur tour. La police a eu la main assez généreuse en lançant un peu partout, y compris sur de simples passants, des grenades lacrymogènes. De leur côté, les étudiants de Fourah-Bay College ont transformé une démonstration de joie, sur le campus, d'une trentaine de Zimbabwéens — qui fêtaient la victoire électorale de M. Mugabe — en une manifestation contre le régime. Tout est rentré dans l'ordre au bout de quatre jours avec un compromis : les chauffeurs de taxi ont bénéficié d'une augmentation de leurs tarifs non applicable aux écoliers en uniforme. Quant aux étudiants, sans doute échaudés par leur mésaventure de 1977, ils se sont calmés d'eux-mêmes.

## L'ouverture sur l'Occident

Jouant volontiers d'une bonhomie naturelle, le président Stevens n'offre guère l'image de prévarication que dénoncent les détracteurs qui vont jusqu'à le présenter comme l'un des hommes les plus riches du continent entouré d'une cohorte d'affairistes libanais. M. Stevens habite une sorte de petit *compound* sans arbres, en bordure d'une rue passante que protège un simple mur surmonté de barbelés. Il vit simplement, le seul luxe apparent de sa présidence étant son goût personnel pour les limousines et la construction en cours d'une autre villa, plus spacieuse, sur une colline de la péninsule. Il se déplace souvent en province pour *inaugurer des foires agricoles* ou donner davantage de vie à l'A.P.C. à l'occasion d'un congrès régional. Ses nombreux séjours à l'étranger laissent penser que les problèmes de sécurité ne sont pas prioritaires : l'armée est rentrée dans le rang et une unité paramilitaire choyée, l'International Security Unit (I.S.U.) paraît remplir la double fonction de garde prétorienne et de police politique.

Sur le plan extérieur, le non-alignement dont se réclame toujours Freetown s'accommode depuis quelque temps déjà d'une volonté d'ouverture sur l'Occident et d'un rapprochement avec des voisins francophones. Seul point sombre : le renversement brutal et l'assassinat de William Tolbert en avril. L'ancien président du Libéria et M. Stevens avaient établi des relations de travail étroites et, le 12 avril, en apprenant le coup d'Etat de Monrovia, le chef d'Etat sierra-léonais a été assez préoccupé pour reporter son départ prévu le jour même pour Bonn.

*A Freetown, on ne s'inquiète* cependant pas outre mesure du brutal changement de régime chez le voisin libérien. La crainte de la tache d'huile n'est pas la priorité de M. Stevens. Alors que, du temps de Tolbert, une vingtaine de familles d'Américano-Libériens dominaient la scène à Monrovia, les créoles *(crios)* de la Sierra-Leone, eux aussi descendants d'esclaves affranchis, sont loin d'avoir la même influence que leurs « jumeaux » du Libéria. Avec l'indépendance, en 1961, ils ont perdu le pouvoir politique. M. Stevens est un homme du Nord, et son régime paraît, pour l'instant, loin d'être aussi essoufflé que l'était, un an avant d'être renversé, celui de William Tolbert. Pour le président Stevens, il s'agit d'œuvrer au mieux, par le biais de pressions et de conseils, pour que les éléments les plus « raisonnables » du nouveau gouvernement libérien l'emportent. Il a bon espoir, nous a-t-il dit, de voir la question « clarifiée » dans les six semaines à venir, afin d'éviter un incident lors du sommet de Freetown, où le Libéria devrait en principe passer à la Sierra-Leone le relais de la présidence de l'O.U.A.

En fait, les problèmes les plus immédiats de Freetown sont d'ordre économique et financier. En dépit des efforts budgétaires du gouvernement, la relance de la production agricole est lente à s'opérer. Bon an mal an, la production de riz — nourriture de base et qui occupe les deux tiers des superficies cultivées — tourne autour de 600 000 tonnes. Pour nourrir une population évaluée à plus de 3,5 millions d'habitants, 100 000 tonnes de cette denrée ont été importées en 1979, alors que le pays en exportait avant l'indépendance. Les autres cultures vivrières (maïs, sorgho et millet) continuent de stagner.

Alors que le revenu annuel *per capita* se situe aux environs de 1 000 francs, le taux de croissance démographique semble supérieur, ces dernières années, à celui de la croissance économique. Malgré les efforts du gouvernement, le pouvoir d'achat de la majorité de la population semble diminuer. A Freetown, l'an dernier, le taux d'inflation réel a atteint 30 %. L'exploitation du diamant (60 % des recettes en devises) et les cultures commercialisées (cacao, café) ne rapportent pas suffisamment pour compenser les factures, notamment pétrolière, du pays. L'économie sierra-léonaise demeure très sensible aux fluctuations des cours mondiaux de ces produits. Elle dépend également de facteurs difficiles à contrôler : une partie des productions de diamant, de café et de cacao font l'objet d'une importante contrebande en direction du Libéria voisin, où ces produits se négocient en dollars américains.

Avec une dette publique estimée à 360 millions de dollars, un taux de couverture atteignant 25 % et une absence de devises fortes, l'Etat sierra-léonais a dû recourir aux services du Fonds monétaire international et du « Club de Paris ». D'après négociations, qui se poursuivent depuis deux ans, lui ont permis d'obtenir des sursis auprès de ses créanciers et de mettre en chantier plusieurs projets de développement. La production minière va reprendre, des projets ruraux de « développement intégré » ont reçu un début d'application. La construction d'une cimenterie a pour ambition de mettre un terme dans quelques années à des importations en provenance d'Union soviétique ou d'Espagne. La constitution d'une *flotille de pêche (cinq* crevettiers ont déjà été achetés et la commande de cinq chalutiers est à l'étude) pourrait conduire les Sierra-Léonais à disputer aux Soviétiques, avec lesquels ils ont encore des accords, leur riche réservoir de poissons.

## Drainer les investissements étrangers

Se greffant sur une économie qui a évité la banqueroute grâce à la multiplication de concours internationaux, les dépenses engendrées par le sommet de l'O.U.A. constituent, *dans l'immédiat*, une charge supplémentaire. Le F.M.I. a autorisé la Sierra-Leone à emprunter 132 millions de dollars mais, bien que les officiels le démentent, le total de l'opération pourrait être deux fois plus élevé. Les Sierra-Léonais font valoir, pour leur défense, que le jeu en vaut la chandelle : le sommet panafricain aura été l'occasion de mettre en place un début d'infrastructure touristique et d'améliorer les communications de la péninsule, ce qui devrait, à plus long terme, avoir des effets bénéfiques en drainant touristes et investissements étrangers.

Dans un tel contexte, la relance de l'économie et la stabilité politique sont étroitement liées. La Sierra-Leone n'est pas le pays d'une grande ambition : il *se situe* trop à l'écart des grands courants d'échange pour pouvoir le prétendre. Le président Stevens n'est pas un homme forcément tendre — la répression des « émeutes de la faim », en avril 1979, a été brutale, — mais son pays ne compte plus de prisonniers politiques, ce qui mérite d'être souligné. A l'âge de soixante-quinze ans, il n'ignore *pas que sa succession* — un sujet tabou à Freetown — aura d'autant plus de chances de se réaliser dans l'ordre s'il parvient lui-même, auparavant, à jeter les bases d'un redressement économique et financier.

J.-C. P.

## La France à l'O.U.A.

A *la requête* des autorités sierra-léonaises, le gouvernement français a participé à la formation d'un certain nombre de fonctionnaires locaux, notamment de ceux qui seront à la disposition des délégués francophones à la conférence des ministres et au sommet de l'Organisation de l'unité africaine.

Neuf Sierra-Léonais ont effectué des *stages* de *trois à six* mois en France, dont deux journalistes. Le Centre pédagogique franco-sierra-léonais de Freetown a reçu la mission de sélectionner et de former des officiers de liaison qui seront mis à la disposition des délégués francophones. Ces agents ont été recrutés parmi les professeurs sierra-léonais de langue française qui, à l'occasion des vacances scolaires, bénéficient d'un programme spécialisé (perfectionnement de la connaissance du français, complément d'étude des réalités de leur propre pays et de l'O.U.A., préparation à leur rôle d'accompagnateurs).

Deux conseillers pédagogiques français et leurs homologues sierra-léonais assurent la direction de ces programmes et Paris enverra sur place, fin mai, un expert pour animer des études de cas.



# La tribune de l'Afrique

FREETOWN s'apprête à accueillir la dix-septième conférence annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, une manifestation qui a réuni, ces dernières années, entre vingt et trente « têtes couronnées » du continent africain. Pour un petit pays comme la Sierra-Leone, l'événement fait figure de fête coûteuse. Pour les dirigeants africains, la rencontre de l'O.U.A., dix-sept ans après la fondation de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba, constitue un rite qui ne peut être ignoré. Pour la presse internationale, il s'agit d'une réunion entrée depuis longtemps dans les mœurs.

L'O.U.A., dont le secrétariat général est installé dans la capitale de l'Ethiopie, est devenue, au fil des ans, davantage un forum qu'un centre de décision. Chaque année, l'hôte du sommet, porté pour douze mois à la présidence, est chargé d'une double mission : stimuler un courant panafricain un peu émoussé, notamment face à l'apartheid sud-africain, et jouer les médiateurs dans d'éventuels conflits entre des Etats membres qui, avec l'accession à l'indépendance du Zimbabwe, se comptent désormais cinquante.

Depuis une dizaine d'années, la seconde vocation de l'O.U.A. — maintenir ou rétablir la bonne entente entre les Etats qui la composent — l'emporte sur la première, la solidarité face au puissant régime minoritaire blanc d'Afrique du Sud. Tchad, Sahara occidental, Ogaden, Ouganda..., la liste des conflits armés — ou des « guerres civiles » — entre Etats indépendants d'Afrique s'allonge. Il n'est pas besoin d'en revenir au Biafra — ou à la guerre du Congo — pour comprendre les difficultés insurmontables auxquelles fait front l'O.U.A. : les germes de conflits sont présents sur presque toutes les frontières du continent.

Si l'organisation panafricaine fait de plus en plus figure de tribune, c'est que sa charte repose sur la contradiction entre le principe de l'intangibilité des frontières issues de la période coloniale — la balkanisation de l'Afrique — et celui du droit à l'auto-détermination des peuples. Trop souvent, les deux sont inconciliables, de nombreuses ethnies se retrouvant à cheval sur des frontières tracées, à la fin du dix-neuvième siècle, au congrès de Berlin, ou, de toute façon, définies par des puissances européennes.

Pendant une douzaine d'années, l'O.U.A. a pu s'accommoder, non sans problèmes, de cette contradiction. Mais, en 1975, une double intervention sud-africaine et soviéto-cubaine dans le conflit angolais a aiguisé le débat : La Havane et Moscou faisaient ainsi leur entrée sur une scène particulièrement troublée. Même si les Cubains et les Soviétiques avaient, auparavant, manifesté leur intérêt pour le continent noir, ils n'avaient jamais acculé l'O.U.A., avant la guerre d'Angola, à se prononcer si franchement sur leurs initiatives.

Pour la première fois en janvier 1976 à Addis-Abeba un sommet extraordinaire s'est réuni pour discuter de la question angolaise. Le résultat en a été lourd de conséquence : à voix égales, l'organisation panafricaine s'est divisée entre partisans de la « *solidarité continentale* » et de la « *révolution internationale* ». Face à l'épreuve, l'O.U.A. a prouvé, à l'époque, qu'elle ne pouvait pas faire prévaloir une solution panafricaine, ce qui n'empêchera pas, six mois plus tard, l'un des camps angolais, celui de M. Agostinho Neto, appuyé par Cuba et l'Union soviétique, de devenir membre de l'organisation après avoir triomphé militairement sur le terrain.

## Une mue sans doute inévitable

L'Ouganda a constitué une seconde épreuve pour l'O.U.A. Dès 1975, lors du sommet de Kampala, le président Nyerere de Tanzanie, l'un des derniers pères fondateurs en poste de l'organisation, avait refusé de participer à la conférence parce qu'elle devait porter à sa présidence l'hôte du jour, le maréchal Idi Amin, que son voisin tanzanien considérait comme un « *fasciste noir* ». M. Nyerere devait par la suite intervenir militairement en Ouganda — avec succès cette fois — pour renverser le dictateur de Kampala. Pour la première fois, au nom de la morale, l'un des prêtres du panafricanisme sacrifiait la règle dite intangible de la *non-ingérence* dans les affaires intérieures d'un Etat membre. Rejetés comme émanant d'un « *cartel de chefs d'Etat* », les efforts de médiation de l'O.U.A. devaient échouer.

Aux prises avec ces problèmes qui ont fatalement fini par faire surface, l'O.U.A. s'est retrouvée dans la position des Nations unies : personne ne veut quitter l'Organisation, mais cette dernière n'en est que plus handicapée pour intervenir efficacement dans les nombreuses querelles entre ses membres.

La mue, sans doute inévitable, de l'O.U.A. en tribune du panafricanisme a été encouragée par la dispersion d'un mouvement porté, au départ, c'est-à-dire dans les années 60, par l'accession à l'indépendance d'une trentaine d'Etats. Le grand élan de la libération du continent noir — dont on a encore senti le souffle cette année à l'occasion de la naissance du Zimbabwe — a laissé place aux épreuves plus ingrates de la construction nationale, de la *mal-administration* et des *coups* d'Etat militaires, sans parler des sécessions ou des appétits des plus forts face aux plus faibles.

Plus *sagement*, le sommet de l'O.U.A. est devenu une occasion de présenter un dossier, de bouder, de provoquer un esclandre ou de fêter une réconciliation. A défaut de trancher, le sommet panafricain demeure l'occasion d'avaliser, de décanter, de mesurer. La sanction de l'O.U.A. est toujours jugée nécessaire alors qu'on ne se fait plus guère d'illusions sur les effets de ses bons offices. L'organisation panafricaine reste un utile instrument de dialogue.

A ce titre, il est peut-être opportun que la présidence de l'Organisation revienne, aujourd'hui, au dirigeant d'un petit pays qui ne fait guère parler de lui, se réclame du non-alignement et compte des amis aussi bien chez les « modérés » que chez les « progressistes ». Avant d'accueillir le sommet, le président Stevens a reçu M. Nyerere, porte-parole des cinq Etats de la « ligne de front » qui ont appuyé la guerre de libération au Zimbabwe — une réception qui a tenu de la fête de famille, les deux hommes se comprenant de longue date. *Le chef* d'Etat sierra-léonais a également assisté au sommet franco-africain de Nice, qui regroupait une majorité de « modérés ».

*Si une présidence sierra-léonaise* devrait contribuer à l'apaisement des querelles inter-africaines, il reste à voir si M. Stevens pourra faire autre chose que de préserver l'avenir de ce forum sans grande ambition, surtout depuis que le sommet extraordinaire de Lagos, fin avril et début mai, a indiqué que l'Afrique indépendante n'avait toujours *pas* de grand projet, même dans le domaine de l'économie. — J.-C. P.

# SIERRA LEONE

(PUBLICITÉ)

## Le commerce et l'industrie

UNE balance commerciale favorable est la pierre de voûte et l'origine du développement économique de tout pays. C'est pourquoi le gouvernement continue à encourager le développement et l'expansion du commerce en général afin d'accéder à l'autonomie économique. La politique du gouvernement vise « à augmenter les exportations et à réduire la valeur des importations en important des produits de substitution afin d'améliorer la balance du commerce », balance qui semble prometteuse au début des années 1970.

Malheureusement, depuis 1973, cette politique a été entravée par de nombreuses forces que le gouvernement n'arrivait pas à contrôler. La pénurie mondiale de denrées alimentaires qui toucha aussi la Sierra Leone la força à augmenter ses importations, particulièrement de riz et de denrées alimentaires de base. De plus, la hausse vertigineuse des prix dans le monde entier dont celui du pétrole, gros sujet de préoccupation des économies des pays développés, a terriblement affecté les résultats du commerce. Le recours aux crédits à court terme pour financer les importations des dernières années a créé une pression supplémentaire sur la balance des paiements.

En conséquence, les paiements courants ont subi une augmentation colossale. En 1977, l'ampleur du déficit avoisinait 44 millions de Le, en 1978 elle était passée à 94,3 millions de Le et à la fin de 1979 à 113,6 millions de Le.

Le gouvernement a une conscience aiguë de ces difficultés. Dans la limite de son pouvoir et des moyens en sa possession, avec l'aide de la population, des gouvernements amis et des institutions financières internationales, il met en œuvre de nouvelles méthodes et de nouveaux moyens pour rétablir une croissance économique soutenue et équilibrée.

Des mesures visant à diminuer la pression sur la balance des paiements telles que le resserrement des contrôles des importations mis en place pour la première fois vers la fin de 1975, le flottement du Leone par rapport à la Livre sterling et son rattachement aux droits de tirage spéciaux du FMI en 1978, la révision des prix à la production en vue de stimuler la production et d'augmenter les revenus des exportations ; l'introduction d'un « export credit garantee scheme » garantissant l'assistance aux exportateurs pour leurs premiers frais d'expédition ; et l'augmentation de la production de riz afin de réduire les quantités importées. Le gouvernement a également entamé des négociations avec le Club de Paris des créditeurs afin d'obtenir des allègements de la dette publique permettant au pays de soulager sa balance des paiements. Le FMI, par un accord de soutien, a permis de mieux équilibrer la balance des paiements en 1979, alors que le Royaume-Uni acceptait d'accorder un allègement de la dette se montant à près de 20 millions de Le.

Dans le domaine du commerce et de l'industrie, le gouvernement continue à interdire certaines formes de commerce aux Sierra Leoniens et sollicite leur participation active à tous les domaines du commerce et de l'industrie.

La loi sur les non-résidents (commerce et affaires) tend à protéger les intérêts des hommes d'affaires locaux et à leur donner la possibilité de participer au commerce et aux affaires du pays. Elle favorise également la coopération et la participation entre les hommes d'affaires étrangers et les Sierra Leoniens, en vue de stimuler l'activité économique et l'augmentation des emplois potentiels.

Depuis le Sierra Leone Development Act de 1960, plusieurs industries de production se sont établies et apportent une contribution non négligeable à l'économie.

Le Sierra Leone Development Act offre la possibilité, pour les investisseurs potentiels, d'obtenir des concessions et l'attribution d'un certificat au profit de sociétés engagées dans la fabrication des produits importants pour l'économie et particulièrement de produits susceptibles de réduire le flux des échanges avec l'étranger.

La politique industrielle du gouvernement vise à encourager le développement rapide d'industries spécialement celles qui utilisent les matières premières et qui créent indirectement des emplois utiles à la population des zones rurales. Dans ce but, ont été créés des dégrèvements fiscaux intéressants pour les nouvelles unités de production, surtout pour les industries touchant à l'agriculture, afin d'attirer les investisseurs.

A peu près quarante industries sont établies aujourd'hui en Sierra Leone. Elles touchent les secteurs suivants : chaussures en plastique, habillement en tricot, fruits en conserve, jus et confitures, sucre de canne, sacs-bagages, assemblage de pièces métalliques, farine de blé, parfums et crèmes, savon, polissage des diamants, pêcheries, bière, alcools distillés, confiserie, peinture, pétrole, comestibles, pulpes et papier, mobilier de bureau et d'ameublement de haute qualité.

Il y a un moulin à Daru qui presse l'huile de palme. Le Palm Kernel Oil Mill contribue pour une bonne part à la transformation des produits du palmier en huile de palme et en gâteaux. Il fonctionne aujourd'hui à la moitié de sa capacité, mais pourra traiter environ trente mille tonnes par an de produits du palmier, pour une production de quatorze mille tonnes d'huile de palme et, presque seize mille tonnes de gâteaux.

## Des possibilités d'investissement

LE gouvernement de la Sierra Leone est désireux de développer les ressources économiques du pays en encourageant l'investissement dans les secteurs privés et publics et de promouvoir la technologie dans les zones rurales.

Des investissements étrangers sont les bienvenus, comme tous les efforts faits pour s'assurer que les aspirations des investisseurs à répondre aux exigences de la république rencontrent l'appui total du gouvernement.

Le président Siaka Stevens a déclaré, dans son discours politique du 22 juin 1979, que « les investisseurs étrangers peuvent être assurés que leurs intérêts recevront toute protection ».

Le gouvernement a promulgué une nouvelle législation et pris des mesures dans le but d'améliorer le climat de ces investissements. Des précautions sont prises afin que les investisseurs reçoivent un maximum de coopération de la part d'institutions créées par le gouvernement en vue d'une meilleure approche des domaines commerciaux et industriels. Le nombre toujours croissant des programmes d'infrastructures permet d'accélérer l'activité économique. Plus d'une douzaine de nouvelles routes vers l'arrière-pays, en particulier, vers les régions agricoles et minières ont été construites, et les anciennes ont été considérablement améliorées.

Dans différentes parties du pays, des réserves d'eau ont été aménagées, les liaisons téléphoniques et le télex ont été développées, des investissements massifs ont été faits au profit des ports, les lignes aériennes ont été rapidement multipliées et de nouveaux services essentiels ont été créés.

La Sierra Leone a joué un rôle primordial dans les progrès de l'éducation en Afrique occidentale, en procurant une réserve de personnel qualifié.

Grâce à une bonne communication avec les pays voisins, le Libéria et la Guinée, l'expansion industrielle devrait prendre une dimension internationale.

Le premier objectif du gouvernement est d'encourager la participation des sociétés étrangères, soit en association avec le gouvernement, soit indépendamment. Déjà, le gouvernement est entré en association dans les mines de diamant. Le gouvernement est particulièrement désireux d'encourager la croissance des industries utilisant les matières premières locales, spécialement les industries liées au développement agricole. Le mobilier, par exemple, est fabriqué à partir du bois de construction local, le savon est dérivé des produits du palmier, des jus d'agrumes sont mis en conserve, du tabac est fourni aux fabricants de cigarettes, et bientôt l'industrie du sucre prendra son envol en utilisant la canne à sucre locale.

Il est bien évident que la production de produits tels que le café, le cacao, le riz, le sucre, les fruits, le gingembre et le coton augmente les possibilités de création d'industries de transformation de raffinage et de conserveries.

L'investissement étranger dépend largement du Development Act de la Sierra Leone, législation constamment révisée. Elle prévoit des dégrèvements fiscaux allant de deux à cinq années suivant le risque et la taille de l'investissement. Plus de quarante industries et entreprises de fabrication ont bénéficié de ces avantages.

Une zone industrielle en pleine expansion se situe juste à la porte de Freetown : la zone Wellington dans la Freetown Waterloo Road. Cette zone est desservie par des routes en bon état, l'eau courante, l'électricité, le téléphone et les services bancaires. Un certain nombre d'industries petites ou moyennes y sont déjà implantées, servant de locomotives à l'établissement de nouvelles industries.

### Quelques mesures

- L'exonération des droits d'importation sur les matières premières jusqu'à 90 % de leur valeur déclarée ; l'exonération totale des droits d'importation sur les machines et les matériaux de construction.
- L'exonération de l'impôt sur le revenu pendant une période variant suivant la taille, l'étendue et la nature de l'investissement.
- Des mesures spéciales en profit du réinvestissement ; des mesures spéciales favorisant les exportations, une protection des tarifs et la limitation des importations concurrentes.
- La suspension de l'allocation pour dépréciation jusqu'à la fin de la période de dégrèvement fiscal.

## Des perspectives d'avenir

CES douze dernières années, la Sierra Leone a été l'un des pays les plus stables d'Afrique. Pendant cette période, la Sierra Leone, Etat indépendant à régime monarchique, est devenue un Etat souverain par la proclamation de la République en 1971, puis l'adoption d'une Constitution unipartiste en juin 1978, en accord avec les désirs du peuple, comme le prouvent les résultats du référendum du parti unique qui a recueilli 95 % des suffrages en faveur du système de parti unique.

Avec le ralliement de plusieurs membres de l'opposition, dont certains sont aujourd'hui à des postes importants au sein de l'arène politique et gouvernementale, le pays est suffisamment équilibré pour parfaire son développement dans une atmosphère de paix et stabilité.

Les projets mis en œuvre pour le sommet de l'O.U.A., prévu à Freetown du 1er au 4 juillet, accélèrent le rythme du développement. Environ 100 millions de Le sont dépensés pour ces projets dont celui du village, composé de soixante bungalows pour abriter les chefs d'Etat du sommet, celui d'une nouvelle jetée au quai du gouvernement, l'expansion et la modernisation des hôtels appartenant au gouvernement, l'extension et la modernisation de l'aéroport, l'amélioration du réseau téléphonique, l'élargissement et le revêtement des routes de la capitale, et l'amélioration de l'hôpital de Hill Station.

Ces projets qui amélioreront l'infrastructure, revalorisant l'industrie touristique, permettront la création d'emplois nouveaux ainsi que le rajeunissement de la ville.

Un plan d'investissement public d'une année (1979/1980) d'un montant estimé à 131 073 millions de Le, fait la liaison entre le plan de développement quinquennal (1974/1979) et le nouveau plan quinquennal qui devra être mis en œuvre l'année prochaine. Ce plan met l'accent sur l'agriculture, le développement du tourisme, l'éducation et la santé.

La Sierra Leone étant un petit pays, ses leaders ont réalisé les énormes profits qu'elle pourra tirer de la coopération régionale, en particulier avec ses voisins.

C'est dans cet esprit que fut créée la Mano River Union en 1973, entre la Sierra Leone et le Libéria, avec l'intention de fonder par la suite une union douanière entre les deux pays et tout autre pays de la région désireux d'y adhérer. En sept ans, l'Union a fait d'énormes progrès, elle est devenue un modèle de coopération lié au désir universel d'intégration politique et économique.

La Guinée a récemment rejoint l'Union en tant qu'observateur. Son adhésion comme membre à part entière est en cours et l'on espère qu'elle sera définitive lors de la célébration du septième anniversaire de l'Union en octobre prochain.

Cette coopération régionale devrait être très bénéfique à la population des trois pays. La première phase de cette Union implique la formulation et la mise en place de mesures concrètes destinées à soutenir les relations commerciales mutuelles aussi bien qu'à créer une plus grande complémentarité dans les structures de production et de demande des pays membres.

Avec l'entrée de la Guinée, les trois Etats vont former un bloc économique idéal pour répondre aux objectifs de la déclaration de Mano River, en termes, non seulement de création d'un grand marché régional actif pouvant bénéficier des possibilités offertes par une production de masse et profiter totalement des avantages des économies, mais aussi de possibilités élargies d'approvisionnement en matériaux rares, en ressources financières et humaines nécessaires au développement des industries de base, telles que le traitement du fer et de l'acier, de la pulpe et du bois, du textile, des fibres naturelles et synthétiques, de matières plastiques, d'industries chimiques, de produits dérivés du bois et des traitements de denrées alimentaires aussi bien qu'au développement de nouveaux marchés régionaux.

La Sierra Leone est aussi membre de la Communauté économique des Etats d'Afrique occidentale (ECOWAS) et a participé activement à son développement.

Elle est membre de plusieurs autres organisations régionales, dont la Fédération des chambres de commerce d'Afrique occidentale, la conférence des chirurgiens africains, le Flight Information Region — arrangement aérien entre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone — et les Headquarters à Monrovia, le West African Insurance Consultative Association, etc., et détient plusieurs autres accords bilatéraux avec les Etats de la région. Les avantages de son association avec d'autres pays de la région pourraient se résumer en termes de meilleure utilisation des ressources et lui donner un plus grand poids au sein de la région dans les conférences internationales.





# SIERRA LEONE





De grandes plages de sable clair.

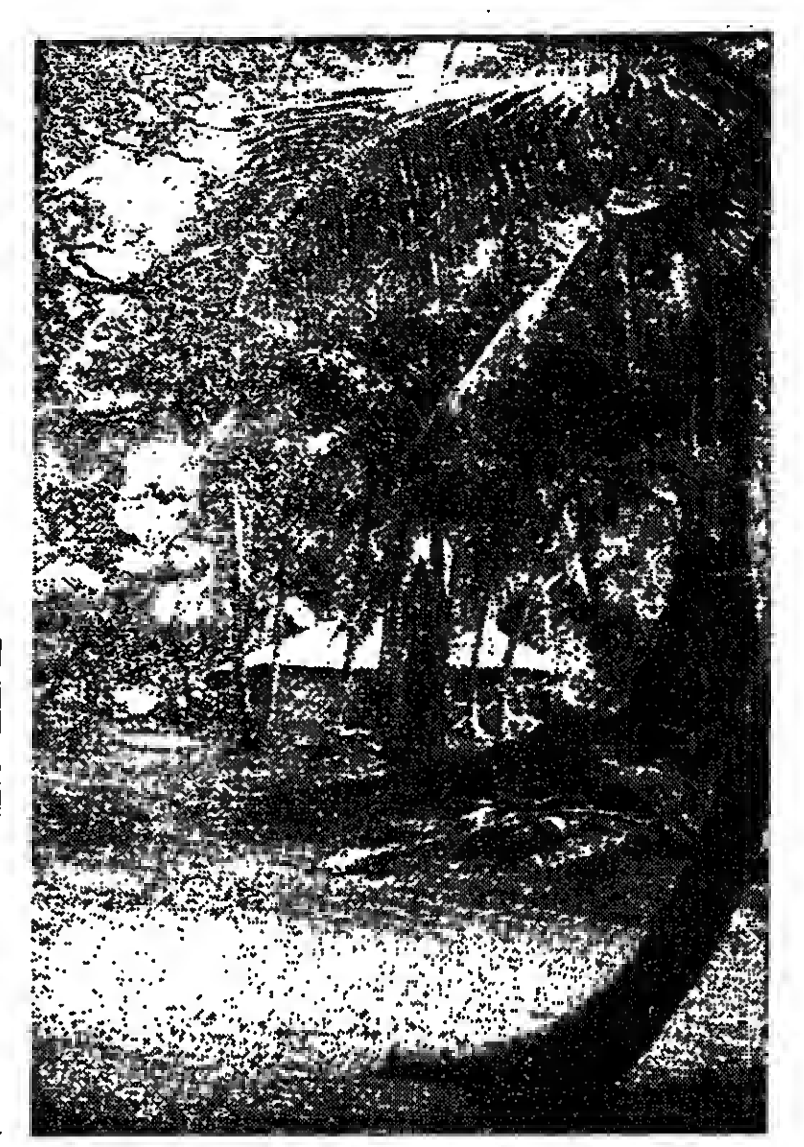
# LE TOURISME

## Un climat varié

**La Sierra Leone enregistre de très brusques changements de temps entre la saison humide et la saison sèche. La saison des pluies va de mai à octobre, les pluies les plus abondantes étant en juillet et août. Les plus importantes chutes de pluie sont sur la région côtière.**

**La température moyenne est de l'ordre de 27°C pendant toute l'année. Les régions les plus fraîches se situent au nord-est du pays dans les montagnes Loma et Tingi.**

**Les régions les plus chaudes sont les plaines intérieures du nord et du centre. *Il y a généralement une brise* rafraîchissante bien agréable sur la côte entre décembre et février.**



Une nature luxuriante.

LES principaux attraits touristiques de la *Sierra Leone* sont la tiédeur des eaux des rivages, ses plages de sable clair et une hôtellerie de première classe.

Le pays en lui-même est d'une réelle beauté, des montagnes boisées contrastent avec des plaines fertiles, des rivières limpides et un climat accueillant.

Freetown, la capitale, est construite au pied d'une impressionnante chaîne de montagnes, au sommet de laquelle est perché le Fourah Bay College au Mont Aureol et la Station relais de télévision à Leicester Peak. Le rivage de la capitale est formé de longues étendues de sable fin et argenté, avec, en arrière-plan, des collines vertes luxuriantes descendant en pentes douces vers l'océan. Le tour de la péninsule en voiture est l'une des promenades les plus reposantes (105 km) où l'on rencontre *certains des plus beaux paysages* du *pays* et de nombreux sites parfaits pour le bain et le pique-nique.

A moins de quinze minutes en voiture du centre de Freetown est située la plage de Lumley, la plus célèbre, longue de 5 kilomètres. Elle est considérée comme la plus belle de l'Ouest africain. A l'extrémité de cette plage se trouve l'Hôtel de Cape Sierra et le Casino.

L'Hôtel Mammy Yoko, de deux cents lits, *domine* la *plage* de *Lumley, face* au *restaurant* Palm Beach.

L'important Hôtel Bintumani, au sommet de la colline Aberdeen, ajoute au pittoresque du paysage. Cet hôtel *offre* de superbes points de vue, un centre de conférences moderne susceptible d'être le siège de conférences internationales, un restaurant et une piscine.

La Sierra Leone propose une grande variété d'activités sportives et de loisirs et, dans sa capitale, Freetown, on peut s'adonner à la pêche, au ski nautique, au surf, à la pêche au harpon, à la navigation de plaisance, au badminton, au tennis sur gazon, au golf et au rugby.

Bien que ne possédant pas le gibier habituel des plaines de l'est de l'Afrique, de nombreux animaux sauvages et variés vivent en Sierra Leone : des éléphants, des buffles, des phacochères, des chimpanzés, des babouins, des singes colobus, des léopards et des civettes. Tout à fait au nord, on peut rencontrer des hippopotames nains. Des réserves forestières interdites à la chasse dans les montagnes Loma *(515 km de Freetown) s'enorgueillissent* d'*espèces* d'oiseaux rares dont les vautours, l'aigle de Carblerg, les francolins, les oriolans, etc.

Au lac *Sonfon, à 370 km* de *Freetown, on* trouve des daims, des duikers, des mangabeis verts et des singes, des babouins, des phacochères, des sangliers, des buffles et des éléphants, ainsi *que* des canards d'Hartlaub, des canards sauvages des arbres blancs, des pigeons de fruits verts et un grand nombre d'autres espèces. *On* trouve également plusieurs espèces de serpents dont le cobra, le python, des vipères et des mambas.

Freetown possède de nombreux édifices et monuments historiques. Le célèbre « cotonnier », que l'on estime âgé de bien plus de cinq cents ans, se dresse au centre de la ville. *Près de cet arbre* historique, le *Musée national* renferme certains objets typiques, des reliques anciennes, des sculptures, des objets d'art et d'artisanat. Plus près de la côte se trouve le marché King Jimmy où l'historique De Ruyter Stone est enterrée.

L'architecture de la ville est un curieux mélange de *style victorien* et de *splendides immeubles modernes* dont certains se dessinent sur l'horizon de Freetown. Le Tribunal dans Siaka Stevens Street, et l'église Saint-Charles, *à Regent, figurent parmi* les plus anciens monuments de Freetown.

Les provinces sont tout aussi riches en curiosités touristiques. Les montagnes Bintumani, dans la région de Koinadugu, et les collines Tingi, dans la *région* de Kono, s'élèvent à plus de 1 800 m et présentent un attrait pour les montagnards aventureux.

Au centre de l'arrière-pays, les collines de Sula et Kangari s'élèvent à une altitude d'environ 1 900 m. Il y a aussi le pittoresque lac Sonfon, *dans la* région de *Koinadugu*, l'île de Yeliboya, dans la région de Kamba, les chutes Beinkongo, dans la région de Kono, et les chutes de *Bumbuna*, dans la *région* de Tonkolili qui ont été choisies pour le nouveau projet de centrale hydro-électrique du pays.

Le village de York, dans la péninsule, renferme le « gouffre de Fort ». La forteresse de l'île de Bunce, utilisée pour entreposer les cargaisons d'esclaves destinés à l'Europe et aux Amériques durant l'époque du trafic des esclaves, peut donner à penser aux historiens.

Il existe une grande variété de *projets* d'entraide visant le développement de la communauté, ils sont d'un immense intérêt pour les visiteurs. Le plus célèbre est le *Project Maforki*, à *Portloko*, dans la province du nord.

Des excursions en car sont organisées par le ministère du tourisme et des affaires culturelles, les Sierra Leone Airways et les agences de voyages Yazbeck. Des taxis sont disponibles à des prix relativement peu élevés, ainsi que des mini-bus privés que les gens du pays surnomment « poda poda ». La capitale et les villes principales des provinces sont desservies par des lignes régulières d'autobus appartenant à la Road Transport Corporation. Les *lignes intérieures* de *Sierra Leone Airways* offrent des vols réguliers de l'aéroport d'Hastings près de Freetown à destination de : Bo, Kenema et Yengema, avec des escales à Gbangbatoke et Tongo et deux vols *hebdomadaires* à destination de Bonthe.



*Le pittoresque des marchés.*





# Une coopération harmonieuse avec la France

EN participant pour la première fois au sommet franco-africain qui vient de se tenir à Nice, le président Siaka Stevens a fait acte de sa détermination de se rapprocher de la communauté francophone dans laquelle, mis à part le Libéria, la Sierra-Leone est enclavée.

Bien qu'encore modeste, la coopération entre Paris et Freetown se développe harmonieusement. La première réunion de la commission mixte franco-sierra-léonaise, en mai 1979, avait permis de revoir les bases d'une coopération culturelle et technique entreprise dès 1963, soit deux ans seulement après l'indépendance de cette ancienne colonie britannique.

La coopération culturelle, la plus dynamique, concerne essentiellement le développement de la langue française, dans un pays demandeur compte tenu de son environnement francophone. Sur les huit coopérants français qui travaillent en Sierra-Leone, six s'occupent d'enseignement. Trois enseignent à l'université de Fourah Bay College, tandis qu'un quatrième est profeseur à l'Ecole normale supérieure de Miltou-Margai. D'autre part, deux conseillers pédagogiques animent avec des Sierra-Léonais les centres pédagogiques de Freetown et de Bo, destinés à encourager et à améliorer l'enseignement du français, dont l'étude est obligatoire pendant les trois premières années de l'enseignement secondaire. Outre ces enseignements spécifiques, deux programmes hebdomadaires de télévision scolaire, réalisés à l'aide de jeux, de films et de documents, sont diffusés à l'intention des écoliers, mais aussi des adultes. Enfin, l'Alliance française de Freetown réunit environ une centaine d'élèves adultes.

La présence culturelle française en Sierra-Leone se manifeste, d'autre part, par l'organisation de concerts, d'expositions, ou par la diffusion, deux fois par mois, dans une dizaine de salles, de films français. En liaison avec l'INA (Institut national audiovisuel), 50 heures d'émissions françaises (cirques, vie des animaux, courts métrages) sont diffusées à la télévision.

Pour compléter cette coopération, un nombre grandissant de jeunes Sierra-Léonais bénéficient de bourse d'étude en France. Un effort particulier est fait pour recycler chaque année en France, durant trois mois, dix professeurs de français sierra-léonais. En même temps, les étudiants de français de l'Université et de l'Ecole normale supérieure bénéficient d'un séjour de formation en France au cours de leurs études. Les bourses littéraires diminuent au bénéfice des bourses scientifiques et techniques, au nombre de quinze : trois aux étudiants en médecine, deux à l'Institut international d'administration publique, quatre en agriculture, trois pour l'aménagement de l'espace, deux en physique et un en science politique. Ces boursiers sont généralement recrutés au niveau de la licence et viennent deux ans en France.

La coopération technique, en dehors de l'attribution des bourses scientifiques, est représentée par deux coopérants français. L'un, ingénieur de l'ORSTOM (Office de recherche scientifique et technique outre-mer), dirige un laboratoire d'analyse des sols dans le cadre d'un projet des Nations unies - F.A.O., Sierra-Leone. L'autre, expert agronome, affecté à l'université de N'Jala, donne des cours scientifiques et tente de développer, notamment par la traction animale, des expériences de technologie appropriée.

Sur le plan des relations économiques, la France est le cinquième fournisseur de la Sierra-Leone (elle était au deuxième rang en 1961), après la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la R.F.A. et le Japon. En 1979, le montant des exportations françaises s'est élevé à 80 millions de francs (contre 61 millions en 1978). Les principaux produits exportés sont le sucre, les produits alimentaires, les biens d'équipement, les automobiles.

En revanche, la France n'est que le vingt-sixième client de la Sierra-Leone et le montant des exportations en provenance de Freetown a atteint, en 1979, 16 millions de francs (contre 9 millions en 1978), soit une très forte augmentation. Les produits sierra-léonais importés sont essentiellement le bois, le cuir, les peaux, les diamants et les produits de la mer, notamment la crevette congelée.

## Trois projets de développement

D'autre part, la France participe au développement économique de la Sierra-Leone, par le biais de la Caisse centrale de coopération économique, qui finance trois projets de développement par des prêts à long terme.

Le premier, qui représentait l'entrée de la C.C.C.E. en Sierra-Leone à la mi-1979, concerne un prêt de 15 millions pour l'extension de la société de distribution des eaux de Freetown.

Le deuxième projet, signé à la fin de 1979, pour un montant de 16,5 millions, représente une participation au financement du centre de transit téléphonique international auquel est intéressée la société Thomson C.S.F.

Le troisième représente un prêt de 15 millions pour le financement d'un broyeur de Kincker, c'est-à-dire une machine pour fabriquer du ciment, matériau jusque-là fourni presque exclusivement par les Soviétiques.

Ces trois participations de la C.C.C.E. au développement de la Sierra-Leone ont été bien accueillies par les Sierra-Léonais, qui voudraient étendre la participation de la C.C.C.E. à deux autres secteurs : la pêche et l'agriculture.

Jusqu'à maintenant, les Soviétiques ont un droit de pêche quasi exclusif dans les eaux très poissonneuses de la Sierra-Leone, celle-ci n'ayant pas encore les moyens d'exploiter, seule, sa zone maritime.

C'est pour éviter de renouveler le bail accordé à l'U.R.S.S. que le gouvernement sierra-léonais voudrait pouvoir acquérir ses propres bateaux. Pour l'instant, il ne possède que cinq crevettiers et a donc demandé à la C.C.C.E. de financer l'acquisition de chalutiers.

Sur le plan de l'agriculture, le gouvernement de Freetown souhaiterait que la C.C.C.E. finance des projets à court terme pour le développement de la culture des cocotiers et des palmiers à huile, la production d'huile de palme ne couvrant pas encore les besoins locaux. A plus long terme, le gouvernement de Freetown voudrait pouvoir développer la culture de l'hévéa, très prospère au Libéria voisin.

Le sérieux des projets sierra-léonais impressionne d'ailleurs favorablement les experts français qui les étudient avec bienveillance.

Bien que peu nombreuse (une centaine de personnes), la colonie française en Sierra-Leone est relativement dynamique et deux importantes sociétés sont installées à Freetown. La société Degrémont, qui a déjà réalisé près de quarante stations d'épuration et de distribution des eaux, et la société U.T.A. qui assure aujourd'hui trois vols hebdomadaires Paris - Freetown et retour. Le nombre des passagers convoyés par U.T.A. est passé de cinq cents à neuf mille ces cinq dernières années.

Par l'intermédiaire de sa filiale hôtelière U.T.H., la compagnie aérienne française vient de se charger de l'administration et de la marche du dernier-né des grands hôtels de Freetown, le *Mamy Koko*, construit sur la plage de Lumley Beach, au Cap Sierra, dans la perspective du prochain sommet de l'O.U.A. en juillet. Hôtel de catégorie de luxe, avec piscines, restaurants, night-club, tennis, boutiques, banque, établissement sera le premier géré entièrement par des Français en Sierra-Leone. Une perspective d'autant plus prometteuse que le tourisme n'a fait qu'une entrée discrète dans ce pays qui recèle des possibilités encore inexplorées. — F. C.

# Les déclarations du président Stevens

*(Suite de la page 7.)*

Il m'a dit que, du temps des Blancs, ils savaient à qui s'adresser, car il n'avait qu'un interlocuteur. Et puis, qu'est-ce que le multipartisme ? Même dans les pays avancés, il offre de sérieux inconvénients. Chez nous, dans la brousse, c'est encore pire en raison de l'analphabétisme. Ce qu'il faut, c'est qu'un consensus se dessine et, une fois qu'il est réalisé, que tout le monde le respecte. Pour le moment, nous devons nous passer d'idéologies. Même en ce qui concerne le socialisme, le sens de ce terme est différent selon la région du monde où il est utilisé.

● *L'an dernier, dans une interview au* Monde *(le* Monde *daté 1er-2 juillet 1979), vous avez déclaré que l'agriculture recevrait la priorité dans le développement de la Sierra-Leone. Pourriez-vous nous dire quels ont été les premiers résultats concrets de ce choix ?*

— L'agriculture demeure la priorité. C'est naturel ! Nous ne pouvons pas nous permettre de dépendre des autres en ce qui concerne notre nourriture. Nous avons un programme de développement intensif de la culture du riz. Je crois que, vers la fin de cette décennie, nous aurons atteint le seuil de l'autosuffisance alimentaire. Nous avons lancé des programmes agricoles intégrés, notamment avec le concours de la Banque mondiale. Je crois que ces efforts conjugués commencent à porter des fruits.

● *En ce qui concerne la production minière, de nouvelles possibilités se sont-elles présentées ? Pouvez-vous nous dire également quels succès votre gouvernement a remportés dans le contrôle de l'extraction et de l'exportation des diamants ?*

— Le contrôle de la production de diamants a toujours été difficile. On peut facilement les cacher. Nous avons réduit le trafic illicite en abaissant nos taxes à l'exportation. Nous faisons de notre mieux. L'extension de la production est en cours. Dans trois ou quatre mois, un nouveau projet aura démarré. Voilà deux mois, nous avons trouvé un diamant de 247 carats, dont la valeur est de 9,2 millions de dollars environ.

● *Depuis 1978, la Sierra-Leone envisage de rejoindre Air Afrique. Pouvez-vous nous dire où en sont les négociations ?*

— La question est toujours à l'étude. Je suis impressionné par les résultats obtenus par Air Afrique dans tous les domaines. Mais nous avons des engagements antérieurs dont nous devons tenir compte, et la négociation n'a pas abouti. Nous y pensons toujours. Seulement, on ne peut pas agir trop vite dans ce genre de domaine.

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE POMONTI.





## LETTRE DE BO

# Au cœur du pays mende

JUCHÉS sur une estrade, sous un préau aménagé un peu à l'écart d'une rue assez passante, cinq chefs coutumiers sont en train de tenter de départager les deux paysans qui leur font face. D'autres plaideurs attendent patiemment leur tour sur des banquettes. Les juges semblent prendre leur temps. « *Ils ont le droit de prononcer des sentences allant jusqu'à 400 leones* (1) *ou neuf mois de prison. Au-delà,* nous *renvoyons les cas à la police* », explique J.-K. Boima III, l'un des quelque cent cinquante *paramount* chiefs de la Sierra-Leone, dont le petit « *royaume* » compte de soixante mille à *soixante-dix* mille *sujets* — il ne sait pas au juste — et couvre plus de deux circonscriptions parlementaires.

Son trône en bois a été rangé dans le fond de la salle où il reçoit, en présence de quelques vieillards, tous chefs coutumiers. Lui-même est âgé de moins de cinquante ans. Il est fils et petit-fils de chef. Il a été élu au sommet de la hiérarchie par des conseils de chefs. « *La majorité des voix est fixée à 55 %. J'ai obtenu, en 1974, 55 % et des poussières* », dit-il en souriant. Il est également, depuis les élections législatives de 1977, l'un des douze *paramount chiefs qui ont été élus* au Parlement de Freetown, et J.-K. Boima III en tire un prestige supplémentaire auprès des Mendes qui peuplent le sud du pays.

L'astuce du système politique sierra-léonais est d'avoir *su* intégrer ces chefs coutumiers tout en limitant leurs pouvoirs. « *Autrefois,* explique un fonctionnaire, *les* paramount chiefs *étaient entretenus par la population et se déplaçaient dans des hamacs avec leur cohorte de porteurs. Aujourd'hui, le gouvernement leur verse un salaire, mais ils disposent d'autres sources de revenus. Du droit qu'ils avaient sur les terres communales, il leur reste le pouvoir d'autoriser les transactions foncières. La signature est l'occasion d'un petit cadeau. Bien entendu, les paysans tentent également de séduire les juges.* » Elu *à vie, J.-K. Boima III conserve* également un pouvoir religieux, surtout auprès des vieux, et le respect de la plupart de ses « *administrés* ». A ce titre, à Bo, l'une des trois capitales régionales de la Sierra-Leone, il fait volontiers figure de troisième personnage après M. Hancile, ministre résident, antenne du président *Siaka* Stevens, et l'administrateur de cette province méridionale, M. Momoh.

Bo est reliée à Freetown par une *route relativement bonne qui* traverse, sur plus de 200 kilomètres, quelques plantations, des *forêts* dégradées et, par endroits, une forêt encore *vierge. L'agglomération* compte une quarantaine de milliers d'habitants et ne manque pas de charme. M. *F.-M. Selwoh, un homme* visiblement énergique, y dirige la première école publique du pays : *elle a été fondée en 1906 pour* instruire, à l'époque, les fils de *paramount chiefs* et accueille aujour*d'hui cinq cent soixante-douze pen*sionnaires dans quatre dortoirs qui ont pour noms Manchester, Londres, Liverpool et, curieusement, Paris. C'est l'un des douze lycées de la Sierra-Leone, le reste de l'enseignement secondaire demeurant privé et payant, ce qui donne la mesure du retard pris dans ce domaine par *rapport à d'autres pays africains* : le tiers seulement des enfants en âge de fréquenter une école sont scolarisés.

### Des mesures draconiennes

En 1971, la fermeture de la voie ferrée reliant Bo à Freetown aurait pu marquer le début du déclin de la ville des Mendes. En fait, il n'en a rien été. Trop lent — il mettait d'une à deux semaines pour faire le trajet, — *le* train pâtissait déjà, à l'époque, de la concurrence de la route. Deux ans plus tard, avec le quadruplement du prix du pétrole, il serait devenu trop cher, toutes les locomotives fonctionnant au diesel. *Aujourd'hui, cette agglomération* assez animée de quarante mille habitants fait figure à la fois de *centre scolaire — avec ses pen*sionnats *publics* et confessionnels — et de plaque tournante du *commerce régional. La capitale des* Mendes, la grande ethnie méridionale, s'agrémente de nombreux bars et de cinq boîtes de nuit qui donnent une allure assez inattendue à un charme qui tient, avant tout, à un environnement *rural.*

Une partie des rails et du matériel ferroviaire vendus aux enchères ont été rachetés par les Mattar, une famille libanaise particulièrement entreprenante et dont le port d'attache est constitué par une propriété de 150 hectares en lisière de Bo. Agée de soixante-six ans, la mère, véritable douairière, est aux champs, parapl*uie* à la main, en train de surveiller la plantation d'ananas. Dans l'usine de soudure, le cadet de dix enfants dirige la fabrication de cadres de fenêtres en fer, car le bois ne résiste pas à l'humidité. Sous le hangar de l'usine de ciment — dont les montants et l'armature ont été faits à partir des rails de chemin de fer, — des ouvriers africains attendent qu'un autre fils vienne réviser la machine à fabriquer des parpaings, pleins ou creux selon les besoins. M. Mattar Jr. se trouve, en effet, sur un chantier voisin où il supervise, sous un soleil accablant, la construction de deux cent cinquante logements pour agents et huit appartements pour officiers commandés par la police. « *L'infrastructure — égouts,* eau, *électricité —* que *nous mettons en place servira, par la suite, à aménager de l'autre côté de la route l'emplacement de la foire agricole provinciale* », nous explique-t-il.

*Les Mattar* tentent *d'être aussi* autonomes que possible. Fenêtres et parpaings fabriqués à Bo sont utilisés *sur leurs chantiers* : la cité de police locale, le « village de l'O.U.A. », les jetées du port de Freetown construites pour les nouveaux ferry-boats qui desserviront *l'*aéroport de Lungi. « *Elle a débuté* comme *couturière,* dit *l'*un des *fils* Mattar de la mère. *Elle* a *tout fait. C'est elle notre président-directeur général.* » Comme toutes les autres, leur entreprise familiale souffre, depuis *le* début de l'année, de la suppression quasi générale des licences d'importation. L'Etat sierra-*léonais, à court* de devises *fortes,* a été contraint de prendre des mesures draconiennes.

### Un python « pédagogique »

Bo offre également l'exemple de ce qu'une politique culturelle bien conçue peut *réussir* avec des moyens limités. Une petite villa abrite provisoirement « M. Joe », un cuisinier sierra-léonais qui a appris le français dans la marine et se débrouille, non sans caractère, devant ses fourneaux, ainsi qu'un jeune python, baptisé « *pédagogique* », qu'on nourrit de souris. C'est le royaume de Jean-Michel Vacher, qui dirige ce nouveau centre *pédagogique franco* - sierra-léonais, un jeune instituteur bien dans sa peau et qui n'a pas, à juste titre, le sentiment d'être inutile. L'idée : « *former des formateurs* », nous dira l'attaché culturel, Claude Bérangier. Un programme de bourses en France, après un ou deux ans de travail *sur le* terrain, permettra à des conseillers pédagogiques sierra-léonais de prendre le relais de leurs *homologues français.* Dans un peu plus d'un an, Jean-Michel Vacher sera remplacé par Paul Lapia, un *Sierra-Léonais* de trente-six *ans,* nommé assistant pédagogique en septembre dernier.

Dans un pays où le français, obligatoire pendant les trois premières années du secondaire, est enseigné à quelque vingt-cinq mille élèves, l'utilité de l'enseignement dépendra beaucoup de *la* qualité de l'aide offerte par Paris et de celle de la coopération franco-sierra-léonaise. Le *président* Stevens a choisi le rapprochement avec les pays *franco*phones *et favorise* la diffusion du *français dans son pays.* Mais le budget mis par Paris à la disposition des deux centres pédagogiques, *ceux de Bo et de Freetown, demeure* bien mince : 160 000 francs pour le second et à peine 35 000 francs pour le premier, *soit,* en *tout, le quinzième* de l'enveloppe de coopération.

*Dans un mois, le centre de Bo* va être transféré dans les locaux d'une ancienne boutique fournie par le *gouvernement sierra-léonais. Entre*temps, Jean-Michel Vacher a monté une bibliothèque de deux mille *exemplaires, dans laquelle* viennent piocher *les* professeurs. Il organise des « journées pédagogiques » dans les villes de province et des projections de films. Selon Claude Bérangier, le principe directeur de cette politique culturelle est « *l'africanisation aussi* poussée que *possible, la présence française jouant le rôle d'un relais, d'une courroie de transmission* ».

Cet exemple, comme les autres, explique sans doute les changements qui s'opèrent, lentement, au cœur d'un pays longtemps négligé et dont seule la Péninsule — la région de Freetown — est connue à l'étranger. Bo a été un foyer d'opposition au début des années 70, quand *les Mendes s'inquiétaient* de l'influence prépondérante au sein du gouvernement des Temnés, les gens *du Nord. En 1977, la répression de* manifestations y a fait une trentaine de morts au moins, *la police* politi*que ayant utilisé, à cette occasion,* des Temnés contre les Mendes antigouvernementaux. Depuis, le calme est *revenu,* et deux *Mendes* figurent actuellement au sein du gouvernement : *M.* Hancils et *le* ministre de l'agriculture. Par sa vitalité sans ambition, à trois heures de route de Freetown, Bo rappelle que la Sierra-Leone n'est pas seulement faite de cette magnifique baie que Graham Greene a peinte du City Hotel de Freetown. Dans la brousse un pays vit à l'écoute de ce qui se trame dans sa capitale, et *le* fait apparemment avec modestie.

J.-C. P.

(1) 1 leone : environ 4 francs.

*Le mariage éblouissant, sous le soleil et dans la solitude, de la mer et du sable...*

# Le matin du monde

par YVES BERGER (*)

FAUTE d'arriver en Sierra-Leone par bateau et de découvrir *le* pays comme on le voudrait et comme il le faudrait, longuement à partir des atterrages, *le* voyageur doit, dès 5 h. 30 le matin en février ou en mars au lever du jour, quitter Freetown et gagner la plage de Lumley-Beach, longue de 6 kilomètres et la plus proche de la capitale. Là, aux limites du sable et de l'eau, qu'il se retourne, dos à la mer, pour découvrir le paysage devant et au-dessus de lui : alors la merveille lui sautera aux yeux.

La savourant, dans une muette contemplation proche de l'extase, je ne cessai de penser à Christophe Colomb et me revenaient à la mémoire quelques-unes de ses phrases dans le *journal* de bord qu'il a tenu à l'intention de son roi et de sa reine. Colomb, si peu poète, si peu lyrique, un peu sec, toujours technique et répétitif, lorsqu'il découvre l'Amérique *aux* Bahamas puis en Haïti, j'imagine que son cœur a dû, d'île en île, lui faillir. « *Elle* (l'île de Watling) *est si verte que c'est plaisir de la regarder.* » Ou bien : « *(...) Un verger d'arbres tel que jamais je* n'en *ai* vu *de si* verts, *avec les feuilles comme en Castille au mois d'avril et de mai.* » Il note la « *douceur de l'air.* » Puis : « *(...) Toute cette côte et la partie de l'île que j'ai vues* ne *sont quasiment qu'une plage, et cette île est la plus belle* chose que *j'aie jamais vue, car si les autres sont belles, celles-ci l'est* davantage. *Elle* est *pleine d'arbres très verts et très grands, et son sol est plus élevé* que *celui des autres îles découvertes. On y trouve* quelques *hauteurs qu'*on ne *peut appeler montagnes,* mais *qui embellissent le tout...* » Cette dernière citation nous ramène tout à fait à la Sierra-Leone.

C'est l'Amérique des Caraïbes en Afrique — et pas seulement pour des ressemblances de *culture,* qui *seront dites* plus loin. Sur la plage de Lumley-Beach, reste à conter la mer*veille aux premiers rayons* du soleil : à quelque 2 ou 3 kilomètres à partir de la mer, s'élè*vent* des *monts aux sommets* larges et aplatis voilés par une brume, une gaze plutôt, tant on la sent *légère, toute d'ouate,* comme une claire fumée immobile dont on voudrait connaître le voyage qu'*elle accomplit* dans la nuit (du ciel descendue ou de la terre *montée* ?) et, du pied des *montagnes jusqu'à la route* qui longe la plage, s'étale la forêt d'essences sauvages où se *mêlent* bananiers et manguiers. Puis — point de départ de notre vision — la *mer.* Et là-dessus, *sur les monts, sur la forêt,* sur le sable et la mer, un silence de *matin* du monde, immense et souverain, qui *semble* porter les premiers roucoulements d'oiseaux et les premiers hèlements de pêcheurs.

### Le pêcheur et le paysan

Colomb penchait à situer le paradis en Amérique. Il est peut-être en Sierra-Leone le *matin, quand,* à Lumley-Beach, doucement la mer en clapotant lèche le sable et que le regard du promeneur sur la plage *n'en* finit pas d'errer à l'horizon des montagnes et de la brume où le piège, inévitable et poignant, un *rêve* d'éternité.

Il est impossible que les touristes, *là*-bas, ne déferlent pas un jour. Déjà, en Europe, il se raconte que la merveille existe, qui fut hier au Sénégal, en Côte-d'Ivoire et que le tourisme de masse a tué. Dans cinq *ou six ans peut-être,* on ne se trouvera plus seul sur les kilomètres de sable blanc qui font ces *autres plages d'autres* merveilles, à une heure ou deux de Freetown : Number Two, River-Beach, Burey-Town, Hamilton-Beach, Kent-Beach, Mama-Beach... Un taxi vous mène là-bas par routes (à peine des routes...), chemins et sentes *creusés* d'ornières, bosselés de mottes sèches qui fatiguent les reins. Le pays n'est pas avare de latérite non plus. Quand le *taxi vous* laisse, il *faut marcher* un peu, franchir un dernier rideau d'arbres avant de connaître *et reconnaître qu'*on allait chercher le mariage éblouissant, sous le soleil et dans la solitude, de la mer et du sable. Vous avez emporté, avec l'eau que vous boirez tiède, des sandwiche ou bien un pêcheur pour vous et pour 30 francs grillera du poisson ; 30 francs de poisson pour nourrir jusqu'à plus faim quatre personnes. Je parle déjà, demain, d'un autre monde.

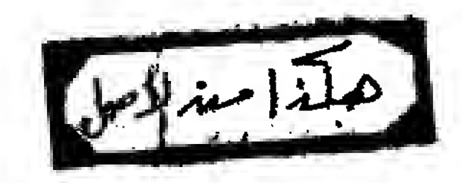
La Sierra-Leone n'est pas seu*lement* ces éléments essentiels (l'eau, le *sable,* la *lumière,* la forêt, l'oiseau et le vent) qui font le paradis. On sait que *la* merveille *existe aussi multipliée,* à l'intérieur du pays, vers *la* frontière de la Guinée, à Makeni, Bumbuna au lac Sonphon à Yengema, Kenema dans la réserve forestière de Loma-Mountains et partout autour de ces *petites* villes perdues dans une *forêt* d'accès difficile. Si *difficile que* nous ne pûmes nous y rendre. Restait à découvrir les villages le long de la côte.

Ils ont pour noms Leicester, Gloucester, Regent, Hamilton, Sussex, York et Kent et se succèdent le long d'une péninsule dont les pointes sont Aberdeen, au nord de l'agglomération de Freetown et, au sud, Kent. On les désigne comme des « villages créoles » parce que leurs habitants descendent des esclaves libérés qui, en trois vagues de Londres, puis de Nouvelle-Ecosse, enfin de *la* Jamaïque, ont gagné l'Afrique de leurs ancêtres, de 1787 à 1800. Très différents des Sierra-Léonais de la forêt, ces villageois ont *élevé leurs cases* près de *la mer, où* mènent toutes leurs rues de poussière. Pauvres, très pauvres et souvent misérables *cases,* autour desquelles grouillent les enfants par grappes.

*Les* villages n'auraient rien pour retenir, hors le sentiment qu'ils donnent de l'Afrique *profonde,* n'étaient *qu'*ils *offrent* à profusion de magnifiques promontoires plantés de cocotiers, d'où *l'on* peut regarder la mer et qu'il n'en est pas un seul *qui* n'abrite, superbement peinte et dans ce style colonial qui transporte le voyageur aussitôt en Louisiane et *en Haïti,* une maison désuète avec ses briques *rouges,* son escalier ouvragé, son balcon de bois et son *fer* forgé. On s'attarde à la vision — au souvenir — de semblables demeures à *Port-au-Prince,* à la Nouvelle-Orléans et dans certains quartiers de Freetown, où nous ramène — un seul *jour* suffit pour visiter la péninsule, mais il faut la recommencer — l'autobus dans le soir qui tombe.

Sierra-Leone du pêcheur et du paysan. Ouverte sur la *mer,* qui semble *l'*enfermer, comme la forêt protège son cœur. Hier encore (aujourd'hui même) sait-on *bien* que ce pays existe ? Des trois vols hebdomadaires Paris-Freetown, ne descend qu'une *poignée* de Français — les Anglais assurant l'essentiel d'un tourisme qui n'en est qu'à ses balbutiements. On nous assure que, dans les villages de la *forêt,* les *fêtes rituelles, les cérémonies* d'initiation ont encore leur vrai caractère. Demandez à vos amis, *pour vous amuser, où se trouve la* Sierra-Leone : la plupart vous répondront en Amérique du Sud — vaguement quelque part entre l'Equateur *et* Costa-Rica. Ainsi non seulement la mer et la forêt, mais aussi le langage montent la garde autour de la merveille. On sait *trop bien* d'où *fondra le* danger : de l'avion — des airs. La faute au paradis.

(*) Ecrivain.





Le Monde
ÉCONOMIE

# L'industrie française s'est refait une santé

## Moins endettées et plus productives, les firmes ont repris leurs investissements

**Résultats financiers et boursiers, analyse conjoncturelle par branche et par firmes statistiques et comptes nationaux : un faisceau d'informations convergentes montre qua l'industrie française, en obtenant de bons, voire de très bons résultats en 1979, a renforcé ses positions, les a même parfois améliorées, notamment sur le plan international.**

**Dans sa dernière analyse sur « la situation et les perspectives de l'économie française en mai 1980 », l'INSEE décrit la reconversion qui s'est opérée au sein de l'industrie française grâce à une reprise générale et profonde des investissements, qui, pour n'avoir pas été bien perçue, ne s'en est pas moins produite à partir de 1978. Les chiffres qui seront examinés, en juin, par la Commission des comptes de la nation montreront, d'autre part, que les firmes se sont désendettées, tout en accélérant leurs dépenses d'équipements, et qu'elles peuvent maintenant financer une part grandissante da ceux-ci sur leurs propres ressources (autofinancement).**

**Enfin, au fur et à mesure que les sociétés françaises annoncent leurs résultats, on s'aperçoit qua l'exercice 79 aura été brillant dans la pinpart des cas. Les études de la centrale des bilans de la Banque de France, qui dnivent être rendues publiques cette semaine, vont dans le même sens.**

**Si le plan Barre n'a pas réussi à enrayer l'inflation et le chômage, tout du moins a-t-il eu comme résultat de permettre aux firmes françaises de se refaire une santé. Même si ses effets sont encore limités, c'est un résultat incontestablement positif à mettre à l'actif de la nouvelle politique économique menée en France depuis 1978.**

CRITIQUÉ par le R.P.R., vilipendé par l'opposition, toléré par des syndicats qui ne lui cachent pas leur hostilité, le plan Barre n'a jamais eu en France qn'un seul supporter convaincu : le premier ministre lui-même.

Si une partie du patronat, séduite par une politique qui lui est devenue très favorable, s'est progressivement ralliée aux thèses du premier ministre, si la presse et les milieux d'affaires anglo-saxons et allemands portent maintenant des jugements favorables sur l'action entreprise depuis 1976 et surtout depuis le printemps de 1978 par le premier ministre, l'opinion publique reste en France — du moins le semble-t-il — profondément sceptique sur le bien-fondé du plan Barre, qui n'a réussi à enrayer ni l'inflatinn ni le chômage et qui aboutit à nne stagnation totale du pouvoir d'achat dans un pays habitué à des gains moyens annuels de 4 à 5 %. Quant aux jugements portés par le presse française, ils sont — ou ont été — le plus souvent très négatifs. La pinpart des commentateurs estiment en fait que le premier ministre a largement échoué.

Or, un ensemble d'informations montre que, au-delà des indices de prix de commerce extérieur, d'emploi, décrivant une situation conjoncturelle en voie de se dégrader sous l'affet du nouveau prélèvement pétrolier, l'industrie française, elle, a consolidé et amélioré ses positions grâce à une rentabilité accrue qui s'est même traduite par une reprise des bénéfices. Il est significatif, par exemple, que l'INSEE, dont l'indépendance de jugement irrite fort M. Barre, ait écrit tout récemment que l'économie française présentait en ce printemps 1980 « une bonne capacité de résistance » aux éléments conjoncturels défavorables.

Le simple bon sens suggère que si le plan Barre avait été un échec, il aurait depuis la fin de 1976 appauvri et désorganisé notre économie, qui, en tout état de cause, eurait bien été incapable d'absorber le nouveau choc pétrolier, un choc dont l'ampleur — on ne l'a peut-être pas assez dit — est supérieure à celle de 1973-1974, à tel point que des pays aussi industrialisés et solides que la République fédérale d'Allemagne et le Japon en sont déséquilibrés. Un choc qui entraîne une ponction supplémentaire de 2,5 % de la richesse nationale en portant le prélèvement pétrolier total à 5 % du PIB (Produit intérieur brut). Assurément, nne économie malade ne pourrait supporter pareilles perturbations sans risques très graves. Or, les experts de l'INSEE ne sont pas pessimistes.

L'INSEE justifie son analyse de deux façons. Tout d'abord, il estime que « les principaux déséquilibres nés de la crise de 1974 étaient résorbés et que la croissance paraissait pouvoir reprendre en 1979 sur une base assainie », quand a commencé la nouvelle vague de hausses pétrolières. Terrain amélioré donc, malgré « la persistance d'une forte inflation » et de problèmes non résolus, « comme l'emploi et la redistribution sociale ». L'autre raison de la relative sérénité des experts de l'INSEE est la reprise profonde et probablement durable des investissements en France, qui devrait compenser — au moins partiellement — la baisse de la consommation des ménages et le ralentissement des exportations.

On peut bien entendn se poser la question de savoir si, sans plan Barre, la reprise des investissements privés ne se serait pas tout de même produite après un cycle de quatre années où ils avaient stagné, voire baissé.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 18.)

**Vif repli des taux d'intérêt américains à court terme...**

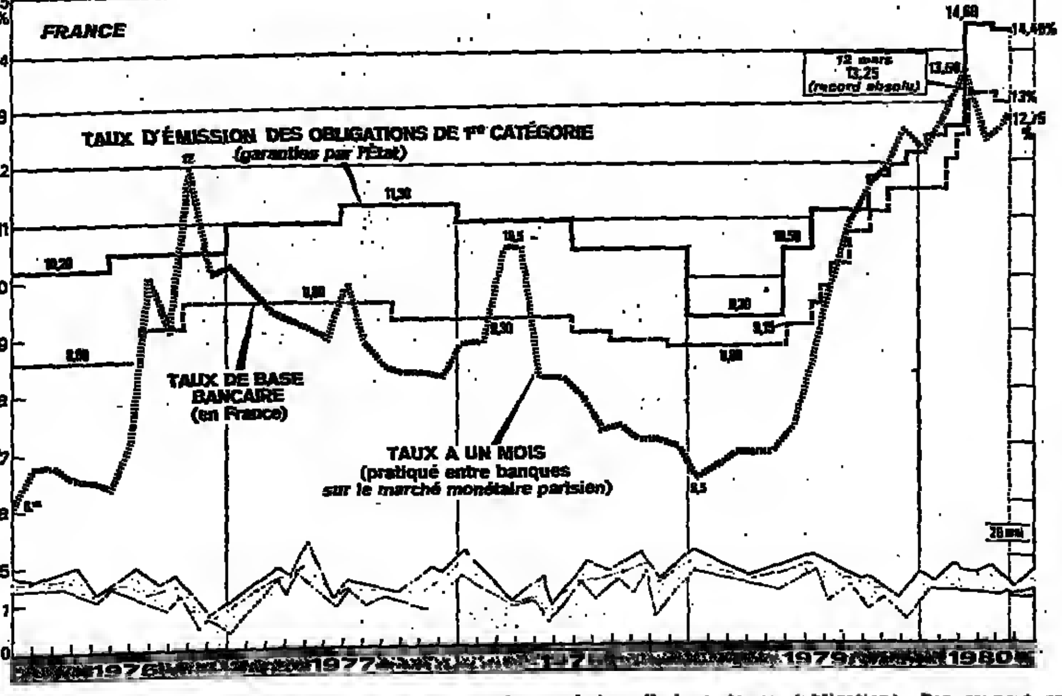
ÉTATS-UNIS

TAUX DE BASE BANCAIRE — TAUX D'ESCOMPTE — DOUBLE TAUX

13 octobre 10% — 1er novembre 9,5% — 27 juillet 11,75% — 8 octobre 12% — 16 novembre 15,75% — 2 avril 20% — 16% — 13% — 22 mai 15,5% — 7 mai Retour à un taux unique 13%

1978 — 1979 — 1980

**... mais baisse beaucoup plus lente en France**




Les taux du marché monétaire américain (et de l'eurodollar), qui ne figurent pas sur notre graphique, sont tombés au-dessous des taux français. Par exemple, le taux de l'eurodollar à un mois se situait, au milieu de la semaine dernière (22 mai), un peu au-dessous de 10 % alors que — voir notre graphique — le taux à un mois entre banques était, à Paris, de 12,75 %.

D'une façon générale, les taux français ont peu baissé par rapport à leur maximum atteint au début avril, et cela tant à court terme (crédit bancaire) qu'à long terme (obligation). Par rapport au début de l'année, les taux sont nettement plus hauts, comme l'atteste le lancement, le 3 juin prochain, d'un emprunt d'État à 13,25 % alors que le précédent — émis en janvier — était assorti d'un taux de 12 % (pour une durée plus courte — six ans — au lieu de dix ans pour le prochain).

Aux États-Unis, au contraire, les taux à court terme sont en forte baisse à partir, il est vrai, d'un niveau de départ plus élevé.

# INCITÉS OU ASSISTÉS ?

CONSTRUIRE une société « de liberté et de responsabilité », pour reprendre une expression amployée à l'envi par les membres du gouvernement et le patronat n'est décidément pas chose aisée. Pendant lnngtemps, les chefs d'entreprise ont dénoncé, souvent à juste titre, l'interventionniema et le dirigisme de l'Etat. Dapuis qualqua temps, les choses dans ce domaine se sont quelqua peu améliorés, et l'nn pouvait penser que, en contrepartie d'une liberté en partie retrouvée, le petronat accapterait da prandre toutes ses responsabilités. Eh bien ! Il apparaît qu'il faut l'y inviter. N'est-ce pas le cas au moins dans deux domaines essentiels à la communauté nstionale et à la vie des entreprises : les économies d'énergie et le recherche ?

Dans la lettre d'information n° 126 du ministère da l'industria, on peut lire ainsi : « Le dispositif d'incitations financiéres, accompegné des actions de sensibilisation manée par l'« agence des économies d'énergia auprès des chefs d'antraprisa, a parmis d'assister an 1979 à un véritebla décollaga des investissements dans le secteur industriel. »

Cette courte phrase appelle au moins deux commantaires. En pramier liau, on peut s'étonner, alors que le choc pétroliar date ds fin 1973, qu'il ait fallu six ans pour assistar à un « véritable décollaga » des investissemants permettant d'économiser l'énergia dane l'industrie. Le moins qua l'on puisse dire est qua la temps da réaction a été long, même s'il convient da relever que certains secteurs, comme le cimant ou le verre, gros consommateurs, se sont heureusement réveillés plus tôt. Da mêma, peut-on être surpris qu'il ait été nécessaira de mettre en œuvre un dispositif d'incitations financiéres pour amaner les chafs d'antreprisa à se lancer dans des opérations qui ne aemblent relever, a priori, que d'una bonne gestion...

Ce qui est vrei des éconnmies d'énargia l'est da la recharcha. On sait qua la Franca e pris ces dernières années an cette matièra un retard important sur certains de ses grands concurrants, sn particuliar la Républiqua fédérala d'Allamagna et surtout la Japon. Chacun sant qua dane ca domaine essentiel un effort coneidérabla doit être consanti par l'Etat, bian sûr, maie aussi par les antreprises. Cas dernières y sont prêtes... mais è condition qu'on les y incite. C'est du moins ca qui ressort des conclusiona d'un groupa de travail présidé par M. Roger Fauroux, diracteur général de Saint-Gobain-Pnnt-à-Mousson, qui, dane un rapport remis à M. Aigrin, secrétaira d'Etat auprès du premier ministre, propose antre autres mesures d'« autorisar les antreprises à déduire du bénéfica soumis à l'impôt aur les aociétés una somme égala é la moitié da l'accroissamant, en francs constants, par rapport à l'exarcice précédant, da laurs dépanees da recharche-développament ».

Que l'Etat aide des entreprises à développar leur recharcha dans des sectaurs particulièrement périlleux pourrait e'admattre. Qu'il assuma l'affort financiar la plus important lorsque ses projats ne coïncidant pas avac caux des firmae se conçoit. Mais qu'il soit systématiquamant associé à une démarcha qui, una fois encore, ne relèva fondamentalamant qua d'une bonna gastion n'est pas concevabla. A vouloir trop souvent êtra incités, les industriels risquant fort da passer pour assistés.

PHILIPPE LABARDE.

# Nouvelles stratégies du développement ou nouveau dogmatisme ?

par GILBERT ÉTIENNE

LORSQUE vers 1950 s'ouvrent les débats sur le tiers-monde, les tenants de l'école libérale prônent la libre entreprise, l'agriculture et l'industrie légère face aux marxistes, pour lesquels le salut se trouve dans l'industrie lourde, la planification impérative, les nationalisations... De part et d'autre, on ne lésine pas sur le dogmatisme. Ainsi, dans les milieux bien pensants de l'économie suisse, celui qui osait parler de plan se faisait coller l'étiquette de « ganchisant ». De l'autre côté, les mises en garde sur une expansion prématurée du secteur lourd provoquaient le soupçon de retour en pacte colonial.

Le rude contact avec les réalités politiques, socio-culturelles et économiques, si diverses du tiers-monde, n'a pas tardé à ébranler les sectarismes. La notion de planification s'impose assez vite du côté libéral, les économistes marxistes se rendent compte qu'un schéma trop marqué par l'exemple soviétique cadre mal avec les conditions de nombreux pays sous-développés. Ainsi, vers le milieu des années 1960, l'érosion mutuelle des positions de départ et l'intervention croissante des économistes du tiers-monde provoquent une réduction sensible des écarts. Des pays politiquement aussi différents que l'Inde et la Chine mettent en relief le rôle de l'agriculture et, en même temps, le besoin d'un fort soutien à celle-ci du secteur industriel. En Amérique latine, les déceptions provoquées par l'industrialisation de substitution (de produits importés) incitent à donner plus de place aux exportations de biens manufacturés.

Tous les rêveurs et tous les sectaires n'avaient certes pas disparu, mais la prise de conscience des réalités était en train de gagner du terrain, au moment où, vers le tournant des années 1970, commencent à se cristalliser de nouvelles stratégies dont voici les principaux éléments :

— Le sous-développement du tiers-monde n'est que le pendant du surdéveloppement des pays nantis, l'un et l'autre ne sont que deux aspects du même problème : le mauvais développement. En substance, aujourd'hui, comme à l'époque coloniale, c'est l'appauvrissement des uns qui fait l'enrichissement des autres ;

— Les trois décennies (1950-1980) marquent l'échec des stratégies de développement. « La littérature sur le développement succombe sous le poids des critiques post-mortem. Celles-ci sont unanimes sur les résultats désastreux obtenus » (1). Dans la plupart des cas, l'accent majeur a été mis sur la croissance économique au détriment du progrès social ;

— L'agriculture a été gravement négligée au profit de l'industrie. Il en est allé de même pour les produits vivriers face aux cultures commerciales souvent exportées ;

— Les pays sous-développés ont privilégié les techniques de pointe dans l'industrie au lieu de pousser les techniques intermédiaires ;

— Les multinationales manipulent élites et gouvernements du tiers-monde au gré de leurs intérêts ;

— Une polarisation croissante apparaît entre une petite classe opulente et complice des bourgeoisies occidentales face aux masses appauvries ;

— Dans les zones rurales où une croissance assez rapide a eu lieu (« révolution verte ») « les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent ».

Les nouvelles stratégies reposent sur l'autonomie (self-reliance) : compter sur ses propres forces, tel est l'objectif du développement « autocentré » qu'on préconise désormais. Il faut s'appuyer au maximum sur la communauté rurale au niveau du village, étendre le principe au niveau national, voire entre pays sous-développés.

L'accent majeur est mis sur les techniques intermédiaires nées de l'initiative locale, sur la petite industrie peu coûteuse en capitaux et occupant beaucoup de main-d'œuvre.

Le développement rural, en particulier l'agriculture vivrière, doit recevoir la priorité sur les cultures commerciales. D'une manière générale, au lieu de pousser la croissance avant tout, la planification misera sur les « besoins fondamentaux » de l'homme et sur son épanouissement dans une plus grande justice sociale.

Diagnostics et remèdes cadrent-ils avec les réalités d'hier et d'aujourd'hui ? Lorsqu'on relit les plans de plusieurs pays asiatiques des années 1950, on s'aperçoit que leurs objectifs n'étaient pas si différents de ceux d'aujourd'hui. Les responsables insistaient sur la nécessité de combiner croissance économique et développement de l'homme, de ses besoins et de ses aspirations.

(Lire la suite page 18.)

(1) Dag Hammarskjold Foundation, Uppsala, Development Dialogue, n° 2, 1977. Cf. aussi n° 1, 1976.



# Nouvelles stratégies du développement ou nouveau dogmatisme ?

*(Suite de la page 17.)*

Parfois, même le vocabulaire change à peine. En Inde, on parlait des « besoins ressentis » au lieu des « besoins fondamentaux »

En Asie et un peu plus tard en Afrique, développement communautaire ou animation rurale mettent en avant le rôle de la « communauté ». An lieu de « selfreliance » on évoque le « selfhelp » (s'aider soi-même) dans un large processus de développement économique et social. Il est donc faux d'affirmer que, partout ou presque, les responsables de l'époque n'avaient en tête que la hausse du P.N.B. La vraie question serait de savoir pourquoi les résultats sont restés en deçà d'objectifs point si différents de ceux d'aujourd'hui.

Peut-on, par ailleurs, parler d'échec général des politiques de développement ? Nous pourrions donner de nombreux exemples de zones rurales où la panvreté recule grâce à un processus de croissance large et diversifié, cela même en Inde, pays si souvent cité pour son faible niveau de vie (2). Une telle évolution contredit l'affirmation si souvent entendue : « *Dans la révolution verte, les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent.* »

Tout le problème des incidences de la croissance sur le revenu des paysans pauvres exigerait des examens à ras du sol et non pas ces exercices faits en chambre sur la base de statistiques fragiles ou erronées. On s'apercevrait alors de toute une gamme de situations, certaines déplorables, d'autres beaucoup plus encourageantes.

Le principe de la *selfreliance* dans les campagnes va à l'encontre des tendances observées dans de nombreux pays où le village, compte tenu de la pression démographique, ne s'en sortira que grâce à une économie toujours plus ouverte sur l'extérieur. Les unités collectives prospères de Chine le démontrent amplement, comme les zones avancées de l'Inde, et le même besoin apparaît dans bien d'autres régions en Afrique ou en Amérique latine.

Passons au choix des technologies. Tout esprit sensé reconnaît l'erreur consistant à ne lancer que des industries à techniques de pointe, mais pourquoi tomber dans l'excès contraire ? Nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine font, depuis longtemps, de la petite industrie, en le sachant on sans le savoir. Celle-ci est mal recensée, mais elle saute aux yeux avec ses ateliers, petites usines, garages, entreprises familiales ou plus grandes, équipement proche du bricolage, avec ici et là quelques machines modernes. Même en Iran, pays typique d'excès en matière de grande industrie importée, nous étions frappé en 1976 par la prolifération des petites entreprises non seulement dans les faubourgs de Téhéran ou d'Isfahan, mais même dans une ville de taille moyenne et assez isolée comme Yezd.

## Le choix des technologies

De surcroît, et l'exemple chinois le montre bien, les techniques intermédiaires ont leurs limites, et le « small » (petit) n'est pas toujours « beautiful » (3). La petite industrie peut être coûteuse en capital et en énergie tout en sortant des produits de trop médiocre qualité, ce qui a conduit les Chinois à rééquilibrer leur politique et à rechercher avidement les techniques de pointe importées. En substance, la question ne porte pas sur le choix, mais sur le *dosage adéquat* entre les différentes techniques. Or il est clair qu'un nombre croissant de pays en développement ont besoin des deux types de technologie.

Qu'en est-il des multinationales ? A voir les efforts de la Chine, pays soucieux par excellence de sa souveraineté, pour les attirer chez elle, il est permis d'en déduire que leur rôle n'est pas forcément négatif pour le pays d'accueil. Par ailleurs, voyons comment se répartissent les investissements privés étrangers dans le tiers-monde. Plus de 50 % couvrent l'Amérique latine et les Caraïbes, poids lourd et source d'abus dans certains pays. Néanmoins, même dans cette partie du monde, la situation n'est pas figée. Un pays comme le Brésil est en train de durcir sa position.

A la fin de 1972, 9,3 % des investissements privés sont au Proche-Orient, 20,7 % en Afrique (où des abus sont aussi évidents) et moins de 20 % dans l'immense zone (en termes de peuplement) qui va de l'Afghanistan à la Chine. A elle seule, cette répartition montre la grande diversité des situations. Qui plus est, l'Inde, Singapour, la Corée du Sud, chacun à sa manière, sait ne pas se laisser manipuler par les multinationales.

Critique fausse ou simpliste : l'accusation selon laquelle le tiers-monde aurait négligé le secteur vivrier au profit des cultures commerciales, souvent exportées. En fait, depuis une trentaine d'années, les deux tiers de la population du tiers-monde (continent asiatique sans Proche-Orient) ont au contraire accordé la priorité aux céréales. Il est possible que des erreurs aient été commises dans certaines régions d'Afrique noire, mais, ici aussi, la question-clé tient au bon dosage. Dans la plupart des pays il y a place à la fois pour les deux types d'activité.

Une autre dichotomie absurde consiste à opposer agriculture et industrie. Or la première ne peut se développer sans le soutien de la seconde et cette dernière, dans plusieurs branches, dépend des livraisons des produits du sol pour tourner et s'étendre.

Pour terminer, est-il juste d'affirmer que notre richesse, à l'époque coloniale comme aujourd'hui, est assise sur le pillage du tiers-monde ? L'historien de l'économie Paul Bairoch (4) a clairement rejeté cette théorie des vases communicants pour l'ère coloniale. Abus, exploitation ne font pas de doute, mais ce ne sont pas eux les principaux moteurs de l'économie occidentale et de son expansion au dix-neuvième siècle. Pour la période contemporaine, constatons que les échanges se sont accrus plus fortement en chiffres absolus et en pourcentage entre pays industrialisés qu'entre ceux-ci et le tiers-monde. Quant au stock des investissements directs des multinationales dans les pays en développement, il baisse de 31 % du total des investissements privés à l'étranger en 1967 à 26 % en 1975 (5).

Comment trouver les remèdes adéquats en partant de diagnostics aussi discutables ou incertains ? Pour le moment, les responsables de nombreux pays du tiers-monde ne se laissent pas trop séduire par les nouvelles stratégies.

Si certains de leurs ressortissants s'en réclament, ils sont souvent employés dans telle officine internationale plutôt que dans leur propre pays. En revanche, les thèses exposées ci-dessus gagnent de plus en plus de terrain en Europe occidentale, grâce à de multiples canaux de propagande dont la tolérance n'est pas la vertu principale.

Comme nous y avons fait allusion, tout n'est pas bien sûr à rejeter dans ce débat, mais l'écart entre les dogmes et les réalités humaines, politiques, technico-économiques est trop flagrant.

Finalement avouons un autre souci. Plusieurs des principaux avocats des nouvelles stratégies sont occidentaux. Or le tiers-monde est, à juste titre, las de nos exhortations ou de nos sermons.

GILBERT ETIENNE.

(2) Cf. notre article dans *le Monde* du 3-1-1979.

(3) E.F. Schumacher, *Small is beautiful*, Londres, Abacus, 1977.

(4) P. Bairoch, *le Tiers-monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, Idées, 1971.

(5) Les multinationales, *Documentation française*, mars-avril 1979.



# L'industrie française s'est refait une santé

*(Suite de la page 17.)*

Contentons-nous de rappeler deux faits :

● *Toute la logique interne de la politique menée par Matignon depuis 1976 était de redonner aux entreprises l'aisance financière qui leur manquait pour investir.* — Là était l'essentiel du plan Barre, tout le reste en découlait : liberté des prix, cadeaux fiscaux faits à l'épargne privée pour développer le marché des obligations, autorisation de licencier dans la sidérurgie et, d'une façon générale, dans les firmes — nombreuses — qui disposaient d'une main-d'œuvre excédentaire, soutien de la conjoncture par des commandes publiques pour améliorer la productivité des fabricants, allégement — relatif d'ailleurs — des charges de sécurité sociale pesant sur les entreprises.

Les résultats sont là. Retrouvant une totale liberté de manœuvre, les sociétés ont pu dégager des profits beaucoup plus importants qu'auparavant, grâce à des augmentations de prix qu'elles ont utilisées pour se désendetter. Il y a là un phénomène économique majeur, peut-être le plus important de l'année 1979. Le tableau numéro 1 montre que la part des intérêts versés par les sociétés pour leurs emprunts (en pourcentage de la valeur ajoutée) n'a cessé de diminuer depuis cinq ans.

Cette nouvelle aisance financière, les entreprises l'ont utilisée pour financer une plus grande partie de leurs investissements sur des ressources propres. Le tableau numéro 2 retrace l'évolution de l'autofinancement, c'est-à-dire du ratio épargne brut sur investissements des entreprises. On voit que l'évolution est très favorable à ces dernières qui s'endettent moins. Pour un taux d'investissement, il est vrai, encore inférieur à celui d'avant 1974.

Le tableau 3 explique l'origine de cette aisance financière : après paiement des impôts, salaires et cotisations sociales, après versement des intérêts et dividendes, il reste aux firmes plus d'épargne propre à consacrer à leurs investissements.

Ces trois séries statistiques doivent être interprétées avec prudence. Elles sont néanmoins trop convergentes pour ne pas refléter une réalité que confirme d'ailleurs la reprise des investissements.

## *Les investissements ont repris en France depuis 1978*

L'INSEE souligne dans ses analyses que le mouvement a débuté au printemps 1978. Après une pause au début de 1979, il s'est accéléré au milieu de l'année et paraît se poursuivre en 1980. Ce phénomène majeur, dont on découvre seulement maintenant l'ampleur, est passé à peu près inaperçu pendant au moins un an.

Fait important : les dépenses d'équipement des firmes ne se portent plus seulement sur les secteurs de pointe comme l'électronique et l'informatique, mais sur tous les secteurs, y compris les plus classiques : travaux publics, sidérurgie, grosse et moyenne mécanique, machines-outils, etc. Ce qui caractérise le mouvement d'investissements actuel est probablement plus sa diffusion à l'ensemble de l'économie que son ampleur.

L'aspect le plus choquant — au sens premier du terme — mais aussi le plus novateur du plan Barre, par rapport aux politiques suivies par ses prédécesseurs, et notamment par M. Chirac, était de modifier, par une série de décisions économiques, la répartition entre profits et salaires : attribuer plus aux premiers et moins aux seconds. Cela a été fait lentement, mais a été fait, et l'INSEE souligne les « *modifications intervenues dans le partage des revenus entre entreprises et ménages* ».

Force est donc de constater qu'il y a au moins coïncidence entre, d'une part, la stratégie développée par M. Barre (redonner de l'aisance aux firmes pour relancer les investissements) et, d'autre part, l'évolution en profondeur de notre économie depuis un an. Dans la mesure où notre appareil de production est en train de se transformer et de se renouveler — nous évitant peut-être un appauvrissement à l'anglaise, — on peut avancer l'hypothèse que, sur un point essentiel, l'action du premier ministre est en train de recueillir ses premiers succès. A terme, elle est peut-être la promesse d'une amélioration de l'emploi.

Saint-Gobain prenant place dans le capital d'Olivetti et de la C.I.I. - Honeywell - Bull ; Rhône-Poulenc absorbant la firme américaine Anken ; Peugeot-Citroën prêtant de l'argent à Chrysler ; Renault prenant une participation dans le capital de Mack (Etats-Unis) ; Pernod - Ricard acquérant Austin-Nichols, filiale de Liggett, un des grands du marché américain du tabac, des vins et spiritueux : à tout observateur attentif, les grandes manœuvres de l'industrie française en 1979 et au début de 1980 prouvent que les firmes qui le composent — certaines d'entre elles en tout cas — sont maintenant suffisamment fortes pour développer une stratégie internationale. Ce sont des signes probablement aussi révélateurs que les indices de prix, de salaires, d'emplois, de commerce extérieur qui, pour révéler de graves difficultés restées insurmontées n'en ont pas moins caché, depuis deux ans, une autre réalité et quelques succès.

ALAIN VERNHOLES.

**LA PART DES INTÉRÊTS DANS LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (EN POURCENTAGE) EST EN DIMINUTION**

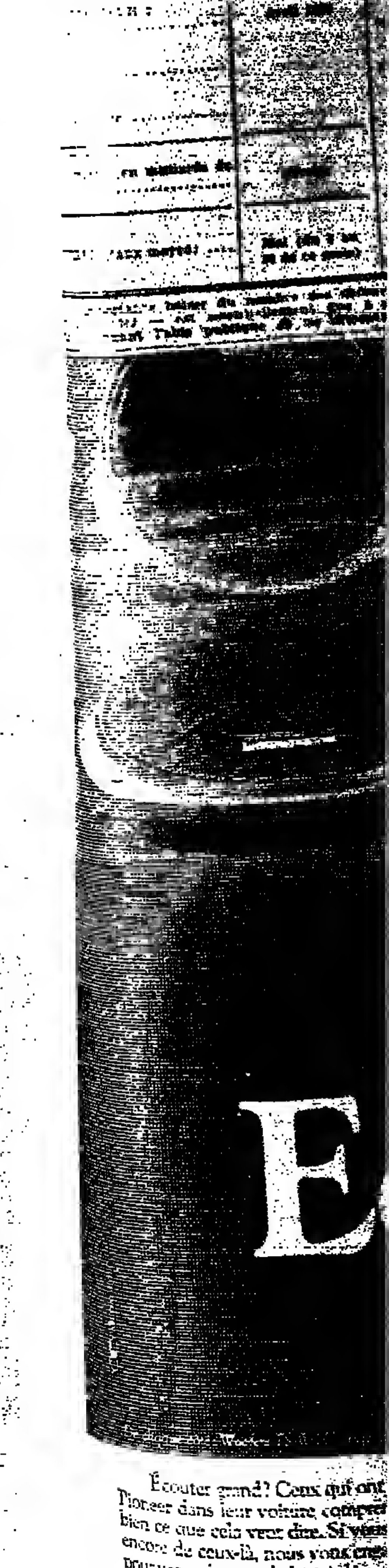
| 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5,5 | 5,6 | 6,9 | 6,1 | 5,7 | 5,6 | 5,3 | 5 |

**L'AUTOFINANCEMENT (ÉPARGNE BRUTE RAPPORTÉE A LEURS INVESTISSEMENTS) A RETROUVÉ ET DÉPASSÉ SON NIVEAU DE 1972**

| 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 73,6 | 67,9 | 56,3 | 61,8 | 61,2 | 62,4 | 72,1 | 76,8 |

**PART DE L'ÉPARGNE BRUTE DE L'ENTREPRISE RAPPORTÉE A LA VALEUR AJOUTÉE**

| 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 14,4 | 12,4 | 10,1 | 10 | 19,3 | 9,8 | 10,8 | 11 |



# Le tableau de bord de l'économie française

| | DATES de référence | UNITES | EVOLUTION En un mois | EVOLUTION En douze mois |
|---|---|---|---|---|
| **EMPLOI :** FRANCE | | | | |
| — Demandes d'emploi : Données observées | Avril 1980 | 1 375 200 | — 2,6 % | + 6,6 % |
| Données corrigées | Avril 1980 | 1 438 900 | + 1,7 % | + 6,0 % |
| — Chômeurs secourus : Données observées | Avril 1980 | 931 666 | — 1,32 % | (— 12,6 %) (1) |
| — Offres d'emploi : Données observées | Avril 1980 | 100 200 | + 2,9 % | + 10 % |
| Données corrigées | Avril 1980 | 100 200 | — 0,1 % | + 18 % |
| — Licenciements économiques | Avril 1980 | 29 000 | + 1,3 .. | + 31 % |
| — Effectifs en chômage partiel | Mars 1980 | 97 100 | — 11,1 % | — 34,5 % |
| C. E. E. — Demandes d'emploi | Mars 1980 | 6 293 400 | — 3,4 % | + 2 % |
| **DUREE DU TRAVAIL :** | | | en un trimestre | |
| — Hebdomadoire ouvriers | Décembre 1979 | 41 | — 0,2 % | — 0,2 % |
| — Hebdomadaire employés | Décembre 1979 | 40,5 | 0 | + 0,1 % |
| **EFFECTIFS OCCUPES :** — Indice 100 en décembre 1978 | Décembre 1979 | 99,1 | — 0,8 % | — 0,9 % |
| **SALAIRES :** — SMIC | Mai 1980 | 13,66 | | + 17,6 % |
| — Salaire horaire ouvrier (indice 100 janvier 1977) | Janvier 1980 | 143,6 | + 3,4 % | + 13,7 % |
| | | | en un semestre + 2,2 % | |
| — Gain mensuel ouvrier avant impôt | Octobre 1979 | 3 480 | + 4,4 % | + 11,5 % |
| — Gain mensuel cadre avant impôt | Octobre 1979 | 9 370 | + 5,6 % | + 11,4 % |
| **ASSURANCE MALADIE (salariés) :** Dépenses cumulées depuis janvier | Mars 1980 | 28 731 millions de francs | + 0,6 % | + 14,3 % |
| **PRIX** | Avril 1980 | — | — | — |
| **PRODUCTION INDUSTRIELLE** | Mars 1980 | 147 (136) | + 3,5 % (+ 0,7 %) | + 9,7 % (+ 3 %) |
| **COMMERCE EXTERIEUR :** — Importations | Avril 1980 | 46 485 millions de francs (44 330) | — 8,7 % (— 5,4 %) | + 37,4 % (+ 31,5 %) |
| — Exportations | | 44 240 millions de francs (42 286) | — 0,5 % (+ 3,1 %) | + 27 % (+ 24,8 %) |
| — Taux de couverture | | | 95,2 % (95,4 %) | 93,9 % |
| **MASSE MONETAIRE :** — Données corrigées (en milliards de francs) | Février | 1 267,7 | + 1 % | + 13 % |
| **TAUX D'INTERET** (taux moyen) | Mai (du 2 au 20 de ce mois) | 12,71 | Taux d'avril 1980 12,4021 | Taux d'avril 1979 6,8208 |

(1) Cette importante baisse du nombre des chômeurs secourus — alors que les demandeurs d'emploi ne cessent d'augmenter — est *essentiellement due à la mise en place du nouveau système d'indemnisation* du chômage, fusionnant l'aide publique et les allocations ASSEDIC.

*Bibliographie*

# « Paroles de patrons »

## de Lionel Duroy et Stéphane Moles

A l'origine, les auteurs de *Paroles de patrons*, Lionel Duroy et Stéphane Moles, deux journalistes de *l'Agence centrale de presse*, n'entendaient pas s'intéresser de si *près au monde des chefs* d'entreprise. Leur objectif était de tenter de démonter les mécanismes de l'exercice du pouvoir, au-delà de sa représentation officielle ou élective. Leur enquête les a amenés à découvrir — mais est-ce bien une découverte ? — que le pouvoir de certains patrons s'étendait bien au-delà des murs de leur entreprise. De là leur est venue l'idée d'interroger les plus représentatifs d'entre eux.

Le résultat de la démarche eût pu être languissant parce que répétitif. Il s'avère finalement surprenant et enrichissant.

Curieux tour de France, qui, de Roubaix à Marseille, nous fait découvrir des créateurs d'entreprise aux dents longues, comme Pierre Calixte, un salaisonnier ardéchois qu' « *Olida n'impressionne pas* » ou Jean Becker, premier constructeur mondial de courts de tennis. Etrange galerie, où figurent, aux côtés d'un Maurice Messegué, l'homme des plantes, d'un Paul Merlin ou d'un Pierre Lanson, qui, pour avoir vendu leur entreprise, n'en conservent pas moins une grande influence, des héritiers installés à la tête d'affaires solides tels Patrick Ricard, Charles Mérieux, Henri Pollet (La Redoute), Albert Prouvost (La Lainière), Antoine Bouchon (sucre), Antoine Guichard (Casino), sans oublier Evelyne Baylet *(la Dépêche du Midi)*.

Tous semblables, ces patrons ? Non, bien sûr. Rien de commun entre la sérénité quelque peu sceptique d'un Antoine Guichard — « *Qui vous dit que je ne finance pas Rocard ?* » — et l'agressivité de Jean Becker — « *Je suis un « facho », moi !* » Rien de commun entre un Jean Calixte, qui veut se faire un nom, et un Albert Prouvost, qui doit porter le sien. Rien de commun si ce n'est que, au fil de la lecture de plusieurs de ces entretiens, apparaissent un certain mépris pour la classe politique que l'on fréquente pourtant, une hargne mal contenue pour l'administration, et une méfiance plus ou moins affirmée à l'encontre des syndicats...

Alors, malheureux, ces patrons ? Non. Bien dans leur peau pour la plupart, et tout juste agacés ou révoltés, selon les tempéraments, de constater que leurs contemporains ne parviennent pas à comprendre qu'ils s'occupent, eux, de l'essentiel et qu'ils agissent finalement pour le bien commun.

« *Langage simpliste dépourvu de toute pudeur, le patronat français reste l'un des plus réactionnaires d'Europe* », écrivent les deux auteurs dans une courte conclusion intitulée « *Parti pris* ». Sont-ils bien sûrs que ce jugement, qui se veut sévère, sera nécessairement mal accueilli ?

**Ph. L.**

★ Editions Alain Moreau.





# Lexique monétaire (*)

● **CONVERTIBILITE**

La première qualité d'une monnaie, c'est d'être librement convertible en d'autres monnaies, faute de quoi elle tend à n'être qu'un bon d'achat intérieur, comme c'est *le cas dans les pays socialistes et dans* la plupart des pays du tiers-monde. Dans tous les pays à monnaie inconvertible, *il* existe toujours un marché noir où le taux de change s'éloigne souvent considérablement du cours officiel. Ne sont convertibles que les monnaies des pays d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale, du Japon et de quelques autres pays (dont l'Arabie Saoudite et le Venezuela). La convertibilité peut être pleine et entière, c'est-à-dire applicable à la fois aux résidents et aux non-résidents. C'est le cas seulement pour un petit nombre de devises (dollar, franc suisse, deutschemark, livre sterling, rial saoudien). Dans *les pays où ces monnaies ont cours,* il n'existe pas de contrôle des changes. Un citoyen suisse peut, à Zurich ou à Genève, demander à sa banque de lui convertir en dollars, en francs français ou en n'importe quelle autre monnaie du monde le compte qu'il possède en francs suisses, si gros soit-il. Dans la plupart des pays, la convertibilité sans limite n'est accordée qu'aux non-résidents (c'est le cas de la France), ce qui est suffisant pour assurer la liberté du commerce international sur une base multilatérale. Supposons le cas d'un exportateur allemand (« non-résident » au regard de la réglementation française) qui a gagné *des francs. Il peut s'en servir librement* pour acheter des deutschemarks, mais aussi *n'importe quelle autre monnaie, faculté* qui permet à l'Allemagne de financer son déficit *vis-à-vis de tel ou tel pays par son excédent* sur la France. La *non-convertibilité des monnaies* oblige au contraire à recourir, soit, à des accords bilatéraux, soit à des mécanismes de compensation comme c'était le cas en Europe occidentale avant 1958.

● **CHANGES FIXES**

Traditionnellement, il était admis que les autorités monétaires devaient non seulement *assurer la libre convertibilité de la monnaie* nationale, mais encore faire en sorte qu'elle *soit convertible contre toute autre devise* et contre l'or, à un taux connu d'avance, ne *pouvant varier que dans d'étroites limites.* Telle était la finalité du système institué à Bretton-Woods (voir ce mot), complété par la suite par les accords généraux d'emprunts de 1961, qui avaient, entre autres choses, créé le Gold Pool (voir plus loin). Dans le système de libre convertibilité à taux de change fixe, tel qu'il fonctionna du début de 1959 à l'été de 1971 (puis de façon édulcorée du 18 décembre 1971 — accords dits du Smithonien Institute — jusqu'à mars 1973), *la responsabilité d'une banque centrale (la* Banque de France, par exemple), consistait à maintenir *la parité de sa propre monnaie* vis-à-vis du dollar, ce qui assurait par la *même occasion la stabilité du change* vis-à-vis de toutes les autres devises. Il existait un cours *officiel du dollar,* obligatoirement déclaré au Fonds monétaire, le cours effectivement constaté sur le marché ne pouvant fluctuer que dans d'étroites limites de part et d'autre du cours officiel (appelé parfois parité).

*Quand le cours* du dollar menaçait de « crever » son plafond autorisé (+ 0,75 %) au-dessus du cours officiel) — parce que sur le marché des changes de Paris le montant global des demandes de dollars tendait à excéder le montant des offres (ventes), — la Banque de France était tenue d'intervenir pour fournir en quelque sorte l'appoint : elle vendait des dollars, prélevés sur ses *réserves de change, pour racheter* des francs. Dans le cas contraire, où c'est le *dollar* qui *s'affaiblissait,* menaçant de baisser au-dessous de son « plancher » *autorisé (— 0,75 %* au-dessous du cours officiel), la Banque de France fournissait des francs au marché en rachetant *les dollars offerts* mais ne trouvant pas preneurs au cours proposé.

C'était donc les banques centrales non *américaines qui se chargeaient* de maintenir la parité du dollar. Les autorités américaines étaient dispensées de cette responsabilité. Rappelons que le printemps et l'été de 1971 avaient été marqués par des troubles monétaires culminant avec la suppression du lien entre l'or et le dollar le 15 août 1971. Ces troubles avaient amené la suspension des interventions des banques centrales. Cette première expérience de *changes flottants* généralisés avait *pris* fin avec les *accords* du *Smithonien* Institute (du nom du bâtiment de Washington où s'était tenue une *conférence* monétaire). *Ces accords rétablissaient* de nouvelles parités monétaires (le dollar étant *dévalué*) et élargissaient considérablement les marges de fluctuation : plus ou moins 2,25 % de part et d'autre du cours officiel.

● **GOLD POOL**

*Le pool de l'or avait été institué* en octobre 1961 par les accords généraux *d'emprunt, ou accords de Paris,* et fonctionna jusqu'à sa dissolution le 17 mars 1968. *Il était* composé des banques centrales de huit pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A., France, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suisse), qui étaient convenues de maintenir sur le marché libre de l'or un prix ne variant que dans d'étroites limites autour du cours officiel (correspondant à la définition-or du dollar) de 35 dollars l'once. C'est la Banque d'Angleterre qui était chargée d'intervenir, soit à l'achat, soit à la vente, au nom de tous les membres du pool. Les Etats-Unis *participaient,* à eux seuls, pour 50 %, c'est-à-dire que, si le *pool était acheteur net d'or, la moitié de l'or ainsi acquis leur était rétrocédé* ; et qu'au contraire, lorsque le pool était vendeur net — ce qu'il devint à *partir de juin 1965 à cause de la spéculation qui* poussait le prix à la hausse — c'est les Etats-*Unis qui fournissaient la moitié de l'or* vendu par le pool.

Ce dispositif avait pour effet d'assurer indirectement la libre *convertibilité* à taux fixe des *monnaies en or pour les personnes* privées, mécanisme fondamental de tout *régime monétaire d'étalon-or.*

● *CHANGES FLOTTANTS*

Le change d'une monnaie est dit flottant lorsque n'existe aucune obligation d'intervention de la banque centrale sur le marché pour maintenir le cours dans le voisinage d'un cours officiel. En principe, le cours *s'établit librement par le jeu de* l'offre et de la demande. Tel est le cas pour le dollar, sur *toutes les places importantes,* depuis le 12 mars 1973. Dans la *réalité,* les *choses se passent très différemment.* Etant donnée l'importance de la devise *américaine sur le plan* commercial et financier, il n'est pas de banque centrale qui puisse se désintéresser à la longue du niveau auquel s'établit son taux de change. C'est un fait que, depuis l'institution d'un change flottant pour le dollar, le montant des interventions officielles, sauf, il est vrai, périodes de rémission, a été plus important que jamais. Ces interventions peuvent avoir *lieu dans les deux sens,* mais, *jusqu'à maintenant,* sur un intervalle suffisamment long de *temps, les achats de dollars (pour* en freiner la baisse), se sont révélés nettement plus élevés en volume global que les ventes (destinées à en freiner la hausse). Cela tient *à la nature même* du système dans lequel le monde n'a cessé de vivre, avant comme après mars 1973, et qui est un système à prédominance dollar (voir notre rubrique étalon de change-or dans notre précédent lexique).

● ***S.M.E. (Système monétaire européen)***

Créé par un accord conclu les 4 et 5 décembre 1978 à Bruxelles (au sein du conseil européen), et entré en vigueur le 12 mars 1979, le S.M.E. établit, pour les pays qui y participent activement, un mécanisme de taux de change fixe. Il s'agit des huit pays suivants, tous membres de la C.E.E. : R.F.A., France, *Italie,* Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark, Irlande. Quant à la *Grande-Bretagne,* elle a *adhéré* à l'accord créant le S.M.E. mais ne participe pas à son *dispositif* le *plus important,* à savoir, précisément, le mécanisme de change.

● **GRILLE DE COURS-PIVOTS BILATERAUX**

Un cours-pivot (autrement dit un cours officiel de change) définit la valeur de chaque monnaie à l'égard de chacune des autres. La *relation* la plus importante pour la France est, évidemment, le cours-pivot *du deutschemark,* qui est, *depuis le 24 septembre 1979,* fixé à 2,35368 francs. De ce cours-pivot, le cours effectivement constaté sur le marché ne peut s'écarter à un moment donné de plus de 2,25 % *environ,* en *plus ou* en moins. Ainsi, le cours-plafond du deutschemark à Paris est-il de 2,4093 francs et son cours-plancher de 2,3033 francs. L'Italie a un *régime* spécial, la marge de variation pour la lire étant de 6 % de part et d'autre du taux-pivot. Chaque banque centrale intervient, soit à l'achat soit à la baisse, selon le schéma décrit ci-dessus dans la rubrique « taux de change fixes » pour maintenir les variations de change à l'intérieur de la marge autorisée.

L'ensemble des taux officiels ainsi définis forment la grille des taux-pivots bilatéraux (fixés deux à deux). Les taux-pivots peuvent être modifiés d'un commun accord.

● **CREDITS COMMUNAUTAIRES MUTUELS**

Pour financer leurs interventions respectives, les banques centrales s'accordent des *crédits mutuels de montant illimité,* remboursables à quarante-cinq jours après la fin du mois de *l'intervention,* avec possibilité de renouvellement limitée à trois mois. C'est le *financement à très court terme. Au-delà* de cette période, peuvent intervenir des « crédits de soutien à court terme » de montant limité et d'une durée maximale de neuf mois, ainsi que des concours financiers à moyen terme, de montant également limité (selon des quote-parts allouées à chaque pays) et pour une durée de trois ans.

● **ECU**

Toutes les opérations sont comptabilisées en *une unité* de *compte* (« numéraire »), l'ECU (European Currency Unit), calculée chaque *jour* sur la *base* des neuf monnaies — livre sterling comprise — des pays adhérents. Par exemple, la valeur de l'ECU en francs s'établit à partir des cours de change constatés sur le marché des changes de Paris pour chacune des huit autres *monnaies,* le franc étant lui-même compté pour l'unité. Chacune des monnaies est affectée d'un coefficient de pondération qui tient compte de son poids relatif dans l'ensemble. Ainsi

1 ECU =

*0,828* × *(4,3420 F) (1)* + 1,15 × (1)(2) + ...

Le coefficient de 0,828 affecté au deutschemark correspond à une pondération d'environ 33 % pour la devise allemande dans l'ECU, et le *coefficient de 1,15 affecté au franc* français correspond à une pondération d'environ 20 % *pour* la *monnaie* française. Suivent une pondération d'environ 13,3 % *pour la livre sterling,* d'environ 10,5 % pour le florin, 9,9 % pour le franc belgo-luxembourgeois, etc., la plus faible pondération revenant au punt irlandais (de l'ordre de 1 %).

● **FECOM (Fonds européen de coopération monétaire)**

Chaque pays membre doit mettre à la *disposition du S.M.E. la cinquième* de ses réserves d'or (évaluées à un cours dérivé du marché : *moyenne des cours* de Londres pendant les six derniers mois) et de devises. En contrepartie, chaque pays reçoit un actif libellé en ECU, qui peut servir pour les règlements entre les banques centrales des pays membres du S.M.E. Les réserves ainsi mises à la disposition du S.M.E. restent la propriété du pays qui les détient. L'opération s'effectue sous la forme d'un prêt à trois mois indéfiniment renouvelable au FECOM qui est un simple compte de la Communauté n'ayant aucune existence juridique. Il est prévu que dans une étape ultérieure (qui aurait *dû, en principe,* être *l'année 1981) le* FECOM serait remplacé par un véritable *Fonds monétaire européen.*

● **INDICATEUR ET SEUIL « DE DIVERGENCE »**

Il a été convenu qu'un pays ne devrait pas attendre que sa monnaie soit parvenue soit à son cours-plafond (ce qui peut le cas échéant indiquer qu'une certaine réévaluation serait souhaitable), soit à son cours-plancher (ce qui peut être le signe d'une *faiblesse durable) pour prendre des mesures correctives.* Un dispositif compliqué, et en *réalité peu appliqué (parce que, peut-être* inapplicable), a été adopté. Lorsque une monnaie s'écarte de son cours-pivot, défini ici en ECU (et non pas, comme dans la grille beaucoup plus utilisée dont il vient d'être question, en monnaies des pays partenaires) de plus d'un certain pourcentage, variable selon chaque monnaie, mais tournant autour de 1,5 %, la « sonnette d'alarme » est tirée, le pays en question pouvant être invité à *présenter* au conseil des ministres de la C.E.E. un programme d'actions visant à rétablir l'équilibre. — P. F.

(1) *Nous supposons que tel est le cours du* deutschemark le jour où est calculé l'ECU.

(2) Ce 1 correspond au franc français *pour le calcul de l'ECU en francs.*

(*) La première partie de ce lexique monétaire a *été* publié dans « le Monde de l'économie » du 23 avril 1980. Dans un prochain numéro nous publierons un lexique des opérations de change.

# Apprenons la métaphysique aux futurs managers

par DOMINIQUE XARDEL (*)

Il est clair que depuis longtemps le manager de l'entreprise doit s'habituer à travailler dans l'ambiguïté et l'incertitude. Mais aujourd'hui, il doit faire face à une hostilité et à des contraintes grandissantes *du milieu. Plus que jamais,* il est engagé bien au-delà des *tâches élémentaires du* gestionnaire, de l'investisseur, de l'acheteur ou du vendeur. Son champ de vision ne peut s'arrêter aux problèmes strictement économiques, mais s'étend largement aux domaines de la technologie, de la sociologie ou de la politique.

POUR *réussir, sinon survivre* avec l'entreprise, un chef d'établissement doit avoir un comportement que l'on pourrait ainsi résumer à grands traits :

- par les résultats qu'il obtient, il lui faut justifier en permanence sa *légitimité,* sa propre échelle de valeurs et donc son autorité ;
- il *doit* davantage *expliciter* auprès de son personnel la *vision stratégique sous-jacente* aux orientations à prendre, aux missions à accomplir ;
- chaque fois qu'il faut désinvestir, il lui faut montrer le même talent — ou le même doigté — que celui qu'il a déployé dans les occasions toujours plus stimulantes de la croissance de ses activités ;
- il lui faut enfin consacrer davantage *de temps à toutes les* phases de la communication et *de la négociation* avec les divers groupes qui composent l'entreprise *ou qui, de l'extérieur,* ont une influence sur elle.

Pour progresser, il faut aussi *savoir simplifier.* Il n'y a pas de redéploiement sans désinvestis*sement préalable.*

Enfin, aujourd'hui, l'aspect pyramidal de la hiérarchie dans laquelle un homme reçoit des *directives d'en haut pour en don*ner lui-même en bas traduit de *moins en moins la réalité des* communications ou influences dans l'entreprise. C'est plutôt dans une structure par « porosité » que se situe désormais le manager, qui doit tenir compte des contraintes ou pressions simultanées et de toutes origines, quelle que soit la taille de l'entreprise.

On préconise beaucoup de nos *jours les organisations à « taille* humaine », c'est-à-dire de dimension *moyenne.* On connaît bien les faiblesses et les vertus de ces entreprises.

La taille moyenne signifie *souvent la polyvalence* de la plupart des cadres qui, outre l'exercice de leurs fonctions spécifiques, doivent faire face à des problèmes de toutes natures.

## Le syndrome Léonard de Vinci

C'est précisément cette polyvalence dans la petite ou moyenne entreprise qui menace le dirigeant de ce qu'on appelle parfois le syndrome Léonard de Vinci : il sait ou peut tout faire. Pis, il se croit parfois obligé à tout. Omniprésent, c'en est fini de la décentralisation et de la délégation du pouvoir là où il doit être.

Il ne faut pas confondre vision globale de l'entreprise et pouvoir de décision. L'exercice du pouvoir demande de l'intelligence, mais aussi et surtout de la sensibilité et du cœur.

Or la conséquence directe du syndrome *Léonard de Vinci* est qu'une part non négligeable des compétences, de *l'intelligence* ou des aptitudes des individus reste *inemployée, gaspillée* ou détournée — en général à contre-cœur — de l'entreprise. *Le problème* n'est pas nouveau, mais il *n'est toujours pas résolu !*

La vision du manager qui sait tout faire est à l'opposé de celle, généreuse et sans doute gagnante à terme, que proposait l'année dernière à Dubrovnik (1) devant quelque trois cents dirigeants le futur président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, M. R. Fauroux, en disant : « *Le vrai rôle du patron, c'est de provoquer l'irrespect dans son entreprise guettée par le conformisme.* » Si le propos est sans doute délibérément exagéré, la contestation est cependant souvent productrice et la subversion parfois moins nuisible que la passivité devant l'autorité.

Mis à part quelques cas isolés, la concertation entre les responsables des grandes écoles reste encore très limitée. Il est pourtant urgent de conduire une réflexion neuve sur les objectifs poursuivis et les méthodes pédagogiques.

On développe aujourd'hui l'enseignement de la gestion chez les ingénieurs et celui de la techno*logie dans les écoles* de gestion. Les concours et les méthodes de sélection *dans* diverses grandes écoles ont de plus en plus tendance à se rapprocher. Il y a désormais peu de différences entre de nombreux candidats, qu'ils se présentent à Polytechnique, à Centrale, à H.E.C. ou à l'ESSEC, tous étant sélectionnés d'abord sur leurs aptitudes au raisonnement logique et à l'abstraction. Alors, comment ou pourquoi distinguerons-nous demain les diplômés des grandes écoles entre eux ?

La réussite d'un ingénieur tient souvent au recul qu'il sait prendre par rapport aux problèmes techniques et il est *normal* qu'on l'y prépare.

*De même,* celle d'un *futur* manager issu d'une école de ges*tion tient à sa capacité* à appréhender la technologie et à maîtriser les *multiples situations* conflictuelles de l'entreprise. Au-delà *des connaissances* traditionnelles, ne faut-il pas donner *aujourd'hui* une plus *grande* place aux aptitudes non cognitives ?

On peut en identifier cinq :

— *Sur le plan administratif,* la capacité à organiser, à planifier, à prendre et faire prendre les *décisions* ;

— Sur le plan intellectuel, la largeur du champ de vision et d'intérêt, l'agilité mentale et l'aptitude à la communication écrite ;

— Au niveau des résultats à obtenir, l'équilibre maintenu face à l'incertitude et la capacité de résistance aux tensions ;

— L'aisance à communiquer *oralement* et à identifier les problèmes sociaux ;

— Enfin, l'éthique personnelle et la perception de la société.

*Développer les aptitudes non* cognitives des élèves des grandes écoles, c'est d'abord apprendre à devenir, ou simplement à être, c'est s'entraîner au raisonnement rigoureux de l'analyse du risque, c'est favoriser l'apprentissage de la responsabilité, c'est enfin apprendre à entreprendre. Nous le savons bien, ce n'est pas le système des grandes écoles qui forme les entrepreneurs, mais il doit au moins former les personnalités et les caractères. Comme le disait récemment le directeur d'une des principales *business school* américaines, si nous apprenions aux élèves à mieux s'exprimer et à savoir écrire, nous aurions déjà fait beaucoup !

A l'Institut de l'entreprise, M. François Dalle a parfaitement souligné l'importance de faire connaître aux élèves des grandes écoles la géographie des métiers, les différents processus industriels et surtout le commerce qui est d'abord commerce des hommes.

Les étudiants des grandes écoles sont aujourd'hui souvent critiques sur la formation qui leur est donnée et c'est normal ; sélectionnés essentiellement pour leurs capacités au raisonnement logique et abstrait, ils ont du mal à saisir le poids de l'intuition, de la sensibilité, l'importance des rapports humains ou simplement de l'écologie sociale, c'est-à-dire de l'équilibre biologique des êtres au sein d'une *entreprise.*

La Fondation nationale pour *l'enseignement* de la gestion des entreprises (FNEGE) a accompli des *efforts* considérables, encore mal connus de l'industrie. Grâce à elle, il a été formé, depuis dix ans, aux Etats-Unis et au Canada, plus de trois cents enseignants, une proportion notable d'entre eux — ayant accédé aux plus hauts niveaux scientifiques.

Il nous faut réhabiliter dans les grandes écoles le goût du concret, le sens des réalités, le plaisir de *l'expérience et l'inquiétude* du risque. Le progrès est à ce prix. Outre les *disciplines* traditionnelles et techniques de base enseignées aujourd'hui dans les écoles de gestion, il faut davantage favoriser l'ouverture des esprits et accroître pour les élèves toutes les occasions d'affermir *leur* personnalité. Si, dans les enseignements proposés aujourd'hui dans une école comme l'ESSEC, on trouve désormais plusieurs cours de développement personnel ou d'analyse transactionnelle ou encore un cours intitulé « technologie et métaphysique », ce n'est pas dû au hasard !

Enseignons à nos futurs managers les grands courants de la philosophie, de la métaphysique, développons leur culture littéraire et artistique et nous créerons un meilleur équilibre intérieur nécessaire à ceux qui, demain, devront affronter des conflits difficiles.

(1) Voir dans « le Monde de l'économie » du 22 mai 1979 l'article de Gilbert Mathieu : « Que dites-vous de la crise ?... ou la perplexité des « décideurs ».

(*) Directeur de l'ESSEC.

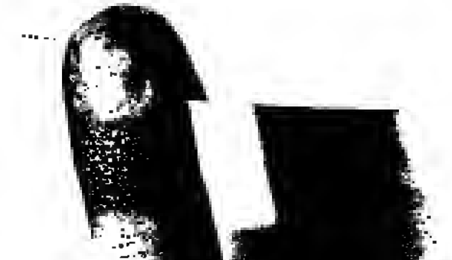
Le Monde

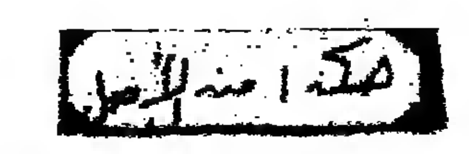
VISIT

M. Michel Rocard

PRESSE

M. BARRE : l'introduction de la télématique ne se fera pas contre la presse.





Le Monde

# politique

VISITANT LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

## M. Michel Rocard dénonce le régime des « apparences » et des « illusions »

M. Rocard a achevé, samedi soir 24 mai, une visite de trois jours dans six des huit départements de la région Midi-Pyrénées (Gers, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne) en prononçant, à Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne), un discours consacré au bilan des six années de mandat de M. Giscard d'Estaing.

Déjà, au cours de réunions antérieures, notamment à Viviez, commune limitrophe de Decazeville (Aveyron), le 2 mai, et à Aureilhan près de Tarbes (Hautes-Pyrénées), le 23 mai, le député des Yvelines avait ébauché ce bilan, qui est centré autour de deux thèmes principaux.

Dans un premier temps, M. Rocard explique que l'on est passé du régime des « apparences » au gouvernement des « illusions », car M. Giscard d'Estaing « ne préside pas », et se contente de « promettre », faisant ainsi la preuve de son « absence de courage politique ». Dans un second temps, M. Rocard développe l'idée que, à une époque où la sécurité est en question, c'est précisément l'absence de changement, l'immobilisme actuel qui sont générateurs d'insécurité. Insécurité qu'il situe aussi bien à l'intérieur de la société française — celle-ci devient « plus dure, fermée, bloquée », et donc « plus dangereuse » — qu'à l'extérieur, du fait d'une diplomatie qui se contente, selon lui, d'être celle « du spectacle ».

Cette dénonciation du giscardisme s'est accompagnée d'un inventaire des difficultés économiques et sociales du pays — industrielles dans le bassin houiller de Decazeville et à Tarbes, agricoles à Millau, où il est allé soutenir les paysans du Larzac, ainsi qu'à Auch et à Montauban, — et des moyens d'y porter remède. Partout, M. Rocard a insisté sur la nécessité d'une profonde redistribution des pouvoirs au sein de la société, par les moyens de la décentralisation et de l'autogestion. Le député des Yvelines n'a pas non plus négligé les références historiques : il a fait l'éloge, à Carmaux (Tarn), de Jean Jaurès.

Cette visite répondait aussi à une volonté de « rodage » sur le terrain de l'éventuel candidat à l'élection présidentielle qu'est M. Rocard. A cet égard, le bilan est, pour lui, positif : le député des Yvelines est apparu aussi à l'aise face aux paysans du Gers qu'avec les ouvriers de Carmaux ou de Decazeville. Il s'est en particulier appliqué à corriger la rapidité de son expression orale et à atténuer le caractère technique de certains de ses exposés.

Enfin, ce circuit à travers six fédérations, dont cinq sont des fiefs de la majorité du parti, a permis à M. Rocard de mesurer l'impact local des adversaires de son éventuelle candidature.

### Un glissement progressif

De notre envoyé spécial

Boulogne-sur-Gesse. — Fort de l'avantage que lui donnent les sondages, M. Michel Rocard pourrait-il compter, dans la course à la présidence de la République, sur le soutien et le relais de tout le P.S. ? La réponse à cette question ne va pas de soi, tant il est vrai que les conditions de la désignation du candidat sont loin d'être idéales pour lui. En entreprenant de visiter six des huit fédérations de la région Midi-Pyrénées, M. Rocard est allé chercher, sur le terrain, des éléments de réponse.

Ce terrain ne lui était pas, a priori, favorable. Au congrès de Metz, la motion qu'il avait déposée avait recueilli, sur l'ensemble de la région, environ 15 % des suffrages des militants. Certes, l'enjeu du mois d'avril 1979 (le maintien à la tête du P.S. de M. François Mitterrand) ne peut être comparé à celui de l'automne 1980 (la désignation du candidat socialiste pour 1981). Toutefois la visite de M. Rocard a tout de même permis de constater qu'il se produit en sa faveur un glissement lent mais progressif.

Cette évolution est d'une intensité variable selon les catégories et les régions.

Il y a trois catégories de socialistes : les militants, les cadres des appareils fédéraux et les élus. Il est difficile de connaître l'état d'esprit des premiers avant qu'ils ne se prononcent à bulletin secret, comme ils seront appelés à le faire à l'automne. Les cadres se déterminent selon qu'ils appartiennent à la majorité ou à majorité du parti. Les élus des forces est donc dans ce domaine tout à fait favorable à la majorité du parti. Les troisièmes paraissent être attentifs au fait que, pour l'opinion, M. Rocard apparaît comme le meilleur candidat socialiste. Encore faut-il distinguer entre les fédérations.

Celle du Tarn-et-Garonne, par exemple, est dotée d'une direction unanime conduite par M. Hubert Gouze, militant du courant animé par M. Mauroy. La préoccupation principale des militants, comme des huit conseillers généraux, est de résister à l'emprise de M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.), député et directeur de la Dépêche. Il a donc suffi que M. Rocard prononce de fortes paroles de soutien pour conforter ses partisans, majoritaires dans ce département.

Ailleurs, les choses sont plus délicates. Dans le Gers et dans l'Aveyron, elles semblent, du point de vue du député des Yvelines, bien avancées. Dans le Tarn, elles commencent à bouger. C'est dans les Hautes-Pyrénées et surtout dans la Haute-Garonne que les résistances à l'idée d'une candidature de M. Rocard semblent les plus fortes. Or la Haute-Garonne est le plus fort bastion socialiste de la région avec ses trente-neuf conseillers généraux.

#### Hiatus

Dans ces deux départements toutefois, il semble qu'une majorité d'élus soient passés d'une franche hostilité à un attentisme qui ménage l'avenir, malgré l'offensive menée, dans les Hautes-Pyrénées par le CERES et, dans la Haute-Garonne, par les amis de M. Jean Poperen.

Ce hiatus entre les élus et les cadres donne lieu à quelques frictions. Il arrive que tel premier secrétaire fédéral soit critiqué par ses propres amis au motif que son attitude conciliante « fait le jeu » de la minorité du parti. Il arrive aussi que les élus boudent le repas avec M. Rocard parce qu'ils ont été écarté de l'organisation de la visite par un appareil fédéral soucieux de garder le contrôle de la situation.

Les responsables du courant favorable à M. François Mitterrand ne ménagent pas leurs efforts. Dans un texte interne récemment diffusé dans les fédérations, ils expliquent que « plus que jamais la politique de Michel Rocard se caractérise par l'opportunisme et le double langage, le fractionnisme et l'ambiguïté ». Ils insistent sur la nécessité de faire apparaître que M. Mitterrand « répond le mieux aux critères du meilleur candidat pour l'élection présidentielle ».

Pourtant la visite de M. Rocard dans le Sud-Ouest a été couronnée de succès. Cela n'est guère surprenant. En premier lieu parce que le fait que des sections socialistes s'adressent à lui pour remplir à coup sûr une salle et assurer la réussite d'un meeting n'est pas une nouveauté. En second lieu, parce que ce voyage a été placé sous le signe du respect l'un des leaders socialistes parmi M. Rocard s'est déplacé comme l'un des leaders socialistes parmi d'autres, invité dans le cadre de la campagne de popularisation du « projet socialiste » et accueilli à ce titre par les secrétaires fédéraux. A chaque occasion, le député des Yvelines a présenté non ses propres options, mais celles du P.S., qu'il a résumées ainsi : « Vivre de son travail, vivre au pays, vivre dignement, vivre en paix. »

Il n'en a pas pour autant abandonné ses propres inflexions, qu'il s'agisse de l'accent mis sur le thème de la diffusion des « contre-pouvoirs » dans la société, ou du calendrier que lui-même préconise. Sur ce dernier point, il a affirmé à maintes reprises : « Nous ne promettons pas la lune, tout ne sera pas possible en deux ans », (Il faisait ainsi écho à la formule qu'il avait employée le 25 février à Antenne 2 : « Je promets peu », formule qui lui avait été reprochée par la suite.)

De même, s'il a multiplié les références au « projet socialiste », il a également défini ce document non comme un texte sacré mais comme « le reflet des inquiétudes et des interrogations » dont débattent les socialistes, donc comme un document susceptible d'être amélioré.

Cette fidélité à la sensibilité qu'il incarne est sans doute une des raisons du bon accueil qu'il a reçu. Mais il est une autre raison : son image, la manière dont il est perçu. « Il connaît son affaire » : tel est le commentaire le plus souvent entendu dans les foules. « Il est celui qui peut le mieux mener la bataille des chiffres contre Giscard » : telle est la réflexion de nombre d'élus. Cette crédibilité est d'autant plus forte que celle de M. Mitterrand paraît atteinte du seul fait de la rupture de l'union de la gauche. En outre, l'idée que le premier secrétaire pourrait renoncer à être lui-même candidat semble faire du chemin.

Dans ces conditions, le souci principal des élus paraît être de privilégier un cours paisible des événements, de faire l'économie des affrontements au sommet afin de préserver les chances du candidat, quel qu'il soit. Aussi M. Rocard a-t-il pris garde de répéter, tout au long de son périple, qu'il faut « à tout prix éviter une crise fratricide au sein du P.S. ». « A moins, a-t-il ajouté, que les socialistes ne veuillent contracter une assurance-défaite. »

Au fil de cette visite dans des fédérations réputées pour lui difficiles, M. Rocard a sans doute pu mesurer les obstacles qu'il lui faut surmonter.

L'étape qu'il lui a désormais à franchir tient à l'état d'esprit du parti : il doit montrer aux militants que, contrairement à ce qu'affirment ses adversaires au sein du P.S., il a autre chose à proposer qu'une inexorable dérive droitière, qu'il est porteur d'un projet de gauche que l'on ne pourra pas réduire à un succédané de l'expérience Soarès au Portugal. C'est pourquoi il a insisté, au cours de ses interventions, sur l'idée que les socialistes doivent « aller plus loin que la social-démocratie ».

Dans le même temps, il ne peut négliger de se placer dans la situation de celui qui est prêt à postuler l'Elysée. Dès lors, il ne peut aller trop avant dans les propositions concrètes : ainsi s'explique sans doute qu'il ait préféré mettre l'accent sur l'analyse critique du pouvoir en place.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) La visite que M. Michel Rocard devait entreprendre, au mois d'avril dernier, dans la région Aquitaine, avait due être reportée sine die. L'annonce de celle-ci et les conditions dans lesquelles elle avait été organisée avait, en effet, conduit la direction du P.S. à adresser une mise en garde au député des Yvelines.

### « Le seul ennemi du P.S. est le défaitisme »

Au cours de la réunion publique qu'il a présidée à Boulogne-sur-Gesse, M. Michel Rocard a souligné que M. Giscard d'Estaing « est devenu davantage un candidat qu'un président ». Il a ajouté :

« L'étape des apparences, des illusions, des promesses non tenues, des discours sans suite, des « messieurs quelque chose » dont les rapports vont à la corbeille à papier, a pris fin. C'est maintenant plus grave, on est passé à une politique-spectacle dangereuse qui aggrave notre insécurité. On a cru ainsi qu'on allait sauver la paix par une rencontre entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing alors qu'à l'évidence la situation est telle qu'ils avaient bien peu de choses à échanger, bien peu de choses à dire. Certes, il est bon que les plus hauts responsables se rencontrent, mais quand ils le font, ce doit être avec un grand investissement, des responsabilités et des prestiges nationaux. »

A propos du parti socialiste, M. Michel Rocard a affirmé : « La victoire redevient possible pour 1981. Le seul ennemi à combattre c'est le défaitisme. »

Le député des Yvelines a apporté son soutien aux paysans du Larzac, en annonçant le « jumelage » de la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine avec l'une des fermes du plateau du Larzac. A Viviez, près de Decazeville, après avoir dénoncé l'absence d'inventaire « sérieux » des ressources charbonnières de la France, il a souligné que le président de la République fait de son pouvoir « un usage excessivement personnalisé ». Il a plaidé pour la nécessité de « rééquilibrer les pouvoirs publics » dans un sens favorable au contrôle parlementaire.

Enfin à Aureilhan, il a fustigé « la prétendue science économique de M. Barre » en plaidant pour les solutions proposées par les socialistes.

### M. DEBRÉ NE PARTICIPERA PAS À LA « MARCHE VERS COLOMBEY ORGANISÉE PAR LE R.P.R.

M. Michel Debré inaugurera dimanche 15 juin, à Amboise, ville dont il est le maire, une stèle à la mémoire du général de Gaulle. Il ne participera pas, précise son secrétariat, à « la marche vers Colombey-les-Deux-Eglises » organisée le même jour par le R.P.R. et à laquelle M. Jacques Chirac a invité « tous les anciens ministres du général de Gaulle appartenant à la famille gaulliste ».

Le secrétariat de M. Debré indique d'autre part que l'amiral Philippe de Gaulle, fils de l'ancien chef de l'Etat, et le général de Boissieu, son gendre, assisteront à la cérémonie d'Amboise.

### LE GRAND RABBIN DE FRANCE : l'idée d'un « lobby » juif est une lubie.

Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, interviewé dimanche 25 mai par R.T.L., a notamment déclaré : « Il est certain que, sensibilisés par le problème d'Israël, les juifs français peuvent demander des garanties à ceux pour qui ils voteront, ne pas admettre, par exemple, que l'O.L.P. ait la caution du gouvernement, mais, en dehors de cela, chacun vote d'après ses convictions personnelles. Nous n'avons jamais, pour aucun vote, jusqu'à présent, donné des consignes. Nous n'en donnons pas, et d'ailleurs elles ne seraient pas suivies. » Le grand rabbin a également affirmé que l'idée d'un « lobby » juif était une « lubie ».

## PRESSE

### M. BARRE : l'introduction de la télématique ne se fera pas contre la presse.

M. Raymond Barre a donné l'assurance que l'introduction de la télématique ne se fera pas contre la presse, ont déclaré vendredi 23 mai MM. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, et Roger Bouzinac, directeur général de la F.N.P.F., à l'issue d'un déjeuner à Matignon avec les principaux dirigeants de la presse française.

Un groupe de travail, réunissant l'administration et les représentants de la presse, ont-ils précisé, va d'ailleurs être mis en place dès le mois de juin pour définir les règles déontologiques concernant l'admission des prestataires de la télématique. En outre, le premier ministre a précisé que l'opération de télématique envisagée à Vélizy pour l'automne prochain ne sera qu'une expérience.

Les problèmes fiscaux ont également été évoqués au cours de l'entretien. Une « table ronde » doit se réunir sur ce sujet au mois d'octobre. Enfin, en ce qui concerne le problème du papier, les dirigeants de la Fédération ont souligné « l'état de contingence et d'assujettissement aux pays étrangers dans lequel se trouve la France en ce domaine ».

● La Presse économique, publication filiale du groupe le Nouvel Observateur, cesse de paraître. Diffusé par abonnements, la Presse économique fournissait chaque semaine une vaste revue de presse des principaux journaux économiques mondiaux.

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

## Mlle Arlette Laguiller sera candidate en 1981 pour « faire entendre la voix des travailleurs »

« Je serai candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle de 1981, mais pas du tout pour être élue ni même pour prétendre que cette élection puisse changer le sort des travailleurs, quel que soit leur vote. Je serai candidate pour me servir de leur campagne électorale, de leur radio, de leur télévision, pour faire entendre ce que les travailleurs auront à dire dans ce concert de déclarations patriotiques, opportunistes, hypocrites, que sont les campagnes des quatre grands. » C'est en ces termes que, dimanche 25 mai, Mlle Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière (trotskiste), a annoncé sa prochaine candidature à l'élection présidentielle de 1981. Elle participait à la dixième fête annuelle du mouvement trotskiste, qui se tient depuis huit ans sur un terrain situé entre Mériel et Villiers-Adam (Val-d'Oise), dont la location prend fin cette année pour permettre la construction de la déviation de la R.N. 322.

Dans son discours, Mlle Laguiller, évoquant la crise économique qui frappe principalement les travailleurs, a stigmatisé l'attitude essentiellement électoraliste des dirigeants des partis communiste et socialiste. Elle a indiqué : « Pendant que les travailleurs, les classes laborieuses, sont confrontés à des problèmes graves immédiats, problèmes qui vont s'aggraver encore dans les mois qui viennent, que leur proposent les dirigeants politiques des partis qui se réclament de la classe ouvrière, le parti communiste et le parti socialiste ? Eh bien, ces dirigeants n'offrent pas aux travailleurs le moindre plan de lutte (...). Ils ne font pas appel à la force, voire à la violence, des travailleurs eux-mêmes pour changer le cadre politique. (...) Les dirigeants du parti communiste et du parti socialiste ne connaissent que la guéguerre électorale, plus contre les partis de droite cette fois-ci, mais entre eux (...). Toutes leurs déclarations, toute leur politique, tous leurs micmacs — car il n'y a pas d'autre mot, — n'ont comme objectif que ces futures élections. Le spectacle de la gauche est le même que celui de la droite, et ce n'est pas peu dire ! »

Evoquant l'« union de la gauche défunte » et la « division actuelle des organisations syndicales », le porte-parole de Lutte ouvrière a précisé : « Ce n'est pas un drame (...) : quand ils s'unissent, ce n'est pas pour diriger les luttes ouvrières, mais pour tenter de gouverner au nom de la bourgeoisie. »

### « La classe ouvrière est en état de légitime défense »

Après avoir lancé un appel à la lutte, Mlle Laguiller a affirmé : « Oui, la classe ouvrière est en état de légitime défense et elle a le droit et le devoir de se battre. »

Au cours d'une conférence de presse, la future candidate a précisé les thèmes de sa campagne : « la lutte tout de suite contre les agressions de la bourgeoisie et de son gouvernement » jusqu'à ce qu'il « donne des gages aux travailleurs contre la crise qui vient ». Parmi les obstacles que Lutte ouvrière devra surmonter : les cinq cents signatures de députés et de maires pour une candidature au lieu de cent en 1974. Lors de la dernière élection présidentielle, Mlle Laguiller en avait obtenu 532 (1). Elle a indiqué qu'elle n'est pas opposée à l'éventualité d'une candidature commune avec la Ligue communiste révolutionnaire (2).

Mais la « fête », ce n'était pas seulement l'allocution de Mlle Laguiller. Des stands — au nombre de deux cent cinquante, — des variétés, des forums, des débats ont animé ces trois jours dans une véritable ambiance de kermesse avec ses jeux, ses spécialités culinaires, son terrain de camping, avec aussi les 2 kilomètres de voitures qui stationnaient à l'entrée. De l'Esplanade à la place Rouge, on pouvait entendre parler de « nos droits face à la police », avec Mᵉ Denis Langlois, avocat ; de la liberté d'expression avec M. Serge Livrozet, écrivain ; de l'intelligence avec un généticien, M. Gabriel Gachelin ; de la pratique révolutionnaire, de l'Afghanistan, des femmes noires dans l'émigration, du théâtre, des mouvements ouvriers internationaux.

JACQUELINE MEILLON.

(1) Au premier tour de l'élection présidentielle, le 5 mai 1974, Mlle Arlette Laguiller avait obtenu 595 247 voix soit 2,33 % des 25 538 836 suffrages exprimés et 1,94 % des 30 602 953 inscrits.

(2) La L.C.R., animée par M. Alain Krivine, et L.O. avaient constitué une liste commune aux élections européennes de 1979.

UN ANNIVERSAIRE

## René Capitant ou l'idéal vaut-il en politique ?

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

*Fils d'un juriste éminent et lui-même agrégé de droit avec une thèse sur « L'impérialisme juridique », il croyait à la loi et au droit. De Strasbourg avant guerre, où il enseignait, puis du cabinet Léon Blum, qu'il quitte au bout de six mois, inquiet de tant d'optimisme, il vit comment des sociétés ou des Etats qui ont leurs pareils aujourd'hui, bafouent et la loi et le droit. Imprégné de Rousseau, il pensait les sauver ou les restaurer par la volonté populaire et, catholique, il confessait davantage le devoir d'amour que la révérence des dogmes et des institutions. Partout il cherchait l'esprit.*

*René Capitant le trouva en écoutant de Gaulle, en mars 1940, expliquer à des correspondants de guerre anglais que nous avions déjà perdu la guerre puis après un long silence comment nous gagnerions la suivante... Décisif précurseur de l'organisation gaulliste dans l'Afrique du Nord vichyssoise, décisif précurseur du R.P.F. par sa tentative d'union gaulliste dès 1946, décisif précurseur de la participation par ses rapports sur l'association capital-travail aux assises du R.P.F., René Capitant n'eut pourtant pas de responsabilités ministérielles décisives, même si c'était beaucoup que de préparer la libération à l'éducation nationale ou de tenir les sceaux de la justice à la fin de mai 1968.*

*Bien des articles en quarante ans d'écriture politique plus encore que juridique, bien des motions de censure sous la IVᵉ République, bien des rapports comme président de la commission des lois de la Vᵉ République et pourtant, en apparence, rien de fondé dans la vie française. L'hebdomadaire Notre République ne put survivre à de Gaulle.*

*De Gaulle bâtissait sur une pierre la France : Capitant cimentait l'édifice par la générosité sociale et la confiance en la légitimité populaire. La politique du moment, qu'au gouvernement on nommait gestion, devenait l'étape encore immature d'un vaste dessein. L'intéressement, la réorganisation de l'Etat, n'étaient que prélude au fond du discours : la libération du salariat. La clé de voûte des institutions, ce n'était pas la prééminence présidentielle, c'était le peuple directement juge et arbitre par le référendum.*

*Capitant eut donc l'honneur d'être la cible de tous ceux qui, à l'ombre de de Gaulle, faisaient et feraient de la Vᵉ République un Etat conservateur, beaucoup plus dangereux pour la France que celui d'un Etat composé comme celui de la IVᵉ République. Lui, Louis Vallon, l'U.D.T., sans doute était considéré avec une sympathique commisération par la gauche. Mais ils étaient la bête noire des conservateurs en Algérie, au patronat, à Matignon. Ils comptaient donc bien plus que les voix qu'ils avaient aux élections législatives, puisqu'ils étaient l'arrière-pensée du général, qu'en tout cas ils étaient écoutés, regardés comme tels et jamais démentis. L'ordinaire fut laissé à d'autres, c'est si facile de remplir la scène quand on a l'Etat. Eux ne l'eurent jamais.*

*A l'égal de Mauriac et de Malraux et les complétant, Capitant a dessiné au fil de l'action et des événements l'épitaphe du général. L'esthétique, la littéraire, étaient acquis. Sans Capitant, il aurait manqué le juridique et le social.*

Le Monde

# société

## JUSTICE

LE DÉBAT SUR LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ »

### M. Peyrefitte : la solidarité du gouvernement est totale

Au cours du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 25 mai, M. Alain Peyrefitte a déclaré à propos du projet « Sécurité et liberté » : *« La solidarité du gouvernement est totale sur ce projet et elle est totale entre le président de la République et le gouvernement. Je peux même dire qu'au mois de février dernier les grandes lignes de ce texte ont été définitivement arrêtées au cours d'un conseil restreint où tous les ministres concernés se retrouvaient (...) sous la présidence du président de la République. »*

Le garde des sceaux a ajouté : *« Je suis assuré du soutien massif de la majorité pour mon texte (...). Il est évident que, ce texte étant élaboré d'une manière discrète depuis un an, il faut le soumettre à une concertation après dépôt, d'autant plus qu'il n'a pas été soumis à une concertation avant dépôt ; il est tout à fait naturel qu'on l'amende et j'accepterai beaucoup d'amendements, à condition que ceux-ci ne changent pas l'esprit de ce texte. »*

Auparavant, M. Peyrefitte avait répondu en ces termes à une question concernant l' « unanimité » avec laquelle les avocats et les magistrats ont accueilli son projet :

*« Unanimité de quoi ? Unanimité des organisations syndicales, oui ; unanimité des magistrats, non ; unanimité des avocats, non. De toute façon, nous ne ferons pas voter les magistrats et les avocats sur ce projet. Ce texte concerne cinquante-trois millions de Français. La loi n'est pas faite pour les magistrats et pour les avocats, elle est faite pour les Français, pour assurer leur sécurité qui est menacée et pour leur donner des libertés qu'ils n'ont pas. Cela dérange les habitudes. Les hommes de justice — et c'est normal — sont très attachés aux traditions, ils n'aiment pas le changement. Leur résistance au changement rejoint celle de la plupart des corporations françaises mais dépasse probablement cette résistance. Vous savez bien que c'est, si j'ose dire, un mal français courant que de réclamer des réformes et, lorsqu'elles arrivent, on ne les veut plus. C'est vrai pour toutes les catégories et particulièrement pour les gens de justice qui sont très justement attachés au maintien de traditions parce qu'une certaine continuité de la loi et de la jurisprudence est nécessaire pour que la justice ait sa valeur. »*

#### « Mieux employer les moyens de la justice »

A une remarque soulignant que le rapport du Comité d'études sur la violence, qu'il présidait, conclut à la nécessité d'accroître la prévention et non la répression, M. Peyrefitte a notamment répondu : *« Je n'ai rien à retrancher à l'ensemble des recommandations sur la prévention, qui ont alors été présentées. Cependant, je vous signale qu'elles ont été suivies d'effets : des lois, des décrets, des circulaires, des arrêtés, ont été adoptés pour leur donner suite. Par exemple, on a décidé que les cinq villes nouvelles du district parisien qui devaient avoir cinq cent mille habitants chacune n'en auraient que deux cent mille ; on a décidé qu'on ne construirait plus de tours comme on le faisait malheureusement (...). Nous avons commencé par la prévention, mais le rapport auquel vous avez fait allusion contenait déjà des éléments concernant la répression. Voici un exemple, le contrôle des permissions de sortir qui étaient données de façon beaucoup trop laxiste et abusive. Nous donnons suite à ces recommandations. »*

Comme on lui faisait remarquer que, pour une bonne administration de la justice, il serait « *préférable et plus urgent* » de lui donner plus de moyens, le garde des sceaux a déclaré : *« Avant de changer les lois, nous avons justement essayé de changer les moyens. Depuis mon arrivée à la chancellerie, en avril 1977, il y a donc trois ans, je constate que les quatre budgets dont j'ai eu à m'occuper ont connu une augmentation de 200 %, en francs courants naturellement, c'est-à-dire qu'ils ont doublé. Cela signifie que l'Etat, le président de la République, le premier ministre, ont consenti un effort très important pour augmenter les moyens de la justice. Par exemple, pour cette seule année, nous avons deux cent quarante-trois postes de magistrat en plus, alors que nous en avions au total cinq mille. C'est donc une très forte augmentation, et il fallait faire cette augmentation.*

*» Nous avons également pris des initiatives d'organisation de la justice ou de réforme du statut de la magistrature, qui doivent permettre de mieux employer les moyens de la justice, de mieux la gérer et, par conséquent, de la rendre plus efficace. Mais je ne voudrais pas que l'on croit qu'il suffit d'augmenter le nombre des juges pour que la justice marche mieux. La meilleure preuve en est que l'Angleterre, que l'on cite toujours en exemple en matière judiciaire, a beaucoup moins de juges que nous et que la justice y est beaucoup plus rapide.*

#### Le comportement « inhabituel » de M. Poniatowski

A propos des déclarations sur la violation du secret de l'instruction, publiées par la chancellerie le 30 décembre 1976, après la conférence de presse de M. Poniatowski, sur l'affaire de Broglie, déclarations dont M. Olivier Guichard, alors garde des sceaux, a attribué le 21 mai devant la commission spéciale de l'Assemblée, la paternité à son cabinet, M. Peyrefitte a déclaré : *« Le comportement de M. Poniatowski a été inhabituel, ce qui entraîne peut-être la réaction de M. Guichard. En revanche, je ne crois pas du tout qu'il tombe sous le coup du code de procédure pénale. »*

Sur l'affaire des jurés de l'Isère, à propos desquels M. Louis Maisonnat, député (P.C.) de ce département, a accusé les services de police de procéder à des mises en fiches (*le Monde* des 22 et 23 mai), M. Peyrefitte a précisé que le procureur de Grenoble, interrogé par ses soins, *« a évoqué la possibilité qu'un policier répondant à titre personnel à une demande d'un avocat ait fait une fiche sur l'appartenance politique de tel ou tel juré ».* Le garde des sceaux a annoncé qu'il avait demandé une enquête judiciaire sur ce point et assuré que *« la lumière sera faite ».*

#### M. BRAUNSCHWEIG : aberrant.

Dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur* daté du 26 mai, M. André Braunschweig, conseiller à la cour de cassation, déclare, à propos du « manifeste » qu'il a signé, avec sept autres juristes, contre le « projet Peyrefitte » (*le Monde* du 21 mai) : *« Nous avons voulu montrer au ministre qu'il n'y avait pas que les « trublions » de gauche qui réagissaient. La preuve : je suis membre du conseil syndical de l'Union syndicale des magistrats, que j'ai longtemps présidée. Nous avons voulu en appeler à tous les juristes, qui estiment, comme nous,* ce *projet inacceptable, et à tous les praticiens* du *droit* qui *le trouvent, comme nous, impraticable. Les explications du garde des sceaux ne m'ont pas apaisé. Tout au contraire. Son projet viole les principes fondamentaux de notre droit ; tout le monde vous l'a dit, et notre manifeste le répète.*

*» Mais, de plus, pour le praticien que je suis — dix-sept ans juge d'instruction, onze ans président de cours d'assises, — ce projet est aberrant. Il faut n'avoir jamais concouru au jugement d'un procès criminel, que ce soit comme juge ou comme juré, comme procureur ou comme avocat, pour envisager de se passer du juge d'instruction. »*

A propos des « flagrants délits », que M. Peyrefitte assure supprimer, M. Brauschweig ajoute : *« Ah ! ça, c'est le plus magnifique faux-semblant de la série. Ne venez pas me dire que vous remplacez les flagrants délits par une procédure extraordinaire, magnifique, sous le prétexte que c'est un juge qui mettra le prévenu en prison et non plus le procureur. D'ailleurs, le mandat du procureur devait toujours être confirmé au bout de vingt-quatre heures par le tribunal. »*

#### F.O. : pas de précipitation.

Force ouvrière dénonce dans un communiqué *« la précipitation avec laquelle le projet de réforme Peyrefitte a été soumis par le gouvernement au Parlement ».* F.O. estime qu' *« il eût été préférable qu'une large consultation ait lieu (...) avant le dépôt du texte définitif* du *projet de loi ».* Force ouvrière précise qu' *elle intervient auprès du garde des sceaux pour attirer son attention sur certains aspects du texte qui lui apparaissent dangereux ».*

● *La Fédération nationale des personnels pénitentiaires du ministère de la justice* (C.G.T.) accueille *« favorablement »* les dispositions du projet de loi de M. Peyrefitte, puisque, selon elle, *« la préparation à la réinsertion sociale des condamnés »* telle que ce projet la définit *« converge avec un certain nombre* d'*arguments de bon sens ».* La Fédération, qui rappelle son hostilité à l'*« avant-projet définitif »* de réforme du Code pénal, apporte son soutien aux nouvelles dispositions arrêtées par le gouvernement, mais demande que celles-ci s'accompagnent du *« renforcement des effectifs en personnels et en équipement des établissements pénitentiaires ».*

★ 47-49, avenue de la Liberté, *94260 Fresnes.*

---

AUX ASSISES DE L'HÉRAULT

### Le père Fabre est condamné à dix ans de réclusion criminelle

De notre envoyé spécial

Montpellier. — Impassible, le Père Fabre retire de sa boutonnière la rosette de la Légion d'honneur. L'ancien aumônier militaire vient *d'être radié* de l'ordre, immédiatement après l'énoncé du verdict : dix ans de réclusion criminelle. La sentence est tombée dans un *silence* sépulcral. Sans un murmure, le public, composé en majorité d'éducateurs spécialisés en matière d'enfance inadaptée, se retire lentement de la salle d'audience de la cour d'assises de l'Hérault. Debout dans le box des accusés, le prêtre paraît presque soulagé, *détendu*. Il serre avec effusion, en souriant, les mains de son avocat, M<sup>e</sup> Jean Lafon, du barreau de Paris. Incroyable...

Incroyable ? Non, après tout. Le prêtre poursuit intérieurement, du fond de sa paranoïa, son orgueilleux chemin de croix. C'est un précurseur *incompris* : il en a l'intime *conviction*. Toute sa vie — comme l'ont montré ces quatre jours d'éprouvants débats —, il a eu raison, envers et contre tous. Mais il *s'est heurté* à la malveillance ou à l'incompétence. Il fallait le laisser agir : les débiles profonds n'ont rien à faire dans cette *société de production* et de consommation. Il faut les soustraire du milieu des humains raisonnants et leur construire des maisons comme l'Espéridou. La *violence ? Quoi la violence ?* Bien sûr, il faut conditionner les handicapés mentaux pour les rendre sociables entre eux : un seul *pouvait le* faire, lui.

Voilà ce que dit le Père Fabre, reconnu entièrement responsable de ses actes par les experts psychiatres. Voilà ce qu'il réaffirme juste avant que le jury ne se retire pour délibérer, finissant ainsi de ruiner les efforts de son avocat qui, dans une plaidoirie en dents de scie de trois heures et quarante-cinq minutes, avait demandé l'acquittement de son client, rejetant sans hésitation *le* responsabilité de *la mort* d'Isabelle Le Ménach sur Mlle Heo, une des adjointes du Père Fabre à l'époque des faits (15 février 1976).

Durant les quarante-quatre heures d'audience, le prêtre n'aura pas un mot de vrai *repentir*. S'il demande pardon, *in extremis*, à M. et Mme Le Ménach, qui ont fait preuve, tout au long du procès, d'une rare dignité — *« gentillesse »*, dira l'avocat du Père Fabre, — ce n'est pas pour l'avoir *martyrisée*, c'est pour ne *s'être pas rendu* compte *du véritable* état de santé d'Isabelle et ne pas l'avoir alors rendue à ses parents.

#### Une rigoureuse impartialité

Un monstre, ou, avec ses erreurs et ses péchés, un saint ? s'est demandé M<sup>e</sup> Lafon. On devine comment le défenseur du prêtre a répondu à la question, mais le fait même qu'il la pose est révélateur. *« Vous êtes le rebouteux de l'enfance inadaptée, le charlatan du mongolisme »*, a dit au Père Fabre M<sup>e</sup> André Ferran, principal avocat d'une partie civile qui a eu l'intelligence de ne jamais tomber dans la sensiblerie.

Hero sur le *baudet*, comme l'a assuré M<sup>e</sup> Lafon ? Deux magistrats, M. Bernard Bacou, président de *la* cour d'assises, et M. Pierre Berger-Lefranc, avocat général, ont eu l'immense mérite de vouloir situer toutes les responsabilités dans cette affaire. Il est patent, en effet, que toutes les autorités mêlées à l'Espélidou connaissaient peu ou prou les agissements du *Père Fabre*. *Mais, pour* que M. Bacou, qui avait une connaissance parfaite du dossier, après quatre ans de procédure, et qui a dirigé les débats avec une *rigoureuse* impartialité, et pour que M. Berger-Lefranc, qui a prononcé un réquisitoire d'une lucide sévérité, fassent éclater toute la vérité, *rien* que la vérité, il aurait fallu des témoins encore plus courageux. La C.F.D.T. avait dénoncé, il y a huit ans *(le Monde* du 5 avril 1972) tout *ce qui a été* dit au *procès* de Montpellier. Ce n'était pas, comme on a voulu le faire accroire durant toutes ces années, un *« complot politico-syndical »*. La C.F.D.T. *« avait raison »*, a dit l'avocat général.

MICHEL CASTAING.

---

AU TRIBUNAL DE BOBIGNY

### Deux infirmiers d'un hôpital psychiatrique répondent de coups et blessures

Peut-on, parce qu'on est momentanément déprimée, être envoyée par son médecin traitant à l'hôpital psychiatrique le plus proche, s'y trouver mêlée à de très grands malades et y être rouée de coups pour avoir... demandé du sucre ? Telle est la question que s'est posée Mme Odette Salvia, à la suite d'un bref séjour à l'hôpital de Ville-Evrard (Seine-Saint-Denis).

Telle est surtout la question qu'elle a posée à la justice et dont on achevait de débattre il y a quelques jours devant la douzième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bobigny, que présidait M. Pierre Prades, et devant laquelle comparaissaient, inculpés de coups et blessures volontaires, une infirmière et un infirmier de l'établissement. Le 28 mars dernier, on avait entendu les témoins, il restait à plaider, et ce fut dans un climat tendu. Pour Mme Odette Salvia et pour son avocat, M<sup>e</sup> de Marguerye, les faits sont clairs et appellent une répression exemplaire.

Le 7 avril 1979, Mme Salvia, déprimée, est admise à l'hôpital de Ville-Evrard, sur l'indication de son médecin. Elle est en « placement libre », ce qui lui laisse la latitude de partir au moment de son choix. Le 15 avril, elle est sur le point de rentrer chez elle. A l'approche de la nuit, elle souffre d'un malaise dans lequel elle reconnaît les prémices d'une hypoglycémie dont elle est familière Elle cherche alors une infirmière, Mme Balordi.

L'infirmière dit alors à la patiente, a expliqué au tribunal M<sup>e</sup> de Marguerye, de s'allonger à terre. Elle entre dans la cuisine, en ressort accompagnée d'un infirmier, M. Mann. Tous deux frappent à coups de pied et de poing Mme Salvia, toujours à terre. Il la transportent sur son lit où, dit l'avocat, Mme Balordi continue à la frapper. Bilan : une perte de connaissance, des tuméfactions, plusieurs côtes cassées... Aucune enquête administrative ne sera ordonnée, relève encore l'avocat. Mme Salvia a simplement reçu l'aide de son mari et du Collectif d'enquête sur les pratiques psychiatriques (1) qui l'a poussée à porter plainte. Elle recevra, nous dit-elle au terme de l'audience, des menaces de mort à la suite du dépôt de sa plainte.

Dans *un étrange et bref* réquisitoire, à l'issue duquel il n'a rien... requis, le substitut du procureur, M. Philippe Bilger, s'est borné à noter que les personnels de ce type d'institution *« sont en proie à l'angoisse »* et que cette affaire a eu avant tout le mérite, *« sortant d'un lieu clos, de ne pas être étouffée ». « Cette révélation pèse déjà sa charge de répression*, a-t-il ajouté, *à quoi servirait, dans de telles conditions*, des *peines classiques ? »*

Après une telle prise de position du ministère public, les avocats de la défense n'avaient plus grand-chose à plaider, leurs clients ayant reçu ainsi un secours inespéré. Aussi ont-ils développé la thèse de la non-violence et de la conscience professionnelle des accusés, la *« banalité du dossier »* et l'incertitude sur la matérialité des faits : certes Mme Salvia, ont-ils dit, a reçu des coups. Mais elle s'est comportée dans l'hôpital *« en touriste »*. D'ailleurs, ses côtes n'étaient peut-être que *« fêlées »*. Et non cassées. Enfin, qui l'a réellement frappée ? Les autres malades, peut-être ? Le seul témoin à charge étant lui-même un grand malade au lourd passé psychiatrique *« n'existe pas »*, comme le dira l'un des avocats de la défense. Aussi ont-ils demandé la relaxe pure et simple des deux prévenus. Jugement le 26 juin.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le CEPP, cours des Douards, 37320 Esvres-sur-Indre, tél. 36-43-18, a demandé à se constituer partie civile dans cette affaire.

#### M. LUCIEN-CLAUDE DEMOULIN S'EST PROBABLEMENT SUICIDÉ

L'hypothèse du suicide de M. Lucien-Claude Demoulin apparaît la plus vraisemblable après sa disparition le 21 mai. Dans une déclaration publié par « le Quotidien de Paris » de ce lundi 26 mai, son épouse, dont il vivait séparé, confirme que, se sachant atteint d'une maladie incurable, l'ancien président du club Perspectives et réalités de Lyon a probablement mis fin volontairement à ces jours : « Je sais qu'il est mort à l'heure actuelle. Son suicide n'a rien à voir avec la politique, ses affaires ou sa vie privée. Pourquoi ne pas employer un mot qui fait peur ? Lucien était atteint d'un cancer. Les spécialistes parisiens qu'il avait consultés ne lui avaient pas caché qu'ils lui laissaient un sursis de quelques mois à peine. Depuis longtemps, il souffrait un véritable martyre et s'efforçait le plus possible de le cacher.

---

## ÉDUCATION

DEUX CONGRÈS DE PARENTS D'ÉLÈVES

### Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques : M. Jean Cornec annonce son départ

De notre envoyé spécial

Orléans. — *Le XXXIV<sup>e</sup>* congrès *de la Fédération des conseils de parents* d'*élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), présidée par M. Jean Cornec, s'est ouvert, samedi 24 mai à Orléans, devant cinq cent vingt délégués. Le vote sur le rapport d'activité a traduit une nette progression de la majorité socialisante. Il a été adopté par 61,33 % des mandats, soit 3,04 %* de plus *que l'an dernier ; 24,55 % l'ont désapprouvé et 14,11 % se sont abstenus. Cette progression, ainsi que le caractère moins aigu des critiques portées à la direction s'expliquent probablement par le soutien* de *la Fédération aux luttes menées en 1980 par les parents contre les fermetures de classes.*

*Cette majorité confortable explique la décision,* prise *lundi 26 mai, par M. Jean Cornec de quitter, un an plus tôt que prévu, la présidence de la F.C.P.E. qu'il occupait depuis vingt-quatre ans. Toutefois, son mandat au conseil d'administration ne s'achève qu'en 1981, et en demandant «* l'honneur d'un autre poste de responsabilité *» il entend bien participer à la transition. Le nouveau président sera désigné par le conseil d'administration au terme des travaux* du *congrès.*

*La meilleure des défenses* c'est l'attaque. Cette maxime guerrière pourrait résumer le climat des *premières journées* de ce congrès. La direction de la F.C.P.E. a préféré prendre les devants plutôt que de *subir les* critiques de la minorité animée par des militants communistes. Le rapport d'*activité lu samedi* 24 mai par le secrétaire général, M. Emile Gracia, a donné le ton : fermeté au dedans comme au dehors à l'égard de l'opposition interne comme des pouvoirs publics.

C'est, en premier lieu, le cas du ministère de l'éducation, qui n'a pas été épargné. La F.C.P.E. tire un bilan négatif des deux rencontres avec M. Christian Beullac, le 19 avril, puis le 20 mai, où ses demandes d'un *« collectif budgétaire »* et d'un statut du *« délégué-parent »* ont été rejetées. *« Le ministre parle d'ouverture*, a dit M. Gracia, *je parle plutôt de verrouillage de l'ouverture. A ce langage de technocrate gestionnaire de l'austérité, nous disons non. »*

S'en prenant avec véhémence aux recteurs et à leur *« goût du pouvoir »*, M. Gracia a dénoncé *« la politique (...) qui tente, par une volonté de remise au pas, par des manifestations d'autoritarisme, par ses outrages lancés aux parents taxés de laxisme, aux enseignants traités de professionnels de l'agitation, de discréditer l'enseignement public pour le plus grand bénéfice de l'enseignement privé, confessionnel, patronal et consulaire ».*

Les critiques contre l'école privée visaient aussi la minorité, *dont* les animateurs communistes sont accusés de délaisser le combat laïc au profit d'une politique de « main tendue » aux chrétiens. La réaffirmation de l'identité traditionnelle de la F.C.P.E. servit de tremplin à la critique des *« tentatives extérieures de fléchissement* de *l'orientation »* et de ceux qui voudraient faire de *« cette fédération* unitaire un *impossible cartel de représentants des partis politiques ».*

L'attaque ainsi lancée contre le parti communiste, sans qu'il soit nommé, avait été préparée de longue date : ainsi, dans un numéro *spécial de la Famille et l'école*, quarante pages avaient été consacrées à démonter *« l'O.P.A. des partis sur les organisations de masse ».*

Tir croisé en face duquel la minorité parut hésitante. Particulièrement attendue, l'intervention de son leader, M. Christian Roulette, président de la fédération de Seine-Saint-Denis, fut pure polémique à l'exception d'une remarque sur les critères de choix des permanents, *« pour la plupart des instituteurs détachés ». « Nous ne voulons pas de tendance, nous ne voulons pas* de *division »*, assura-t-il, après avoir plaidé pour la *« globalisation »* des luttes.

Celle-ci donne probablement la clé de la progression de la majorité, même si un intervenant de l'Allier affirmait que *« l'action fédérale contre les fermetures de classes a souffert d'un sérieux retard à l'allumage ».* La direction pouvait cette année se prévaloir d'actions combatives qu'elle avait *sinon* menées, du moins accompagnées. *« Jamais, depuis 1968, l'action des parents d'élèves n'a été aussi vigoureuse »*, a déclaré M. Gracia, en rappelant la journée écoles désertes du 26 avril.

M. Jean Andrieu, vice-président de la F.C.P.E., était donc certain d'emporter l'adhésion des congressistes quand il posa la question suivante : *« Allons-nous régler ici les comptes difficiles que les forces vives* de *la gauche n'arrivent pas à apurer ailleurs ? »* Il eut alors beau jeu de lancer un appel à l'unité de la fédération. *« Purgeons-nous de nos extrémismes*, de *nos divisions partisanes. 1981 est là. Des choix vont être faits qui engageront le pays. Nous ne pouvons y arriver dans la division et dans l'ambiguïté. »*

EDWY PLENEL.

### Enseignement libre : M. Pierre Daniel succède à M. Henri Lefebvre à la présidence de l'UNAPEL

De notre envoyé spécial

**Avignon. — L'Union nationale des associations de parents *d'élèves* de l'enseignement libre (UNAPEL), qui groupe quelque huit cent trente mille familles représentant près de deux millions *d'élèves scolarisés dans les* écoles catholiques, s'est réunie en « délégation nationale » à Avignon du 24 au 26 mai. Les quelque cinq cents délégués présents ont procédé, dimanche, au renouvellement *d'une* grande partie de *l'équipe dirigeante des APEL*, à commencer par son président. M. Pierre Daniel succédera à ce poste, en décembre prochain, à M. Henri Lefebvre, qui ne se représentait pas.**

*C'est* dans *l'imposante* salle du conclave du palais des Papes que le président, M. Lefebvre, a finalement passé le relais à son premier vice-président élu à la quasi-unanimité des délégués mandatés (194 voix sur 201). Une élection sans surprise dans la mesure où, selon la *tradition*, le bureau national des APEL avait coopté un seul candidat qui faisait équipe avec le président sortant.

Celui-ci, qui pouvait se faire réélire pour un an encore, a préféré se retirer pour permettre à son *successeur « de mieux préparer le prochain congrès »* — dans trois ans. *« Mon maintien aurait été malsain et stupide »*, a déclaré dès l'ouverture M. Lefebvre qui, en aparté, reconnaît que cette décision lui a été difficile à prendre, tant il s'était pris au jeu.

M. Lefebvre se retire cependant *« en beauté »* au moment où l'UNAPEL, devenue un des trois *« grands » des associations* de *parents d'élèves*, fête son cinquantenaire. C'est, en effet, en 1930 à *Marseille* qu'a *été créé* l'*UNAPEL*, et *c'est* pourquoi la délégation nationale s'est réunie dans l'*académie* d'*origine du mouvement* pour y élire... un Marseillais.

Si l'élection de M. Pierre Daniel n'est pas une *surprise*, elle n'en représente pas moins un changement à la tête de l'UNAPEL. Au bouillant paysan *normand*, élevé dans la tradition des frères des écoles chrétiennes, succède en effet un froid *industriel* formé à l'école des jésuites. Ce n'est pas M. Pierre Daniel, *dont* le visage *émacié* traduit *bien* l'*austérité* des mœurs, qui se laissera aller à des déclarations fracassantes ou *improvisées, surtout à la veille* des élections présidentielles. (*Le Monde* du 3 mars 1978.)

*Gérant de société consciencieux*, qui partage son temps entre son usine de peintures et ses fonctions à l'UNAPEL, M. Pierre Daniel s'est fait remarquer par sa rigueur et sa ténacité. C'est lui, notamment, qui a négocié avec le secrétariat général de l'enseignement catholique pour que les parents d'élèves deviennent des partenaires égaux au sein des *Conseils diocésains de l'enseignement* catholique (CODIEC), organes-clés dans le fonctionnement *actuel* des *écoles libres*. Il sera secondé par un Parisien, M. Jean-Alain Vanjours, quarante-sept ans, polytechnicien, ingénieur à l'E.D.F. et père de cinq enfants.

ROGER CANS.

Le Monde

# culture

## LE FESTIVAL DE NANCY

# Et toujours Pina Bausch

Déjà, en 1977, le Festival de Nancy, conscient de l'importance prise par les techniques non verbales, s'ouvrait au théâtre dansé. Alors que la plupart des autres festivals se tournaient vers la « modern dance » américaine, il nous faisait découvrir deux courants moins connus : la jeune danse expressionniste allemande, personnalisée par Pina Bausch et son ballet de Wuppertal, et la nouvelle danse japonaise inspirée des arts martiaux et d'un mouvement né avant 1960, le Buto.

Cette année, le festival reste fidèle à cette double orientation. Il présente à nouveau le Japon et l'Allemagne. Mais l'effet de surprise ne joue plus. Et l'on peut regretter que les responsables de la programmation ignorent l'intense mouvement de créativité que la danse suscite, depuis deux ou trois ans, dans le monde entier. En échappant aux codes traditionnels, elle est devenue un moyen d'expression privilégié. Conquérante ou diffuse, elle a envahi, subverti, renouvelé le théâtre.

Dans les banlieues nancéiennes où le festival s'est exilé, à la M.J.C. de Vandœuvre ou à la salle des fêtes de Tomblaine, un public jeune s'est précipité. Une véritable mêlée a transformé en assaut l'accès à des lieux trop exigus. L'épreuve, d'ailleurs, semble décupler la réceptivité du public. Il a abordé avec un recueillement fasciné ce qu'on lui présentait, et surtout les danseurs japonais.

***

Le courant Buto, auquel ces spectacles se réfèrent fut d'abord confidentiel. Né dans les milieux intellectuels après le choc de Hiroshima, en réaction à la fois contre la tendance traditionnelle et la danse occidentale, c'est un spasme de révolte, un rituel de mort. Une gestuelle grinçante, un maquillage blanc suggèrent la décomposition des corps. L'érotisme, les costumes sophistiqués, des musiques pop soulignent par contraste cette fascination du pourrissement.

Katzuo Oono est l'un des vieux maîtres qui ont aidé la génération née après 1944 à donner forme à ce rejet. Il a le goût des tangos, des images fortes et cultive une certaine ambiguïté que l'on retrouve chez Akira Kasai, passionné du travestissement et assez « kitch » dans ses prestations. Les spectacles Buto commencent à s'exporter dans le monde entier. Tous ne sont pas de même qualité, et certains chorégraphes sont plus préoccupés, aujourd'hui, du côté spectaculaire esthétisant que de l'esprit originel du mouvement et de son retour aux courants sous-jacents de la danse.

Sankaï Juku, un groupe également présenté à Nancy, est générateur d'images fortes où l'avant-garde la plus exacerbée se mêle aux rites archaïques.

Chez Tanaka Min, beaucoup plus austère, c'est moins l'obsession de la mort qui s'exprime que le désir de retourner à un état de pré-naissance. Corps abstrait, entièrement nu et peint, il oscille, rampe, se déploie comme un zombie, attentif à capter par tous les pores de sa peau les regards posés sur lui. Si l'on ne parvient pas à entrer dans son rituel, sa démonstration peut paraître terriblement fastidieuse.

Le choix de ces troupes japonaises est cohérent mais dénote un peu un manque d'imagination. Quel dommage par exemple que l'on n'ait pas pensé à inviter Hideyuki Yanno. Les recherches que celui-ci mène à Paris avec son groupe Mâ sont exactement dans le prolongement du Buto. Elles puisent aux mêmes sources — le retour aux sensations archaïques fondamentales. Sa dernière création, *Hana*, cérémonial à la gloire de l'éphémère, aurait été parfaitement à sa place à Nancy.

***

Le festival nous a surtout permis d'élargir notre connaissance du nouvel expressionnisme allemand, celui de Pina Bausch mais aussi celui de Reinhild Hoffmann. Toutes deux appartiennent à l'école d'Essen, influencée par Kurt Joss et Mary Wigman, et aujourd'hui très florissante.

Depuis son fascinant *Barbe bleue* présenté l'an dernier à Paris au Théâtre de la Ville, Pina Bausch — contestée dans son pays — connaît une grande faveur auprès du public français. A Nancy, elle a été la « locomotive » du Festival. On est accouru de partout pour la voir. Plus on la connaît, plus on se rend compte qu'elle a sorti l'expressionnisme allemand des stéréotypes figés dans un style des années 30 (dont témoigne encore le Canadien Margie Gillis) pour en faire le langage de son époque. Antigone irréductible et obstinée sous des airs d'éternelle adolescente, elle provoque, elle dérange. Son ballet *Café Muller* est peut-être l'évocation du temps où, petite fille, elle se glissait sous les tables pour observer. Mais, quelle vision dure elle offre : un univers brutal, sans échappée, sans espoir, qu'elle contemple crispée, le dos au mur.

*Café Muller* est un spectacle sans progression dramatique. D'emblée Pina Bausch pose un état paroxystique et le maintient jusqu'à la fin avec la même intensité — ce qui est très éprouvant. C'est un travail théâtral mais plus encore le travail d'une chorégraphe, dans la manière dont elle ordonne ses trajectoires. Une technique très poussée, très précise, sous-tend des gestes en apparence banals, et l'expression de la violence est aussi contrôlée et réglée qu'une rencontre de judo. Et puis, il y a ces petits pas d'une invention charmante — flots de tendresse dans un monde sans joie.

Reinhild Hoffmann n'est pas plus indulgente pour elle-même que sa compatriote. Attachée à des planches, chargée de cailloux, elle se crucifie, elle se lapide. Elle est superbe dans son *Solo mit sofa*. Prisonnière là encore d'une longue étoffe mais mobile et présente. Au concours chorégraphique de Bagnolet, elle avait fait peur au jury par sa dureté agressive. Le public de Nancy lui a rendu justice.

***

On reverra sûrement le groupe hollandais Fighting Dansproduktie : cinq filles indépendantes très individualisées. Leur ballet *Lopen* paraît d'inspiration très wilsonienne, en raison de la musique répétitive de Henk van der Meulen. Il commence par des variations sur la marche puis des rapports naissent, toute une structure s'élabore dans un style décontracté. La technique est forte, l'invention jaillissante. C'est une œuvre dense, pleine comme un œuf.

MARCELLE MICHEL.

# L'irlandais du dimanche

*(Suite de la première page.)*

Bon an mal an Avignon continue de présenter, sauf exceptions, le théâtre de la « poésie pour le langage », alors que Nancy défend le théâtre de la « poésie pour les sens ».

La compagnie 4 Litres 12 a créé, il y a un an, en mai 1979, un spectacle appelé *4 Litres 12 in Concerto* qui « remplissait », comme dit Artaud, le « lieu physique et concret » de la scène avec fermeté, à la manière forte.

Ce divertissement sauvage était construit sur un assise à toute épreuve : l'intervention des « clowns musicaux » au cirque. Les clowns, sans attendre Artaud, ont eu traiter l'arène de sciure comme un « lieu physique et concret », peut-être par la force des choses, parce qu'ils suivaient ou précédaient de quelques secondes des acteurs tels que les éléphants, la femme-canon, les tigres, les acrobates du saut de la mort, peu portés sur le bavardage de salon et la dramaturgie abstraite. Pour rester à niveau de remplissage, les clowns usaient donc, usent, d'un langage concret fait de voix décalées et de phrases abracadabrantes qui renforcent des gestes absurdes, des comportements aliénés. L'emploi d'instruments de musique, soit faits de bric et de broc, soit d'un format anormal, permet, en fin de prestation, de lier un non-sens de gestes et un non-sens de couacs ou grincements, autre « langage concret ».

*4 Litres 12 in Concerto* poussait jusqu'au délire le débrayage théâtral des clowns musicaux, chacun des six partenaires fabriquant, avec des outils résonnants qu'il cognait comme un sourd, un tintamarre épileptique qu'il nourrissait de ses fantasmes personnels. Les six capharnaüms s'ajoutant, le moins que l'on puisse dire est que la scène était « remplie ».

### Cul par-dessus tête

Nous attendions de pied ferme le nouveau « chienlit » de 4 Litres 12. Il a été créé à Nancy le 24 mai. Il s'appel *Cauchemar à 4 Litres 12 la veille de ses noces*. Ça se passe autour d'une table, de quelques matelas, et d'une baignoire. Cinq protagonistes — une mariée en blanc et quatre compagnons de la noce — pénètrent, à la lueur de lampes de poche, dans un taudis aveugle, pour y déjeuner en sortant de la mairie.

Ils ne sont pas contents du tout de découvrir, dans les faisceaux des lampes, plein de gens de tous côtés, qui se tassent et se taisent, mais n'en zyeutent pas moins. Ce sont les spectateurs.

Les acteurs essaient de faire déguerpir tout ce monde, rien à faire. Une fée Carabosse, sortant de la baignoire, lance à la figure des « noceurs », marmites géantes, couvercles d'alu, comme on en utilise dans les cuisines de collectivités. Elle les oblige à manger on ne sait quel magma.

On casse tout, on renverse tout, on est cul par-dessus tête, on crie à tous les diables. Et bientôt ce *Cauchemar* va recouper des choses connues : la guerre des gaz, l'attaque des Indiens des westerns, Dracula et ses fiancées devenues vampires.

A la première représentation à Nancy, ce spectacle, après dix minutes environ de désordre et de surprise, s'est avéré pas encore du tout rodé, carrément raté, tel quel.

Les énergumènes de 4 Litres 12 ont sans doute eu peur de se répéter. Ils ne sont plus clowns. Ils ne fabriquent plus de « musique ». Ils ne crient plus les fragments d'un langage non figuratif, mi-animal mi-dément. Et ce souci de ne pas refaire la même chose, c'est bien. Mais ils n'ont rien inventé d'autre. Ce qu'ils jouent là ressemble aux frères Marx, au Magic Circus, en moins bien. Ils vont devoir aller plus loin.

C'est que le programme d'Artaud, le programme de Nancy, « remplir le lieu physique et concret de la scène », est très difficile à exécuter. Et surtout à renouveler, une fois que l'on a articulé une combinaison de danse, de mime, de cris. Dès qu'un « don d'invention pure » fait défaut, ou *bien vient à faiblir*, la « poésie pour les sens » se rapproche très sensiblement d'une parodie de certaines conduites extra-scéniques : crises de violence nerveuses, gestes saccadés d'handicapés moteurs, balbutiements, telles allures démentes d'entraînements militaires (les *Marines* de Reichenbach), des choses comme ça.

Inaccompli, le projet d'Artaud ressemble très vite à des « exceptions » de la vie, et c'est un symptôme constant (et pourquoi pas une qualité) du Festival de Nancy que de renvoyer le spectateur, bon gré mal gré, à la *rue*, au spectacle de ce qui se passe tout naturellement dans la ville, la ville devenant théâtre en soi, par transfert de public frustré.

Dimanche matin, à l'heure de la sortie de la grand-messe. Une petite rue en pente. Une pâtisserie. Décor blanc. Cinq femmes en robe noire, employées. Aucun gâteau visible : la pâtisserie n'est habitée que de boîtes blanches oblongues, de tailles différentes. Très longue file d'attente. Les clients, silencieux, solennels, se tenant très droits, disent seulement : « *Un irlandais*. » Une des dames remet à chacun d'eux une des boîtes blanches. Ce ballet se passe mécaniquement, en souplesse, dans un climat de rite secret, sans aucune marque de gourmandise. Une stylisation extrême de la pâtisserie du dimanche.

Il n'y a rien de secret : l'« irlandais » n'est pas autre chose qu'un quatre-quarts, d'un classicisme parfait, mais un miracle de finesse.

Un peu plus bas dans la *rue*, un homme jeune, en costume noir, visage aussi impassible que celui de Buster Keaton, tenant sous le bras un violon et un archet, essaie de fixer sur un pupitre métallique très fin une pile de très grandes partitions manuscrites. Il y a du vent, les partitions, d'une taille vraiment géante, pèsent lourd, l'entreprise est irréalisable. Cependant, avec une application méthodique, son violon toujours sous le bras, l'homme s'entête infiniment, avec calme. A trois mètres au moins de lui, il a posé par terre un quart en aluminium, pour les sous : un comble de fiction.

### Les choses de la vie

Voilà pour les gestes. Le langage maintenant. Chapelle des Cordeliers. Elle est fermée, il faut s'adresser au Musée lorrain. Un guide vous accompagne, neuf de taille, assez absent. Il ouvre la porte de la chapelle avec une clef ancienne, vous fait entrer, referme la porte, et, s'approchant de vous tout près, vous dit à voix basse *dans* le creux de l'oreille : « *Vous entrerez dans une église.* »

Tout le « concret » de son théâtre, à ce guide, est dans cet emploi incongru du futur. Très beau, parce qu'il met le temps à l'envers. La présence du visiteur, le travail répétitif du guide, deviennent affectés d'un sur-sens, ils sont dé-réalisés aussi. On doute de la visite. On doute de soi.

Le guide vous fait placer juste devant un gisant, tout près. Il dit : « *Vous verrez une statue du sculpteur Ligier Richier. Ce sera celle de Philippe de Gueldre, une femme. Cette statue ne sera pas en marbre, malgré les* apparences. »

Ballet rituel de l'« irlandais », combat du violoniste contre le vent, emploi obstiné du futur par le guide des Cordeliers, le lecteur sent-il à quel point les choses de la vie courante, à Nancy, pendant le Festival, peuvent « théâtralement » *remplir*, comme dit Artaud, l'espace, par une poésie physique et concrète ?

En comparaison de ces événements « vrais », ce que l'on voit dans les théâtres paraît moins fort, plus « voulu ». Et pourtant, le *projet* de ce Festival est bon. Cosmopolite et actuel, Nancy est indispensable. Tout au plus pourrait-on conseiller à ces faiseurs de spectacles de regarder et d'écouter attentivement ce que créent, d'instinct, les Nancéiens, dans leur vie de chaque jour : un « théâtre de pratique pure », rêvé et gai.

MICHEL COURNOT.

## MUSIQUE

# Concerts et animations en Picardie

### Riche patrimoine

Plus de cent concerts chaque année par un seul ensemble, dans une région pas toujours favorisée au point de vue musical (les trois départements de Picardie), c'est un des aspects les moins connus, mais les plus féconds, d'une politique nationale de diffusion qui a semblé s'essouffler ces dernières années. Cette expérience mériterait d'être prise en compte dans le plan de relance que doivent annoncer bientôt M. Lecat, ministre de la culture, et Charpentier, directeur de la musique.

*Les Journées musicales d'Amiens, qui s'achèvent, ont consacré pendant un mois vingt concerts exclusivement à la musique française, pour l'année du patrimoine ; poursuivant une action en profondeur amorcée l'an passé par les intégrales des œuvres pour piano et cordes de Fauré, et pour piano et vents de Poulenc, elles ont présenté les styles les plus variés, allant de Louis Couperin à Dutilleux, avec même trois programmes comprenant des créations de Robert Quatrefages et Pierre Hasquenoph.*

*Le fait est assez rare pour être noté. Il semble, en effet, que l'on ait bien du mal à prendre « au sérieux » la musique française, quelques grands noms mis à part, alors que notre patrimoine, et spécialement dans la musique de chambre, est l'un des plus riches du monde, malgré la fâcheuse éclipse, au moins relative, du dix-neuvième siècle.*

*Nous avons pu ainsi découvrir à la Maison de la culture d'Amiens, dans un programme sans prétention consacré aux instruments à vent, des œuvres de deux compositeurs influents du fameux « Concert spirituel » qui marque la vie musicale de Paris au dix-huitième siècle : un ravissant* Trio pour clarinette, cor et basson, *de François Devienne, dont la bonne grâce, l'invention et la fantaisie n'ont rien à envier à Josef Haydn, et une petite « symphonie concertante » pour les mêmes instruments, associés à un quatuor à cordes, de Jean-Baptiste Bréval (compositeur d'ailleurs mort en Picardie) d'une fraîcheur et d'une nouveauté dignes de l'école de Mannheim.*

*Les excellents interprètes de ce concert, associés dans une exécution qui ne devait rien à l'improvisation et au hasard, appartiennent à un ensemble qui, depuis huit ans, sous l'impulsion d'Edmond Rosenfeld, anime la vie musicale en Picardie, l'Ensemble Pupitre 14, subventionné à 50 % par l'Etat et à 50 % pour la ville d'Amiens et les trois départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. C'est en quelque sorte un des Orchestres C (petites formations) prévus par le plan de dix ans de Marcel Landowski ; les musiciens ont d'ailleurs le statut et les obligations des instrumentistes de première catégorie des orchestres régionaux.*

*L'originalité de cette formation est de réunir quatorze solistes (quatuor à cordes, contrebasse, flûte, trio d'anches, cor, percussion, guitare, harpe et piano) qui peuvent jouer à peu près toute la musique de chambre et de soliste de toutes les époques, et offrent une variété d'instruments bien plus grande qu'un petit orchestre de chambre. C'est un avantage considérable, non seulement pour la diversité des quelque cent concerts de chaque saison (en particulier pendant le « Festival des cathédrales » à l'automne), mais aussi pour les multiples animations et ateliers donnés inlassablement par ces instrumentistes dans les écoles, les villages, les entreprises ou les hôpitaux des trois départements.*

*Une telle formule pourrait changer profondément le visage de toutes les régions qui sont encore des déserts musicaux ; elle est aussi féconde qu'économique (le budget de « Pupitre 14 » est actuellement de 1 700 000 F, soit le dixième de celui d'un grand orchestre) et à l'échelle des territoires qui n'ont pas de puissante métropole. Il suffirait qu'un orchestre régional voisin vienne de temps en temps compléter le travail de fond exécuté par ces petits ensembles, comme c'est parfois le cas en Picardie avec l'Orchestre de Lille.*

*Ajoutons que ce style d'action n'est pas moins excellent pour les jeunes instrumentistes, frais émoulus des conservatoires supérieurs, qui commencent ainsi leur carrière en apprenant à jouer ensemble dans de petits groupes, avec un répertoire d'une richesse extrême, et à porter la musique aux autres, à parler de leur art, dans ces animations qui constituent une expérience irremplaçable, avant, soit de poursuivre une activité de soliste, soit d'entrer dans un orchestre symphonique.*

JACQUES LONCHAMPT.



## LA SACEM ET LES DISCOTHÈQUES (Suite)

*Après le jugement de la première chambre civile du tribunal de Paris condamnant la société Princesse (exploitant une discothèque) à verser les sommes dues à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) tendant à obtenir l'avis de la commission de concurrence sur un éventuel* « abus de position dominante » *de la SACEM* (le Monde *du 24 mai), celle-ci se déclare* « doublement satisfaite du dispositif de cette décision qui met un terme à l'usage abusif par la société Princesse de son répertoire musical sans que les droits d'auteur soient régulièrement acquittés ». *Elle ajoute qu'elle* « fait toute confiance à la commission de la concurrence pour un examen des pratiques contractuelles qu'elle considère comme parfaitement licites et conformes aux droits français et européen ».

*D'autre part, le SNAC (Syndicat national des auteurs et compositeurs) et son défenseur, le bâtonnier Couturon, nous précisent qu'ils ne sont pas intervenus aux côtés des représentants des discothèques, contrairement à ce que nous avons écrit.* « Cette information erronée, *ajoute le SNAC*, résulte sans aucun doute d'une lecture rapide du jugement, car il est bien évident qu'un organisme tel que le nôtre ne pouvait soutenir des demandes allant à l'encontre des intérêts essentiels des auteurs et compositeurs que nous avons pour mission de défendre. »

## L'AVENIR DE LA ROME ANCIENNE

A la suite des appels réitérés du conservateur des Antiquités de la capitale italienne, le gouvernement italien a décidé de lancer une vaste campagne de restauration et de préservation de la Rome ancienne pour lutter en particulier contre la pollution automobile.

Différentes mesures avaient déjà été prises en ce sens : interdiction partielle de la circulation automobile autour du Colisée (*le Monde* du 5 novembre 1977) et restauration de ce monument (dès 1973). Mais c'est la première fois que des mesures d'ensemble paraissent sérieusement envisagées ; 180 milliards de lires (900 millions de francs) — devraient être ainsi alloués par l'Etat, et cinq grandes opérations seraient prévues dans le cadre d'un plan quinquennal.

Pour la fin de 1980, l'ensemble des monuments seraient « mis en cage » afin d'être soumis à diverses analyses et expertises chimiques. Les grandes structures architecturales (thermes, palais de Septime Sévère, maison de Néron) seraient consolidées et restaurées. La zone périphérique de la ville serait également explorée de façon à réglementer l'urbanisation sauvage à l'emplacement des cités archaïques rivales de Rome aux huitième et septième siècles avant J.-C. Enfin, des expropriations seraient envisagées pour permettre la création d'un grand parc archéologique sur la voie Appia Antica ou au pied du Capitole. L'aménagement des musées figurerait aussi au programme des rénovations. Ce plan, pour devenir effectif, doit encore être approuvé par le Parlement. — (A.F.P.)

# La Comédie de Lorraine en son atelier

Il suffit de franchir les grilles de la place Stanislas, de prendre la rue des Doms et tout de suite, après la vitrine d'un chausseur, de suivre un long couloir qui mène à un ancien atelier. Voilà la salle — depuis peu « son » lieu — où la Comédie de Lorraine présente à petit bruit deux spectacles que l'éclat du Festival de Nancy ne doit pourtant pas laisser inaperçus.

Le premier, *Jeux de massacre*, d'après Karl Valentin, mené tambour battant (peut-être à trop grands coups de baguettes), illustre les heurs et malheurs d'un cabaret en déconfiture avec artistes minables et projos en panne, métaphore aigre-douce de l'univers petit bourgeois qui gagnerait beaucoup à être allégée.

Le second, *Tristeries*, vaut surtout par la performance de Yves Nugues, comédien, acrobate et mime d'une souplesse de dons inouïs, dans une suite de sketches de son invention : tour à tour play-boy, homme d'affaire, rond de cuir et boxeur : la séduction, le pouvoir, la violence, figures grotesques d'une condition humaine réduite aux mécanismes de son quotidien. La structure en catalogue alourdit un peu le propos mais il est difficile de dessiner aussi juste dans l'art de la caricature tragique.

Deux spectacles et, une fois encore cette année, l'occasion de prendre sur le fait une compagnie pour l'enfance et la jeunesse en train de virer de bord et de viser au public plus large de la « famille ». Trouvera-t-on dans cette voie un théâtre pour ce fameux « non-public » ?

BERNARD RAFFALLI.

★ Comédie de Lorraine à l'Atelier, 10, rue des Doms ; jusqu'au 28 juin. Réservations : 327-06-83.

## ROCK

# *Magazine au Bataclan*

En dépit d'un troisième album, *The Correct Use of Soap*, décevant, qui part un peu dans tous les sens et manque de cette imagination apocalyptique à laquelle nous avait habitués Magazine, ce groupe anglais a donné au Bataclan, le jeudi 22 mai, un très beau concert. Dans un superbe décor en aluminium, traversé par des effets d'éclairage originaux, Magazine dessinait des paysages de science-fiction plus vrais que nature. Mené par Howard Devoto, ce prêcheur mystérieux au visage inquiétant, le groupe (basse, batterie, guitare, claviers) a gagné en chaleur grâce à une rythmique funky qui n'en conserve pas moins son caractère impératif et logique. Les compositions sont structurées avec une précision méticuleuse comme si rien ni personne n'était en mesure de dévier le cours de leur avance. Peu à peu les morceaux s'animent, débouchent sur une espèce de climat de terreur évoqué par des sonorités en éruption.

La musique de Magazine ne craint pas l'insolite qui émaille des mélodies, somme toute, traditionnelles. Un rock torturé et tourmenté ; torturé comme les guitares qui cisaillent les thèmes, amères et rigides ; tourmenté comme l'esprit d'Howard Devoto qui écrit des textes catégoriques — tellement noirs et déterminés qu'ils en deviennent pervers — et qui les chante sans appel. Devoto semble psalmodier plus qu'il ne chante, il a ce phrasé qui hache les mots, les décortique, les laisse traîner. Quant au synthétiseur, parfois trop présent, il *s'élance dans des envolées* cauchemardesques en lyrisme vaporeux pour plus d'espace et d'ampleur.

Inventés par la nouvelle vague anglaise, ce que l'on a appelé l'après-punk, Magazine et d'autres groupes pratiquent aujourd'hui un rock froidement lucide et implacable avec des textes en étroite relation, comme s'il n'existait pas d'autres issues possibles. Ces groupes sont juste le reflet d'un malaise chronique et n'ont plus, semble-t-il, la prétention d'en être l'exécutoire. Ils se contentent pour l'instant d'être musicalement compétents et inventifs.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : chez Polydor.

# SPECTACLES

## théâtres

Caveau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.

### Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Port-Royal.

### Les autres salles

Cartoucherie, Force 7 (365-16-27), 20 h. 30 : Rue Apodaca.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Splendid (887 - 33 - 82), 20 h. 30 : 13 515 francs.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : l'Aube de silence.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un. 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Rico-Pouchain.
Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Lucie Dolène ; 21 h. 45 : C. Cerat ; 22 h. 45 : E. Olmey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si le concierge savait.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — 21 h. : Sornettes d'alarme.
Soupap (278 - 27 - 54), 20 h. 30 : M. Litwin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-38-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

### Le music-hall

Comédie Caumartin (742-42-41), 21 h. : Los Machucambos.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Ben Zimet Quartet, Trio Ivanovitch (musique yiddish et tzigane).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Tallia.

### Les concerts

Théâtre des Deux Portes, 20 h. 30 : Solistes de Berlin (Bach, Gabrieli, Ravel, Katzer).

### Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury, jazz, fanfare.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 22 h. 45 : Musique salsa.
Dreher (233 - 48 - 44), 21 h. 30 : J.-L. Chautemps Quartet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Trio J.-M. Briere, C. Marin et G. Nassay.
Palace (246-10-87), 20 h. : Suicide.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Thomas, P. Galas, P.-Y. Sorin.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

### La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24). Relâche.
Beaubourg, 15 h. : Cinéma japonais : Tatsu le trafiquant, de H. Inagaki ; 17 h. : Drôle de jeu, de P. Kast ; 19 h. : la Taverne de la Jamaïque, de A. Hitchcock.

### Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
AU BOULOT JERRY (A., v. o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54).
L'AVARE (Fr.) : Français, 8e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LES AVENTURES DE GUIDON FUTE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BALLADE DE LA FECONDATRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en soirée ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
C'ETAIT DEMAIN (A., v. o.) : Broadway, 16e (527-57-34).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82). Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. et v.f. : Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 5e (326-12-12), mer., ven., dim., lundi.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELLE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (358-49-34).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ETALON NOIR (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
GIRLS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (836-10-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37).
INTERDITS : Marais, 4e (278-47-86).




### LES FILMS NOUVEAUX

FESTIVAL, le film court de A à Z : « la Photographie dans le boudoir », film français de P. Philippe ; « Hélène ou le Malentendu », film française de J.-F. Laguionie ; « Pourvu qu'on ait l'ivresse », film français de J.-D. Pollet ; « Midi à quatorze heures », film français de P. Foldes : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). H. sp.
LE SAUT DANS LE VIDE, film franco-italien de Marco Bellocchio : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Nation, 12e (343 - 04 - 67) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Saint-Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; Lumière, 9e (246-49 - 07) ; 14-Juillet - Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326 - 50 - 00) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50).
MON ONCLE D'AMERIQUE, film français d'Alain Resnais : Colisée, 8e (359 - 29 - 46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Saint - Germain - Huchette, 5e (634-13-26)
BIENVENUE MISTER CHANCE, film américain de Hal Ashby (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e ... ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
BUDDY HOLLY STORY, film américain de Steve Rash (v. o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHAINON MANQUANT, film américain (D.A.) de Picha (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE MOTEL ROUGE, film allemand de Rainer Erler (v.o.) : Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770 - 40 - 04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34 - 25) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).



### Lundi 26 mai

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Tourelles, 20e (636-51-98) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). J., S., Mar.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (836-10-96).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) h. sp.
LA PLANETE CONTRE UN MILLIARD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (342-07-48) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-21) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-26) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
YANKS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70).
WOYZECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

### Les grandes reprises

UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
CAT BALLOU (A.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DRIVER (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GRANDE EVASION (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.o./v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-83) ; La Royale, 8e (265-47-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace - Gaîté, 14e (320 - 99 - 34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOSFERATU, LE FANTOME DE LA NUIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e ([illegible]).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e ([illegible]).
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e ([illegible]) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e ([illegible]-35-43).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA SALAMANDRE (Suis.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v. o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C. - Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
TOMMY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UN JOUR, LA FETE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

### Les festivals

LE MELO RETROUVE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mata Hari, Morocco.
ALAIN RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Je t'aime, je t'aime.
RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Bronco Apache.
MIZOGUCHI - KUROSAWA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei Fei.
HOMMAGE A HITCHCOCK (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une femme disparaît.
HOMMAGE A UN CRITIQUE : J.-L. BORY, Studio 43, 9e (770-63-40) : Au hasard, Balthazar.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
MELOS ET GRANDS DRAMES (v.o.), le Denfert, 14e (354-00-11) : Irma la Douce.
CHARLIE CHAPLIN, (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : le Dictateur.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, (v.o.), 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
KEN RUSSEL, Acacias, v. o., 17e (764-97-83) : les Diables, Lisztomania.
FRED ASTAIRE, GINGER ROGERS, v. o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Swing time.
TROIS COUPS POUR HITCHCOCK, v.o., Styx, 5e (633-08-40) : Rebecca.
COMEDIES ITALIENNES, v.o., Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Qui a tué le chat ? — La Clef, 5e (337-90-90) : Beaucoup trop pour un homme seul.
LES CLASSIQUES DE L'HORREUR, v. o., Lucernaire, 6e (544-57-34) : Them ou les Monstres attaquent la ville.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. : en alternance : I. Malicia ; Dernier Amour ; Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ; Cher Papa ; Panique à Needle Park ; Midnight Express ; II. Bilitis ; Iphigénie ; Bonnie and Clyde ; Je t'aime, moi non plus ; A la recherche de Mr. Goodbar ; Délivrance.
H. BOGART, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : High Sierra ; le Grand Sommeil ; African Queen ; Roaring twenties.

### Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EPOPEE DE RAMAYANA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 24 h.
LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRAND OUVERTS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LES TUEURS DE LA LUNE DE MIEL (A., v.o.) (**) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.





# RADIO-TÉLÉVISION

## Lundi 26 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 55 **Les Inconnus.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La multipropriété.
19 h 15 **Les nostalgiques de l'air.**
19 h 45 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Dunkerque : résistance ou évacuation.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « Patate ».**
Film français de R. Thomas (1964). Avec P. Dux, D. Darrieux, J. Marais, A. Vernon, M. Marshall, S. Vartan, J. Marken, N. Roquevert. (N., rediffusion.)
*Un inventeur gaffeur et malchanceux sollicite l'appui financier d'un ami d'enfance (qu'il déteste pour sa supériorité méprisante) et découvre que celui-ci est l'amant de sa fille adolescente.*
*D'une pièce de Marcel Achard, qui fut un très grand succès du théâtre de Boulevard, ce film a fait un monument de mauvais goût et de vulgarité.*
22 h 5 **Portrait : Jean Marais.**
*Quarante-cinq ans d'une carrière plus que remplie depuis « les Parents terribles » et « l'Eternel Retour », Avec des extraits de films. Autoportrait.*
23 h **Sports : Tennis.**
Résumé de la journée.
23 h 15 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 30 **C'est la vie.**
19 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Une ville ressuscitée... Pompéi.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Question de temps.**
La femme de cinquante ans.
21 h 40 **Document : Des hommes.**
Le nouveau ventre de Paris.
22 h 35 **Variétés : Salle des fêtes.**
23 h 25 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes.
18 h 55 **Tribune libre.**
Le CIMADE (Comité inter-mouvement auprès des évacués).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Dans la toile du Siam.**
19 h 40 **Afrique d'aujourd'hui : le feu et l'exode.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : les victoires de l'Empereur.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Elle court, elle court, la banlieue ».**
Film français de G. Pires (1972), avec M. Keller, J. Higelin, N. Courval, V. Lanoux, R. Castel, E. Istria, G. Leclerc, A. Cordy, C. Pieplu (rediffusion).
*Des jeunes mariés, qui ont du mal à se loger dans un grand ensemble de banlieue et travaillent à Paris, mènent une vie infernale à cause des difficultés de transport.*
*Un problème social traité en comédie grinçante avec caricatures, gags, rythme rapide à la manière des dessins animés américains. Drôle et surprenant, mais pas contestataire.*
22 h **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Présence des arts : Exposition Horace Vernet, à l'Ecole des beaux-arts de Paris.
20 h., « La Grammaire », d'E. Labiche.
20 h. 35, Musique enregistrée.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le Christ romantique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

### FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert : Rencontres chorales internationales (décembre 1979) : « Baci soavi e cari », « Fumia La Pastorella », « Ecco mormoran l'onde » (Monteverdi), par la Chorale Joie et Chant ; « Tota pulchra est » (Van Durme), « la Lune » (Desfossez), par le Petit Orgue de Bruxelles ; « Tristis es anima mea » (Lassus), « Caligaverunt oculi mei » (Vittoria), « Cantate Domino » (Schutz), par l'Ensemble vocal G. Caillat ; « Rosmarin » et « In stille Nacht » (Brahms), « Locus iste » et « Ave Maria » (Bruckner), par l'Ensemble Pro Arte de Lausanne ; « Madrigal », « Fleurs d'or » et « les Djinns » (Fauré), par l'Ensemble vocal Michel Piquemal ; « Trois noëls anciens » (Migot), « Dallette Mignonette » (du Caurroy), « Si je trépasse » (Régnard), par l'Ensemble vocal de Radio Canada ; « Messe brève » (Lotti), par la Chorale franco-allemande de Paris ; « Magnificat » (Soriano), « Ach Herr » (Schutz), par le Chœur des XVI de Fribourg ; « Deux pièces chorales » (Monlaert), par l'Alliance chorale R.T.B.F. ; « Hosanna to the son of David » (Weelkes) et « Salve Regina » (Desenclos), par la Chorale Audite Nova de Paris.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre ; 23 h. 5, Les solistes d'aujourd'hui : Philippe Entremont, piano (Satie et Gershwin) ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Dimitri Chostakovitch.

## Mardi 27 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h **Sports : Tennis.**
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
14 h 5 **Emissions pédagogiques.**
La sécurité dans les villes.
14 h 25 **Sports : Tennis.**
Internationaux de France, à Roland-Garros.
18 h 55 **Les Inconnus.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La multipropriété.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Trente mille bombes sur Dunkerque.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Gérard Depardieu.
21 h 35 **La roue de la vie.**
J'ai rencontré l'homme de ma vie.
*Mariage - mariage : le mot ne veut pas dire la même chose en Algérie et en Californie. Ici on compare les divers avatars d'une institution en péril dans les pays développés.*
22 h 30 **Sports : Tennis.**
Résumé de la journée.
23 h **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le secret des Valincourt.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Chats et chiens, amicalement vôtre.
15 h 5 **Série : Le justicier.**
Gueule d'ange.
16 h **Libre parcours.**
La préhistoire.
18 h 30 **Sports : Cyclisme.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Point 2000.**
Le langage des animaux.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : Téléfilm : « Je me souviens ».**
De Robin Spry.
*Un couple de jeunes Québécois. Lui a trouvé un travail à Toronto. Elle ne veut pas quitter son emploi et Montréal qu'elle aime. Il part seul et revient chaque semaine. Passant du Canada anglais au Canada latin.*
22 h **Débat : Le Québec et le Canada.**
Avec Mmes L. Beaudoin, directrice du cabinet du ministre des affaires intergouvernementales, M. Lalonde, écrivain, MM. J. Lacoursière, historien, M. Yalden, commissaire aux langues de Toronto, P. Desmarais, président du Conseil du patronat.
23 h 30 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
18 h 55 **Tribune libre.**
La JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : la Grande Armée.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (hommage à Hitchcock) : « la Mort aux trousses ».**
Film américain d'A. Hitchcock (1959), avec C. Grant, E. Marie Saint, J. Mason, P. Royce-Landis, L. G. Carroll, P. Ober (rediffusion).
*Un publiciste new-yorkais, pris pour un agent secret et accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, fuit de New-York vers une ville du Dakota du Sud, poursuivi à la fois par la police et par des espions ennemis.*
*Ce divertissement, qui utilise le suspense et l'humour, est une merveilleuse anthologie de tout le cinéma d'Hitchcock et un exercice de mise en scène pure.*
22 h 45 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Saint Benoît et ses enfants (une sagesse pour vivre ensemble) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : les manuscrits de la mer Morte ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Un musicologue chez les Pygmées ; Le mythe du forgeron.
10 h. 45, Etranger, mon ami.
11 h. 2, Musiciens français : Vinko Globokar.
12 h. 5, Agora : A l'écoute des autres, avec Ménie Grégoire.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : A. Ionatos.
14 h., Sons : Le chant des petites filles de Rhamsiki, au Cameroun.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Pierrot la Lune », de P. Gripari.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : Les tests psychotechniques avant l'embauche.
17 h. 32, Musiciens français : A. Bon ; J.-C. Pennetier ; D. Dufour.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique du temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : Sauver les fresques au laboratoire de Champs-sur-Marne.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Identité nationale, consensus national et indépendance », avec J.-M. Jansson et C. Debbasch.
21 h. 15, Musiques de notre temps : Patrice Mestral.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 02, Le matin des musiciens : Autour de « Don Carlos », acte II, scène 2, enregistrement dirigé par H. von Karajan.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Le retour des fous chantants ; 13 h., Le métier de pianiste de bar ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (castagnettes, crotales cymbales antiques) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto : « Suite hébraïque » (Bloch), « Concerto pour violon » (Rochberg) ; 16 h., « Transparences III : Espace » (R. Depraz) ; 16 h. 25, Les cercles musicaux : Mozart, ses élèves, ses amis, œuvres de J.-C. Bach et Mozart.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Sonates n°s 8 et 23 » (E. Heidsieck).
20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : « Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur » (Debussy), « Sonate pour violoncelle et piano », création (Mihalovici), « Sonate pour clarinette et piano », création (Martelli), « Inventions », sextuor (Abott), dir. Boris de Vinogradov.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, Portrait de famille : les Pumet ; 1 h., Douces musiques : « Trios insolites » (Roussel, Ibert, Debussy, Chaynes).

## Radio-Verte-Fessenheim a trois ans

Pour le troisième anniversaire de sa naissance, Radio-Verte-Fessenheim a émis en direct, dimanche 25 mai, de la place de la mairie de Lutterbach, dans la banlieue de Mulhouse. En apportant publiquement leur aide radiophonique aux différents intervenants qui ont participé à La fête du soleil organisée par la municipalité et consacrée aux énergies alternatives, les responsables de Radio-Verte-Fessenheim entendaient marquer « un grand coup » et montrer qu'ils étaient fidèles aux idées qui avaient inspiré la création de la station.

Née du souci de « *dénoncer les dangers de l'énergie nucléaire* », lorsque la centrale de Fessenheim a commencé à fonctionné, Radio-Verte-Fessenheim a pris peu à peu de l'importance, jusqu'à devenir, aux dire de ses responsables, « *une véritable radio régionale, dont l'ambition est de donner la parole à tous, de susciter le dialogue auquel chacun d'entre nous aspire* ».

Longtemps pourchassée, Radio-Verte Fessenheim semble actuellement moins brouillée. La station dispose d'une douzaine de petits émetteurs mobiles, qui entrent en fonctionnement simultanément permettant de couvrir ainsi toute l'Alsace, le proche pays de Bade (R.F.A.) et le nord de la Suisse voisine. Elle émet tous les lundis, vendredi et dimanche à heures fixes. Ses émissions, qui durent entre trois quarts d'heure et une heure, traitent de sujets culturels, économiques, sociaux et politiques.

Les débats — très fréquents — auxquels participent des élus locaux, des responsables syndicaux et par voie téléphonique les auditeurs, ont permis de mesurer l'impact de la radio. « *La dernière expérience dans la vallée de Masevaux où il est projeté d'ouvrir une mine d'uranium nous a valu vingt-quatre appels alors que nous ne disposons que d'une seule ligne de téléphone* », a affirmé un responsable de Radio-Verte-Fessenheim. La radio qui fonctionne actuellement avec une centaine de bénévoles envisage d'engager des permanents.

## LES RADIOS AMATEURS EN FRANCE

L'Association des émetteurs français, réunie en assemblée générale au Mans, a dénoncé les difficultés que rencontrent les radios amateurs en France. L'Association qui groupe sept mille membres titulaires de la licence a, notamment, réclamé un meilleur statut d'exercice. Son vice-président, M. Sylvain Faurez, a souligné à ce propos que « *le service amateur, reconnu sur le plan mondial, reste en France sous la tutelle des P.T.T. avec un seul droit, celui de prendre avec le sourire ce qu'on lui donne* ». Il a également déploré le fait que « *des réunions importantes concernant les radios amateurs aient lieu trop souvent sans que ceux-ci soient même consultés* », ajoutant qu'en ce domaine, la France « *présente un retard certain* » au regard des autres pays.

## CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ SUISSE DE TÉLÉVISION PAR SATELLITE

Une société suisse de télévision par satellite vient d'être créée à Bâle. C'est ce qu'indique un article du journal *la Suisse* : c'est en effet l'éditeur de cette publication, M. Jean-Claude Nicole, qui sera le président de la société Tel-Sat, qui devrait diffuser, à partir de 1984, des programmes de télévision dans les trois régions linguistiques de la Confédération helvétique. Les régions limitrophes des pays voisins (Italie, Autriche, France et Allemagne) seraient également « couvertes ».

Comme nous l'avons déjà indiqué (*le Monde* daté 27-28 avril), la société Telsat sera financée à 55 % par des entreprises de presse suisses et à 45 % par le groupe britannique Thorn - EMI.

● *Les syndicats des journalistes S.N.J., S.N.J.-C.G.T. et S.N.J.-C.F.D.T. de FR-3 Lorraine* ont déposé le vendredi 23 mai un préavis de grève pour le mercredi 28 mai pour protester contre un « cas de censure » exercé, disent-ils, « *à l'encontre d'un de leurs confrères qui venait d'interviewer le ministre de l'économie, M. René Monory* ». Dans un communiqué, les syndicats déclarent que « *la direction a exigé la suppression de la fin de l'entretien portant sur les informations publiées par* le Canard enchaîné *et relatives à une spéculation sur des stocks pétroliers* ». Le communiqué précise que « *le ministre, qui ne s'était pas dérobé, avait répondu à la question* ».

# ARCHÉOLOGIE

● *Découverte archéologique dans le vieux Mans.* — Dans le vieux Mans, une pelleteuse, qui creusait les fondations d'une école maternelle, a mis au jour des éléments de mosaïque appartenant à l'hypocauste d'une riche demeure du troisième ou du quatrième siècle après J.-C. Des premières recherches ont permis de déceler les vestiges d'une habitation mérovingienne. Ce site, jugé particulièrement important, va faire l'objet de fouilles attentives sur quelque 400 mètres carrés. — *(Corresp.)*





# CATASTROPHES

## Aux États-Unis

## Nouvelle et forte éruption du mont Saint-Helens

**Vancouver (Etat de Washington) (A.F.P., U.P.I.). — Le volcan mont Saint Helens a de nouveau craché un épais nuage de cendres (débris volcaniques, parmi lesquels des ponces fraîches), à 2 h. 30 (heure locale, 11 h. 30 heure de Paris), le dimanche 25 mai. Mais le vent entraîne, cette fois, les cendres vers le secteur ouest, alors que la semaine dernière il les avait entraînés vers l'est. Or les régions situées à l'ouest du volcan sont beaucoup plus habitées que celles à l'est. A Kelso et Longview, deux villes situées à une soixantaine de kilomètres à l'ouest du mont Saint Helens, la visibilité était nulle tellement l'air est chargé de cendres. L'aéroport de Portland (Oregon) a dû arrêter son trafic et de nombreuses routes sont impraticables.**

## Apocalypse et dérision

De notre envoyée spéciale

Toledo (Etat de Washington). — Mosaïque de couleurs sous les pales de l'hélicoptère. Tableau apocalyptique, flou et vibrant d'impressionniste : arbres vert tendre sous la bruine de l'après-midi, buissons roses et parme des rhododendrons, dorure des genêts ; taches kaki des uniformes de l'armée de l'air. L'officier, Harry Kornbau, flanqué de ses trois sergents, arrache l'hélicoptère du sol. C'est la douzième mission de sauvetage depuis deux jours, depuis que le mont Saint Helens peut, à nouveau être survolé. L'hélicoptère va remonter le cours de la rivière Toutle jusqu'au Spirit-Lake, au pied du versant nord du volcan avant de tenter une percée vers le cratère béant de la montagne. Il recherche les quatre-vingt-onze personnes portées disparues. Ces deux derniers jours il en a ramené vingt et une, mortes.

### De petits cratères qui fument doucement

A vol d'oiseau, Toledo est à une soixantaine de kilomètres à l'ouest du mont Saint Helens. Entre le quadrillage des champs et les fermes aux couleurs pastel, la rivière, enflée de boue, serpente. La terre est plate et la rivière Toutle est encore dans son lit, bientôt pourtant le sol monte : le district de Saint Helens l'une des six pointes de la Gifford-Pinchot-National-Forest couvre 90 000 hectares. Quelques cèdres et chênes, mais surtout des sapins vert dru.

Entre les arbres géants et élancés, des clairières en triangle, asymétriquement déboisées par la main de l'homme. Des troncs en tas attendent d'être emportés sur la rivière vers Portland (Oregon), le grand port installé sur le fleuve Columbia. Puis de nouveau la forêt dense, striée de traits orange, de coupe-feu pour les bûcherons. Soudain, au milieu de la rivière un trou asséché, craquelé. Pris dans cette glaise des sapins sans feuille, couchés. Encore quelques taches de couleur : une benne de camion abandonnée devant un pont, des routes noircies. Sur un piton rocheux, une cabine de bois éventrée par la chute d'un sapin. Sur les bords du lit de la rivière, les sapins, très vite, ne sont plus verts, poudrés de cendre dans leur partie inférieure. On croirait à une carte postale prise un jour couvert et neigeux de décembre.

Plus loin la terre a pris une couleur grise plus ou moins uniforme. Elle est percée de petits cratères noirs qui fument doucement. « *Un terrain de golf* », a dit M. Carter, alors qu'il survolait la région, il y a trois jours. De-ci, de-là, de gros blocs de glace sale, propulsés jusqu'ici par la violente explosion qui, samedi 18 mai, a arraché à la montagne les trois quarts de sa face nord. La glace n'a pas entièrement fondu dans cet endroit, où la terre est pourtant encore brûlante et les sapins des spectres calcinés. Partout, maintenant, le sol fume sur le plateau surélevé de 40 mètres lors de l'explosion, plateau qui fut autrefois le « paisible Spirit Lake » décrit par les guides touristiques.

Plus loin, des colonnes de vapeurs blanches montent en tourbillon vers le ciel en nuages bas. Confusion totale des éléments dans une symphonie de gris et de blanc. On ne distingue plus guère les nuages du ciel, la vapeur du cratère et les fumées de la terre. La rivière n'a plus rien d'une rivière, le lac bleu rien d'un lac, la montagne a une paroi en moins... Odeur forte de soufre.

Un géologue de l'université de l'Oregon, prélevant un échantillon à la surface du plateau, en a mesuré la température : 279 degrés Celsius. Les géologues estiment que le volcan a craché plus de 1 kilomètre cube de roches volcaniques le dimanche 18 mai, 12 % du volume total de la montagne a été volatilisé.

Jusqu'ici, un barrage naturel de 60 mètres de haut, composé de débris de toutes sortes, volcaniques et autres, empêche que les eaux du Spirit Lake se précipitent dans la rivière Toutle et inondent toute la vallée en aval, là où cinquante mille habitants vivent dans les petites villes de Kelso et de Longview. Le dimanche 25 mai, les services météorologiques ont mis en garde les populations contre d'éventuelles inondations. Ils ont conseillé l'évacuation.

### Les hommes font face

Au retour, le même voyage : le grand désordre naturel, hors de toute proportion ; les menus désordres de l'homme et, de nouveau, les champs quadrillés et colorés. Le blanc, le gris, le noir, puis le vert... Le vert... si vert, si familier. Un immense soulagement...

Sur terre, les hommes font face comme ils le peuvent à l'événement. Leurs moyens ne sont en tout cas pas à la mesure de l'éruption. Parfois, l'indécence est même là. Ainsi, la multiplication des gadgets de circonstance jaillis sur le marché local le lendemain de l'irruption. Dans les vitrines de la petite ville de Toledo, sur les tee-shirts ou sur des broches, les hommes rient jaune : ils ont gravé des plaisanteries volcaniques. A l'hôtel Thunbird Inn, à Vancouver, on fête l'anniversaire d'un ami. Quand celui-ci ouvre le coffret rituel, il découvre dans un minuscule sachet un échantillon des cendres toutes fraîches du mont Saint Helens.

En même temps que cette dérision, les chiffres sont à la fois énormes et ridicules. Un milliard et demi de dollars de dommages (6,30 milliards de francs) au strict minimum...

SYLVIE CROSSMAN.

● *Un séisme* de magnitude 6 a été ressenti en Californie, de Los Angeles à Sacramento. L'épicentre était situé à quelque 260 kilomètres à l'est de San-Francisco, dans la région du parc national de Yosemite. On ne signale pas de dégâts notables. — *(A.F.P., A.P.)*

# CARNET

### Anniversaires

— Il y a dix ans, le 27 mai 1970, décédait à Evreux
**Jean-Charles CONTASSOT,**
professeur.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, amis, collègues et anciens élèves du collège de la Sainte-Famille, au Caire, où il enseigna pendant trente-deux ans.
H. Contassot, Vizille.
Y. Contassot, Copenhague.

— Aujourd'hui,
**Yves MAUVAIS**
aurait fêté ses trente-deux ans.

### Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, vendredi 30 mai, à 14 heures, amphithéâtre Est, M. François Schanen : « Recherches sur la syntaxe du luxembourgeois de Schengen : l'énoncé verbal ».

— Université de Paris-III, vendredi 30 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Serge Soupel : « Apparence et essence dans le roman anglais 1740-1771 ».

Le Monde

# sports

## TENNIS

### *Championnats internationaux de France*

# Une nouvelle jeunesse pour Roland-Garros

**Cinquante-neuf mille spectateurs en 1970, soixante-douze mille en 1975, cent cinquante-trois mille en 1978, deux cent cinq mille en 1979, et probablement deux cent cinquante mille cette année, malgré soixante-dix heures de retransmisions télévisées en direct pour ces championnats de France de tennis, du 8 au 8 juin. Pour faire face à cet engouement, la Fédération française de tennis a dû innover, cette année, afin de faire du stade Roland-Garros, conçu pour accueillir la finale de la Coupe Davis 1928, un cadre digne d'abriter désormais l'un des trois plus grands tournois du monde.**

Les habitués de Roland-Garros auront cette fois du mal à ne pas se sentir dépaysés. Commencés en octobre 1978, les travaux de rénovation se poursuivront encore jusqu'en 1981, mais la majeure partie du programme a été réalisée pour ces internationaux. La grande innovation est, bien sûr, cette année, la mise en service du court n° 1, construit à l'emplacement de l'ancien Institut Marey. Dû à l'architecte Claude Girardet, ce second central, de forme circulaire, a un diamètre de soixante-deux mètres et une capacité d'accueil de quatre mille cent personnes, dont trois mille assises avec sièges individuels. Les handicapés physiques y auront également accès. C'est sur ce court et sur le central que seront disputés les matches les plus importants de la première semaine.

Cette extension des installations permet aussi d'améliorer l'accueil. Ainsi, sous le court n° 1, ont été aménagés une cafétéria, les bureaux parisiens de la Fédération internationale de tennis, une nouvelle infirmerie, des sanitaires et une consigne pour le public et des vestiaires pour les joueurs.

Autour du central, la bouillante tribune D, située face au soleil, dont la capacité avait été augmentée de deux mille quatre cents places en 1979, est dotée, cette année, de mille quatre cents fauteuils numérotés. Au-dessus de la tribune C ont été construites de nouvelles cabines pour les radios et télévisions (vingt-trois pays avaient retransmis le tournoi, l'an dernier).

Les transformations sont tout aussi spectaculaires pour les courts annexes. Un nouveau court, le n° 10, a été construit, avec mille places de gradin, à l'emplacement des anciens courts couverts sous bulle. Ainsi, onze terrains seront disponibles pour les Championnats, au lieu de neuf l'an dernier. A côté, le court n° 9 — anciennement baptisé A — s'est vu doté de cinq cents places de tribune. Des gradins démontables sont également installés autour des courts 5, 6, 7 et 8. La totalité des courts annexes sera donc équipée en gradins cette année. « *Nous avons voulu à la fois faciliter la tâche des joueurs et améliorer le bien-être des spectateurs,* explique M. Christian Duxin, directeur de Roland-Garros. *Si le joueur se sent bien, il jouera mieux. Si le public est conscient des efforts faits pour améliorer sa condition, ce sera un bon public. Si le public est bon, les joueurs joueront mieux. Tout se tient.* »

Dès cette année, tous les courts, équipés de deux caméras, sont placés sous surveillance vidéo (image et son). Ces images seront redistribuées au centre de presse où les journalistes pourront à chaque instant suivre les parties en cours sur n'importe quel terrain, au bureau du juge arbitre pour permettre à celui-ci d'intervenir rapidement en cas d'incident et dans les vestiaires des joueurs pour que ceux-ci puissent mieux se préparer en ayant connaissance de l'évolution des matches.

### 30 millions investis

Il restera pour 1981 à réaliser un mur anti-bruit entre les courts 2, 3, 4 et l'avenue de la Porte-d'Auteuil, à terminer trois courts couverts enterrés, situés entre les courts 1 et 6 pour permettre l'entraînement hivernal des équipes de France et à aménager sur la dalle de ces trois courts trois autres terrains tous temps pour les jeunes. Ce programme d'extension des installations et d'amélioration des structures d'accueil aura nécessité un investissement de 30 millions de francs, couvert par une subvention de 3 millions du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, par divers emprunts pour un total de 15 millions et par autofinancement grâce aux bénéfices des Championnats internationaux de France, dont les recettes, il est vrai, sont passées de 1 400 000 F en 1970 à 16 millions en 1979.

Pour éviter les bousculades dans les tribunes autour des deux principaux courts, trois catégories de billets sont délivrées cette année à Roland-Garros, tout comme à Wimbledon : central et courts annexes à l'exception du 1 ; court 1 et courts annexes à l'exception du central ; courts annexes.

Enfin, cinq mille places de stationnement sont réservées aux spectateurs de Roland-Garros dans six parkings situés dans un rayon d'un kilomètre et reliés au stade par des navettes de bus ou de petits trains gratuites. Par rapport aux années précédentes, la seule suppression est celle de la garderie. Les organisateurs de Roland-Garros se sont aperçus que, absorbés par les matches, certains spectateurs oubliaient même de venir récupérer leurs enfants à l'heure des repas.

G. A.

## RUGBY

# Béziers champion de France pour la huitième fois

Plus tard, beaucoup plus tard, quand il ne restera à grand-papa Estève que ses souvenirs pour courir, on reparlera, avec des trémolos, de Béziers et de ce curieux mariage passé entre un stade rénové et une équipe. Belle coïncidence dans l'histoire du rugby français, celle qui vit naître en même temps le temple et les hommes de béton. Béziers, en fait, est un monument à la gloire du monument, une équipe sortie du fond des bétonnières, une académie triomphante du rugby précontraint.

Il y a peu, on se risque, paraît-il, au parc des Princes à recevoir le ciel sur la tête. Un morceau de la toiture s'était échappé côté fermé. Eh bien, avec un peu de retard, voici que ce dimanche 25 mai l'invincible équipe biterroise n'est pas passée loin de recevoir son propre toit sur le crâne. C'est un Béziers bien admirable, mais un peu lézardé, qui l'a encore emporté (10 points à 6).

La belle, la bonne finale. Plutôt dix fois, plutôt cent fois ce Béziers-Toulouse de bonne compagnie que l'indigne Narbonne-Bagnères de 1979. On nous avait expliqué à l'époque que, n'est-ce pas, Narbonne voulait tant gagner. Comme si Béziers, comme si Toulouse, ce dimanche, n'avaient pas voulu gagner. Mais dans les règles, et dans celles surtout du bon esprit que nous vaut un match respectable, plein, dense, certes pas exceptionnel mais beau comme l'affrontement de deux écoles, de deux volontés, de deux grandes équipes.

### Le jugement de Dieu

D'entrée, il faut admettre avoir mésestimé Toulouse. Personne ne se rend jamais sur un stade sans sa petite idée en fête, sans son petit pronostic en poche. Cette fois-ci, on avait cru, avec beaucoup d'autres, que le Stade toulousain, équipe fantasque, brillante ou plutôt scintillante comme une constellation, ne ferait, comme on dit, « pas le poids ». On avait imaginé l'équipe de Béziers assise sur cette finale comme sur son trône. Erreur ou plutôt conséquence de l'intoxication.

Le Biterrois Estève, qui n'est pas un tendre, même en paroles, eut un jour un mot méprisant, insultant. Parlant des deux grands troisième ligne du Stade toulousain, Jean-Claude Skrela et Jean-Pierre Rives, il avait dit : « *Ah, oui, les blondes !* » Jugement vite révisé. Cette année, c'est une moquerie du même tonneau et de la même perspicacité qui s'était portée sur les deux premières lignes du Stade toulousain, notamment sur « les piliers d'opérette ».

Rien ne sert davantage une équipe que le mépris ou le sarcasme. Rien ne pouvait davantage resserrer les rangs toulousains que cette quasi-unanimité à les dire promis à l'humiliation. L'image, une des images de cette finale, restera longtemps celle du talonneur toulousain Bentaboulet, qui, avant chaque mêlée fermée, prenait ses deux piliers par le cou et se tournait vers son camp pour encourager tous les avants. On imagine ce qu'il hurlait à chaque fois le bon Bentaboulet : « *On dit que nous sommes des tocards, des chèvres, eh bien...* »

Le fait est que ce sont bien quinze Toulousains à l'amour-propre chevillé et aux féroces appétits de convaincre qui entrèrent sur le terrain. Tout de suite, sans préalable ni préavis, ils emballèrent le match. La première touche fut pour Toulouse et ce fut la première attaque de trois-quarts. La première mêlée ouverte, et ce fut la seconde offensive. Deux attaques en trente secondes. Tactique limpide, tactique évidente : faire courir les brontosaures biterrois, les essouffler, et, pour mieux les contourner, se passer le ballon de main en main à toute allure comme une pomme de terre brûlante.

Il fut étonnant, ce début de match entre les Toulousains au maillot noir, anarchistes ou pirates d'une finale, et la phalange biterroise faisant le gros dos, cheminant sereinement sous l'averse. A la cinquième minute, Béziers, volontairement peut-être, puisque le Stade toulousain ne se résignait pas à faire de fautes, provoquait la première mêlée fermée. Instant de vérité. On le sait, cette année, Béziers, revenu aux préceptes du rugby, avait décidé d'imposer à ses adversaires une sorte de jugement de Dieu en mêlée fermée. Le premier qui cède est nécessairement celui qui a tort.

Toulouse céda, mais pas tout à fait. C'est que, comme aurait pu le dire aussi Estève, il y en a tout de même sous les perruques blondes. Le pack toulousain avait décidé de résister du mieux qu'il pouvait, mais pas à tout prix. L'essentiel n'étant pas d'empêcher Béziers de bien gagner ses ballons, mais de bien les utiliser. Soit en exerçant une garde féroce autour de cette mêlée, soit en percutant le demi de mêlée biterrois Morrisson, soit, enfin, en se jetant au départ dans les roues des chars biterrois. Toutes choses évidemment plus faciles à dire qu'à faire, sauf pour une équipe qui possède avec Rives, Skrela et Viel une troisième ligne de fer.

Ce qu'ont fait ces trois garçons dimanche après-midi dépasse l'imagination. Mais on ne peut être partout, toujours. La preuve. C'est tout même à partir de deux mêlées fermées que la tortue biterroise allait pondre ses deux essais. A la dixième minute d'abord. D'une mêlée tournée, autre stratagème utilisé par Toulouse pour limiter les dégâts, le troisième ligne centre biterrois Buonomo extirpe une balle qu'il lance à l'ailier Fabre, meilleur marqueur du championnat de France. Fabre, placé dans le dos des faucheurs toulousains, joue parfaitement le coup. Il s'engouffre côté fermé dans un trou de serrure pour passer sur l'arrière toulousain Gabernet et marquer en coin : 4 à 0. Vingt minutes plus tard, Béziers, qui a toujours le vent en poupe, campa près de la ligne toulousaine. Une première mêlée aux quatre ou cinq mètres après une touche non droite.

La machine à pousser emporte tout, y compris le rebelle Bentaboulet. Essai ? « *Non,* répond l'arbitre, M. Saint-Guilhem, *mêlée !* » Alors, mêlée. Béziers, sagement, baisse la tête, repousse et là, essai ? Non, mêlée. Sans protester, cinq fois de suite, Béziers, allant en mêlée comme au charbon, pousse. La cinquième fois sera la bonne. Yvan Buonomo ramasse la balle, s'engage à droite, voit la route coupée, revient à gauche et, malgré le demi de mêlée Martinez, s'écroule dans l'en-but toulousain. Essai ? Essai, finit par admettre M. Saint-Guilhem. Avec la transformation de Cantoni, Béziers mène 10 points à 0 à la mi-temps.

### La « vieillerie »

A ce moment-là, on se dit que pour Toulouse tout est déjà perdu. Malgré ses flamboyants contres, notamment à la vingtième minute, où l'attaque vif-argent des stadistes a incendié le terrain, malgré aussi les trois pénalités tentées par le petit Martinez, Toulouse n'a pas marqué un seul point en quarante minutes.

En apparence du moins. Car, en réalité, ce n'est pas Toulouse qui est épuisé à la mi-temps, mais Béziers. Béziers, en effet, a des rides, la « vieillerie », comme le dira après en rigolant un joueur. Toulouse le sait bien, qui va encore célébrer le rythme avec ses deux grands, Skrela et Rives, capables, cette fois, de faire carrément exploser le match.

Pendant quarante minutes, Toulouse attaque, attaquera encore et toujours tous azimuts, dans ses vingt-deux mètres, dans son en-but, devant, derrière. Les touches sont jouées à la va-vite, la moindre balle relancée, la plus petite faute adverse utilisée. Qu'admirer le plus ? La vague ou le rocher ? La virtuosité offensive des lignes arrières toulousaines, conduites par l'excellent Merlos ; ce ballon qui vole d'une aile à l'autre avec le bonjour de J.-P. Rives, ou bien la farouche capacité défensive des trois-quarts et des deux jeunes troisième ligne biterrois Lacan et Cordier ? Cinq, dix fois, on se dit que c'est fait, que le dernier des Biterrois a été submergé par le flot toulousain. Mais il n'y a jamais de dernier Biterrois.

Cette deuxième mi-temps entre les Toulousains courant après le score et les Biterrois après leur souffle restera comme un grand moment de sport. Un moment mal payé de deux petites pénalités réussies enfin par Martinez (10 à 6), un moment biterrois bien payé, même si, à la soixante-dixième minute, l'arbitre leur refusa encore un essai. Dans le Parc des Princes, à l'ultime minute, Toulouse attaquant encore et toujours, s'offrira l'occasion de regrets éternels, la dernière. Après une succession de relances, l'arrière toulousain Gabernet, magnifique joueur placé en position de débordement par son compère Harize, voit s'ouvrir devant lui le chemin du paradis. Plus qu'une dernière passe à recevoir, plus que dix mètres de pelouse à brûler. La passe, hélas ! viendra trop tard ou trop fort, on ne sait. Toulouse a perdu. Et Skrela s'en va en pleurant. Et Béziers en riant bien fort d'avoir eu si peur.

PIERRE GEORGES.

## ATHLÉTISME

# Jacek Wszola, recordman à 2,35 m de hauteur

*Depuis que le Soviétique Yatchenko, recordman du monde avec un saut de 2,34 m. en plein air (il a réalisé 2,35 m. en salle, mais cette performance n'a pu être homologuée comme un record) et l'Allemand de l'Est Beilsmidt, auteur d'un bond à 2,31 m., souffrent trop des genoux pour être compétitifs, il semblait que trois mousquetaires de R.F.A., Moegenburg, Thraenhardt et Nagel s'approprieraient un jour ou l'autre le record du monde de la spécialité. Ils affichaient en effet, à moins de vingt ans, une belle régularité autour de 2,30 m. et on ne pensait plus beaucoup au Polonais Jacek Wszola, champion olympique à Montréal, contre toute attente, aux dépens de l'Américain Dwight Stones, en franchissant 2,25 m. sous la pluie. Il faut dire que depuis cet exploit le long Polonais (1,90 m. pour 74 kilos), étudiant en éducation physique, ne s'était guère signalé à l'attention du public : une modeste sixième place au championnat d'Europe de Prague en 1978, qui s'était terminé par un duel acharné entre Yatchenko et Beilsmidt.*

*Jacek Wszola créa donc la surprise, dimanche 25 mai, en franchissant avec son « Fossbury Flop » caractéristique 2,27 m. au premier essai, lors de la réunion d'Eberstadt (R.F.A.), où opéraient précisément les trois « as » d'Allemagne de l'Ouest. Voyant cela, l'entraîneur de Moegenburg, Traenhardt et Nagel eut ce commentaire : « Jacek est bon pour le record du monde aujourd'hui. » Effectivement, le Polonais franchissait peu de temps après 2,35 m., à son premier essai également.*

*A vingt-trois ans, Wszola, qui a en outre la particularité d'être entraîné par son père (comme le recordman du monde britannique de demi-fond, Sebastian Coe), fait donc figure de favori pour le concours olympique de Moscou.*

*Un autre record du monde a été amélioré ce week-end : celui du lancer du marteau. Dix jours après que le Soviétique Youri Sedykh a atteint 80,64 m., son compatriote Sergei Litvinov (vingt-deux ans), a lancé l'engin à 81,66 m., au cours d'une réunion à Sotchi (U.R.S.S.).*

## JEUX OLYMPIQUES

# Quatre-vingt-cinq délégations sur cent quarante-trois seraient présentes à Moscou

*La liste des comités nationaux olympiques qui ont accepté l'invitation du comité d'organisation des Jeux de Moscou avant la date limite du 24 mai sera connue officiellement le mardi 27, à 12 heures.*

*Selon des pointages officieux, le nombre des délégations participant aux Jeux olympiques serait de l'ordre de quatre-vingt-cinq sur les cent quarante-trois reconnues (quatre-vingt-huit délégations étaient restées à Montréal après le retrait des pays africains), tandis que les pays ayant décidé de suivre l'appel au boycottage lancé par le président Carter après l'intervention soviétique en Afghanistan seraient cinquante-sept.*

*A Washington, on marquait quelque satisfaction devant ce résultat, notamment après que le Japon eut décidé de prendre la même position que la R.F.A., le Canada et les Etats-Unis, qui sont trois des quinze pays susceptibles de remporter le plus de médailles à Moscou.*

*Pour la presse soviétique, l'appel américain au boycottage n'en était pas moins un « fiasco » et une « faillite manifeste ». D'ailleurs, M. Vladimir Popov, vice-président du comité d'organisation, a laissé entendre à la presse française — qu'il recevait au lendemain du match de football U.R.S.S.-France — que le comité d'organisation serait prêt à examiner la candidature de « retardataires » si le Comité international olympique (C.I.O.) était d'accord. M. Popov pensait vraisemblablement aux judokas japonais qui entendent faire le voyage de Moscou, en dépit de la décision de leur comité olympique, et aux athlètes d'Allemagne fédérale qui ont le sentiment d'être isolés en Europe. Selon le Berliner Morgenpost, le chancelier Helmut Schmidt aurait d'ailleurs écrit au président Valéry Giscard d'Estaing pour s'étonner de la position des sportifs français et lui demander que le gouvernement réexamine sa position.*

# Vilas domine Noah en finale à Rome

Pour la première fois de sa carrière, le Français Yannick Noah, qui a fêté ses vingt ans le 18 mai dernier, a disputé, dimanche 25 mai au Foro Italico de Rome, la finale d'un tournoi important du Grand Prix : les Championnats internationaux d'Italie, dotés de 200 000 dollars. Après avoir bénéficié d'une certaine chance en rencontrant des adversaires diminués par des blessures comme l'Américain Eddie Dibbs ou le Tchécoslovaque Tomas Smid en demi-finale, le numéro un français passait un test important face à l'Argentin Guillermo Vilas, redevenu le dauphin de Björn Borg sur la terre battue.

Entrant dans le jeu de Vilas, en essayant de tenir les échanges du fond du court, Yannick Noah allait s'apercevoir qu'il faisait une erreur de tactique en perdant le premier set 6-0. Adoptant par la suite le service-volée grâce à sa réussite sur les premières balles, il offrait alors une bien meilleure résistance à son adversaire sans toutefois parvenir à lui prendre une seule fois son service. Quelques fautes de Yannick Noah à la volée permettaient à Vilas de remporter le deuxième et le troisième set par 6-4.

Yannick Noah, qui est rentré de Rome avec 14 000 dollars — son gain le plus important en tournoi — aborde avec une confiance accrue les Championnats internationaux de France. Il bénéficiera d'un tableau favorable, si toutefois il parvient à passer le cap du deuxième tour face à un autre jeune Argentin redoutable sur terre battue : Jose Luis Clerc.

## SPORTS ÉQUESTRES

# Le « complet » en vedette à Saumur

De notre envoyé spécial

Saumur. — Deux chapitres essentiels du concours complet d'équitation étaient inscrits au programme du week-end de la Pentecôte avec pour cadre les magnifiques terrains — Terrefort et Verrie — que possède l'Ecole nationale d'équitation à Saumur : d'une part le championnat de France juniors voyait s'affronter trente-sept candidats au titre, d'autre part le Critérium national seniors, pour ne citer que les deux principales épreuves du rendez-vous saumurois, dénombrait cinquante-quatre partants.

Première réflexion : on a beau avoir un bon estomac, l'accumulation des déceptions finit par être indigeste. Les aficionados auront compris que nous voulons parler du dressage, lequel pourtant ne dépasse pas la bonne école en « complet ». Qu'il y ait dans cette discipline des éliminations parmi les vertes cravaches, soit. Mais que des adultes — une bonne dizaine — soient balayés du rectangle et jugés inaptes à se présenter au départ du steeple, du routier et du cross, voilà qui donne à réfléchir sur le degré d'instruction de certains concurrents et, hélas ! de leurs montures.

Deuxième réflexion corollaire de la première : peu de cavaliers sont profondément enfoncés dans leur selle, peu de chevaux chassent avec franchise et aisance leur masse en avant, peu viennent correctement sur la main.

Cela dit, examinons l'aspect vraiment sportif de la réunion. Le parcours du cross, identique pour les juniors et les seniors, et disputé dimanche 25 mai en présence d'un nombreux public, s'intégrait harmonieusement dans le décor où dominait la note dorée des genêts. Vingt-cinq obstacles parsemaient les 4 500 mètres de terrain à couvrir. C'est à l'entrée et à la sortie de la carrière du Montézie, présentant un contrebas assez impressionnant, qu'eut lieu le plus grand nombre d'accidents.

Le concours de saut d'obstacles en carrière départagera lundi 26 mai les meilleurs placés, au terme des épreuves de dressage et d'extérieur. Parmi les candidats les plus sérieux au titre de champion de France juniors, citons Gael Sedilleau, en selle sur *Fracasse*, neuf ans, J. Loustalet, pilotant le bai de treize ans *Bobineau*, et J. Dubech officiant sur *César XVIII*.

Chez les seniors, Thierry Pomel vient largement en tête sur *Hélium F*, cheval fédéral de sept ans du plus grand avenir. — R. M.

# LES RÉSULTATS

### *Automobilisme*

*Déjà vainqueur en 1974 et 1976, l'Américain Johnny Rutherford a remporté pour la troisième fois les 500 miles d'Indianapolis, dimanche 25 mai, à la moyenne de 228,379 km/h.*

### *Cyclisme*

*L'Espagnol Juan Fernandez et l'Italien Giovanni Mantovani ont respectivement gagné au sprint les huitième et neuvième étape du Tour d'Italie. Pas de modifications au classement général où l'Italien Roberto Visentini précède toujours son compatriote Contini de 44 sec. et l'Espagnol Ruperez de 1 min. 16 sec.*

### *Football*

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Finale match « aller »)
* Auxerre b. Tours, 4-0.
(Barrage match « aller »)
* Rennes et Avignon, 0-0.

*L'Angleterre a remporté le Championnat d'Europe des juniors en battant la Pologne par 2 buts à 1, le 25 mai à Leipzig.*

### *Marche*

*Le Belge Roger Pietquin a gagné le 25 mai Strasbourg-Paris, à la moyenne record de 8,438 km/h pour les 506,500 kilomètres du parcours. Il avait pris la tête de la course peu après Jarny (182ᵉ kilomètre) et précédait à l'arrivée le Français Roger Quémeneur, vainqueur l'an dernier, de 41 min. 35 sec.*

### *Motocyclisme*

*En remportant dimanche au Castellet dans le Grand prix de France sa troisième victoire consécutive de la saison, l'Américain Kenny Roberts sur Yamaha, est bien parti pour un troisième titre mondial dans la série reine des 500 c.c. Avec 45 pts, il précède de 23 pts son compatriote Randy Mamola et l'Italien Marco Luchinelli, tous deux sur Suzuki.*

*Deuxième de l'épreuve des 350 c.c., derrière le Sud-Africain Ekerold, le Vénézuélien Johnny Cecotto occupe la première place du Championnat du monde avec 27 pts, devant Ekerold 20 pts. De même en 250 c.c., l'Allemand de l'Ouest Mang conserve avec 39 pts la première place du Championnat devant son vainqueur du jour, le Sud-Africain Ballington, 30 pts, et le Français Espié, troisième au Castellet et troisième au classement général avec 26 pts.*

### *Natation*

*L'Allemande de l'Est Petra Schneider a amélioré de 69/100 le record du monde du 200 mètres quatre nages en réussissant 2 min. 12 sec., le 24 mai à Magdebourg.*

### *Tennis*

CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX D'ITALIE A ROME
DEMI-FINALES
Noah (F.) b. Smid (Tch.), 6-1, 6-0 ; Vilas (Arg.) b. Teltscher (E.-U.), 6-4, 6-1.
FINALE
Vilas b. Noah, 6-0, 6-4, 6-4.
TOURNOI DE MUNICH
Gehring (R.F.A.) b. Freyss (F.), 6-0, 0-6, 6-2, 6-2.

# SPORTS

## ALPINISME

# Nicolas Jaëger est porté officiellement disparu après sa tentative sur le mont Lhotse

**Le ministère népalais du tourisme a fait savoir, le 23 mai, qu'il n'y avait raisonnablement plus d'espoir de retrouver vivant l'alpiniste français Nicolas Jaëger, disparu alors qu'il tentait l'ascension en solitaire et sans oxygène du mont Lhotse (8 511 mètres), le quatrième sommet du monde, situé dans le massif de l'Himalaya.**

**Aperçu pour la dernière fois le 28 avril par une équipe de télévision américaine, Nicolas Jaëger approchait alors l'altitude de 8 000 mètres. Avant de partir, il avait laissé à l'ambassade de France, à Katmandou, une note indiquant qu'on devait le présumer mort s'il n'était pas rentré avant le 15 mai.**

De notre correspondant

Grenoble. — L'alpiniste français Nicolas Jaëger a probablement été emporté par une avalanche pendant son ascension de la face sud du Lhotse (8 511 m), qui n'est séparé de l'Everest (8 848 m) que par le col Sud (7 886 m). C'est la thèse que retiennent aujourd'hui l'entourage de l'alpiniste ainsi que sa famille, qui a tenté depuis Katmandou (Népal) d'organiser une opération de reconnaissance héliportée le long de l'itinéraire qu'il devait emprunter.

Nicolas Jaëger, qui était parti à la fin du mois d'avril avec un sac et une simple tente de bivouac depuis le camp de base, pensait mettre environ sept jours pour vaincre l'immense muraille de plus de 3 000 mètres qui conduit à 8 511 mètres par la face sud. Celle-ci n'a jamais été vaincue. En 1975, une expédition lourde italienne, qui comprenait notamment l'alpiniste Reinhold Messner, avait dû renoncer à cette entreprise en raison notamment des dangers d'avalanche et des très grosses difficultés que présente cet itinéraire. Celui-ci est actuellement l'un des objectifs les plus convoités par les spécialistes de l'Himalaya. « *En s'attaquant à cette voie, Nicolas Jaëger avait mis la barre très haut. Par beau temps, il avait beaucoup plus de chances de réussir qu'une expédition lourde engagée dans cet itinéraire très dangereux* », indique Claude Deck, membre de l'expédition française de l'Everest en 1978 (1).

L'alpiniste français a été surpris par le mauvais temps dès le début de son ascension du Lhotse. A partir du 28 avril, et pendant quatre jours, il a en effet beaucoup neigé sur l'Everest et sur les sommets qui l'entourent, ce qui rendait cette entreprise particulièrement périlleuse.

### Pari trop ambitieux ?

En décidant de s'engager dans la face sud du Lhoste, puis, après un court repos au camp de base de l'Everest, où l'attendaient deux de ses amis, de reprendre sa route pour tenter, également en solitaire, l'escalade de l'arête ouest de l'Everest, l'alpinistre n'a-t-il pas tenté un pari trop ambitieux ? Non, déclarent les alpinistes qui le connaissent bien. Ceux-ci affirment qu'il avait parfaitement organisé son expédition, que son projet avait été rigoureusement préparé et que Nicolas Jaëger savait, depuis l'été 1979 où il était resté seul pendant soixante jours à 7 550 mètres d'altitude au Huascaran (Pérou), qu'il pourrait résister à un long séjour à haute altitude. « *Les possibilités d'adaptation de l'organisme humain sont encore grossièrement sous-estimées*, déclarait, à l'issue de son aventure, Nicolas Jaëger. *Une solide motivation, une bonne organisation pratique et la répétition de séjours en haute altitude permettront dans l'avenir de reculer encore des limites qui semblaient récemment infranchissables.* »

Nicolas Jaëger est considéré comme l'un des meilleurs alpinistes de sa génération. Alors qu'il était étudiant en médecine, il sortait, en 1975, major du stage de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme (E.N.S.A.). Depuis 1966, en tant qu'amateur puis comme guide de haute montagne, il a réalisé plus de cent ascensions solitaires dans les Alpes, dont de nombreuses premières (l'arête Sans Nom à l'aiguille Verte, l'arête sud intégrale de l'aiguille Noire de Peuterey, l'éperon nord intégral des Drottes, le pilier sud du Grand Dru, le grand pilier d'angle au Mont-Blanc par la voie Bonatti-Gobbi). La plupart de ces ascensions furent réalisées en des temps records.

Enfin, Nicolas Jeäger s'est rendu à trois reprises au Pérou. En 1977, il réussissait onze ascensions solitaires et ouvrait neuf voies nouvelles dans la cordillère Blanche, dont les sommets dépassent 6 000 mètres. En 1978, l'alpiniste français repartait seul pour le Pérou. Au cours de son séjour qui dura deux mois, il effectua cinq ascensions solitaires, dont la face est directe de l'Abaragu (5 750 mètres). Enfin, l'été dernier, il est resté soixante jours seul à quelques dizaines de mètres du sommet du Huascaran (6 170 mètres) pour achever sa thèse de médecine consacrée au comportement de l'homme en très haute altitude et pour écrire un livre, *Carnets de solitude.*

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Pierre Mazeaud, chef de l'expédition, Jean Afanassieff, Kurt Diemberger et Nicolas Jaëger devaient atteindre le sommet de l'Everest le 15 octobre 1978. Pour la première fois, des Français posaient le pied sur le prestigieux Chomolungma (8 848 mètres).


**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 202 F | 331 F | 461 F | 590 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 367 F | 661 F | 956 F | 1 250 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 234 F | 396 F | 558 F | 720 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 289 F | 506 F | 723 F | 940 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

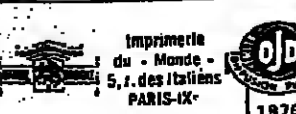
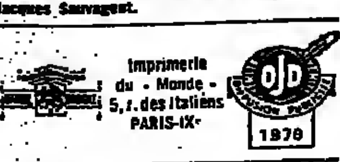
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe






Commission paritaire n° 57 437.

# RELIGION

## DES MESSES SELON LE RITE DE PIE V ONT PU ÊTRE CÉLÉBRÉES DANS LE SANCTUAIRE DE LOURDES

*(De notre correspondant.)*

Lourdes. — A une semaine de la venue du pape en France, les autorités religieuses des sanctuaires de Lourdes ont accepté, pour la première fois depuis 1969, « *dans un esprit de conciliation* » et en application des consignes de modération qui auraient été, dit-on, données par Rome, que des messes selon le rite de saint Pie V soient célébrées dans le domaine de Lourdes, y compris dans la basilique souterraine.

Ces cérémonies traditionalistes ont été suivies par les douze cents participants du pèlerinage du mouvement traditionaliste du Combat pour la foi dirigé par l'abbé Coache, en présence du représentant personnel de Mgr Lefebvre en France, l'abbé Aulagnier.

Auparavant, pour de semblables pèlerinages à la Pentecôte, les traditionalistes n'avaient été admis qu'à utiliser la prairie située en face de la grotte.

L'abbé Coache a précisé qu'il n'était « *nullement question que l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris soit évacuée* ». Il s'est élevé contre une récente décision du cardinal Marty, qui a refusé de mettre à la disposition des traditionalistes, le 13 juin prochain, pendant deux heures, la nef de Notre-Dame-de-Paris. « *Mais*, a ajouté l'abbé Coache, *j'ai l'accord de la préfecture de police pour célébrer notre messe selon le rite de saint Pie V sur le parvis de Notre-Dame ce jour-là.* » — G. D.

● *Mgr Marcel Lefebvre*, supérieur d'Ecône, continuant à enfreindre l'interdiction qui lui a été faite par le Saint-Siège, a ordonné le 25 mai un nouveau prêtre traditionaliste au séminaire de Saint-Thomas-d'Aquin, dans le Connecticut (Etats-Unis). — *(A.P.)*

# INFORMATIONS « SERVICES »

## VIE QUOTIDIENNE

### Trois conseils pour le jardinier amateur

**Il existe, en France, quelque huit millions de jardins privés (5,5 millions pour les résidences principales, 2,5 millions pour les résidences secondaires), et l'on peut donc en déduire qu'il y a environ huit millions de jardiniers amateurs... Le Centre de documentation et d'information de l'assurance leur donne les trois conseils suivants :**

1) Les tondeuses font leur apparition sur les gazons dès les premiers beaux jours. Mais attention : les engins à moteur munis d'un siège nécessitent la souscription d'une assurance similaire à l'assurance auto obligatoire. Il faut donc posséder cette garantie spéciale. Si un tiers (voisin ou ami) est blessé par l'engin, l'assureur indemnisera la victime. Les dommages causés par une tondeuse d'un autre type peuvent être pris en charge par l'assurance de responsabilité civile familiale sur demande de l'assuré.

2) Ignorant les secrets de la botanique, quelques citadins font appel à des aides — bénévoles ou rétribuées — pour effectuer quelques travaux de jardinage. Ils risquent d'encourir de lourdes responsabilités. Les tribunaux considèrent en effet que celui qui donne des instructions pour accomplir une tâche agit en employeur et peut porter la responsabilité des accidents causés ou subis par son « employé ».

Si le responsable potentiel possède déjà un contrat de responsabilité civile familiale, il a tout intérêt à souscrire une garantie spéciale permettant l'indemnisation d'un aide bénévole. Il doit en outre déclarer son employé à un organisme d'assurance (sécurité sociale ou mutualité agricole, selon les cas), s'il s'agit d'un travail rémunéré.

3) Si l'on profite du beau temps pour utiliser un barbecue, il ne faut pas oublier que ce genre d'appareil est souvent à l'origine de brûlures et d'incendies. Dans la première hypothèse, l'assurance de responsabilité civile familiale de l'occupant des lieux peut prendre en charge le préjudice subi par un invité ou un voisin. Il convient, s'il s'agit de dégâts matériels, de vérifier que le contrat couvre bien les conséquences des accidents survenus à l'extérieur des locaux assurés. En revanche, c'est l'assurance incendie qui joue pour les dégâts causés aux biens personnels (meubles de jardin, par exemple).

## TRANSPORTS

LE PROGRAMME D'ÉTÉ DE LA S.N.C.F.

### De nouveaux trains entre les capitales européennes

La S.N.C.F. vient de publier son programme d'été qui prévoit, notamment, la mise en ligne de nouveaux trains à partir du dimanche 1er juin. Ainsi, des trains internationaux « Intercité », comparables aux T.E.E. pour la vitesse mais offrant des places de 1re et 2e classes.

Trois de ces trains partiront de Paris en fin d'après-midi, pour Cologne le Molière, pour Bâle l'Arbalette et le troisième, Intercité, pour Bruxelles. Un quatrième, le Mont-Cenis, partira de Lyon pour Milan. En outre, une voiture-lits des Chemins de fer soviétiques circulera trois fois par semaine entre Paris et Kiev.

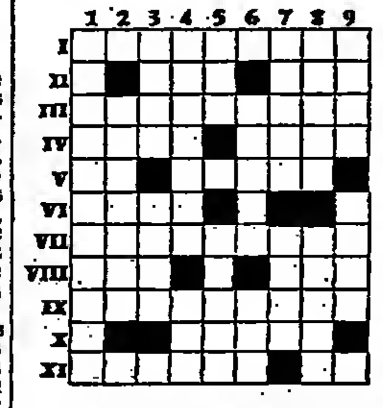
Un nouveau T.E.E. Albert-Schweitzer sera mis en service entre Strasbourg et Dortmund via Cologne. La desserte de nuit Paris-Côte d'Azur sera réorganisée. Ainsi, le fameux Train bleu offrira, outre ses wagons-lits, des couchettes de deuxième classe climatisées et roulera sans arrêt de Paris à Saint-Raphaël, gagnant une heure vingt-quatre sur le précédent horaire. En outre, un nouveau train, l'Esterel avec couchettes, partira après le Train bleu à 22 h. 1 et arrivera à Nice à 9 h. 10 après un parcours Paris-Toulon sans arrêt.

Entre Lyon et Nantes, un nouveau Rhône-Océan, de nuit, offrira exclusivement des places couchées en correspondance avec la Savoie et la Bretagne. L'électrification de Bordeaux-Montauban permettra de gagner quinze à vingt minutes entre Bordeaux et Toulouse ; une liaison directe sera créée entre Bordeaux-Marseille.

Aux automobilistes, la S.N.C.F. offrira un nouveau service auto-express Paris-Tarbes et un nouveau service auto-jour Paris-Clermont-Ferrand par le Cévenol. Le service « motos accompagnées », créé en 1979 entre Paris et Marseille, sera étendu aux relations Paris-Biarritz, Paris-Saint-Gervais, Strasbourg-Saint-Raphaël et Calais-Nice.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 678



HORIZONTALEMENT

I. Travaux pour lesquels on fait appel aux pompiers. — II. Fils étranger ; Canton suisse. — III. Soutiennent bien quand ils sont chauds. — IV. Paresseux ; Peut être une grosse somme. — V. Note ; Très solide quand elle est de fer. — VI. Jourdain, dans la Vienne. — VII. Feras des réserves. — VIII. Habitude dont il faut se débarrasser ; A une forte tête. — IX. Chantre du paysan russe. — X. Qui ne sont donc plus dans la pièce. — XI. Du soir au matin ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Prouve qu'on a eu assez de la moitié. — 2. Rend tout semblable à de l'argent. — 3. Extirpa ; Forment un huit quand ils sont d'amour. — 4. Bien bouchées ; Napperon. — 5. Pas comme l'écossais ; Utile pour celui qui veut exprimer des regrets. — 6. Matière purulente ; Refuse de se charger. — 7. Comme un chat vraiment très chouette ; Est bouclée naturellement. — 8. Ville de la Mayenne ; Comme ci comme ça. — 9. Située ; Arrose Périgueux.

Solution du problème n° 2 677

*Horizontalement*

I. Dictateur ; Poire. — II. Rassurantes. — III. Urinal ; Astr. — IV. Tamiserie ; Calé. — V. Ives ; Virile. — VI. Usnée ; Remuées. — VII. Prénom ; VO. — VIII. Flétri ; Ten ; Hep. — IX. Main ; Marine. — X. Ont ; Ote ; Paella. — XI. Yser ; Zébu ; Erg. — XII. Eros ; Elsa ; Me. — XIII. Nain ; Neuséeuses. — XIV. Ni ; Tanin ; Séant. — XV. Dépenses ; Rite.

*Verticalement*

1. Douteux ; Moyenne. — 2. Ra ; Fans ; Aï. — 3. Criminalité. — 4. Nive ; En ; Rente. — 5. Arasée ; AP. — 6. Talés ; Rationné. — 7. Es ; Api ; Sain. — 8. Usait ; Uns. — 9. Rusé ; Retapées. — 10. Ri ; Vénérable. — 11. Parcimonieuses. — 12. On ; Arum ; NL ; Auer. — 13. Italie ; Hélé ; Saï. — 14. Ré ; Elève ; Arment. — 15. Est ; Esope ; Geste.

GUY BROUTY.

★ « Le livre de poche » vient de faire paraître « les Mots croisés du « Monde », ouvrage groupant quelque cent problèmes conçus par notre collaborateur Guy Brouty. Du même auteur, les éditions Marabout/Keesing viennent également d'éditer un ouvrage comportant de nombreux problèmes de mots croisés « souriants ».

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 mai 1980 :

UN DECRET

● Relatif aux conditions de capacité professionnelle prescrites pour la présentation d'opérations d'assurance ou de capitalisation.

UN ARRETE

● Fixant le salaire de référence et la valeur du point de retraite dans le régime de retraites complémentaires des assurances sociales institué par le décret n° 70-1277 du 23 décembre 1970 (Ircantec).

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 mai à 0 heure et le mardi 27 mai à 24 heures :**

La France restera à l'écart des perturbations principales circulant à des latitudes plus septentrionales. Des masses d'air chaud et humide venant du sud s'étendront lentement sur une partie de la France, liées à un système nuageux mal organisé.

Le mardi 27 mai, le temps sera très nuageux et souvent pluvieux. Les régions les plus touchées par les pluies seront l'Aquitaine, le Massif Central et le Languedoc. Ailleurs, les ondées seront plus rares. Il fera assez doux, un peu plus frais toutefois dans le Nord-Ouest. Ailleurs, il fera souvent lourd, et des orages accompagneront parfois les pluies dans le sud du pays.

Le lundi 26 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,8 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 mai ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 19 et 13 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Bourges, 18 et 5 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 15 et 7 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 20 et 8 ; Grenoble, 20 et 9 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 21 et 12 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 19 et 12 ; Paris - Le Bourget, 16 et 8 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 20 et 7 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 22 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 20 et 28.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 11 degrés ; Amsterdam, 15 et 6 ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 14 et 4 ; Bruxelles, 14 et 7 ; Le Caire, 35 et 22 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 21 et 5 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 18 et 8 ; Moscou, 14 et 8 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 27 et 17 ; Palma-de-Majorque, 21 et 8 ; Rome, 21 et 14 ; Stockholm, 14 et 7 ; Téhéran, 30 et 22.

## P.T.T.

### VA-T-ON RÉTABLIR L'ANNUAIRE DES RUES DE PARIS ?

Plusieurs usagers se sont plaints de la suppression par les P.T.T. de l'annuaire par rues des abonnés au téléphone de Paris (*le Monde* du 11 mars). Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. vient, dans une réponse à une question écrite de M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris, de faire connaître son point de vue (*Journal officiel* du 5 mai). Il dit ceci :

« *Jusqu'en 1979, les listes d'abonnés de Paris étaient, compte tenu de leur importance, renouvelées seulement tous les deux ans. La liste alphabétique était éditée les années impaires. Les années paires paraissaient la liste professionnelle et la liste par rues permettant, éventuellement, par une recherche spéciale, la mise à jour de l'information figurant sur la liste alphabétique. La nouvelle conception de l'annuaire, faisant de la liste professionnelle améliorée un complément indispensable de la liste alphabétique, et le souci, en assurant à celle-ci la mise à jour plus fréquente, de rendre plus aisée la recherche d'un correspondant ont conduit à décider d'éditer ces deux listes chaque année.*

» *Afin, d'une part, de ne pas aggraver exagérément la charge que constitue cette édition nouvelle, compte tenu, d'autre part, du fait que la mise à jour annuelle rend moins nécessaire le recoupement de l'information auquel fait allusion l'honorable parlementaire, la publication de la liste par rues a été provisoirement suspendue.*

» *Mais il s'agit là d'une mesure de circonstance, ce qui n'implique aucune décision de principe quant à la suppression d'un produit dont les services des P.T.T. étudient, pour une prochaine édition, la périodicité et les modalités de distribution.* »

[On ne peut qu'encourager l'administration à revenir sur sa décision de supprimer un document indispensable à beaucoup d'usagers parisiens ou provinciaux.]

## CIRCULATION

### LES « VISITES » DU CENTRE MOBILE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

Comme chaque année, le Centre mobile d'éducation routière des polices urbaines visitera une vingtaine de villes en France, permettant aux usagers de la route de faire vérifier gracieusement les principaux organes de leur véhicule : freins, éclairage et signalisation, pneumatiques, etc. Voici les étapes prévues au cours des mois prochains : Annecy : 28 mai - 4 juin ; Chambéry : 5-13 juin ; Voiron : 23-28 juin ; Montélimar : 30 juin - 5 juillet ; Orange : 28 juillet-2 août ; Alès : 4-9 août ; Montpellier : 1er-6 septembre.

Perpignan : 8 - 13 septembre ; Castelnaudary : 23-27 septembre ; Lourdes : 29 septembre-4 octobre ; Mont-de-Marsan : 13-21 octobre ; Libourne : 22-29 octobre ; Royan : 12-18 novembre ; Cognac : 19-27 novembre ; Montreuil-sous-Bois : 8-13 décembre.

## BREF

### COLLOQUE

**UNE SEMAINE DE L'AFRIQUE A PARIS.** — Organisée par les trente-neuf ambassades africaines de Paris, une Semaine de l'Afrique (de caractère essentiellement culturel) aura lieu à Paris (4 bis, avenue Hoche, 8e), du 28 mai au 7 juin, à l'académie diplomatique internationale.

Trois types de manifestations sont prévus : expositions, conférences et projections de films africains inédits. Figurent notamment au programme des conférences : de M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), sur la guerre de libération en Afrique australe ; de M. Henri Jean-Baptiste, conseiller technique auprès de la présidence de la République française, sur le *trilogue* ; de M. Joseph Ki-Zerbo, sur l'histoire de l'Afrique ; de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, sur les problèmes de culture et de formation en Afrique.

Plusieurs spectacles seront présentés avec la participation d'une troupe égyptienne, d'un groupe zaïrois et d'une chorale voltaïque.

Les séances de cinéma prévoient la projection de films algériens, béninois, égyptiens, éthiopiens, gabonais, ghanéens, tunisiens, maliens, ainsi qu'un reportage sur le Festival des arts nègres, qui s'est tenu à Lagos (Nigéria) en 1977.

### EXPOSITION

**DEUX SIÈCLES D'AUTOMATES.** — Une exposition sur le thème « Deux siècles d'automates et de musique mécanique » est présentée, jusqu'au dimanche 15 juin, au Trianon de Bagatelle, route de Sèvres, à Neuilly. Organisée par la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, cette exposition réunit une cinquantaine de pièces de collection consacrées à la musique populaire et dont les plus anciennes datent de la fin du dix-huitième siècle.

★ Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Entrée gratuite.

### MAISON

**LES CENT ANS DE JANSEN.** — Pour le centenaire de son installation rue Royale, le décorateur Jansen a rénové sa boutique d'objets. Dans un décor de jardin d'hiver inspiré d'un palais italien, de nombreux objets anciens y sont présentés : boîtes anglaises en bois fruitier, boîtes à thé, chopes écossaises du dix-neuvième siècle, flacons Louis-Philippe, etc.

Pour fêter aussi cette continuité décorative depuis 1880, Jansen expose une collection d'argenterie 1930 comprenant une cinquantaine d'objets de table et de coiffeuse, créés par un artisan qui savait sculpter l'argent massif en le mariant à l'ébène, au macassar et à l'ivoire. Cette exposition-vente « Argent, art déco » a lieu jusqu'au 30 mai.

★ Jansen, 9, r. Royale, 75008 Paris.

## PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 MAI

« L'Arc de triomphe », 14 h. 30, au pied de l'ascenseur, Mme Colin.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Bachelier.

« L'hôtel Dorigny », 15 h., 90, rue de Sèvres, Mme Lamy-Lassalle.

« Le quartier des Halles », 15 h., façade de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Mme Saint-Girons).

« Le Versailles de Louis XVI », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de l'Osiris », 14 h. 30, musée du Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« Basilique de Saint-Denis », 15 h., devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mouffetard », 15 h., place de la Contrescarpe (Mme Hager).

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade (M. de La Roche).

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux-Paris).

## CONFÉRENCES

16 h., Grand amphithéâtre, Sorbonne, 47, rue des Ecoles, M. J. d'Arcy : « Culture et communication sans frontières ».

17 h. 30, Collège de France, M. B. Lewis : « La découverte de l'Europe par les musulmans ».

18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Alvera : « Rossini, génie souriant ».

18 h., Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, D. et A. Laster : « Marcel Proust et la musique » (Société des Amis de Marcel Proust).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La paranoïa » (Psycho-Santé).

Le Monde **équipement**

## ENVIRONNEMENT

VENUES DE PLUSIEURS RÉGIONS DE FRANCE

# Cent mille personnes ont participé, autour de Plogoff à une grande fête antinucléaire

**Une centaine de milliers de personnes (cent cinquante mille, disent les organisateurs ; trente-cinq mille à quarante mille, indique la préfecture) ont participé à la manifestation (fêtes musicales, débats de plein air), organisée les 24 et 25 mai autour du site choisi, à Plogoff, dans le Finistère, pour installer une centrale nucléaire.**

***Il n'y a pas eu d'incident notable. Ce sont les manifestants qui organisaient eux-mêmes la circulation, le garage des véhicules, l'organisation des « campements », aidés par la police locale ou la gendarmerie. Les forces de l'ordre sont restées remarquablement discrètes.***

De notre envoyée spéciale

Plogoff. — Emportée par le vent, la voix de la chanteuse psalmodiant une mélodie bretonne s'élève dans la lande tachetée d'ajoncs qui descend vers la baie des Trépassés. Sur le chemin qui mène à la plage, les files sans fin de visiteurs se croisent, le sac au dos, surmonté du duvet qui les protégera durant la *fest-noz*. Assis sur un tas de détritus, île sur l'océan des participants couchés sur l'herbe en attendant que commence le spectacle, des gamins engagent une bataille à coups de boîtes de bière. Là-bas tournent les éoliennes, flottent les drapeaux bretons, la fête antinucléaire s'achève...

Ils étaient tous à Plogoff, les 24 et 25 mai, les « Larzac », les « Lip », les objecteurs de conscience, les écologistes hostiles au remembrement, mais aussi le P.S.U., l'Organisation communiste des travailleurs, les maoïstes, la Ligue communiste et beaucoup d'autres. Durant deux jours, les forums sur les énergies de remplacement, les séances de cinéma sur les méfaits du nucléaire, les discussions spontanées qui s'engageaient entre les responsables d'un stand et leurs visiteurs assis en tailleur devant eux s'étaient succédé.

La fête est parfois plus difficile que la bataille. Ce sont les habitants de Plogoff, pêcheurs, cultivateurs, femmes et enfants qui, au nom de la Bretagne, se sont battus contre le projet de la centrale nucléaire. Ce sont eux qui ont résisté de toutes leurs forces durant l'enquête d'utilité publique organisée, avec l'appui de la police, du 31 janvier au 14 mars. Pouvaient-ils aujourd'hui solliciter et accepter toutes les « solidarités », sans ambiguïté ?

*« Nous ne sommes pas venus donner de leçon aux Bretons, comme des anciens combattants »*, affirme un « Larzac ». *« Mais parce que leur bataille ressemble à la nôtre : un beau jour un projet, venant de très loin, de technocrates parisiens, qui ne leur avaient pas demandé leur avis, leur est tombé sur la tête... » « Population crédule, implantation facile », avaient dit les pouvoirs publics pour Plogoff. « Il n'y a que des tas de cailloux et des vieux », avaient-ils affirmé du Larzac. Alors on a dit non. C'est cela notre lutte. »*

Une nouvelle forme de contestation est née dans ces régions qu'on disait mourantes. Ce n'est pas au nom d'un syndicat, d'une idéologie, d'une politique, d'une chapelle, que les habitants de Plogoff ou du Larzac se battent, mais parce qu'ils ont le sentiment que là-bas à Paris d'autres qu'eux-mêmes ont tenté de décider pour eux. *« Ils nous colonisent en voulant nous imposer leur type de développement, leur progrès »*, affirme l'un des participants. *« Ce ne sont pas les mêmes critères de confort qu'eux que nous souhaitons, nous ne voulons pas du même mode de vie, alors qu'ils nous fichent la paix. Si nous avons besoin d'énergie nous la trouverons dans le vent en construisant des éoliennes, dans le soleil, dans la mer. »*

C'est bien pour rester soi-même, et non pas pour un parti, qu'ils ont décidé de se battre sans être sûrs de gagner... Les nouveaux contestataires n'ont pas le sectarisme des militants, ni le manque d'humour des combattants persuadés qu'ils pourront changer le monde : leur bataille à eux est simple et consiste à dire *« merde à ceux qui veulent nous en imposer »*.

Durant ces deux jours, ce sont les représentants des partis politiques qui sont devenus des marginaux...

*« On assiste actuellement au fiasco des luttes classiques »*, affirme un visiteur. *« Plogoff et le Larzac sont des sortes de locomotives pour les autres batailles. » « Tout le monde est venu protester, tout le monde est contre la centrale, mais pas pour les mêmes raisons »*, remarque un autre participant. *« C'est la force et le principe d'une solidarité qui n'est pas politique. »*

*« Il n'y a pas de grandes villes en Bretagne. C'est pour « les Français » que sont installées les centrales »*, explique Paul Wright, un musicien venu bénévolement avec son groupe. *« La centrale va massacrer le site et elle ne sera utilisée que durant vingt ans. Vingt ans, c'est court, beaucoup de régions vont-elles être massacrées pour produire des énergies douteuses ? La Bretagne en a assez de payer pour les Français ; on leur envoie notre production agricole, notre pêche et en échange, qu'est-ce qu'ils nous donnent : des touristes, des flics et des préfets. »*

La contestation ne s'arrêtait pas durant ce week-end à la baie des Trépassés. Les autres villes du Sud-Finistère participaient à leur façon à la manifestation. A Pont-Croix les posters pendaient aux balcons et aux fenêtres ; au Guilvinec les chaluts alignés portaient des calicots « *Nucléaire massacre de la mer* », « *Tous à Plogoff* », et partout le long des routes des slogans, des macarons...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Kermesse à Chooz.* — Près d'un millier de personnes venues de tout le département des Ardennes ont participé le dimanche 25 mai à une kermesse antinucléaire dans la petite commune de *Chooz* sur le territoire de laquelle doit être construite une seconde centrale nucléaire. Ce projet est soumis à une enquête d'utilité publique depuis le 6 mai dernier dans treize communes. Elle s'achèvera le 17 juin.

● *Les travaux d'extension du centre de traitement de la Hague sont d'intérêt publique.* — Par un décret signé par le premier ministre et paru au *Journal officiel* du 25 mai 1980, les travaux d'accroissement de la capacité de traitement du centre de combustibles irradiés de la Hague (Manche) ont été déclarés d'utilité publique. Les plans d'occupation des sols des communes de Digulleville, Herqueville, Jobourg et Omonville-la-Petite devront, en conséquence, être remis à jour par le préfet de la Manche.

Rappelons, en outre, qu'une centrale nucléaire est actuellement en construction à proximité de la Hague, sur le territoire de la commune de Flamanville.

## PAYS-BAS : CONTRE L'EMBARQUEMENT DE DÉCHETS RADIOACTIFS

Aux Pays-Bas, cinq mille personnes ont manifesté contre l'embarquement dans l'avant-port d'Amsterdam, Ijmuiden, de déchets radioactifs. En effet, des fûts de matières fissiles doivent être immergés au mois de juin, dans l'océan Atlantique à une profondeur de 4 000 mètres.

A Valburg, quelques milliers de manifestants ont organisé un week-end de protestation « préventive » contre l'extension éventuelle du nucléaire aux Pays-Bas. Le gouvernement néerlandais a annoncé son intention d'ouvrir un débat national sur l'énergie nucléaire. — *(A.F.P.)*

● GRANDE-BRETAGNE : manifestation dans le New-Hampshire. — La police britannique a repoussé un millier de manifestants anti-nucléaires qui tentaient, le 24 mai, de pénétrer, armés de pioches et de pinces coupantes, sur le chantier de la centrale nucléaire de Seabrook

## BARRAGES ROUTIERS AUTOUR DU FUTUR « DÉPOT » DE SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE

**Une dizaine de routes menant à Saint-Priest-la-Prugne (Loire) ont été barrées, le 24 mai, pendant quelques heures par des manifestants opposés à l'installation d'un stockage de déchets radio-actifs dans une mine d'uranium désaffectée (« le Monde » du 27 février et daté 30-31 mars). Prévu pour accueillir des déchets de faible et moyenne radio-activité, ce site devrait servir de « poubelle » aux centrales nucléaires du sud-est de la France.**

**Agriculteurs, commerçants et élus, les opposants prévoient un rassemblement à proximité de l'ancienne carrière, *le 6 juin, afin de protester* contre l'ouverture d'une enquête « incommodo ». Les maires demandent une enquête d'utilité publique en bonne et due forme, le dépôt de Saint-Priest appartenant, selon eux, à la catégorie des « installations nucléaires de base ».**

● *Greenpeace lève le blocus.* — L'organisation écologiste « Greenpeace » a mis fin, le 24 mai, au blocus qu'elle imposait, dans le port de Rotterdam, à deux caboteurs allemands, utilisés par la firme Bayer pour déverser des déchets chimiques en mer du Nord. Greenpeace a décidé de lever le blocus après une entrevue avec les représentants de la municipalité de Rotterdam, des armateurs et des responsables de la firme. D'autre part, deux militants français de cette association ont été libérés, le même jour, par la justice espagnole. Ils avaient été retenus par la police sur plainte du directeur de l'usine baleinière de Pontevedra (Galice). Les deux membres de Greenpeace enquêtaient sur les activités de cette entreprise, spécialisée dans la chasse à la baleine. — *(Reuter, A.P.)*

## AUTRICHE : selon un sondage, les partisans de « l'atome civil » regagnent du terrain

De notre correspondante

Vienne. — En Autriche, dont la population s'est prononcée par référendum le 5 novembre 1979 contre la mise en service de la première centrale nucléaire à Zwentendorf, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Vienne, la discussion sur l'avenir de l'atome civil a repris de plus belle. Un nouveau référendum ne paraît pas exclu pour le printemps 1981. Selon un sondage effectué à la demande de l'*Association pour l'énergie*, 58 % des Autrichiens se prononceraient, lors d'une nouvelle consultation, en faveur de l'énergie nucléaire. Devant l'alternative « le nucléaire ou la bougie », le pourcentage des partisans du nucléaire passerait même à 69 %.

Le chancelier, M. Bruno Kreisky, qui est, comme la majorité du parti socialiste gouvernemental, favorable à l'utilisation pacifique de l'atome, attribue ce changement d'attitude au fait que les Autrichiens — voyant leur consommation d'énergie croître sans cesse — reconnaissent que leur pays ne pourra pas éternellement renoncer à l'énergie nucléaire. *En plus, estime* le chancelier, l'argument de la sécurité a perdu beaucoup de sa force de conviction, depuis le recours massif à l'énergie nucléaire dans les *pays voisins* — *Suisse, R.F.A.*, et Tchécoslovaquie — et la construction de centrales nucléaires à proximité de la frontière autrichienne. La centrale tchécoslovaque de Jaslovske Bohunice se trouve à 55 kilomètres seulement de la frontière autrichienne. Une nouvelle consultation de la population est donc « moralement justifiée » aux yeux du chef du gouvernement.

L'opposition populiste chrétienne-démocrate et libérale constate cependant qu'aucun élément nouveau n'a été versé au débat et maintient ses positions. Les libéraux se sont toujours déclarés hostiles à l'énergie nucléaire et le parti populiste, qui lui est en principe favorable, juge le dispositif de sécurité à Zwentendorf insuffisant.

Pour sortir du dilemme, le concours du parti populiste est cependant indispensable, puisque le Parlement a voté le 15 décembre 1978 une loi interdisant à tout jamais le recours à l'énergie nucléaire en Autriche. L'abrogation de cette loi exige la majorité des deux tiers à l'Assemblée, qui se compose de 95 socialistes, 77 populistes et 11 libéraux.

WALTRAUD BARYLI.

● *Pollution dans la Sarre.* — Des milliers de poissons sont morts le 24 mai, victimes d'une *pollution* d'origine probablement chimique qui a affecté la Sarre sur 3 kilomètres en aval d'Herbitzheim, cité située aux confins du département du Bas-Rhin et de la Moselle.

## URBANISME

### LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS DU PORT DE PLAISANCE A LA BAULE-PORNICHET EST JUGÉE ILLÉGALE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

De notre correspondant

Nantes. — L'*Association pour la protection des sites du vieux Pornichet et pour l'amélioration de son port* vient d'obtenir, au terme d'une longue procédure, l'annulation par le Conseil d'Etat du permis de construire d'un *ensemble de bâtiments* commerciaux sur le terre-plein du port de plaisance La Baule-Pornichet. Les équipements sont achevés depuis le début de l'été 1978. Ils devraient donc être démolis à la suite de la décision que vient de rendre le Conseil d'Etat.

*Le permis de construire*, délivré le 25 mars 1977 par le préfet de Loire-Atlantique, *avait fait immédiatement* l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes. Celui-ci en avait confirmé la légalité.

*Mais le Conseil d'Etat*, aussitôt saisi, ordonnait pour sa part, en juillet 1978, soit un mois après l'ouverture des équipements aux plaisanciers, le sursis à exécution.

Dans son arrêt, la Haute Assemblée relève que les constructions autorisées par le permis de construire se seraient trouvées comprises dans un *périmètre inscrit* à l'inventaire des sites pittoresques de Loire-Atlantique. Le permis de construire, selon les juges, a été accordé sans consultation préalable de l'architecte des bâtiments de France. Mais, a précisé le *Conseil*, même si le ministre de la culture et de la *communication* avait donné un avis favorable, la délivrance du permis resterait entachée d'irrégularité.

J.-C. M.

## TRANSPORTS

Mécontents des « tracasseries » administratives

### LES CHAUFFEURS DE POIDS LOURDS VEULENT PARALYSER LA CIRCULATION EN ILE-DE-FRANCE LE 27 MAI

La circulation, dans la région parisienne, devrait être sérieusement perturbée, mardi 27 mai, aux retours du « pont » de la Pentecôte, car de nombreux chauffeurs de poids lourds et de camions de livraison rouleront « au pas » pendant toute la journée sur les routes de l'Ile-de-France, à l'appel de l'Union *régionale des chauffeurs routiers*.

Ce mouvement devrait débuter à 7 heures le matin pour se terminer à 22 heures. L'Union régionale parisienne des fédérations nationales des chauffeurs routiers demande à ses adhérents de ne pas dépasser les 10 km-h dans toute la région parisienne.

Elle entend protester ainsi contre certaines « tracasseries » administratives : procès-verbaux systématiques pour infractions au stationnement lors des livraisons, retraits de permis de conduire trop fréquents. Cette action a également pour but, selon les chauffeurs routiers, de dénoncer l'attitude des grandes surfaces *commerciales qui imposent* aux chauffeurs des horaires trop stricts pour les *livraisons ou* les obligent à assurer eux-mêmes les chargements ou déchargements de marchandises.

● *Alitalia : déficit en 1979.* — La compagnie aérienne italienne Alitalia a enregistré un déficit de *3,8 milliards de lires en 1979*. Les revenus de la compagnie ont augmenté de *12,33 % par rapport à* 1978 tandis que les coûts se sont accrus de 15,55 %. Le déficit enregistré par la compagnie, indique sa direction, est dû aux grèves du personnel navigant en février et mars 1979, à la suspension des vols de DC-10 entre mai et juillet, ainsi qu'à l'augmentation du prix du carburant et aux grèves des contrôleurs aériens à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

*La protection des forêts*

## Un plan « Alarm » sera déclenché dans le Midi en cas de risques d'incendie

De notre correspondant régional

**M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a présidé, vendredi 23 mai à Marseille, une réunion de travail avec les préfets du Midi et les membres du Bureau de l'entente interdépartementale de lutte contre les incendies de forêt, qui groupent quatorze départements du Sud-Est. Cette réunion avait pour but de faire le point avant l'été de l'application du programme de renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêt, arrêté en janvier dernier par le gouvernement.**

*« L'effort considérable qui a été accompli, sous l'impulsion et avec l'aide de l'Etat, par les collectivités locales, me permet de dire*, a notamment déclaré, au cours d'une conférence de presse le ministre de l'intérieur, *que nous sommes, en 1980, en mesure de faire face, dans des conditions qui n'ont rien à voir avec celles de 1979, aux éventuels sinistres qui pourraient survenir dans le Midi méditerranéen. »*

Dans le domaine de la prévention, le ministre a précisé que 27 millions de francs de crédit étaient prévus en 1980 (contre *20 millions de francs en 1979*) pour poursuivre l'équipement de la forêt en points d'eau, pistes de pénétration, tours de guet, etc., et que six unités supplémentaires de forestiers-sapeurs (actuellement au nombre de seize) sont financées par l'Etat, cette année. Au chapitre de la surveillance et de l'alerte, 3 millions de francs sont engagés pour créer de nouvelles stations de météorologie. Huit postes de vigie ainsi que dix-sept patrouilles supplémentaires sont également mis en place en 1980.

Pour la lutte contre le feu proprement dite, M. Bonnet a indiqué qu'un effort important de réorganisation des structures de commandement a été mené au niveau régional, et que le préfet des Bouches-du-Rhône serait désormais chargé de coordonner et de répartir les moyens nationaux. D'autre part, pour réduire les délais d'intervention, et lorsque les risques seront jugés élevés, les préfets pourront déclencher un plan « Alarm » consistant à installer de petits détachements de sapeurs-pompiers dans les lieux les plus vulnérables. Cent soixante-seize de ces détachements sont prévus pour l'été 1980. Afin de faciliter le démarrage *de cette mesure, l'Etat* financera, à 40 %, les dépenses qui en résulteront pour les collectivités locales.

Plusieurs décisions ont été prises pour renforcer les moyens d'intervention, tant aériens, avec l'*acquisition de deux DC-6 supplémentaires*, que terrestres, grâce à la *création de quatorze unités* militaires spécialisées (U.M.S.). M. Bonnet a précisé qu'un crédit particulier de 10 millions de francs avait été dégagé sur les fonds du premier ministre pour subventionner, au-delà de 25 %, l'*acquisition, par les collectivités* locales, de véhicules de lutte contre les feux de forêt (deux cents ont d'ores et déjà été commandés). « *Les subventions de l'Etat*, a indiqué le ministre de l'intérieur, *atteindront en fait 40 %, car le ministre du budget a accepté de rembourser la T.V.A. aux services départementaux de lutte contre les incendies et de secours, comme aux collectivités locales.* »

Au total, les crédits disponibles en 1980 pour lutter contre les feux de forêt dans le Midi sont en augmentation de 80 % sur le budget du ministère de l'intérieur (135,5 millions de francs contre 75,4 en 1979) et de 55 % sur celui du ministère de l'agriculture (indépendamment du programme d'aide du FEOGA (Fonds européen d'*orientation* et de *garantie* agricole), qui est de 440 millions de francs en cinq ans, correspondant, au taux de 50 %, à 880 millions de francs de travaux d'aménagement forestier et de replantation. — G.P.

## SCIENCES

### Les techniciens cherchent toujours les raisons de l'échec d'Ariane

De notre envoyé spécial

Kourou. — *Il faudra sans doute plusieurs semaines pour que soit connue la raison exacte de l'échec, vendredi 23 mai, du second tir de la fusée européenne Ariane. Samedi et dimanche, le dépouillement des quatre cents paramètres de vol du premier étage, celui dont le mauvais fonctionnement a été à l'origine de la destruction du lanceur a continué. L'analyse a repris lundi 26 mai et continuera à partir de mercredi 28 mai en métropole, à la Société européene de propulsion (SEP) et au Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.).*

C'est très certainement une instabilité de combustion apparue brièvement à deux reprises, cinq secondes et trente secondes après l'heure H. 0 qui explique la perte de performance brutale observée une minute après H. 0. Ce phénomène avait été perçu au cours du développement du lancer « Diamant », mais n'avait été observé qu'une fois sur un moteur d'Ariane, il y a deux ans environ. Cette instabilité, qui peut être due à une anomalie dans la réaction chimique à la sortie de l'injecteur entre les gouttes de carburant et d'oxydant, provoque des phénomènes de résonance à haute fréquence, qui peuvent entraîner des dommages mécaniques. Une première période d'instabilité qui a duré une minute six secondes alors que la fusée était à 3 mètres d'altitude a vu la pression de la chambre de combustion osciller vivement à une fréquence supérieure à 2 000 hertz autour de la valeur normale de 54,5 bars. L'amplitude de ces oscillations était de 4 bars et même de 11 bars dans les trois derniers dixièmes de seconde.

L'injecteur, une pièce annulaire percée de trous comme une passoire, présentait-il un défaut ? Un examen attentif des dossiers de fabrication et de contrôle permettra de le dire. Les ingénieurs vont tenter de nouveau d'interpréter l'essai au cours duquel une instabilité avait été observée : comme il s'agissait d'un essai en condition volontairement anormales (pression moyenne de la chambre correcte, mais rapport entre les débits respectifs de carburant et d'oxydant volontairement en dehors des normes ; deuxième tir d'un moteur qui avait déjà brûlé plus longtemps qu'il n'aurait eu à le faire en vol) les ingénieurs de la SEP avaient alors renoncé à en chercher l'explication complète.

#### Le pas de tir

Deux autres hypothèses sont examinées : celle que les responsables du CNES ne citent que pour mémoire, tant les essais sur quatre-vingt-onze moteurs ont été satisfaisants, d'un défaut de conception de la série Viking ; celle, sans doute plus plausible, d'une instabilité de combustion provoquée par un problème extérieur au moteur lui-même dont, mise à part la pression, tous les paramètres de fonctionnement paraissent pour l'instant normaux : par exemple un problème d'interaction entre le lanceur et son pas de tir.

La géométrie des déflecteurs qui renvoient les produits de combustion à l'horizontale est, en effet, sensiblement différente à Kourou et au centre d'essais des propulseurs de la SEP, à Vernon dans l'Eure : ils sont beaucoup plus proches de la sortie des tuyères au centre spatial guyanais. Les ingénieurs n'excluent donc pas la possibilité d'un phénomène acoustique anormal qui aurait pu faire des dégâts à l'intérieur de la baie de propulsion, bien qu'une première analyse des bruits du départ ne fasse rien apparaître de tel.

Dimanche soir, les causes de l'échec du tir étaient donc toujours aussi floues. Cela ne remet nullement en question l'avenir d'Ariane mais il sera peut-être nécessaire de réaliser des essais supplémentaires avant le troisième tir d'Ariane, prévu le 8 novembre prochain. Cette perspective ne pose pas de problèmes financiers particuliers puisque l'intégralité de l'enveloppe affectée au programme Ariane par l'Agence spatiale européenne n'a pas été dépensée.

XAVIER WEEGER.

Le Monde

# régions

## ILE-DE-FRANCE

### DES LOGEMENTS DANS LES ENTREPOTS

## La brocante de l'habitat

LA rue de l'Ourcq est longue et triste. Elle croise le canal et l'oublie bien vite. Elle s'étire loin, là-bas, vers les gazomètres (qu'on démonte) et vers la gare de marchandises qui fait courir un mur sans fin rue d'Aubervilliers. Dans ce quartier, dans cet « écart » de la ville, le dix-neuvième siècle a rangé l'industrie, l'intendance, les « utilités ». On y trouve même un remarquable monument public, le siège des Pompes funèbres municipales, double garage monumental, halle majestueuse derrière une façade sobrement ornée, qui abrite les véhicules de service et quelques modèles de musée, des premières Citroën aux précieuses limousines.

Dans ces communs de la capitale (abattoirs, gazomètres, écuries, quais de gare, pompes funèbres, magasins généraux), on a bâti depuis trente ans, sur les cendres de l'industrie déménagée ailleurs, de nombreuses cités H.L.M. Le fond du dix-neuvième arrondissement, c'est un peu la ZUP de Paris, avec sa grisaille, ses pelouses élimées et ses arbustes mal nourris, ses logements normalisés qui valent toujours mieux qu'un tandis en fond de cour, espèce en voie de disparition, mais dont il reste, entre deux « résidences », des spécimens peu ragoûtants.

Jusqu'au jour où l'on sort du train-train habituel et où une petite société d'H.L.M. (épaulée il est vrai par un gros professionnel, la R.I.V.P.) monta une opération exceptionnelle. Au 135, rue de l'Ourcq, les anciens entrepôts des Galeries Barbès n'ont pas été démolis... mais convertis en logements. Comme à Amsterdam, à Londres, à New-York ou... à Lille.

Les bâtiments de meulière, couverts de sheds, occupaient entièrement ce terrain de 2 800 mètres carrés, la cour avait été couverte pour gagner des surfaces de déchargement. Pour respecter le coefficient du sol du secteur, fixé à 2, *« il a fallu démolir le tiers des surfaces disponibles »*, explique M. Lombardini, directeur d'une S.A. d'H.L.M. (l'Habitat social français). La cour, repavée, donne une entrée plaisante à l'immeuble et se prolonge à l'intérieur par un immense hall traversé de galeries métalliques, d'escaliers peints d'un rouge sombre, et planté de quelques arbres, sous la verrière.

En supprimant des planchers, les architectes Lévy et Maisonhaute ont sculpté l'espace intérieur. Un seul ascenseur et plusieurs escaliers desservent des galeries, des coursives, qui conduisent, par divers chemins, aux appartements. Une véritable rue intérieure, qui sera sans doute assez bruyante à l'usage, a été créée. On pense bien sûr au phalanstère, aux joies et aux peines de la vie sociale. Il dépendra des « sociétaires » d'en faire un lien de rencontre et de jeu ou une pénible contrainte collective.

### North Side Story

La simplicité des matériaux (du métal peint), les tons chaleureux de la brique et de la peinture bordeaux, la rusticité des formes (verrières d'usines, sol de caoutchouc) donnent à l'ensemble un air d'arrière-cour américaine, *en plus gai et en plus propre*. On a envie, penché à ces balcons, d'entamer le grand air de *West Side Story*.

Les appartements, eux aussi, sont amusants. Les hauteurs sous plafond, qui varient de 3,50 mètres à 7 mètres au rez-de-chaussée, ont été conservées et utilisées pour aménager des mezzanines. Pour une même surface, et au prix H.L.M. (700 F de loyer pour un F3), on dispose d'appartements au volume double des normes, et parfois de surfaces en « rab » qui ne sont pas officiellement prises en compte. Les plans des logements sont variés, jusqu'à être parfois si déroutants que des élèves de l'école Boulle ont été appelés à montrer, en guise de travaux pratiques, ce qu'on pouvait en tirer à peu de frais.

Le long de la rue, six ateliers de sculpteurs (sans logement, pour *éviter l'installation de faux artistes*) ont pu être aménagés. Pour compléter le côté « mode » de l'opération, des capteurs solaires installés sans dommage esthétique sur le toit devront assurer à 70 % le chauffage de l'eau.

D'une taille modeste et d'une architecture sobre (meulière et linteaux de métal), les entrepôts Barbès se prêtaient bien à une telle reconversion. La création d'un espace collectif bien structuré, un chantier rapide à un coût raisonnable (2 600 F le m2), font de cette opération un exemple encourageant.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

## LA VILLE ET SON PASSÉ

## Le patrimoine en diapositives

L'EXPOSITION qui est présentée depuis le 14 mai dans le salon d'accueil de l'Hôtel de *Ville est consacrée* au Patrimoine de la Ville de Paris. Ce patrimoine est considérable et il n'était pas question de le présenter intégralement dans une exposition comme celle-ci. Le parti qui a été adopté par les organisateurs est celui du choix d'un exemple-type pour illustrer la diversité du patrimoine architectural (églises, musées, bibliothèques, mairies et théâtres) et du patrimoine urbain : parcs et jardins, hôpitaux, écoles et mobilier, c'est-à-dire fontaines et luminaires.

Une très ingénieuse présentation rassemble des panneaux explicatifs, des diapositives de montage audio-visuel et une très importante collection de documents anciens prêtés par les musées municipaux et des collectionneurs.

Le choix s'est porté, pour les monuments religieux, sur Saint-Sulpice dont on peut admirer de nombreuses gravures anciennes reproduisant les étapes de sa construction aux dix-septième et dix-huitième siècles ainsi qu'une maquette prêtée par le musée Carnavalet. Le second exemple est représenté par la bibliothèque Forney qui abrite ses collections d'art et technique dans l'hôtel des archevêques de Sens. Pour les espaces verts, on a opté pour les Buttes-Chaumont, un des plus beaux parcs parisiens que Napoléon III fit aménager par Alphand sur une hauteur où s'élevait jadis le gibet de Montfaucon.

Cette première partie se termine par une évocation de certains lieux parisiens choisis pour leur célébrité ou dans un esprit sentimental : le Pont-Neuf, les *jardins des Champs-Elysées si* chers à Marcel Proust, les charmantes affiches du début du siècle ou les premières photographies de Paris.

Dans la seconde partie que les organisateurs ont appelée « le patrimoine au présent », on découvre comment ceux qui en ont la charge mettent en valeur, entretiennent ou restaurent les trésors archéologiques ou muséologiques parisiens, comme, par exemple, la remise en état de certains hôtels du Marais ou le soin que le service de restauration des gravures et estampes créé en 1979 au musée Carnavalet peut apporter à la réparation d'un dessin ancien.

La fin de cette très remarquable exposition, qui a été conçue pour être vue par un large public, est particulièrement consacrée à ce que deviendra le patrimoine parisien dans l'avenir avec l'accroissement d'achats, de dons, de legs et de commandes de la Ville : les organisateurs ont *dressé un vaste bilan*.

ANDRÉ JACOB.

★ Salon d'accueil de la Ville de Paris, 29, rue de Rivoli - 75004 Paris. Du 15 mai au 7 juin, de 9 heures à 18 heures, sauf le dimanche. Entrée gratuite.

## Pauvre hôtel de Mortagne...

L'HOTEL de Mortagne, une belle demeure du dix-septième siècle située 51, rue de Charonne, dans le onzième arrondissement de Paris, à deux pas de la Bastille, menace toujours ruine. On croyait sauver, en effet, cet immeuble qui abrita, en son temps Vaucanson, le célèbre mécanicien constructeur d'automates. Il n'en fut hélas ! rien.

Mme Liliane Brozille (P.C.), conseiller de Paris, vient de s'en inquiéter auprès du maire de la capitale et a demandé à ce dernier d'*« intervenir énergiquement, en cette année du patrimoine, auprès du ministre concerné pour la sauvegarde d'un édifice qui représente un témoignage historique dans ce quartier de Paris »*.

L'hôtel de Mortagne a été inscrit à l'Inventaire des monuments historiques en 1928. Depuis cette époque, se dégradant un peu plus chaque année, il a connu toute sorte de locataires, depuis des ébénistes jusqu'à des travailleurs immigrés. En 1976, un promoteur obtient l'autorisation de construire un immeuble d'habitations à quelques mètres de l'hôtel, juste devant sa façade, à condition qu'il restaure la demeure de Vaucanson. L'immeuble est presque achevé ; l'hôtel est totalement abandonné : sa toiture et sa façade se dégradent dangereusement.

Selon la mairie de Paris, le promoteur a pris contact avec la Conservation régionale des bâtiments de France pour la mise au point d'un programme détaillé de restauration de l'hôtel de Mortagne et pour son aménagement en immeuble d'habitation ainsi que le prévoyait le permis de construire délivré le 1er juillet 1975. Les pourparlers entre le constructeur et les services compétents du ministère de l'environnement et du cadre de vie ont abouti, toujours selon la mairie de Paris, à un plan de réhabilitation. Dès que l'architecte des bâtiments de France, dont l'avis est déterminant en l'espèce, s'agissant d'un bâtiment protégé, aura donné son accord, les travaux de restauration pourront commencer.

Cinq ans après le début de la procédure, aucune date n'est cependant encore fixée pour l'ouverture du chantier. De quoi s'inquiéter sinon désespérer... — J.P.

## Dans le quartier dit « de François-Ier »

LA Commission du Vieux-Paris a consacré la plus grande partie d'une de ses dernières séances à entendre le rapport de M. Jean-Pierre Babelon, conservateur en chef aux Archives nationales, sur la chapelle des assomptionnistes, rue François-Ier, dans le huitième arrondissement, remarquable par ses vitraux et la Vierge qui orne son autel.

C'est dans le quartier dit de « François Ier », dont le tracé avait été établi en 1826 et où subsistent encore quelques immeubles de cette époque et des hôtels construits sous le Second Empire, que les assomptionnistes élevèrent, à partir de 1860, leur nouveau couvent auquel ils adjoignirent quelques années plus tard une chapelle. M. Jean-Pierre Babelon s'est attaché à rechercher si le peintre hongrois Mucha avait bien exécuté les vingt-quatre vitraux à *décor floral ornant* la chapelle depuis 1878. Tout porte à croire que ceux-ci sont bien l'œuvre du portraitiste privilégié de Sarah Bernhardt, qui entretenait des relations suivies avec un des Pères de l'Assomption.

M. Babelon est beaucoup moins affirmatif pour ce qui est de l'origine de la très belle Vierge à l'enfant en prière datant du treizième siècle, qui surmonte le maître-autel et dont on pensait que c'était celle qui ornait le trumeau du portail de la chapelle basse de la Sainte-Chapelle, disparue lors de la Révolution. Seule une analyse scientifique permettra peut-être de dire quelle est l'origine exacte de cette œuvre. Il reste que cette très précieuse sculpture du treizième siècle, dont les assomptionnistes ont fait la *protectrice de leur congrégation*, mérite d'être conservée et protégée. La Commission du Vieux-Paris a émis le vœu que la chapelle de la rue François-Ier ne soit pas démolie, qu'elle conserve intégralement son décor, et que la Vierge à l'enfant soit classée d'office. — A.J.



## Trois nouveaux grands parcs dans Paris

### De mémoire de jardinier... depuis un siècle, rien

**En décidant de créer à La Villette, à Bercy et sur les terrains Citroën trois parcs représentant au total 59 hectares, l'Etat et la Ville de Paris renouent avec une tradition très ancienne. Les derniers grands parcs aménagés dans la capitale datent de plus d'un siècle : 1867 pour les Buttes-Chaumont, 1878 pour Montsouris, le parc floral dans le bois de Vincennes ne pouvant être considéré comme un parc urbain.**

RESTE à donner à chacun de ces futurs parcs une vocation particulière afin qu'ils deviennent pour les Parisiens comme pour les touristes des lieux de rencontre et de détente originaux.

A part le jardin du Roi, appelé ensuite Muséum d'histoire naturelle, créé par Louis XII pour faire *« la démonstration des plantes et de tous les médicaments »* et qui devint très rapidement un lieu de promenades et d'études très fréquenté, qui seul sous l'Ancien Régime était ouvert à certaines périodes au public. Jusqu'au siècle dernier, les jardins de l'Etat, les Tuileries et le Luxembourg représentaient l'essentiel des espaces verts proposés aux Parisiens. En fait, c'est à Napoléon III — il en avait rapporté le goût de son séjour *en Angleterre* — que l'on doit l'ouverture des grands jardins publics parisiens. Le baron Haussmann, sur son ordre, ouvre des voies, dégage des carrefours et aère la capitale en aménageant plus de trente parcs et squares. Les travaux commencèrent par le bois de Boulogne de 1852 à 1860, puis se continuèrent au bois de Vincennes. A l'intérieur de Paris, sont créés ou redessinés le parc Monceau, les Buttes-Chaumont, le parc Montsouris et le parc du Ranelagh.

L'évolution de la Ville conduit alors les responsables de son aménagement à abandonner les parcs au profit des jardins et des squares. Mais faute de moyens et surtout à cause d'une urbanisation mal contrôlée au cours de ces dernières années, cette politique est souvent restée lettre morte.

Trois parcs nouveaux devraient donc être aménagés avant 1990 :

● *La Villette* (dans le dix-neuvième arrondissement). — Le programme d'aménagement des anciens abattoirs, défini par l'Etat, prévoit la construction d'un musée national scientifique et technique qui pourrait s'ouvrir en 1984 et la réalisation d'un parc de 30 hectares dont 3 hectares sont déjà ouverts au public.

● *Les terrains Citroën* (dans le quinzième arrondissement). — Le parc, que la Ville se propose de dessiner, couvrira 14 hectares et sera largement ouvert sur *la* Seine. Il comprendra un vaste espace central d'un seul tenant représentant une dizaine d'hectares et trois jardins de quartier, de plus de 1 hectare chacun, reliant l'espace central aux immeubles voisins. Différents équipements publics et des logements seront aussi réalisés sur ces terrains. La conduite de cette opération d'urbanisme a été confiée à la SEMAE XV (Société d'économie mixte du quinzième arrondissement). Son coût est estimé à 328 millions de francs. La durée des travaux est fixée à six ou huit ans.

● *Bercy* (dans le douzième arrondissement). — Le maire de Paris vient de préciser que le futur Palais des sports n'était qu'un élément de l'aménagement des anciens entrepôts. Des logements à caractère social seront aussi édifiés et une activité vinicole maintenue. Au centre des entrepôts, sur 15 hectares, sera créé un parc *« préservant l'essentiel des plantations existantes et quelques-uns des bâtiments intéressants à conserver »*, a précisé M. Chirac. Les grands alignements plantés, comprenant *six cents à sept cents arbres*, seraient respectés ainsi que l'ancienne trame des entrepôts datant du dix-huitième siècle et formée par des voies pavées. Des entrepôts comme ceux de Saint-Julien et de Saint-Emilion seraient conservés. Des liaisons seraient établies avec la Seine, grâce à la remise en état des passages souterrains qui permettaient, jadis, de rouler les tonneaux jusqu'au fleuve.

JEAN PERRIN.

Le Monde

# économie

## SOCIAL

AUX ASSISES NATIONALES DES PROFESSIONS DE SANTÉ

### M. Barrot annonce une revalorisation de la retraite des praticiens conventionnés

*De notre correspondant*

Dijon. — Le Centre national des professions de santé, qui regroupe dix-sept organisations, a tenu ses assises à Dijon les 23 et 24 mai en présence de trois cents délégués. Intervenant au cours de la deuxième journée de travaux, le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Jacques Barrot, qui reçut un accueil courtois mais très réservé, a déclaré que les tarifs qui viennent d'être proposés *« garantissent dans l'immédiat une rémunération compatible à la fois avec le maintien du niveau de vie des médecins et la maîtrise des dépenses de santé »*.

Les délégués se sont élevés *« avec la plus grande fermeté contre l'éviction de la Confédération des syndicats médicaux des négociations conventionnelles »*. Le ministre a répondu que *« certaines organisations syndicales ont compris avant les autres que nous étions entrés dans des temps difficiles : c'est évidemment avec elles que le dialogue se noue en premier. »* Au cours d'une conférence de presse, M. Barrot a précisé que *« si des gens n'ont pas signé la convention dans un premier temps, ils peuvent tout de même participer à la vie professionnelle »*. Il a distingué dans cette affaire trois niveaux : la signature, l'adhésion individuelle et la participation à la vie conventionnelle, en s'empressant de souligner : *« Il est évident que les positions peuvent diverger sur ces trois niveaux. »* Les participants à ces assises ont affirmé qu'ils suivront *« avec la plus grande vigilance la concrétisation dans les faits des engagements du ministre »*.

En effet, M. Barrot a indiqué que les textes concernant les mesures visant à assurer qu'en 1980 une revalorisation normale de la retraite des praticiens conventionnés serait signée avant l'été. D'autres mesures sont à l'étude pour revaloriser la retraite des médecins qui accepteraient de partir avant l'âge de soixante-cinq ans. Évoquant le problème de la démographie des professions de santé, le ministre a annoncé qu'il était décidé à pratiquer *« pour les professions une véritable sélection à l'entrée des études »*. Une première réduction a été faite à l'automne pour les médecins et les chirurgiens-dentistes. Cette politique sera poursuivie à la rentrée prochaine et *« renforcée dans les années suivantes »*. De même, le recrutement dans les écoles d'infirmières subira à la rentrée une réduction de 8 % minimum. D'accord avec M. Barrot, sur ce point, les délégués se sont toutefois déclarés *« prêts à engager les actions nécessaires à l'aboutissement de leurs revendications »* : l'harmonisation des régimes de retraite *« dans le véritable esprit* de la *loi »*; organisation de l'implantation professionnelle par les intéressés; une exonération des plus-values professionnelles sur les cessions de cabinet, la participation des organismes syndicaux à l'enseignement socio-économique dans les universités et les écoles formant les praticiens de santé *« afin de mieux sensibiliser les étudiants aux problèmes de démographie et* d'*implantation professionnelle »*, etc.

*« Ces actions concertées*, devait préciser le docteur Jacques Monnot, président du C.N.P.S., *seront prises cette année par les professionnels de la santé, des actions dures, du style poujadiste, car, en la matière, ce genre d'actions est payant. »* — C. M.

● *Mouvement de protestation des médecins de l'Eure.* — La plupart des médecins du département de l'Eure vont renvoyer leur carte d'électeur et observer une grève administrative à partir du 27 mai.

Dans un communiqué, le Syndicat des médecins de l'Eure indique que cette double décision est motivée par la *« profonde indignation »* des praticiens face au projet de convention médicale. Ils réclament *« de vraies négociations pour établir une véritable convention médecins-assurés sociaux »* et veulent observer la grève administrative jusqu'à satisfaction de cette revendication.

● *La C.F.D.T. lance à son tour un appel pour le 7 juin.* — La C.F.D.T., comme la C.G.T., appelle les militants de toutes ses sections à participer à la manifestation unitaire du samedi 7 juin organisée sur l'initiative du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Une soixantaine d'organisations annoncent leur soutien à cette manifestation. La C.F.D.T. entend faire de cette journée une *« manifestation de solidarité des Français et des immigrés contre les mesures et les textes frappant les travailleurs et les étudiants étrangers »*, ainsi qu'une *« réponse concrète à la mystification de la Semaine du dialogue organisée par les pouvoirs publics »*. (*Le Monde* du 16 mai.)

● *Licenciements à Tourcoing.* — Des licenciements devraient être opérés dans deux entreprises de la région de Tourcoing. La Société industrielle de fabrication du tapis (SIFT) devrait procéder à une centaine de suppressions d'emplois dans ses usines de Tourcoing et de Neuville-en-Ferrain. Les établissements Trentesaux - Toulemonde de Tourcoing, entreprise spécialisée dans l'emballage des produits alimentaires, ont annoncé cent seize licenciements. Les directions respectives de ces deux entreprises précisent que ces mesures devraient faciliter un redressement financier de leurs sociétés et une restructuration de leur appareil de production. — *(Corresp.)*



Les journées nationales de médecine du travail

### Surveillance médicale de la grossesse dans l'entreprise ?

*De notre correspondant*

Clermont-Ferrand. — En inscrivant, dès l'ouverture de leurs journées d'études le rapport « Maternité et travail », les quelque huit cents médecins du travail, réunis du 21 au 24 mai à Clermont-Ferrand, en congrès national, ont répondu à l'attente de Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, chargée de l'emploi féminin, qui, il y a deux ans, à Strasbourg, leur avait suggéré ce thème comme axe de réflexion afin d'améliorer les dispositions législatives en la matière.

En préalable à un travail mené plus particulièrement par l'équipe de gynécologie - obstétrique du professeur Maurice-Antoine Baruhat et de l'Institut de médecine du travail de Clermont-Ferrand, que dirige le professeur Jean Champeix, les médecins ont précisé que la grossesse représentait pour la future mère une charge de travail physique supplémentaire évaluée à 30 ou 40 %.

Autre précision qui ne manque pas de surprendre et de bousculer certaines idées reçues : le risque de prématurité est plus faible parmi les femmes ayant une activité professionnelle, comparativement à celles qui restent à domicile, exception faite cependant de certaines situations ou professions particulières pouvant présenter des risques (position debout prolongée, exposition aux vibrations, radiations, travaux ruraux, professions d'infirmière et de mécanographe, par exemple).

Toutefois, et après avoir pris en compte le fait que les risques pathologiques les plus importants se situaient au cours des quinze premiers jours de la grossesse, les médecins du travail ont précisé leur souhait de disposer d'informations qui leur font défaut à l'heure actuelle. Ils proposent ainsi qu'une information leur soit donnée systématiquement dès que le diagnostic de la grossesse est fait, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent puisque la femme enceinte n'est tenue de faire une déclaration que dans les trois premiers mois auprès de la seule Sécurité sociale.

Le médecin du travail pourrait alors intervenir dès les premiers jours de la vie intra-utérine, à un moment où l'ensemble du développement de l'embryon est en jeu. Deux visites de médecine du travail obligatoires pourraient être envisagées ainsi qu'un classement des postes de travail féminin. Des aménagements voisins devraient être proposés aux femmes restant à domicile, notamment par l'adjonction d'une aide ménagère.

Il est ainsi apparu que le médecin du travail souhaiterait avoir la possibilité de dépasser son rôle actuel de simple conseiller auprès de l'employeur pour *« placer »* la femme enceinte au poste qui doit être le sien ou pouvoir imposer un allongement de son congé de maternité.

Jeudi, en s'adressant au congrès, Mme Nicole Pasquier n'avait pas manqué de souligner qu'une série de mesures avaient été prises depuis 1976 pour permettre aux médecins du travail de mieux exercer leur mission.

*« Des progrès ont été réalisés, mais il reste beaucoup à faire »*, a-t-elle dit, en précisant qu'une meilleure application des textes était nécessaire pour que le médecin du travail puisse consacrer le tiers de son temps à sa mission en milieu de travail. En ce qui concerne le problème de la femme enceinte au travail, Mme Pasquier, tout en mentionnant que les moyens d'action des pouvoirs publics en faveur de la maternité des salariées ne pouvaient s'exercer que sur la tranche du travail professionnel, a estimé *« qu'il convenait d'éviter certaines règles protectrices qui auraient des conséquences négatives sur l'emploi féminin »*.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Les nettoyeurs en grève depuis le 11 mai

### Roissy poubelle

Triste spectacle à Roissy où le personnel de nettoiement de l'aérogare Charles-de-Gaulle est en grève depuis le 10 mai. Impossible pour les passagers de trouver un endroit à peu près libre de vieux papiers, d'emballages vides, de mégots, pour poser ses bagages.

Une famille de cinq personnes attend sous le tableau des départs. Les parents sont ulcérés : *« Ça ne suffit pas du métro... Avec Roissy, les touristes vont se faire une belle opinion de la France. C'est pitoyable. » « Il n'y a pas de quoi s'énerver »*, répond l'aîné des enfants. *« C'est un signe des temps : on nous rejette notre pourriture... »*

De petits panneaux en français et en anglais, apposés à plusieurs endroits de l'aérogare, prient les usagers d'excuser l'état momentané des lieux.

*Momentané...* La grève dure depuis deux semaines. Selon les porte-parole des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'U.S.P., la société de nettoyage qui travaille en sous-traitance pour l'aéroport, le conflit peut s'éterniser car aucune négociation sérieuse n'a été entamée à ce jour. Au contraire, disent les syndicats, on a tenté à plusieurs reprises de briser cette grève. Sous la protection de la police, des ouvriers de la même entreprise mais travaillant sur d'autres chantiers ont été dépêchés sur les lieux, une première fois dans la nuit du 21 au 22 mai, puis la nuit suivante. Ces derniers n'ont eu que le temps de saisir leurs balais, les piquets de grèves ont immédiatement réagi. Roissy gardera ses détritus.

Les employés de l'entreprise, en majorité des immigrés, déambulent toute la journée dans les locaux de l'aérogare. Feuille de paye à l'appui, ils essaient d'expliquer leur mouvement. Trois équipes, soit cent cinquante-sept personnes, travaillent en trois-huit sur l'aérogare. Chaque employé perçoit un peu plus de 2 100 F par mois. Ils réclament 2 800 F par mois net pour 173 heures 33, le treizième mois, la réintégration des délégués syndicaux, le paiement des heures de nuit et des jours fériés.

Mais ce que souhaitent avant tout les grévistes, ce sont des négociations pour améliorer la convention collective qui les régit.

Encouragés par le succès des travailleurs du métro, ils ont l'intention de continuer leur action, le temps qu'il faudra. Ils paraissent, aujourd'hui, d'autant plus décidés que les personnels d'autres services de l'aéroport, à l'appel de la C.F.D.T., ont promis de s'associer à cette grève si de réelles négociations ne sont pas engagées dans les prochains jours.

KIM LAROU"S.

### Au congrès des « déportés du travail »

*De notre correspondant*

Le Puy. — Au terme de trois jours de travaux au Puy-en-Velay, le congrès national de la Fédération nationale des déportés du travail, réunissant près de mille délégués représentant soixante-trois départements, a essentiellement mis l'accent sur la défense de l'honneur de ses adhérents auxquels le titre de « déportés » est contesté par les magistrats de la cour d'appel de Paris et de la Cour de cassation.

Particulièrement sensibles à cette interdiction, les déportés du travail déclarent dans leur motion finale : *« Nier l'existence en France de la déportation du travail durant l'occupation nazie, c'est innocenter l'Allemagne hitlérienne de l'un de ses crimes, c'est innocenter Pétain, Laval et tous ceux qui ont été les exécutants serviles de leur politique de collaboration avec les nazis »*.

Les congressistes se déclarent *« profondément indignés par la décision de justice intervenue contre la F.N.D.T. pour lui interdire l'usage des mots « déporté » et « déportation » pour son sigle et la poursuite de ses objectifs sociaux (...). »*

Ils demandent en conséquence :

*« Au gouvernement de ne pas s'opposer mais de favoriser sans plus attendre la mise à l'ordre du jour des travaux du Parlement, la discussion et le vote des propositions de loi actuellement déposées sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat, et qui tendent à leur attribuer le titre de « victimes de la déportation du travail ».*

*» A tous les parlementaires d'agir en ce sens et de prendre leurs responsabilités quelle que soit leur opinion sur le problème et non pas de s'en tenir à une décision judiciaire qui ne fait qu'aggraver la situation et les passions. »*

Toutefois les déportés du travail se montrent conciliants et indiquent en conclusion qu'*« ils s'engagent à modifier le sigle de leur fédération et de leurs associations lorsque le Parlement leur aura attribué par une loi le titre de « victimes de la déportation du travail »* et que les décrets et arrêtés d'application de cette loi auront été publiés. Dans cet esprit, ils *« donnent mandat au comité fédéral pour engager avec les pouvoirs publics les pourparlers nécessaires afin d'aboutir à cette solution de conciliation, de justice et de raison »*.

Au cours de la séance de clôture, marquée par l'intervention du président de la Fédération nationale, M. Jean-Louis Forest, directeur de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*, en présence de délégations tchèque et allemande, lecture a été donnée des messages de sympathie adressés notamment par MM. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et Willy Brandt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

FRANÇOIS MORISON.

## AFFAIRES

### LA FRANCE ET LA POLOGNE SIGNENT UN NOUVEL ACCORD DE COOPÉRATION

La Pologne et la France ont signé le 23 mai un accord de coopération économique d'une durée de cinq ans après un séjour de quarante-huit heures à Varsovie de M. Deniau, ministre du commerce extérieur.

L'accord porte sur la coopération des deux pays dans les domaines de l'extraction minière, de la sidérurgie, de la métallurgie, des télécommunications, des industries chimiques et agro-alimentaires.

Il a été décidé notamment de prolonger la période de disponibilité de strois milliards de francs restant libre du « Crédit Gierek » et d'accroître jusqu'à 600 millions de francs par an la ligne de crédit attribuée à la Pologne pour l'achat en France de semi-produits. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Matra, Sagem et Thomson fabriqueront les télécopieurs grand public.* — Deux constructeurs, Matra et Sagem, viennent d'être retenus par la Direction générale des télécommunications pour la fourniture d'une présérie de 50 télécopieurs grande diffusion (T.G.D.), qui devraient être livrés respectivement en janvier et septembre 1981. L'administration avait déjà passé un marché identiq. en août 1979 au groupe Thomson-C.S.F. qui doit livrer ses appareils en mars 1981. L'appel d'offres de la D.G.T. portait, rappelons-le, sur la fourniture de télécopieurs grande diffusion à un prix de revient inférieur à 2 000 F pour des séries d'au moins 100 000 appareils par an. La D.G.T. a également retenu les propositions de SAGEM et de CIT-Alcatel pour des télécopieurs à usages semi-professionnels. Ces appareils, compatibles avec les T.G.D., permettront un trafic plus important et seront vendus à un prix plus élevé.

● *La société Félix (Cavenham) passe sous le contrôle du groupe suédois Beijerinvest.* — La société d'investissement suédoise Beijerinvest va acheter au groupe Cavenham, présidé par M. Jimmy Goldsmith, la société Félix, spécialisée dans l'industrie alimentaire, qui emploie mille sept cents personnes en Suède et quatre cents en Autriche et réalise un chiffre d'affaires de 640 millions de francs environ.

### TÉLÉPHONE FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

Les constructeurs français de matériel téléphonique lorgnent le marché américain. C.I.T.-Alcatel tentait depuis des années une percée aux États-Unis. Sans grand succès jusqu'à présent. Or sa filiale américaine vient de recevoir de la Commonwealth Telephone une première commande pour la dernière version de son central téléphonique électronique temporel (E 10 S). Le central de C.I.T.-Alcatel, destiné à la ville de Noxen, en Pennsylvanie, sera mis en service en juillet 1981.

Le groupe Thomson cherche également à pénétrer le marché américain et poursuit des négociations pour le rachat d'une entreprise américaine de télécommunications, dans le même temps où ses ingénieurs travaillent sur de nouveaux centraux temporels (les MT 30 et MT 35), dont la conception serait particulièrement adaptée au marché américain des télécommunications.



## AGRICULTURE

Afin de limiter ses exportations à 70 000 tonnes

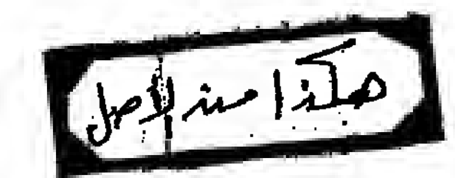
### LA C.E.E. MODIFIE SON SYSTÈME DE VENTE DE BEURRE A L'UNION SOVIÉTIQUE

La C.E.E. a décidé, vendredi 23 mai, de modifier son système d'exportations de beurre afin de s'assurer que les ventes en 1980 à l'Union soviétique ne dépasseront pas un plafond total de 70 000 tonnes, qui correspond à la moyenne des ventes des trois dernières années. Dans le cadre des mesures de rétorsion économique à l'égard de l'U.R.S.S., le conseil des ministre des affaires étrangères des Neuf avait, en janvier, décidé que le Marché commun ne devrait pas augmenter ses livraisons de beurre traditionnelles.

Suspendues en janvier, les ventes de beurre européen à l'U.R.S.S. avaient repris en mars. Les exportateurs intéressés pouvaient acheter par adjudication du beurre d'intervention (c'est-à-dire acheté aux agriculteurs européens au prix minimal fixé par la C.E.E.), à un prix voisin du cours mondial (près de deux fois moins élevé que le prix européen). Les petits paquets de beurre, qui n'étaient pas traditionnellement exportés vers l'U.R.S.S., étaient exclus du système de contrôle.

Dans le nouveau système, qui devra être approuvé prochainement par les Neuf, les exportateurs seront obligés de fournir la preuve de la destination de leurs achats. Ce système prévoit la suppression des ventes par adjudications.

En revanche, pour combler l'écart de prix existant entre le prix européen et le cours mondial, les exportateurs bénéficieront d'une restitution de 163 unités de compte par 100 kilogrammes (1 unité de compte = 5,90 F). Ils reçoivent 85 % du montant de la restitution immédiatement et 15 % après avoir fourni à la Commission la preuve de la destination de leurs achats. De plus, les petits paquets de beurre seront inclus dans ce système de contrôle.





ÉTRANGER

### Aux rencontres C.E.E.-A.C.P. de Marseille

# Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique réclament des garanties d'investissement aux nations industrialisées

**Marseille. — La municipalité et la chambre de commerce et d'industrie de Marseille ont organisé, du 21 au 23 mai au Palais des congrès, « Les rencontres inter-entreprises de la C.E.E. et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) ». Cinq cents délégués représentant la Commission européenne, le comité des ambassadeurs des A.C.P. à Bruxelles, les industries, les banques et les organisations régionales et internationales ont participé aux travaux sur la mise en œuvre de la nouvelle Convention de Lomé signée le 31 octobre 1979. Les journées de Marseille se sont déroulées autour de trois thèmes : la coopération commerciale, industrielle et régionale. Mme Veil, présidente du Parlement européen, et M. Bernard-Reymond, secrétaire d'État aux affaires européennes, ont assisté à la séance de clôture.**

De notre envoyé spécial

Curieusement, les syndicats européens et africains n'étaient pas représentés aux rencontres C.E.E.-A.C.P. de Marseille ; ils n'ont pas été invités, disait-on discrètement dans les couloirs du Palais des congrès, à la demande de l'Union des industries de la Communauté européenne. Pourtant les recommandations adoptées le 23 mai ne manquent pas de s'aligner sur la convention de Lomé, qui prévoit la consultation des partenaires sociaux et comporte en matière de coopération industrielle, commerciale et régionale des dispositions qui devraient permettre de créer un modèle de relations susceptibles de contribuer à la mise en place d'un nouvel ordre économique international, plus juste et plus équilibré.

Au-delà de cet « oubli », voire de cette maladresse, il reste que le colloque de Marseille a eu le mérite de montrer l'ampleur des difficultés que rencontre le tiers-monde à s'industrialiser, et les firmes africaines à déborder le cadre déjà étroit du marché local.

Les produits manufacturés des A.C.P. ne représentent que 4 % de leurs ventes à la C.E.E. (85 millions de francs en 1979, soit 7 % environ des importations totales des Neuf). C'est dire si tout ou presque reste à faire. La convention de Lomé prévoit une aide financière (230 millions de francs pour les cinq prochaines années) pour la promotion des produits A.C.P. sur les marchés de la C.E.E. M. Cheysson a déploré que les A.C.P. n'utilisent pas suffisamment les fonds disponibles pour accroître leurs débouchés. Pour ce faire, le commissaire européen chargé de l'aide au développement a invité les A.C.P. à *« adapter leurs produits aux normes, aux goûts, aux conditions de présentation, d'emballage et de conservation qui prévalent sur le marché européen »*. Jusqu'à présent, seulement deux opérations de concertation avec des importateurs européens ont été menées à bien. Il s'agit d'exportations concernant des fruits tropicaux et les légumes de contre-saison, et de la diffusion de l'artisanat utilitaire...

Les recommandations adoptées à l'issue des travaux insistent également sur la nécessité de mettre en place, par les A.C.P., des systèmes de crédits à l'exportation *dont aucun d'entre eux ne* dispose pour l'instant. Cet appel à l'intervention des États était la toile de fond du colloque, malgré de nombreux discours sur les « vertus » et les « bienfaits » du libéralisme...

Selon l'ancien ministre du plan de la Côte-d'Ivoire la caution des pays industrialisés devrait permettre aux A.C.P. de mobiliser, par an, les 5 à 6 milliards de dollars nécessaires à leurs investissements ; étant entendu que l'aide publique des pays riches en faveur des pays en voie de développement, tout le monde en est convaincu, ne sera jamais suffisante pour couvrir les besoins du tiers-monde. Quant aux investissements des opérateurs privés de la C.E.E. la résolution finale demande aussi aux Neuf de les garantir sur le budget communautaire. Au cours des négociations sur Lomé II la Commission de Bruxelles avait déjà proposé cette formule aux États membres, qui l'avaient rejetée.

Le dernier grand obstacle au développement industriel des A.C.P., évoqué à Marseille, concerne le cloisonnement qui existe entre les A.C.P., l'antagonisme de certains pays, le manque de communications, freins majeurs à l'industrialisation compte tenu de l'étroitesse des marchés nationaux. Lomé et Accra, distantes d'une centaine de kilomètres, ne sont-elles pas dépourvues de lignes téléphoniques directes entre elles ? Le coût des transports d'une marchandise exportée du Cameroun vers le Nigéria, pays voisin, n'est-il pas trois fois plus cher que celui d'un produit dirigé vers le marché français ? Ne faut-il pas souvent transiter par un aéroport de Londres ou de Paris pour se rendre d'un pays africain à un autre ?

La création de marchés régionaux en Afrique est l'idée-force du club de Dakar, qui veut lancer à la fin de l'année des études sur les « potentialités de l'Afrique de l'Ouest » afin de déterminer les projets à *réaliser pour un développement* intégré de la région. La création d'un véritable tissu industriel en Afrique — thème central de l'intervention de MM. Ferrandi, ancien directeur du Fonds européen de développement et président du *Comité* international pour l'Afrique noire — passe aussi sans aucun doute par le décloisonnement du continent africain.

MARCEL SCOTTO.

## LE DÉFICIT DES PAIEMENTS COURANTS DU JAPON A FROLÉ LES 2 MILLIARDS DE DOLLARS EN AVRIL

Le commerce extérieur du Japon a été déficitaire de 830 millions de dollars en avril (1), les exportations ayant atteint 9,85 milliards de dollars et les importations 10,68 milliards de dollars. En un mois, les ventes du Japon reculent de 6 % mais progressent en mars de 26 % en valeur. Les achats, quant à eux, progressent de 1,5 % par rapport à Mars et de 46,3 % en un an.

Depuis le début de l'année, le déficit cumulé de la balance commerciale atteint 3,4 milliards de dollars (2).

La balance des paiements courants a été déficitaire de 1,89 milliards de dollars en avril, ce qui porte à 7,8 milliards de dollars son déséquilibre cumulé depuis le début de l'année.

(1) Chiffres bruts non compris les frais de transport et d'assurances.

(2) A titre de comparaison, le déficit commercial de la France est de 4,7 milliards de dollars pour la même période.

### LA VISITE DE M. LOPEZ PORTILLO A BONN

## Le précédent iranien rend prudents les industriels ouest-allemands dans leurs relations avec le Mexique

De notre correspondant

**Bonn. — La visite de quatre jours que le président mexicain, M. Lopez Portillo, vient de terminer dans la République fédérale n'apporte pas de résultats spectaculaires, mais pourrait cependant amorcer un « nouveau départ » dans les relations entre les deux pays.**

Sur le plan politique, il ne fallait guère s'attendre à des surprises. Les discours prononcés de part et d'autre, ainsi que le communiqué final, ont fait apparaître qu'à Mexico comme à Bonn, on condamne l'invasion soviétique en Afghanistan, on s'élève contre les prises d'otages, on réaffirme que le non-alignement des États du tiers-monde ne doit pas être menacé et on souhaite un développement du dialogue Nord-Sud.

C'est même ce dernier point qui a donné lieu à une rencontre inattendue. Le président du parti social-démocrate, M. Willy Brandt, qui dirige aussi la commission Nord-Sud instituée par la Banque mondiale, a en effet cru bon de faire venir inopinément à Bonn le chancelier autrichien M. Kreisky. Celui-ci a donc eu l'occasion de participer avec le président *mexicain à des discussions* ayant pour but de rechercher quelle serait la meilleure façon d'intensifier la coopération entre le monde industrialisé et les pays sous-développés. Quant au chancelier Schmidt, nettement en retard sur M. Giscard d'Estaing, il espère se rendre l'an prochain en visite officielle à Mexico.

Sur le plan économique, le résultat le plus concret de la visite est la signature de deux accords par lesquels la République fédérale s'engage à former des techniciens mexicains tandis que par ailleurs sera mis en place un système de « conseillers » ayant pour tâche de favoriser la coopération technique, scientifique *et industrielle entre les deux* pays.

Il est vrai que l'Allemagne de l'Ouest est déjà présente dans l'économie mexicaine. Après les États-Unis et le Japon, elle est le troisième partenaire commercial du Mexique. Elle participe à cent-quarante entreprises *dans des* domaines qui vont de la chimie aux produits pharmaceutiques et à l'équipement *électrique* en passant par la fabrication des automobiles. Le président Portillo a d'ailleurs reçu un accueil enthousiaste aux usines Volkswagen, à Wolfsburg, où de nombreux spécialistes mexicains sont en train d'être formés. La société (mexicaine) Volkswagen est la plus *grande entreprise privée du pays*. Elle produit chaque jour cinq cents voitures, dont la Coccinelle qui est maintenant exportée en Allemagne comme dans beaucoup d'autres pays. Une nouvelle usine, sur le point d'être terminée, va produire quotidiennement mille six cents moteurs dont les deux tiers sont destinés aux États-Unis.

Cela n'empêche pas que les investissements américains au Mexique sont encore dix *fois* supérieurs à ceux de la R.F.A. Aussi, M. Portillo, qui a rencontré bon nombre de représentants de l'industrie ouest-allemande, a-t-il exhorté ceux-ci à accroître leur participation au développement économique de son pays. Il *souhaite leur coopération en vue* de développer les installations portuaires et les télécommunications.

A cet égard, le voyage du président mexicain marque sans doute un tournant psychologique pour l'industrie ouest-allemande. S'agissant de l'Amérique latine, celle-ci a jusqu'à présent concentré son attention et ses investissements sur le Brésil. Aujourd'hui, on se rend mieux compte que la coopération avec le Mexique est particulièrement souhaitable pour assurer à long terme le ravitaillement en pétrole et en matières premières. Encore, des difficultés sérieuses se présentent-elles dans ces domaines. Le président Portillo, en tout cas, semble avoir confirmé l'impression que son pays n'entend pas réduire son déficit commercial avec la R.F.A. en « bradant » son pétrole. Il attend plutôt que l'Allemagne de l'Ouest s'apprête à recevoir plus de produits manufacturés ou semi-manufacturés.

Le président du Mexique a d'ailleurs montré qu'il était parfaitement conscient des atouts dont il dispose. Depuis la crise du Proche-Orient, son pays est soudain courtisé. A Bonn, on a même manifesté des inquiétudes en lisant certaines dépêches selon lesquelles la France allait livrer au Mexique trois centrales nucléaires et une unité d'enrichissement d'uranium. Le démenti publié a naturellement été accueilli avec un certain soulagement. La course n'est pas encore perdue.

Aux yeux des dirigeants de l'industrie ouest-allemande, le Mexique apparaît donc comme un partenaire très intéressant. Avec des réserves énergétiques surabondantes, d'autres sources de matières premières et une main-d'œuvre dont le coût est encore relativement bas, il s'agit, à l'heure actuelle, d'un de ces pays où l'industrie européenne peut « émigrer » avec des perspectives de succès et cela, dans l'intérêt des deux partenaires.

En même temps, il apparaît de façon assez claire que l'industrie ouest-allemande n'est pas non ouest-allemande n'est pas non plus l'aventure, aussi prometteuse soit-elle. Le désastre iranien pèse lourdement dans les esprits.

A Téhéran autrefois comme aujourd'hui à Mexico, toutes les conditions paraissaient favorables. Celles-ci pourtant se sont transformées de la façon la plus brutale parce que la marche politique et sociale en Iran n'a pas *suivi le progrès économique*. Il est en tout cas remarquable que les commentateurs spécialisés attirent l'attention sur le fait que, à côté des avantages qu'il présente pour les investisseurs, le Mexique compte aussi dix millions de chômeurs et qu'un quart de la population ne sait ni lire ni écrire.

Ce sont là des « détonateurs » qui, dans le monde d'aujourd'hui, doivent inciter à la prudence. Le président Portillo lui-même paraît très conscient du péril, même s'il semble penser qu'il n'y a pas de danger immédiat. Dans ses échanges avec les hommes politiques comme avec les hommes d'affaires, il a en tout cas donné l'impression qu'il ne voulait pas exploiter abusivement les revenus pétroliers pour accélérer une industrialisation qui développerait de façon trop rapide, donc dangereux, *l'évolution sociale* du pays.

JEAN WETZ.

● *Le Mexique va vendre du pétrole à la Suède.* — Un accord aurait été conclu entre les deux *pays à l'occasion de* la visite en Suède du président mexicain, M. Lopez Portillo. Il porterait sur la livraison, à partir du 1er octobre 1980, de 70 000 barils par jour de pétrole brut. Cette quantité correspond à 13,5 % des besoins suédois en pétrole brut. — *(A.F.P.)*

ÉNERGIE

## L'agence de développement patronnée par l'OPEP pourrait être une « banque mondiale » du tiers-monde

**La prochaine réunion ministérielle de l'OPEP — qui se tiendra le 9 juin à Alger — étudiera les propositions relatives aux modalités de fonctionnement et à la désignation du siège d'une agence de développement patronnée par l'OPEP. La création de cette agence a été confirmée, début mai, lors de la conférence extraordinaire des ministres du pétrole de l'OPEP à Taïf, en Arabie Saoudite (1). On connaît à présent l'ambition de cette agence : il s'agirait de mettre en place une « banque mondiale du tiers-monde », à la fois concurrente et complémentaire de la Banque mondiale.**

Le capital initial de l'agence s'élèverait à 20 milliards de dollars. Il pourrait être augmenté périodiquement. La banque commencerait ses opérations dès la souscription de 50 % du capital autorisé. Chaque pays membre aurait un nombre de voix proportionnel à ses parts (il y en aurait deux cent mille d'une valeur de 100 000 dollars), les décisions étant prises à la majorité qualifiée (pourcentage non encore précisé).

Le capital se décomposerait comme suit : le Fonds spécial de l'OPEP — créé il y a quelques années pour aider les pays pauvres du tiers-monde à supporter les hausses pétrolières — verrait son capital porté de 1 à 4 milliards de dollars à la fin de cette année, avant d'être fondu au sein du nouvel organisme (tous les autres actifs du Fonds spécial seraient également fondus). Quatre tranches de 1,5 milliard de dollars viendraient s'ajouter chaque année jusqu'en 1983, portant à 6 milliards de dollars les souscriptions supplémentaires des pays de l'OPEP. D'autres pays en voie de développement pourraient également souscrire.

La souscription du capital se ferait pour moitié au comptant. Autres modalités techniques : une partie du capital serait souscrite à parts égales pour tous les pays membres ; une autre partie serait proportionnelle au niveau des exportations des pays souscripteurs. Enfin, possibilité serait donnée aux pays en voie de développement endettés auprès du Fonds spécial d'entrer dans le capital de l'agence en remboursant les prêts dus. L'agence entrerait en principe en activité dès le 1er janvier 1981, après la conférence des chefs d'État de l'OPEP et de gouvernement, qui doit se tenir à Bagdad cette année. Elle fera appel aux marchés des capitaux en lançant des emprunts *obligataires pour financer* ses prêts. Elle incitera à souscrire les pays en développement dont les balances des paiements sont excédentaires, notamment les pays fondateurs. Les prêts de l'agence seraient accordés — après examen sérieux de la situation économique et financière du pays bénéficiaire — à des taux inférieurs à ceux des marchés internationaux.

### Six catégories de projets

Six catégories de projets sont dès maintenant considérées comme prioritaires : ceux des projets qui concernent le développement des sources renouvelables et non renouvelables d'énergie ; ceux qui renforcent l'intégration économique entre pays en voie de développement dans l'esprit de la déclaration faite par le « groupe des 77 », en février 1979, à Arusha ; les projets qui valorisent les matières premières ; les projets d'assurance crédit à l'exportation entre pays en développement ; le financement des opérations commerciales entre pays en développement ; le financement des déficits de balances des paiements et la garantie des prêts pour les pays en développement sur le marché financier international.

L'OPEP souligne la nécessité de continuer à faire pression sur les pays de l'O.C.D.E. afin d'obtenir une adaptation des procédures et une réévaluation des critères d'assistance en faveur des pays en développement. Elle considère, de plus, qu'il est temps à présent de *faire « cavalier seul »*. L'objectif principal semble être d'empêcher la dissociation entre les pays exportateurs de pétrole et les autres pays en voie de développement. Autre raison invoquée pour créer l'agence : l'impossibilité de maintenir un front uni au sein de l'ONU et de la CNUCED et même à l'intérieur du « groupe des 77 », face aux problèmes posés par l'inflation mondiale.

Les conséquences de la création d'une banque parallèle, voire rivale, de la Banque mondiale peuvent être multiples sur le plan financier et politique.

Au sein de l'OPEP, la solution algéro-vénézuélienne aurait prévalu sur la volonté irakienne de créer une agence commune à l'OPEP et à l'O.C.D.E. (même l'Arabie Saoudite se serait prononcée pour la première proposition). La politique d'assistance du Fonds spécial serait abandonnée en faveur d'une ligne de développement dynamique. Dans cette perspective, on peut supposer que le recyclage des pétrodollars se fera différemment. Reste à savoir si la Banque mondiale, qui reste dominée par les États-Unis, perdra de son importance.

ERWIN RAMEDHAN.

(1) *Le Monde* du 14 décembre 1979 et du 10 mai.

(2) Un conférence du groupe dit des 77 (cent quinze pays en voie de développement) s'était tenue à Arusha en Tanzanie, en février 1979.

● *Oman et l'Angola ont augmenté à leur tour les prix de leur pétrole brut.* — Le sultanat d'Oman a porté, dimanche 24 mai, de 30,2 à 32,2 dollars le prix de son baril de « brut », avec effet rétroactif au 1er mai. De son côté, le gouvernement angolais a relevé son prix de 1,70 dollar, le portant ainsi à 35,50 dollars à compter du 1er mai. Les deux pays ne sont pas membres de l'OPEP.

Les Émirats arabes unis ont, pour leur part, décidé une augmentation de 6 % du prix de leur gaz naturel (cette augmentation de 35 cents américains par B.T.U. (British Thermal Unit), avec effet rétroactif au 1er mai, portera le prix du gaz naturel des Émirats à 5,75 dollars le B.T.U. — *(A.F.P.)*

### *Faits et chiffres*

● *Réduction du déficit de la balance des paiements courants de la R.F.A. en mars.* — Ce déséquilibre a été ramené à 900 millions de deutschemarks en mars, contre 2 milliards en février, selon un communiqué publié le 23 mai par la Banque centrale ouest-allemande. La Bundesbank attribue cette évolution essentiellement à des facteurs saisonniers.

● *Le Fonds monétaire international* s'est engagé à fournir à la Turquie un crédit correspondant à 1 625 millions de dollars sur trois ans pour l'aider à surmonter une crise économique particulièrement grave, a-t-on annoncé, le 20 mai, à Ankara. L'octroi de ce crédit a été décidé lors de la visite à Washington, la semaine dernière, de M. Turgut Ozal, responsable du plan et conseiller du premier ministre turc. Le montant exact en sera de 1,2 milliard de droits de tirages spéciaux (D.S.T.), soit un peu plus de 1,6 milliard de dollars.

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



● *Une forte déflagration* s'est produite, lundi 26 mai, vers une heure, contre la porte du palais de justice de Tours. L'explosion, qui a fait deux blessés très légers, a soufflé l'une des portes du palais de justice et l'onde de choc a été ressentie dans un rayon de trois cents mètres : des voitures ont été endommagées et des vitres d'immeubles et de magasins ont été brisées. Cet attentat n'a pas été revendiqué.

A B C D E F G

LES TROUBLES EN CORÉE DU SUD

# L'armée a commencé à investir la ville de Kwangju

**La pression de l'armée autour de la ville de Kwangju, dans la province de Cholla, en état d'insurrection depuis une semaine, restait vive lundi 26 mai. Cependant, le commandement militaire avait donné l'ordre aux troupes, en fin de matinée, de stopper leur avance vers le centre de la ville, dont elles n'étaient plus éloignées que de 1 kilomètre, par crainte d'un affrontement armé avec les insurgés.**

**A Pyongyang, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, dimanche, en signe de soutien aux révoltés de Kwangju que M. Rim Chun-cho, membre du bureau politique du parti communiste nord-coréen, a qualifiés de « héros ».**

De notre envoyé spécial

Kwangju. — « *Ce n'est pas une émeute mais un combat pour la démocratie* », affirme un dirigeant étudiant dans les bâtiments du gouvernement provincial de la ville de Kwangju qui, depuis une semaine, est le théâtre d'une insurrection armée. Encadré par deux autres étudiants, un linge sur le visage pour se protéger des gaz lacrymogènes et portant à la hanche une carabine, il déclare que ses camarades et lui-même sont « *prêts à continuer le combat jusqu'au bout... Nous parlons au nom de quarante mille étudiants de Kwangju* ».

Ce lundi 26 mai, Kwangju, la quatrième ville de Corée par la population, paraît relativement calme malgré des coups de feu sporadiques. La situation n'en demeure pas moins tendue. Les militaires et les insurgés ont le doigt sur la détente. Pendant notre entretien, un étudiant fait irruption dans la pièce, rapportant qu'une fusillade vient de faire plusieurs morts dans les faubourgs.

L'armée a progressivement resserré son étau sur la ville. Sur une profondeur de 35 kilomètres, tous les axes routiers sont bloqués à la circulation par une succession de barrages auprès desquels sont placés en batterie tanks et automitrailleuses. Les chars sont désormais dans les abords immédiats mais apparemment il existe pour l'instant une sorte d'accord tacite entre militaires et manifestants pour éviter le contact. On passe facilement sans vraiment s'en apercevoir de la zone contrôlée par les militaires à celle du centre-ville que tiennent les manifestants.

La population est dans les rues — qui ont commencé à être nettoyées — lisant les journaux muraux ou formant des attroupements. Cette foule, qui comprend des *femmes et des enfants*, est la meilleure garantie pour les étudiants qui sont la force vive de l'insurrection : sa présence rend en effet extrêmement difficile toute intervention armée, à moins de prendre le risque d'un carnage.

### Des hôpitaux surchargés de blessés

Les étudiants occupent les universités et surtout le bâtiment du gouvernement provincial, où ont été rassemblées les armes : près de trois mille fusils, des grenades, des mitrailleuses et des explosifs. Ces armes sont toujours en leur possession. Du centre de la ville, ils font des patrouilles sur des camions et des automitrailleuses qu'ils ont *pris* à l'armée au cours des combats. La plupart d'entre eux sont en tenue militaire et portent des casques équipés de protège-nuque tombant sur les épaules. Tous sont armés de carabines ou de *fusils* à *tir* rapide. Les véhicules arborent des drapeaux coréens.

Il règne une extrême nervosité dans les bâtiments du gouvernement provincial. Chaque « milicien » est armé, mais peu d'entre eux paraissent avoir l'habitude de manier des fusils. Devant la porte, des citoyens attendent pour donner leur sang. Les hôpitaux, surchargés de blessés, manquent de *médicaments*, d'antibiotiques et de plasma sanguin. De l'autre côté de la place, dans un gymnase, reposent les corps de cinquante-deux victimes de confession bouddhiste. Alentour flotte une odeur de désinfectant.

Les étudiants affirment qu'ils ont identifié cent soixante et un *corps*, mais qu'il est impossible de donner un chiffre précis. Dans les circonstances présentes, il ne nous est pas possible de vérifier ces estimations. Toujours selon les étudiants, quatre cents blessés sur plus de deux mille seraient dans un état grave.

Par l'entremise de la presse étrangère, les étudiants ont lancé un appel à la Croix-Rouge coréenne pour qu'elle envoie sur place une équipe de secours et aux organisations humanitaires internationales pour qu'elles exercent une pression sur le gouvernement afin d'éviter un carnage. Bien que l'approvisionnement de la ville soit de plus en plus problématique, la nourriture ne manque *pas encore* et les marchés sont pleins de monde.

Au cours d'un entretien, le porte-parole des étudiants, répondant à nos questions et à celles du correspondant du *New York Times*, s'indigne d'être qualifié de « *racaille* » par les autorités. « *Nous luttons pour la démocratie.* » Certains paraissent prêts à mourir pour leurs idées. Samedi, *le général Chon, le nouvel homme* fort du pays, avait déclaré, au cours d'un déjeuner avec les rédacteurs en chef des principaux journaux de Séoul, qu'il n'y avait à Kwangju qu'une poignée de « *deux cents à trois cents canailles* » dont on pouvait rapidement venir à bout si on le désirait.

*Contrairement* à ce qu'on dit à Séoul la population ne semble pas *avoir massivement quitté* la *ville*, comme l'ont demandé les autorités. Qu'elle soutienne les étudiants est évidemment une autre affaire. Les gens que nous croisons dans la rue et avec qui nous parlons ne *semblent pas hostiles à leur* action, mais souhaiteraient une solution pacifique. Les demandes du Comité des citoyens qui, ce lundi, avait sa troisième série de pourparlers avec les autorités « *ne reflètent pas nécessairement nos vues* », affirme notre interlocuteur étudiant. Le comité, formé d'étudiants et de citoyens, demande essentiellement que le président Choi fasse publiquement des excuses pour les brutalités commises par l'armée et que le gouvernement cesse de qualifier l'insurrection de Quang Ju d'« *émeute organisée par des éléments impurs* », et lui reconnaisse son caractère politique. Les demandes des étudiants sont beaucoup plus radicales : ils exigent notamment que le général Chon soit relevé de toutes ses fonctions et déféré devant un tribunal.

Bien que la situation dans le centre de Kwangju soit calme, un drame est possible à tout moment étant donnée la détermination des uns et des autres. Les étudiants ont miné le bâtiment du gouvernement provincial et sont prêts à le faire sauter si l'armée s'approche du périmètre qu'ils contrôlent.

PHILIPPE PONS.

### La manifestation du 20 mai

### FRAPPÉ ET ÉCROUÉ

La manifestation du 20 mai à *Paris* se dispersait *quand* M. Claude Jacquin, salarié de l'Office de H.L.M. de Paris, militant C.G.T. et de la Ligue communiste révolutionnaire, a été arrêté alors qu'il s'interposait, à l'angle du *boulevard Raspail et* de la rue de Rennes, pour protéger une jeune fille brutalisée par des hommes en civil. Il aurait tenté de s'enfuir en entendant l'un d'eux dire : « *Sors ton pétard.* » *Ils* l'ont alors ceinturé et *frappé* et l'ont emmené dans le car de police où il aurait reçu de nouveaux coups. Conduit au commissariat, il a dû être transporté dans la nuit à l'Hôtel-Dieu.

*Un des policiers* « *agressé* » par M. Claude Jacquin, a été emmené à la Maison de santé des gardiens de la paix où un arrêt de travail de dix jours lui a été prescrit. Actuellement écroué à la prison de la Santé, *M. Jacquin* est inculpé pour coups et blessures à agents. Une confrontation avec les policiers est prévue mardi 27 mai. M. Georges Bulit, juge d'instruction, a demandé une expertise médicale du policier et de son « agresseur ».

La Ligue communiste révolutionnaire appelle les organisations « syndicales et démocratiques » à organiser « *une campagne de mobilisation pour la libération de Claude Jacquin* ». Du côté des syndicats, la C.G.T. dénonce « *cette machination orchestrée en haut lieu* » et « *exige la démission de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur* ».

Le syndicat C.F.D.T. de la police parisienne « *apporte son soutien au camarade incriminé* » et « *dénonce l'utilisation de gardiens de la paix en civil* ».

Le numéro du « Monde » daté 25-26 mai 1980 a été tiré à 517 168 exemplaires.

Si Israël s'engageait à se retirer des territoires occupés

# L'Arabie Saoudite serait prête à se joindre au processus de paix au Proche-Orient

## *déclare le prince héritier Fahd*

**L'Arabie Saoudite serait prête à se joindre au processus de paix au Proche-Orient si Israël s'engage à se retirer des territoires occupés, a déclaré l'émir Fahd, prince héritier d'Arabie Saoudite, dans une interview publiée dimanche 25 mai par le « Washington Post ».**

**« Si Israël exprime son intention sincère de se retirer des territoires occupées, l'Arabie Saoudite fera tout son possible afin d'amener les Arabes à coopérer et à œuvrer en vue d'un règlement global », a dit l'émir Fahd, qui a ajouté : « Le président Sadate a fait tout ce qu'il a pu. C'est aux Israéliens de montrer qu'ils veulent la paix, et, s'ils sont sincères à ce sujet, la première chose qu'ils doivent faire est de se retirer des territoires arabes qu'ils occupent depuis 1967. »**

**Le prince Fahd a assuré que « tant qu'une déclaration dans ce sens n'aura pas été faite (par Israël), cette région du monde ne connaîtra que le *chaos et l'instabilité* ».**

De notre correspondant

Le Caire. — Deux des trois grands *quotidiens cairotes* du matin donnent le lundi une place de choix aux « *importantes déclarations* » du prince héritier saoudite, mais nul au Caire ne se hasarde à faire connaître son opinion tant que celle du raïs *ne* sera pas divulguée. Un proche collaborateur du président nous a toutefois affirmé : « *Les propos de Fahd, ainsi que la démission du Weizman, vont tout à fait dans notre sens; mais est-ce que Washington sera capable d'exploiter ces événements au profit de la paix dans la région ?* »

Si l'évolution de Ryad se précise, on pourra dire qu'elle avait été précédée d'une période de « détente » entre l'Egypte et l'Arabie. Depuis la fin de l'an passé, le raïs et la presse du Caire ont progressivement rengainé leur animosité à l'égard des émirs saoudites. Des contacts ont eu lieu entre les deux capitales, notamment à travers M. Herman Eilts, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Caire. De passage ici il y a quelques semaines, M. Jean de Lipkowski, ancien ministre et secrétaire national du R.P.R. pour les affaires internationales, avait été reçu par M. Sadate, à qui il avait donné l'impression que les gaullistes trouvaient aussi que M. Giscard d'Estaing s'engageait trop du côté des adversaires du traité égypto-israélien, « *à l'heure où les Saoudiens paraissent vouloir modifier leurs vues à ce sujet* ».

Tout récemment, enfin, pour complaire à la dynastie saoudite, le raïs avait exprimé son « *dégoût* » à propos du film anglais interdit en Egypte *Mort d'une princesse*, qui, selon M. Sadate, constituerait une atteinte « *aux valeurs sacrées de la famille* ». (Ce film montre l'exécution d'une princesse saoudite de dix-neuf ans et de son amant, pour adultère.)

L'autre événement du week-end au Proche-Orient, la démission du général Weizman, ministre israélien de la défense, suscite également au Caire, au-delà des regrets officiels, une satisfaction certaine, dans la mesure où elle affaiblit encore la position de M. Begin et précise le profil politique d'un homme en qui la plupart des dirigeants égyptiens veulent voir l'une des « têtes » d'un futur gouvernement israélien moins intransigeant que l'actuel cabinet. — J.-P. P.-H.

LES AFFAIRES DES CASINOS NIÇOIS

# *La société Ruhl est à nouveau autorisée à exploiter les jeux*

De notre correspondant régional

Marseille. — *Après plus de six mois de suspension, l'autorisation d'exploitation des jeux vient d'être à nouveau accordée par le ministère de l'intérieur à la Société de créations et d'exploitations touristiques (SOCRET), qui gère le casino Ruhl à Nice. L'établissement, qui avait déjà repris ses activités de spectacle le 1er février dernier, rouvrira complètement dans les prochains jours, sous la direction de M. François Scarbonthi, successeur depuis le 19 mars comme P.-D.G. de la SOCRET de M. Jean-Dominique Fratoni, contre lequel un mandat* d'arrêt *a été lancé le 7 mars (le* Monde *daté 9-10 mars).*

A la requête du ministère du budget, le ministère de l'intérieur avait ordonné la fermeture du Ruhl, le 9 novembre 1979. Cette mesure était justifiée par une importante dette au Trésor de plus de 90 millions de francs. Deux plaintes pour infraction à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger et fraude fiscale avaient été déposées en décembre 1979 et février 1980 contre M. Jean-Dominique Fratoni, lequel a décidé de se soustraire à la justice en prenant la fuite.

Une première solution avait été ébauchée pour faire redémarrer le casino niçois sous la forme d'une nouvelle société constituée par des notables de la ville et présidée par un ancien directeur de la police des jeux, M. Michel Gonzalès, avec lequel la SOCRET aurait signé une convention de gérance libre. Cette construction ne fut pas acceptée par le ministère de l'intérieur, qui exigeait d'une part la démission de M. Fratoni de ses fonctions de P.-D.G. de la SOCRET et, d'autre part, la cession de ses actions. Seule la première condition était remplie avec la désignation à la tête de la SOCRET de M. François Scarbonthi, un officier en retraite de cinquante-sept ans, originaire du même village, *Cuttoli-Corticchiato* (Corse-du-Sud) que M. Fratoni, et qui a occupé différents postes de responsabilité auprès de celui-ci, notamment ceux de directeur de casino de Sainte-Maxime (Var) et du Ruhl. *La seconde exigence de l'administration* s'est révélée juridiquement irréalisable, M. Fratoni ayant donné, dès 1974, les actions du Ruhl qu'il détient en nantissement d'un prêt auprès d'une banque néerlandaise.

La logique n'est pas toutefois complètement sauve dans cet « arrangement ». Le ministère de l'intérieur a en effet redonné son agrément aux mêmes membres du comité de direction des jeux du *Ruhl* qui étaient *en place* auparavant et dont la responsabilité n'avait naturellement pas été dissociée de celle de M. Fratoni. Les liens qui unissent M. Scarbonthi à son ancien patron ne sont pas de plus la preuve la plus évidente de la « virginité » de la nouvelle direction de la SOCRET.

Deux raisons ont, semble-t-il, incité le ministère de l'intérieur à se contenter de cette solution très imparfaite : la nécessité de ne pas prolonger la fermeture du casino en raison des conséquences économiques qu'elle représente pour la Ville de Nice et celle de recouvrer les créances du Trésor sur la SOCRET dont les bénéfices futurs tomberont aussitôt dans les caisses de l'Etat (1). Encore faut-il que les résultats du casino niçois s'améliorent sensiblement pour que se vérifie l'opportunité de la décision du ministère de l'intérieur. A la fin de 1978, les actionnaires du Ruhl avaient dû éponger un déficit d'exploitation cumulé de plus de 19 millions de francs.

Quant à l'assemblée générale de la SOCRET, qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 1978-1979, le tribunal de commerce de *Nice a accepté, le 21 mars dernier,* qu'elle soit reportée en 30 septembre prochain. L'autorisation d'exploitation des jeux accordée par le ministère de l'intérieur est valable, elle, jusqu'au 31 octobre, date à laquelle elle sera renouvelable, comme c'est la règle.

GUY PORTE.

(1) La SOCRET n'aurait perçu qu'une location annuelle de la société de gérance libre.

*En Italie*

# La condamnation d'un journaliste du « Messaggero » à un an et demi de prison provoque une vive émotion

De notre correspondant

Rome. — Les journalistes italiens sont en grève ce lundi 26 mai pour protester contre la condamnation de l'un d'entre eux, M. Fabio Isman, du *Messaggero*, à un an et demi de prison. Le rédacteur du quotidien romain avait publié au début du mois de mai le texte de l'interrogatoire d'un terroriste « *repenti* », Fabrizio Peci (*le Monde* du 15 mai). Il a été reconnu coupable, le samedi 24 mai, de violation du secret de l'instruction. Quant à M. Silvano Russumano, chef adjoint des services secrets, qui lui aurait remis le document, il s'est vu condamner à deux ans et huit mois de prison. Dans les deux cas, les juges ont refusé le sursis.

Nul ne s'émeut de la peine infligée à M. Russumano. N'était-il pas tenu, en raison de sa charge, à la plus grande discrétion ? Mais le cas du journaliste fait beaucoup de bruit. Un énorme « *no* » occupe la première page du *Messaggero* et de nombreux autres journaux consacrent à « *l'affaire Isman* » des éditoriaux indignés. La Fédération nationale de la presse, qui fait office de syndicat unique, a demandé à être reçue par le président du conseil, M. Cossiga, et les responsables les plus élevés de la magistrature pour examiner avec eux « *une réforme des normes pénales* ». Elle étudie la possibilité de se constituer partie civile dans tous les procès où serait discuté « *le droit constitutionnel de l'information* ».

La sentence du tribunal de Rome a été interprétée en effet comme une atteinte à la liberté de la presse. Le directeur du *Messaggero* n'hésite pas à écrire que certains juges ont « *voulu ouvrir la première brèche importante dans le système de communication de masse afin de le ramener au vieux rôle de diffusion de vérités préfabriquées et de porte-parole obséquieux du pouvoir* ». Cela reste à démontrer.

En tout cas, les conséquences de la sentence du 24 mai sont prévisibles : les journalistes hésiteront désormais à faire des révélations sur l'instruction de certains procès. De quoi bouleverser leurs habitudes, car, si la presse italienne a joué un si grand rôle depuis dix ans dans la dénonciation des scandales, c'est précisément parce qu'elle allait fouiller dans ces dossiers interdits.

Les défenseurs de M. Isman remarquent que celui-ci n'avait ni volé le document ni cherché à l'obtenir par de la corruption. De plus, l'interrogatoire de Fabrizio Peci ne contenait aucune révélation susceptible de gêner les arrestations en cours. Une explication de la sentence est demandée de toutes parts.

### Le président du conseil au secours de M. Berlinguer

Le terrorisme provoque une autre polémique, indépendante de l'affaire Isman, après une *déclaration* de l'écrivain sicilien Leonardo Sciascia à la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Moro, dont il fait partie en tant que député radical. L'auteur de *Todo Modo* affirme que *M. Enrico Berlinguer* lui avait confié, en 1977, les soupçons qu'il nourrissait à propos du rôle de la Tchécoslovaquie dans le terrorisme italien.

Le P.C.I. a immédiatement démenti. Mais le secrétaire général du parti social-démocrate, M. Pietro Longo, s'est saisi de l'affaire, et a demandé solennellement au président du conseil (démocrate-chrétien) de convoquer M. Berlinguer pour lui demander des explications. Les communistes y ont vu « *une provocation ignoble* », doublée d'une opération électorale « *ridicule* ».

Mais le plus intéressant dans cette *affaire* est la réponse du président du conseil, M. Cossiga. Celui-ci, en effet, ne se contente pas de laver M. Berlinguer de tout soupçon : il rend hommage au P.C.I., ce « *grand parti d'opposition, qui a toujours eu une position claire et de grande fermeté dans la lutte contre le terrorisme* ». C'est un langage qui frappe d'autant plus que la campagne électorale en cours a atteint un niveau de grossièreté et de médiocrité peu courant en Italie.

ROBERT SOLÉ.



TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

LA RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS ANTISOVIÉTIQUES A KABOUL AURAIT FAIT CINQUANTE MORTS

(LIRE PAGE 3)

Les entretiens sino-...

M. Hua Guofeng à Tokyo

LA HAUSSE DES PRIX A DÉPASSÉ 1 % EN AVRIL

(Lire page 43.)